



Inventaire des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

LA PROVENCE
DE DEMAIN,

ÇA COMMENCE
AUJOURD'HUI



BOUCHES DU RHÔNE





SOMMAIRE

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1. | <u>LES SPORTS DE NATURE</u> | 6 |
| 1.1 | DEFINITION ET CHIFFRES CLEFS | 6 |
| 1.2 | ENJEUX GENERAUX DES SPORTS DE NATURE | 8 |
| 1.2.1 | EVOLUTION DE LA DEMANDE ET DES PRATIQUES | 8 |
| 1.2.2 | ENJEUX DES MANIFESTATIONS SPORTIVES | 11 |
| 1.2.3 | ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE | 13 |
| 2. | <u>RECENCEMENT DES LIEUX DE PRATIQUES DE SPORTS DE NATURE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE</u> | 16 |
| 2.1 | METHODOLOGIE | 16 |
| 2.1.1 | LES DONNEES DU RES | 16 |
| 2.1.2 | LES DONNEES DU CDOS | 17 |
| 2.2 | INVENTAIRE DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES AVEC LE RES | 18 |
| 2.3 | INVENTAIRE DES ESPACES SITES ET ITINERAIRES AVEC LE CDOS | 19 |
| 2.3.1 | LES FEDERATIONS SPORTIVES DE SPORTS DE NATURE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE | 19 |
| 2.3.2 | LES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES (ESI) | 31 |
| 3. | <u>ENJEUX POUR LES SPORTS DE NATURE PRATIQUES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE</u> | 32 |
| 3.1 | LES DISCIPLINES OLYMPIQUES | 32 |
| 3.1.1 | LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME | 32 |
| 3.1.2 | LA PRATIQUE DE L'AVIRON | 33 |
| 3.1.3 | LA PRATIQUE DU CANOË-KAYAK | 33 |
| 3.1.4 | LA PRATIQUE DU CYCLISME ET DU CYCLOTOURISME | 34 |
| 3.1.5 | LA PRATIQUE DE L'EQUITATION | 36 |
| 3.1.6 | LA PRATIQUE DE LA NATATION | 37 |
| 3.1.7 | LA PRATIQUE DU TRIATHLON | 38 |
| 3.1.8 | LA PRATIQUE DE LA VOILE | 38 |
| 3.2 | ENJEUX POUR LES DISCIPLINES NATIONALES | 40 |
| 3.2.1 | LA PRATIQUE DE L'AEROMODELISME | 40 |
| 3.2.2 | LA PRATIQUE DE LA COURSE D'ORIENTATION | 40 |
| 3.2.3 | LA PRATIQUE DES ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS | 41 |
| 3.2.4 | LA PRATIQUE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE | 43 |
| 3.2.1 | LA PRATIQUE DU PARACHUTISME | 44 |
| 3.2.2 | LA PRATIQUE DE LA PECHE EN MER | 45 |
| 3.2.3 | LA PRATIQUE DE LA RANDONNEE PEDESTRE | 45 |
| 3.2.4 | LA PRATIQUE DU SAUVETAGE SECOURISME | 46 |
| 3.2.5 | LA PRATIQUE DE LA SPELEOLOGIE | 46 |
| 3.2.6 | LA PRATIQUE DU VOL A VOILE | 47 |
| 3.3 | ENJEUX POUR LES AFFINITAIRES | 48 |
| 3.4 | SYNTHESE DES ENJEUX POUR LES SPORTS DE NATURE DU DEPARTEMENT | 48 |
| 4. | <u>ENJEUX TERRITORIAUX</u> | 49 |
| 4.1 | LES SPORTS DE NATURE DANS LES DOMAINES DEPARTEMENTAUX | 49 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 4.1.1 | ACTIONS ET INVENTAIRES DES ESI SUR LES DOMAINES DEPARTEMENTAUX | 49 |
| 4.1.2 | CAS DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX MASSIFS DU DEPARTEMENT | 51 |
| 4.2 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE PARC NATIONAL DES CALANQUES | 52 |
| 4.3 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE CAMARGUE | 55 |
| 4.4 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DES ALPILLES | 58 |
| 4.5 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME | 60 |
| 4.6 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE | 62 |
| 4.7 | LES SPORTS DE NATURE AUTOUR ET SUR L'ÉTANG DE BERRE | 64 |
| 4.8 | LES SPORTS DE NATURE DANS LE PARC MARIN DE LA COTE BLEUE | 65 |
| 4.9 | SYNTHESE DES ENJEUX TERRITORIAUX | 67 |
| 5. | <u>PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES</u> | 68 |
| 5.1 | LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES | 68 |
| 5.2 | LE PLAN DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES | 69 |
| 5.3 | DES OPPORTUNITES... | 71 |

Table des illustrations :

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Exemple de sport de nature : le Trail qui connaît un développement important – Trail Sainte Victoire 2016..... | 6 |
| Figure 2 : Etat d'avancement répartition des CDESI en France 2015 (rouge en vigueur jaune en-cours)..... | 7 |
| Figure 3 : Principales raisons de la pratique sportive (observatoire du sport FPS/ISPSO 2012) | 8 |
| Figure 4 : Profil social des pratiquants des principales activités (en % des pratiquants) | 9 |
| Figure 5 : Classement activités sportives souhaitées par les élèves du 2 nd degré (Enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS) | 10 |
| Figure 6 : Manifestations sports de nature en PACA année 2011 (DRJSCS PACA)..... | 11 |
| Figure 7 : Répartition des types de manifestations sports de nature en PACA année 2011 (DRJSCS PACA)..... | 11 |
| Figure 8 : Type de structures organisatrices manifestations sportives pour paca (2011)..... | 12 |
| Figure 9 : Facteurs d'attractivité touristique– Enquête auprès de la clientèle CRT PACA – Bouches-du-Rhône Tourisme – 2010-2011 | 14 |
| Figure 10 : Nombre d'éducateurs sportif de natures déclarées - Chiffres clés 2015 des sports de nature en France - PRNSN..... | 15 |
| Figure 11 : Nombre d'équipements sportif nature RES - Chiffres clés 2015 des sports de nature en France -PRNSN..... | 18 |
| Figure 12 : Inventaire des équipements de sports de nature avec le RES 2015..... | 18 |
| Figure 13 : Répartition des licenciés par famille de fédérations BdR 2015..... | 19 |
| Figure 14 : Nombre de clubs par type de sports nature dans le département | 20 |
| Figure 15 : Répartition du nombre de licenciés sports olympiques Bouches-du-Rhône 2015 | 21 |
| Figure 16 : Poids des fédérations Olympiques des BdR/France | 21 |
| Figure 17 : Répartition des licenciés délégataires Bouches-du-Rhône 2015 | 23 |
| Figure 18 : Poids des fédérations des BdR/France | 23 |

| | |
|--|----|
| Figure 19 : Pécheurs en mer BDR/France..... | 24 |
| Figure 20 : Répartition licenciés par disciplines olympiques et délégataires | 24 |
| Figure 21 : Inventaire des équipements de sports de nature avec les enquêtes comités départementaux..... | 31 |
| Figure 22 : Carte du schéma national des véloroutes et voies vertes -2015..... | 35 |
| Figure 23 : Les engagements pour le développement durable de la FFESSM | 42 |
| Figure 24 : Charte du randonneur - Mémento Fédéral Pratiquer - Encadrer – Organiser des activités de marche et de randonnée pédestre | 45 |
| Figure 25 : Tableau de synthèse des enjeux pour les sports de nature du département | 48 |
| Figure 26 : Carte d'accès aux massifs forestiers set espaces exposés dans les B-d-R – exemple le 13/062016 | 51 |
| Figure 27 : Recensement sports nature Parc calanques : exemple Kayak de mer..... | 53 |
| Figure 28 : Problèmes rencontré par les pratiquants sports nature Enquête Octobre 2010 GIP des Calanques..... | 53 |
| Figure 29 : Charte plongée Parc national des Calanques | 54 |
| Figure 30 : Limites du parc naturel régional de Camargue..... | 55 |
| Figure 31 : Activités pratiquées en Camargue par les visiteurs - étude BVA les clientèles touristiques en Camargue 2011 | 55 |
| Figure 32 : Itinéraires VTT et cyclotourisme PNR Camargue..... | 57 |
| Figure 33 : PNR Alpilles – entités cohérentes de pratique..... | 59 |
| Figure 34 : Sports de nature Sainte-Baume – Diagnostic partagé 2014 | 60 |
| Figure 35 : PNR Sainte –Baume, recensement des activités de pleine nature..... | 61 |
| Figure 36 : Composition syndicat mixte Grand site Sainte-Victoire | 62 |
| Figure 37 : Aire du parc marin de la côte bleue et des zones marines protégées | 65 |
| Figure 38 : Tableau de synthèse des enjeux territoriaux croisés à la pratique et développement des sports de nature..... | 67 |
| Figure 39 : Composition type d'une CDESI | 69 |

Liste des annexes :

ANNEXE 1 : Liste des fédérations de sports de nature

ANNEXE 2 : Tableau et carte des principales manifestations sportives des Bouches-du-Rhône

ANNEXE 3 : Liste des clubs et associations de sports de nature dans les Bouches-du-Rhône

ANNEXE 4 : Atlas des sports de nature dans les Bouches-du-Rhône

ANNEXE 5 : Atlas des sports de nature dans les Domaines départementaux (Espaces Naturels Sensibles - ENS)

1. LES SPORTS DE NATURE

1.1 Définition et chiffres clefs

Il n'existe pas de liste réglementaire des sports de nature mais ils se définissent notamment à travers leurs lieux d'exercice et plus précisément dans le cadre suivant :

- Article L311-1 du code du sport : « les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains ou des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux »
- Circulaire n° DS/DSB1/2010/148 du 5 mai 2010 relative à la mise en œuvre des mesures en faveur du développement maîtrisé des sports de nature.

S'agissant du domaine particulier des sports de nature, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) qui représente l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire français, a créé le Conseil National des Sports de Nature (CNSN). Il facilite la coordination de projets et de dossiers communs aux fédérations qui le constituent.

Les sports de nature regroupent des activités dont les pratiques sont très variées et accessibles à un public très large, du promeneur au compétiteur assidu.



Figure 1 : Exemple de sport de nature : le Trail qui connaît un développement important – Trail Sainte Victoire 2016

Ainsi **52 fédérations** sont concernées par les sports de nature (liste en annexe 1). Les activités de nature sont par ailleurs souvent regroupées en trois familles : activités sportives terrestres, aériennes, et nautiques. Rappelons que l'organisation du sport en France s'articule principalement autour du Ministère des sports, qui assure au niveau national la coordination, le contrôle et le soutien au mouvement sportif, du CNOSF qui représente toutes les fédérations sportives et leurs licenciés, et des différentes fédérations sportives (olympiques, délégataires et affinitaires) en charges de l'organisation matérielle d'une ou de plusieurs disciplines sportives.

Avec **2 182 047** licences délivrées par les fédérations sportives françaises dans le champ des sports de nature, (**26 088** clubs, soit 18% du nombre total de clubs sportifs), les fédérations olympiques et délégataires organisent la pratique des disciplines pour le haut niveau autant que pour le plus grand nombre. Mais on constate que les sports de nature s'exercent de manière significative, **en dehors d'un cadre associatif sportif**. En effet, **environ 34 millions de personnes**, résidant en France et âgées de 15 ans ou plus, pratiquent au moins, même occasionnellement, un sport de nature (ski, sports de neige, randonnée, canoë, escalade, pêche, équitation, vélo...). Si l'on ajoute les activités en périphérie du domaine d'intervention du Ministère des sports sur le plan des sports de nature (athlétisme hors stade, natation hors piscine et activités sur le sable), c'est plus d'une personne sur deux qui est concernée.

Quelques chiffres (Ministère des sports 2013 et 2016):

- **48 %** des résidents de l'Union européenne interrogés déclarent pratiquer une activité dans la nature.
- **45%** des médailles françaises aux Jeux olympiques de Londres (y compris paralympiques) et **30 %** à Rio sont des médailles des disciplines de sports de nature ;
- **56 625** équipements, espaces et sites recensés, concernent les sports de nature, soit **18 %** du total,
- **14 %** des diplômes délivrés par le ministère des sports, concernent les sports de nature ;
- **60** CDESI installées - commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (voir répartition sur la carte) et **36** Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires votés. Dans **72 %** des cas, c'est le service des sports qui pilote le dispositif CDESI au sein des Conseils Départementaux (**12 %** service Environnement ou interservices).

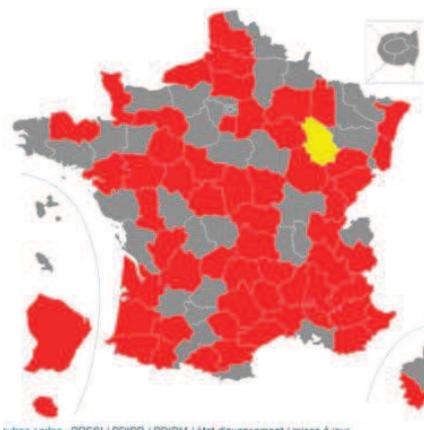


Figure 2 : Etat d'avancement répartition des CDESI en France 2015 (rouge en vigueur, jaune en-cours)

A retenir

Le code du sport et son article L311-1 confie la responsabilité de mise en œuvre du développement maîtrisé des sports de nature aux **Conseils Départementaux**.

C'est dans ce cadre que doivent être élaborés les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI) et que se constituent les commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) en complément des responsabilités exercées par chacun des acteurs concernés - État, collectivités locales, fédérations sportives. Le développement maîtrisé de ces activités requiert préalablement de les connaître, d'où la nécessité de la réalisation de ce **premier « Inventaire et enjeux des espaces, sites et itinéraires des Bouches-du-Rhône »**.

1.2 Enjeux généraux des sports de nature

1.2.1 EVOLUTION DE LA DEMANDE ET DES PRATIQUES

En 2000, l'enquête des pratiques sportives du Ministère des Sports permettait d'évaluer qu'1 français sur 3 pratiquait une activité sportive de nature (INSEP : "Les pratiques sportives en France). En **2016**, c'est **3 français sur 4** de plus de 15 ans qui déclarent pratiquer un sport ou loisir de nature soit un total de **34,5 millions de personnes** dont 32% de pratiquants réguliers (1er baromètre des sports et loisirs de nature 19/09/2016- Ministère des Sports).

Ce développement des sports de nature est caractérisé par une pratique de loisirs importante tournée vers la recherche du bien-être et la découverte des territoires.

En effet, depuis plusieurs années, sociologues et économistes du sport remarquent que la pratique sportive en France est majoritairement impulsée par les activités sportives dites de loisirs et auto-organisées.

En parallèle, les pratiques traditionnelles, c'est-à-dire celles qui ont principalement pour finalité la compétition, se marginalisent progressivement au sein même des grandes fédérations olympiques.

La pratique des sports de nature se développe donc et de nouvelles activités apparaissent de manière régulière (kite surf, stand-up-paddle, slackline, marche aquatique côtière, raid multisport, trail...); nouvelles activités qui dessinent les contours d'une pratique en pleine mutation, où **l'autonomie et le plaisir ont pris le pas sur la recherche de performance**.

Par ailleurs, selon l'enquête de l'Observatoire du sport (FPS - IPSOS 2012), la thématique « nature » apparaît comme majeure dans les raisons de la pratique d'un sport, voire première, l'âge avançant.

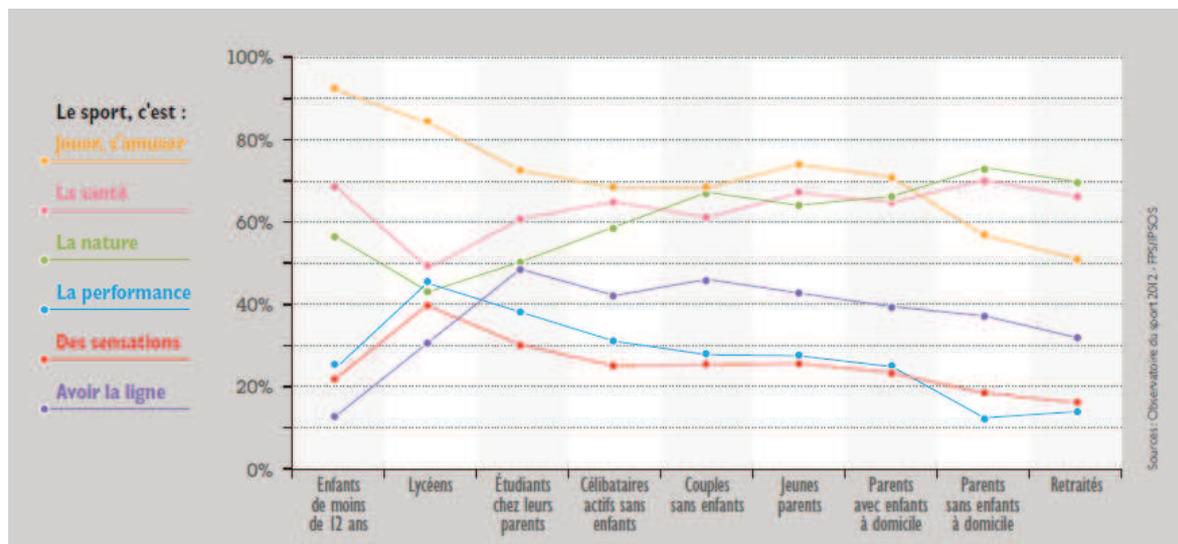


Figure 3 : Principales raisons de la pratique sportive (observatoire du sport FPS/ISPSO 2012)

La randonnée, la nage, le vélo (y compris le VTT), le ski et la pêche sont dans le peloton de tête des activités physiques et sportives les plus répandues en France. Les sports de nature terrestres devancent toujours les sports nautiques (Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS).

Enfin, l'observation des modes de pratique sportive révèle une forte tendance à la **multi-pratique** sportive. En France, 81 % des pratiquants sont des multi-pratiquants et majoritairement adeptes de deux à cinq disciplines physiques ou sportives.

Une approche par public de la pratique physique et sportive montre l'existence d'un lien entre l'engagement physique et sportif et le profil social des personnes.

Ainsi, le sexe, l'âge, le niveau de revenu et le diplôme influent sur l'investissement dans la pratique sportive. Globalement, on pratique d'autant plus que l'on est un homme, jeune, avec un niveau de revenu et de diplôme élevé. Dans le tableau ci-après, une analyse par pratique confirme l'impact des caractéristiques socio-économiques sur les disciplines choisies.

| PROFIL SOCIAL | natation loisir | vélo loisir | football | randonnée pédestre | jogging et footing | gymnastique de forme et d'entretien |
|---|-----------------|-------------|----------|--------------------|--------------------|-------------------------------------|
| SEXE | | | | | | |
| femme | 55 | 49 | 9 | 55 | 43 | 82 |
| homme | 45 | 51 | 91 | 45 | 57 | 18 |
| AGE | | | | | | |
| de 15 à 29 ans | 29 | 23 | 63 | 13 | 44 | 8 |
| de 30 à 49 ans | 41 | 40 | 31 | 37 | 43 | 27 |
| 50 ans et plus | 30 | 37 | 6 | 50 | 13 | 65 |
| DIPLÔME | | | | | | |
| inférieur au bac | 45 | 54 | 63 | 45 | 46 | 52 |
| bac ou équivalent | 21 | 19 | 20 | 19 | 24 | 19 |
| plus du bac | 34 | 27 | 17 | 36 | 30 | 29 |
| REVENU | | | | | | |
| 1 500 euros et moins | 21 | 24 | 30 | 19 | 27 | 31 |
| de 1501 à 3 000 euros | 43 | 43 | 42 | 43 | 40 | 38 |
| plus de 3 000 euros | 36 | 33 | 28 | 38 | 33 | 31 |
| CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE | | | | | | |
| agriculteur exploitant (*) | <1 | <1 | <1 | 1 | <1 | <1 |
| artisan, commerçant, chef d'entreprise (*) | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 | 2 |
| cadre et profession intellectuelle supérieure | 10 | 8 | 5 | 10 | 9 | 7 |
| profession intermédiaire | 20 | 18 | 13 | 20 | 21 | 11 |
| employé | 17 | 17 | 12 | 18 | 19 | 14 |
| ouvrier | 9 | 15 | 28 | 8 | 15 | 4 |
| retraité | 17 | 22 | 1 | 29 | 4 | 46 |
| autres inactifs | 23 | 17 | 38 | 11 | 28 | 15 |
| TAILLE D'UNITE URBAINE | | | | | | |
| rural | 22 | 26 | 20 | 29 | 21 | 22 |
| de 2 000 à 100 000 habitants | 30 | 31 | 31 | 29 | 29 | 31 |
| plus de 100 000 habitants | 48 | 43 | 49 | 42 | 50 | 47 |

Source : enquête pratique et physique 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.

Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans ou plus

Guide de lecture : 9 % des footballeurs sont des femmes, 29 % des randonneurs pédestres sont des retraités

(*) effectifs faibles dans l'échantillon.

Figure 4 : Profil social des pratiquants des principales activités (en % des pratiquants)

Concernant les plus jeunes et plus particulièrement les élèves du 2nd degré, selon une enquête de la Direction de la prospective et de l'évaluation du Ministère de l'Education Nationale, les élèves interrogés sur les activités qu'ils souhaiteraient pratiquer plébiscitent les sports de nature. Ainsi garçons et filles expriment des vœux très proches avec : 36 % des filles et 42 % des garçons qui placent la **plongée sous-marine** en première position et 35 % des filles et 38 % des garçons le **canoë-kayak** en seconde. 33 % des filles et 35 % des garçons aimeraient pratiquer l'**escalade** et 29 % des filles et 35 % des garçons le **parapente**.

Le tableau suivant expose l'ensemble des résultats de ce classement.

| APSA souhaitées | | | |
|--|----|---|----|
| Activités souhaitées par les filles | | Activités souhaitées par les garçons | |
| Plongée sous marine | 36 | Plongée sous marine | 42 |
| Canoë-Kayak | 35 | Canoë-Kayak | 38 |
| Escalade (site naturel) | 33 | VTT | 37 |
| Parapente | 29 | Ski alpin | 36 |
| Hip-hop | 28 | Musculation | 35 |
| Tennis | 26 | Parapente | 35 |
| Planche à voile | 26 | Escalade (site naturel) | 35 |
| Ski alpin | 24 | Tennis | 33 |
| Escalade (sur mur) | 24 | Tir sportif | 31 |
| Danse | 23 | Boxe | 29 |
| Boxe | 23 | Football | 29 |
| Roller | 22 | Planche à voile | 28 |
| Escrime | 20 | Hockey (rink hockey) | 28 |
| Badminton | 20 | Escalade (sur mur) | 26 |
| Voile | 19 | Handball | 26 |
| VTT | 19 | Base-ball | 25 |
| Natation Synchronisée | 18 | Rugby | 25 |
| Natation sportive | 18 | Cyclisme | 25 |
| Musculation | 18 | Escrime | 25 |
| Arts du cirque | 17 | Tennis de table | 25 |
| Alpinisme | 17 | Hip-hop | 25 |
| Volleyball | 16 | Natation sportive | 23 |
| Handball | 16 | Alpinisme | 22 |
| Basket-ball | 16 | Badminton | 22 |
| Tennis de table | 15 | Roller | 22 |
| Stretching, Step, aérobic | 15 | Voile | 21 |
| Hockey (rink hockey) | 14 | Basket-ball | 20 |
| Gymnastique | 14 | Ski nordique | 19 |
| Base-ball | 14 | Skate board | 18 |
| Tir sportif | 13 | Volleyball | 17 |
| Ski nordique | 13 | Judo | 15 |
| Judo | 13 | Lutte | 14 |
| GRS | 13 | Ultimate (fresbee) | 14 |
| Skate board | 12 | Athlétisme | 13 |
| Cyclisme | 12 | autres | 11 |
| Acrosport | 12 | Acrosport | 9 |
| Ultimate (fresbee) | 11 | Arts du cirque | 8 |
| Football | 10 | Gymnastique | 8 |
| Rugby | 9 | Stretching, Step, aérobic | 7 |
| Athlétisme | 9 | Jeux traditionnels | 7 |
| Lutte | 8 | Natation Synchronisée | 6 |
| autres | 7 | Danse | 5 |
| Jeux traditionnels | 6 | GRS | 2 |

Base : 986 garçons et 964 filles

Figure 5 : Classement activités sportives souhaitées par les élèves du 2nd degré (Enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS)

A retenir

1/3 des français pratique régulièrement une activité sportive de nature, majoritairement dans une approche de loisir libre (sans club).

De nouvelles activités qui montrent que le potentiel de développement des sports de nature est important notamment auprès des plus jeunes.

1.2.2 ENJEUX DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

En région Provence – Alpes – Côte d’Azur, les manifestations sportives de nature ont connu un développement considérable depuis quelques années (DRJSCS PACA - 2011).

Les enjeux sont accrus en raison de l’importante superficie des espaces naturels protégés et des zones Natura 2000 où l’incidence environnementale de ces manifestations est soumise à évaluation.

Conformément au code du sport, « Toute compétition, rencontre ou manifestation sportive de quelque nature que ce soit dans une discipline sportive, qui n’est pas organisée ou autorisée par une fédération sportive agréée, doit faire l’objet d’une déclaration ou d’une demande d’autorisation auprès des services administratifs ».

Ainsi le recensement disponible de 2011 de la DRJSCS PACA (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) fait état de **2 676** manifestations sportives de nature en Région PACA (dont **527** pour les Bouches-du-Rhône), et jusqu’à 5000 en comptant les manifestations non soumises à déclaration.

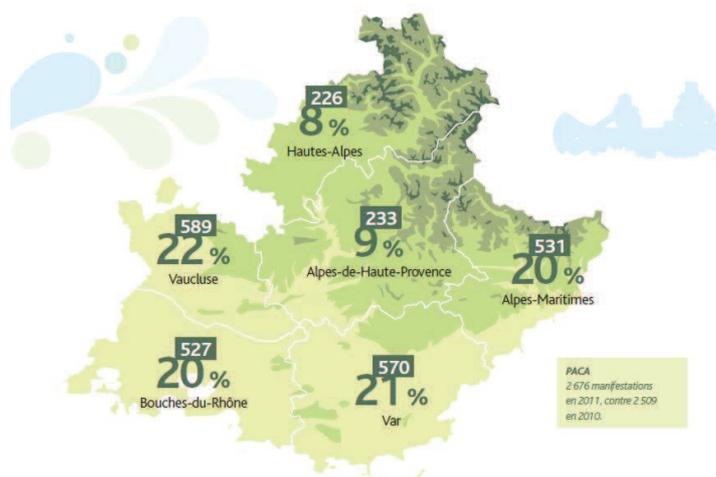


Figure 6 : Manifestations sports de nature en PACA année 2011 (DRJSCS PACA)

Les $\frac{3}{4}$ des manifestations concernent des sports terrestres.

| Classe d'activités | Alpes-de-Haute-Provence | Hautes-Alpes | Alpes-Maritimes | Bouches-du-Rhône | Var | Vaucluse | PACA |
|--------------------|-------------------------|--------------|-----------------|------------------|------------|------------|--------------|
| Terrestre | 224 | 200 | 308 | 337 | 342 | 588 | 1 999 |
| Nautique | 9 | 10 | 216 | 190 | 224 | 1 | 650 |
| Aérien | | 16 | 7 | | 4 | | 27 |
| Total | 233 | 226 | 531 | 527 | 570 | 589 | 2 676 |

Figure 7 : Répartition des types de manifestations sports de nature en PACA année 2011 (DRJSCS PACA)

L’annexe 2 expose les principales manifestations sportives de nature dans le Bouches-du-Rhône.

Le cyclisme est l'activité pour laquelle les manifestations sportives de nature sont les plus nombreuses dans la région (784 manifestations soit 29 % des actions régionales) et dans les Bouches-du-Rhône (74 manifestations pour le cyclisme sur route, 35 pour le cyclotourisme et 21 VTT). Pour la région, suivent les sports motorisés (538 soit 20 %) et la course à pied (436 soit 16 %). Avec 415 manifestations, la voile est la quatrième discipline privilégiée en PACA.

Les organisateurs sont majoritairement des associations sportives (83 % dans les Bouches-du-Rhône), avec une émergence ces dernières années des structures privées pour des événements type trails et activités ludiques (Mudday, Spartan race, ...).

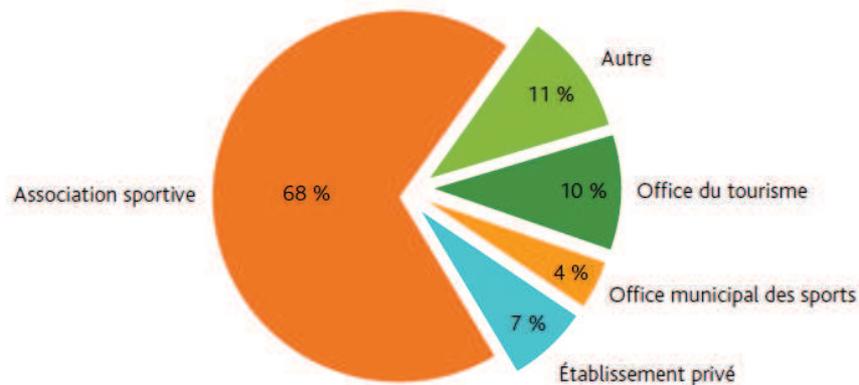


Figure 8 : Type de structures organisatrices manifestations sportives pour paca (2011)

L'implication des offices du tourisme est aussi à noter. Ils apportent leur soutien aux associations par leur expertise, notamment en matière de communication.

Ils sont parfois précurseurs en offres d'activités sportives alors que l'évènement sportif devient aussi l'image de marque d'une destination. Il est synonyme de retombées économiques locales et d'animation du territoire. À ce titre, la connaissance des territoires est une plus-value pour les organisateurs.

A retenir

Les manifestations de sports de nature sont nombreuses dans la Région. Elles concernent majoritairement des sports terrestres et sont organisées le plus souvent par le milieu associatif.

1.2.3 ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les sports de nature embrassent tous les enjeux du développement durable : environnementaux, sociaux et économiques.

En termes d'environnement, Les pratiques peuvent avoir un **impact négatif sur les milieux naturels**, notamment lors des manifestations (voir paragraphe précédent) qui concentrent un grand nombre de pratiquants sur certains sites. C'est pourquoi des « dossiers d'incidence » sont obligatoires sur les zones Natura 2000 pour vérifier la compatibilité des manifestations avec le respect des milieux naturels. A noter que plus de 50 % du territoire des Bouches-du-Rhône est concerné par un zonage Nature 2000.

Par ailleurs, on remarque une prise de conscience des fédérations de sports de nature qui s'engagent volontairement dans des démarches de développement durables sous diverses formes ; Charte, guide et code de bonne conduite, opération de nettoyage de sites,...

En termes sociaux, plusieurs enjeux sont soulevés par la pratique des sports de nature : **sportifs** bien sûr, de **santé publique**, **d'emploi**, mais aussi **socio-éducatifs**, car les sports de nature permettent de faire se côtoyer des populations d'âges, de provenances et de milieux différents.

Ainsi, la pérennisation de l'accès aux Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) demeure une priorité tant pour les pratiquants que pour les territoires (attractivités,...), mais la mise en œuvre sur le terrain est souvent complexe. En effet, en dehors de l'accès au domaine public, l'accès à la nature demeure fragile dans la majorité des cas. Il repose sur des décisions par conventions (pour le domaine privé de l'État et des collectivités et pour les propriétés privées) quand elles existent.

Ces activités peuvent aussi recouvrir des enjeux plus négatifs, comme des freins à **l'ouverture à tous les publics**, les **conflits d'usage**, **l'accidentologie**, ces derniers enjeux pouvant engendrer des contentieux juridiques.

Un outil, le système **Suricate, tous Sentinelle des sports de nature**, développé par le PRNSN (Pôle ressources national des sports de nature du Ministère des sports) en lien avec les fédérations sportives et les conseils départementaux, permet aux pratiquants de sports et de loisirs de nature de signaler les problèmes rencontrés sur le terrain. En retour Suricate est un moyen efficace de sensibilisation des pratiquants, le plus souvent autonomes dans leur pratique, aux règles et usages de bonne conduite dans la nature. <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>



On retiendra pour information que pour l'année 2015, les causes de signalement dans Suricate (1 719 signalements au niveau national) sont : l'accès au site était impossible dans 15 % des cas et difficile dans 35 % des cas, 39 % des signalements concernaient des problèmes de balisage et de signalétique, 36 % des atteintes à l'environnement, 19 % des problèmes de sécurité et 6 % des conflits d'usage.

A ce stade, il n'a y pas d'exploitation des données probantes pour le département des Bouches-du-Rhône.

Des enjeux **économiques importants** sont également liés à un tel phénomène social ; par les retombées directes sur le secteur d'activités et indirectes sur le tourisme, la restauration, l'hébergement, les fabricants, les vendeurs et loueurs de matériels, etc.

De fait, les élus locaux s'appuient de plus en plus sur ces activités pour développer des stratégies territoriales.

Les facteurs d'attractivité représentés par les activités nautiques et la randonnée sont effectivement importants pour les touristes extra-départementaux (voir graphique ci-après).



Figure 9 : Facteurs d'attractivité touristique- Enquête auprès de la clientèle CRT PACA - Bouches-du-Rhône Tourisme - 2010-2011

Le département accueille 8 000 000 de touristes non résidents par an. Un touriste dépense en moyenne **60 € par jour, dont 7 € sont consacrés aux loisirs (sport et culture)**.

Le premier baromètre des sports de nature (Ministère des sports - septembre 2016) évalue qu'en moyenne en France, un pratiquant effectue 78 séances de sport par an, soit un volume total annuel estimé à 2,7 milliards de séances dédiées aux sports et loisirs de nature. Cela représente à l'échelle nationale une dépense de près de **5.6 milliards d'euros** annuellement en matériel de sports et loisirs de nature (160 € de dépense moyenne par pratiquant).

Une extrapolation de ces chiffres pour les Bouches-du-Rhône donne un potentiel d'environ **100 millions d'euros** de dépense en matériels pour les pratiquants bucco-rhodaniens (en fonction du nombre de pratiquants estimé voir paragraphe 2.3).

L'observatoire socio-économique des usages du littoral (Agence de l'eau RMC et IRSN - juillet 2016), estime par ailleurs les chiffres d'affaires annuels en 2014 pour les Bouches-du-Rhône à **76 millions d'euros** pour les ports de plaisances, à **15 millions d'euros** pour les clubs de plongée et à **23 millions d'euros** pour les clubs nautiques.

D'autres part, en termes d'**emplois directs liés à l'encadrement des sports de nature**, le département des Bouches-du-Rhône compte près de **1 300** éducateurs sportifs de nature qui se répartissent en 686 éducateurs pour les activités terrestres, 561 pour les sport nautiques et 14 pour les activités aériennes.

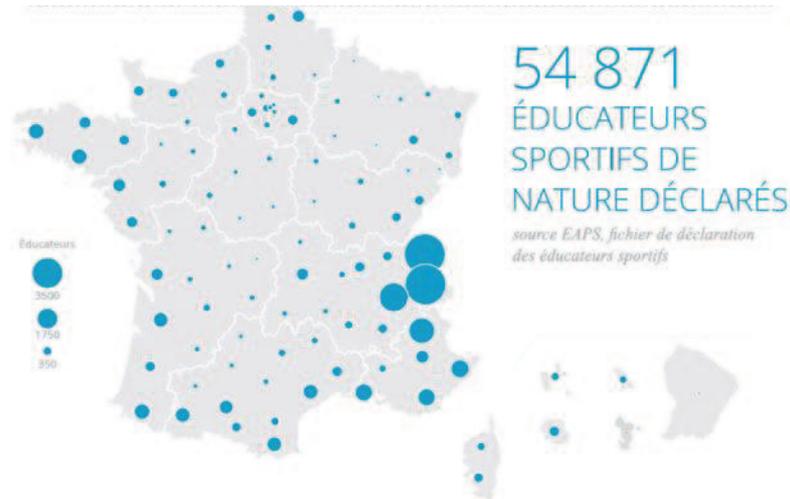


Figure 10 : Nombre d'éducateurs sportif de natures déclarées - Chiffres clés 2015 des sports de nature en France - PRNSN

A retenir

Les sports de nature sont à la croisée des enjeux du développement durable. Le département des Bouches-du-Rhône dispose d'un potentiel fort pour les relever : Territoire varié, attractif, avec une riche biodiversité qui peut être vulnérable, où les besoins en création d'emplois et de cohésion sociale sont prégnants.

2. RECENSEMENT DES LIEUX DE PRATIQUES DE SPORTS DE NATURE DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

2.1 Méthodologie

Il existe un recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (**RES**) réalisé par le Ministère en charge des sports (article R 312-5 du code du sport) et consultable via la plateforme du ministère www.res.sports.gouf.fr.

Nous avons exploité en premier lieu cette source de données. Cependant, comme nous le verrons, ce recensement semble assez loin de l'exhaustivité.

C'est pourquoi l'inventaire a été largement complété dans un deuxième temps par des enquêtes auprès des acteurs locaux des sports de nature. Ainsi, ont été enquêtés les comités départementaux des fédérations des sports de nature présents dans les Bouches-du-Rhône dont la liste est donnée par « **l'annuaire 2015** » du Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches-du-Rhône (CDOS).

2.1.1 LES DONNEES DU RES

Pour le département des Bouches-du-Rhône, la base de données fournit une quinzaine de catégories d'équipements pour les activités de sports de nature:

- Aire de décollage et d'atterrissage parapente
- Baignade aménagée
- Boucle de randonnée pédestre
- Stade de canoë
- Cross équitation
- Site d'escalade
- Parcours acrobatiques
- Parcours course d'orientation
- Piste de bicross
- Site d'activités aquatiques
- Site de spéléologie
- Stade d'aviron
- Trial et boucle VTT
- Site de plongée
- Ports de plaisance

L'exploitation du RES permet d'avoir le recensement des sites correspondants (listing des équipements et fiche descriptive par site) et une cartographie (sans pour autant avoir une correspondance stricte avec cette typologie des activités et la représentation cartographique).

2.1.2 LES DONNEES DU CDOS

Parmi les **71 comités départementaux des Bouches-du Rhône**, recensés en 2015 par le Comité Départemental Olympique et Sportif, une **vingtaine** concerne des disciplines et activités de nature :

- Aéromodélisme
- Athlétisme (cours hors-stade)
- Aviron
- Club alpin et de la montagne
- Canoë kayak
- Course d'orientation
- Cyclisme
- Cyclotourisme
- Equitation
- Etude sports sous-marin
- Handisport
- Montagne et escalade
- Natation
- Parachutisme
- Pêcheurs en mer
- Randonnée pédestre
- Sauvetage secourisme
- Spéléologie
- Triathlon
- Voile
- Vol à voile

Avec cet annuaire, il est nécessaire de contacter chaque Comité (ou leur fédération) afin d'obtenir la liste des sites de pratique de leurs disciplines.

Exceptés le Club Alpin et de la Montagne et le Comité handisport, les affinitaires n'ont pas été contactés car leurs activités sont majoritairement dans le registre des sports traditionnels en salle ou en stade.

Ces contacts et l'exploitation des portails internet des fédérations a permis de dresser un inventaire qui par le nombre de sites supérieur au RES et la bonne connaissance du territoire des comités locaux, semble **plus proche de la réalité**.



L'inventaire et l'Atlas détaillé des sports de nature du département des Bouches-du-Rhône est établi à partir du RES et largement complété par les enquêtes réalisées auprès des fédérations et de leur comités départementaux permettant l'obtention de données locales récentes.

2.2 Inventaire des espaces sites et itinéraires avec le RES

Au niveau national, le PRNSN (Pôle Ressources National des Sports de Nature) a inventorié via le RES plus de 59 000 équipements sportifs de nature.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte 9 % de ces équipements, ce qui la place 4^{ème} des territoires accueillant ces activités ; soit assez loin des régions limitrophes compte tenu de sa population, de son potentiel touristique et de sa variété géomorphologique et hydrographique (littoral, îles, colline, haute montagne, fleuve, rivière).

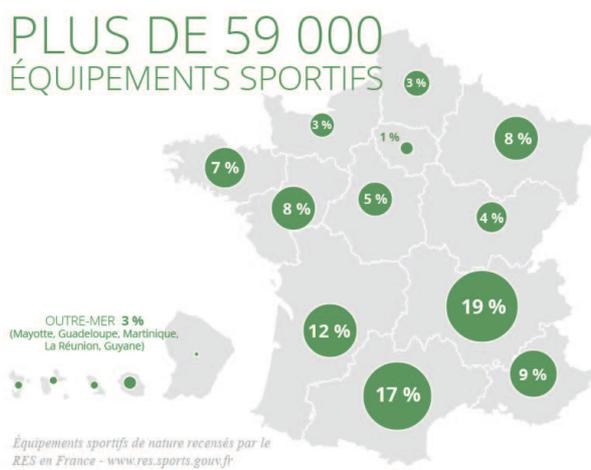


Figure 11 : Nombre d'équipements sportif nature RES - Chiffres clés 2015 des sports de nature en France -PRNSN

Pour le département des Bouches-du-Rhône, le travail d'analyse de la base RES en sélectionnant le champ « nature » donne les résultats suivants pour l'année 2015 :

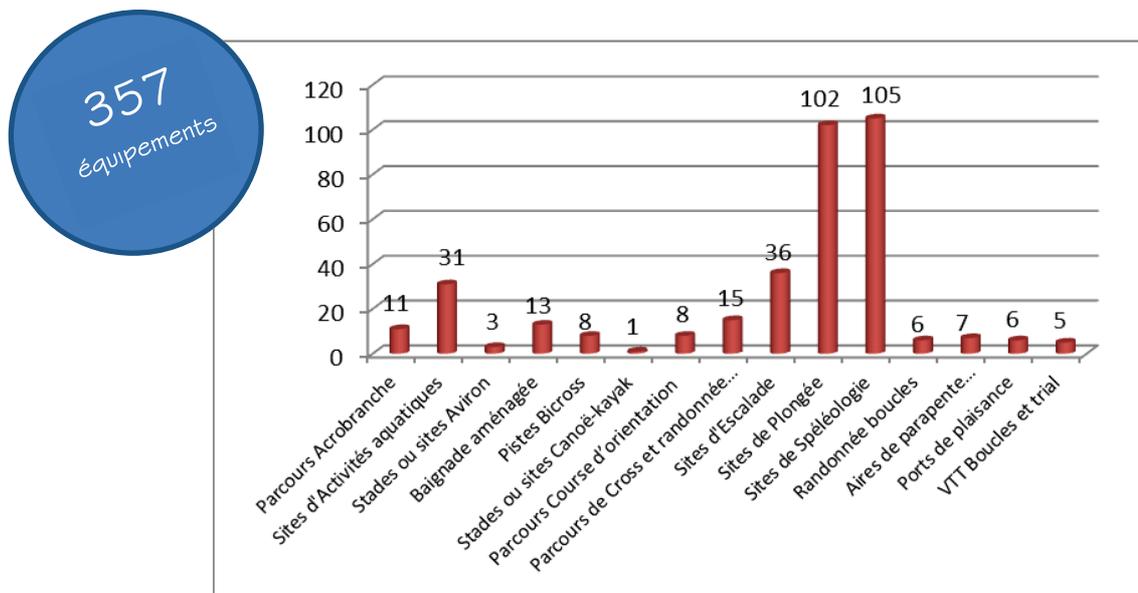


Figure 12 : Inventaire des équipements de sports de nature avec le RES 2015

357 équipements de sports de nature dont près de 60 % représentés par les sites de plongée et les cavités de spéléologie.

2.3 Inventaire des espaces sites et itinéraires avec le CDOS

2.3.1 LES FEDERATIONS SPORTIVES DE SPORTS DE NATURE DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE



La liste des fédérations a été fournie par le **Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)** des Bouches-du Rhône. Constitués sous la forme d'association loi 1901, les CDOS sont des structures déconcentrées du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF qui réunit en son sein les 96 fédérations sportives nationales et les 180 000 associations sportives françaises.) et représentent ces derniers dans leur ressort territorial.

Le département accueille **71 fédérations déclinées en 4 500 clubs et 450 000 licenciés pour tous les sports (en salles, en stades,...)**.

Réparties en fédérations **olympiques, délégataires et affinitaires**, **36 de ces fédérations proposent des activités de sports de nature** dans le département.

L'ensemble représente près de **la moitié du nombre total de licenciés** dans les Bouches-du-Rhône, avec la nuance que les fédérations dites affinitaires encadrent des pratiques multisports qui ne sont pas forcément des sports de nature.

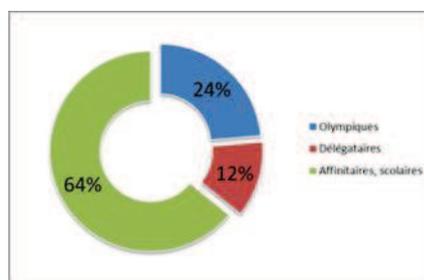


Figure 13 : Répartition des licenciés par famille de fédérations BdR 2015

C'est pourquoi le nombre de licenciés de sports de nature dans le département se compte entre 110 000 (sans les clubs affinitaires) et 220 000 adhérents (avec les clubs affinitaires).

ZOOM

Estimation du nombre de l'ensemble des pratiquants des sports de nature dans les Bouches-du-Rhône (libres + licenciés)

Le nombre de pratiquants libres (sans licence) est par essence difficile à estimer, mais il est pressenti comme important en France. En effet s'il on retient d'après les enquêtes du Ministère des sports que 3 français sur 4 ont eu une activité sportive de pleine nature et que moins d'1 bucco-rhodaniens sur 4 est licencié, il existe un delta de 2/4 de la population du département qui a une pratique de sports de nature hors cadre fédéral.

Pour estimer le nombre de pratiquants nous préférons retenir le taux du 1^{er} baromètre des sports de nature concernant les pratiquants réguliers : soit **32 % des français**.

Nous retiendrons donc en première estimation que la population qui pratique régulièrement une activité de pleine nature dans les Bouches-du-Rhône est d'environ :

600 000 personnes dont 110 000 à 220 000 licenciés.

D'autre part, l'annuaire du CDOS permet de recenser **827 clubs de sports de nature** actifs dans le département (la liste est donnée en annexe 3).

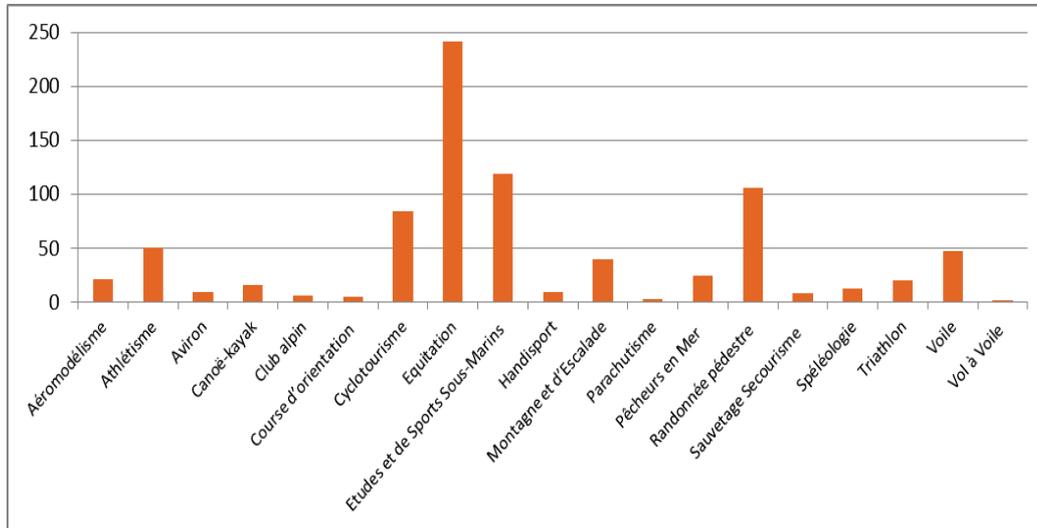


Figure 14 : Nombre de clubs par type de sports nature dans le département

Le graphique ci-dessus montre l'importance des clubs **d'équitation, de plongée, de randonnée, de cyclotourisme, de voile et d'escalade.**

2.3.1.1 Les fédérations des sports olympiques

Le département des Bouches-du-Rhône compte **huit comités départementaux représentant des fédérations de sports olympiques** dont la pratique peut être effectuée en sites naturels (Les sports olympiques sont l'ensemble des sports et disciplines qui sont inscrits au programme des Jeux olympiques d'été et d'hiver) :

- La **Fédération Française d'Athlétisme (FFA)** compte **7 664** licenciés dans les Bouches-du-Rhône (**275 172** au niveau national). Pour les sports de nature, elle concerne particulièrement la pratique des courses hors-stade.
- La **Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA)** accueille **45 000** licenciés en France compte (**1 702** licenciés dans les Bouches-du-Rhône).
- La **Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK)** compte **42 955** licenciés dont **666** dans les Bouches-du-Rhône.
- La **Fédération Française de Cyclisme (FFC)** compte **3 750** licenciés dans les Bouches-du-Rhône et **119 280** adhérents au niveau national. Elle encadre pour la pratique en nature le cyclocross mais également le VTT.
- La **Fédération Française d'Equitation (FFE)** encadre **689 044** licenciés en France dont **17 129** licenciés dans les Bouches-du-Rhône. La Fédération Française d'Equitation est la troisième fédération sportive en termes de licenciés, et la **première en tant que sport féminin**.
- La **Fédération Française de Natation (FFN)** compte **8 497** licenciés dans les Bouches-du-Rhône pour **300 932** au niveau national. Elle souhaite notamment organiser et assurer le développement de la natation en milieu naturel et de favoriser l'accès aux sports aquatiques,

nautiques et subaquatiques (opération Nagez Grandeur Nature : pas de sites identifiés dans le département en 2015).

- La **Fédération Française de Triathlon (FFTRI)**. Le triathlon, sport olympique et paralympique, est une discipline sportive qui consiste à enchaîner dans l'ordre la natation, le cyclisme et la course à pied. Outre le Triathlon, la fédération organise les disciplines de Cross triathlon (natation, VTT, course à pied) Duathlon (course à pied, vélo, course à pied), d'Aquathlon (natation, course à pied), de Bike & Run (vélo et course à pied, par équipe de deux avec partage du vélo) et de Triathlon & Duathlon des neiges (course à pied, vélo, ski de fond). On compte **46 718** licenciés au niveau national et **1 388** licenciés dans les Bouches-du-Rhône.
- La **Fédération Française de Voile (FFV)**. Elle encadre les pratiques de voiliers et de voile légère (dériveurs, windsurf, multicoques, voile radiocommandée). Elle compte **292 162** licenciés en France (**12 410** dans les Bouches-du-Rhône).

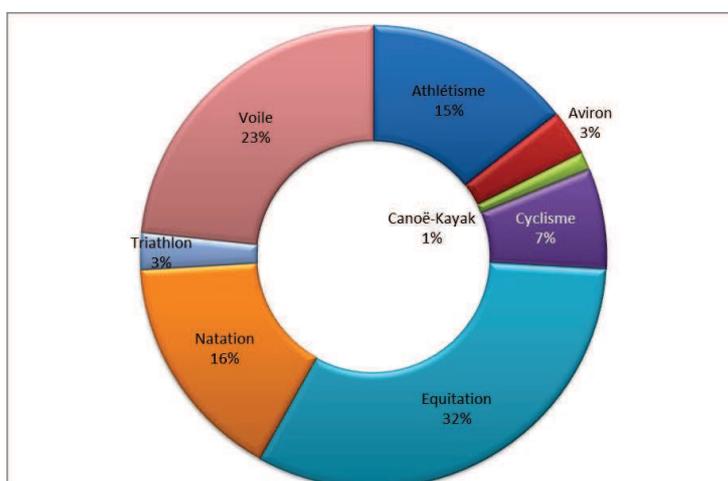


Figure 15 : Répartition du nombre de licenciés sports olympiques Bouches-du-Rhône 2015

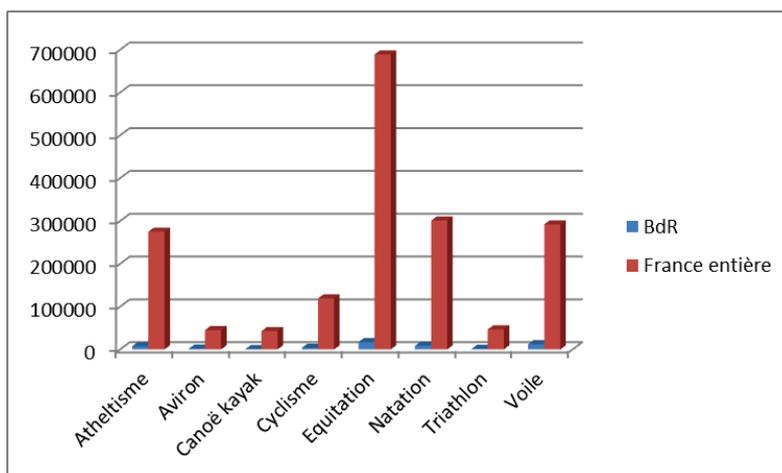


Figure 16 : Poids des fédérations Olympiques des BdR/France

2.3.1.2 Les fédérations nationales délégataires

Onze comités départementaux représentant les fédérations délégataires de sports de nature sont présents sur le territoire. Ces fédérations non olympiques ont reçu délégation du Ministère de la jeunesse et des sports pour organiser les compétitions sportives.

- La **Fédération Française d'Aéromodélisme** (FFAM) a pour but principal d'organiser, de diriger et de développer la pratique de l'aéromodélisme en France. Elle compte **27 000** licenciés dont **698** licenciés pour le département.
- La **Fédération Française de Course d'orientation** (FFCO). Elle a pour objectif d'accueillir, fidéliser et accompagner ses pratiquants, habituels (**7 000** licenciés dont **279** pour le département) ou occasionnels, mais également de positionner la Course d'Orientation dans le domaine des activités nouvelles de sport nature en valorisant la démarche de développement durable.
- La **Fédération Française de Cyclotourisme** (FFCT), **2 427** licenciés pour le département et **124 000** adhérents au niveau national, gère la pratique du loisir et du tourisme à vélo ou à VTT. La Fédération française de cyclotourisme est présente partout où sont traitées les activités liées au vélo, au sport de masse et de pleine nature : sécurité, aménagement, protection de l'environnement...
Elle gère l'organisation et le développement du cyclotourisme dans un esprit de convivialité et valorise ainsi dans ses activités, ses trois composantes : tourisme, sport-santé, culture.
- La **Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins** (FFESSM) compte **150 000** licenciés dont **7 086** licenciés pour le département.
- La **Fédération Française de Montagne et d'Escalade**. La FFME assure la promotion et le développement en France de six activités sportives : l'Escalade, l'Alpinisme, le Canyonisme, la Randonnée Montagne, la Raquette à Neige et le Ski-alpinisme. Elle rassemble **86 802** licenciés pour **2 475** dans le département.
- La **Fédération Française de Parachutisme** (FFP) accueille **54 315** licenciés dont **561** pour les Bouches-du-Rhône.
- La **Fédération Françaises de Pêcheurs en Mer** (FFPM). Elle a pour objectifs de Réglementer la Pêche Sportive, d'organiser des compétitions sportives, d'édicter des règles techniques et règlements relatifs à l'organisation de toutes manifestations, en veillant à la préservation de la ressource. Elle encadre quatre disciplines : Bateau, Lancer des Poids de Mer, Haute-Mer, Bord. Elle compte **8 952** licenciés dont **2 561** licenciés pour le département.
- La **Fédération Française de Randonnée pédestre** (FFRandonnée) avec **230 000** adhérents dont **8 467** licenciés pour les Bouches-du-Rhône. Elle s'est donnée plusieurs missions comme développer la randonnée pédestre en France comme pratique sportive, contribuer à la sauvegarde de l'environnement, valoriser le tourisme vert et les loisirs. De plus, dans les Bouches-du-Rhône, 100 baliseurs bénévoles entretiennent près de 3000 km de sentiers balisés.
- La **Fédération Française de Sauvetage Secourisme** (FFSS). Ses pôles d'activité sont le secourisme et les missions de sécurité civiles (opérationnelles) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et le sauvetage sportif sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.
Elle compte **58 000** licenciés dont **1 498** pour le département.
- La **Fédération Française de Spéléologie** (FFS) compte **7 482** licenciés au niveau national et **230** licenciés pour le département. La Fédération française de spéléologie a pour but d'unir les pratiquants de spéléologie et le canyonisme, de promouvoir la spéléologie (recherche scientifique, protection et la défense du monde souterrain), d'apporter de son concours à des missions de sécurité civile et enfin d'organiser des manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou la descente de canyon.

- La **Fédération Française de Vol à Voile (FFVV)** encadre la pratique du planeur. 6 000 licenciés en France dont 437 pour le département.

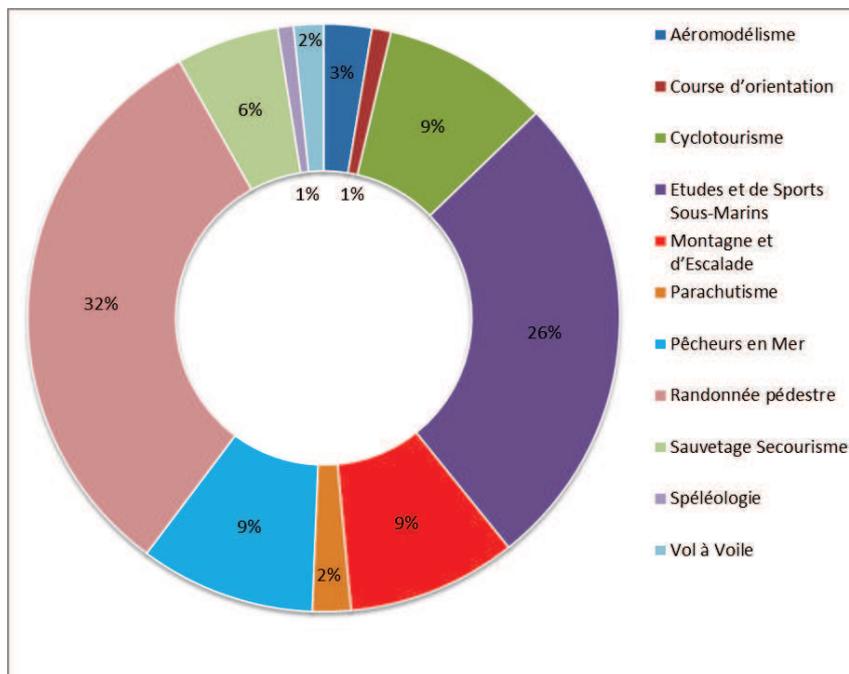


Figure 17 : Répartition des licenciés délégués Bouches-du-Rhône 2015

On voit sur le graphique précédent le poids important représenté par les licenciés de la **randonnée pédestre et la plongée**.

Le graphique ci-après exprime le poids des comités départementaux des Bouches-du-Rhône par rapport au nombre total de licenciés en France.

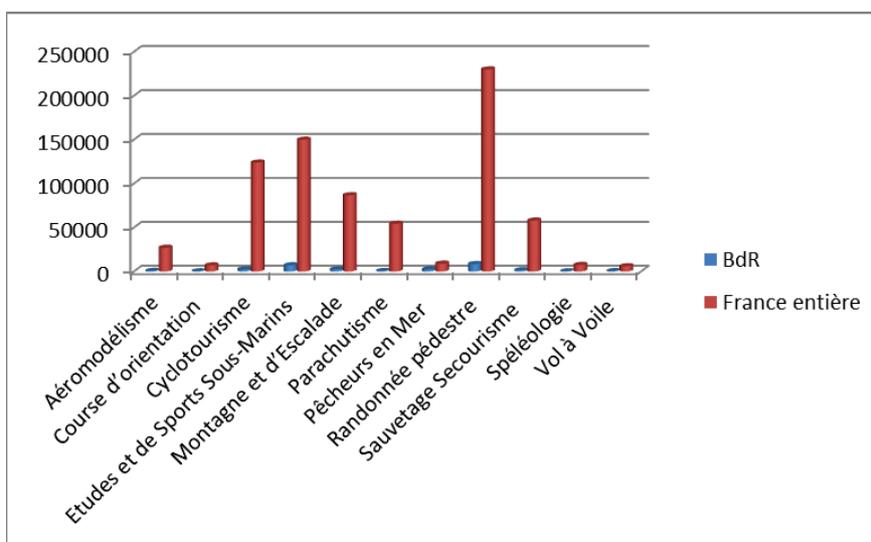


Figure 18 : Poids des fédérations des BdR/France

Plus en détail, on observe que les Bouches-du-Rhône porte près de 30 % des licenciés des pêcheurs en mer en France.

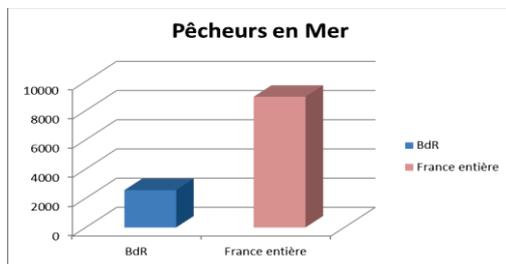


Figure 19 : Pêcheurs en mer BDR/France

A contrario, alors que le département concentre 30 % de la population du littoral français, le nombre de licenciés en Plongée et en Voile représentent moins de 5% de leur effectif national.

En revanche, le taux de licences pour l'escalade et la randonnée pédestre est corrélé avec la population du département par rapport à la population française, soit 3%.

En synthèse, le graphique suivant donne la répartition du nombre de licenciés des sports de nature dont les disciplines sont bien identifiées par les comités olympiques et des comités des fédérations délégataires (exercice qui ne peut être effectué avec les affinitaires aux activités multisports comprenant des sports en salle ou en stade).

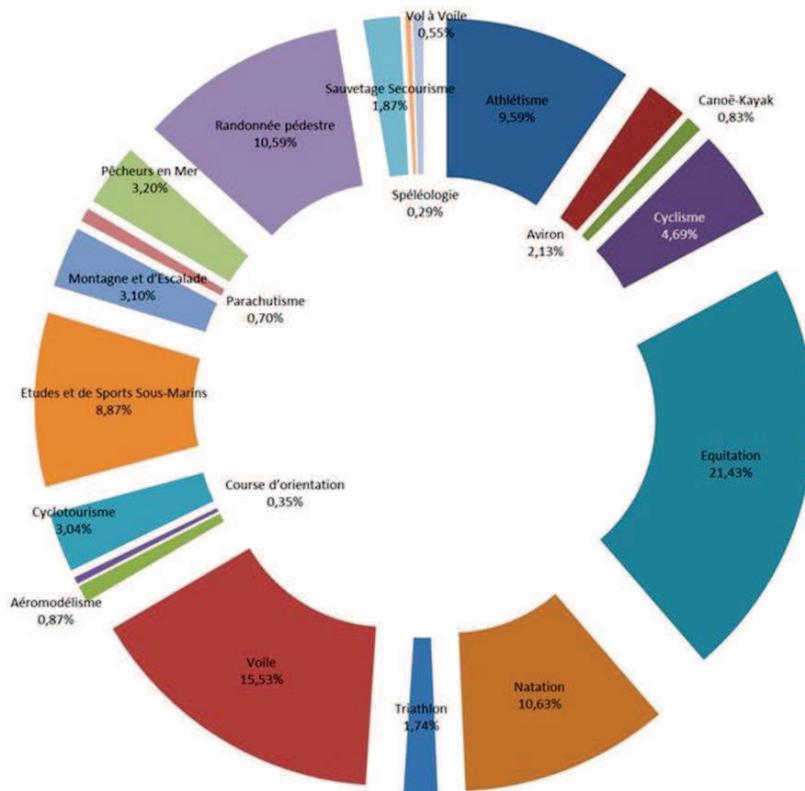


Figure 20 : Répartition licenciés par disciplines olympiques et délégataires

Ainsi se distinguent particulièrement par leur nombre de licenciés, les sports suivants :

| | |
|--|---------------|
| Equitation | 17 129 |
| Voile | 12 410 |
| Natation | 8 497 |
| Randonnée pédestre | 8 467 |
| Athlétisme | 7 664 |
| Etudes et de Sports Sous-Marins | 7 086 |

2.3.1.3 Les fédérations affinitaires et membres associés

Ces fédérations sont simplement agréées par le ministère de la jeunesse et des sports pour une mission de service public. Elles ont des liens historiques avec de syndicats pour certaines, ou territoriales pour d'autres ou sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale pour les fédérations scolaires et universitaire. Elles ont le plus souvent pour objectif la réalisation de la personne. On en compte **17** dans le département.

- La **Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)** est une fédération multisports. Elle mobilise **270 000** pratiquants et fédère **4 700** associations sportives locales et d'entreprises. Dans les Bouches-du-Rhône on compte **16 477** licenciés en 2015.

Activités organisées dans le comité :

Vingt et une activités sont officiellement organisées au sein du comité des Bouches-du-Rhône, celles-ci bénéficient d'un collectif d'activité composé de personnes issues de l'activité concernée et qui sont chargées d'en organiser la pratique et d'assurer leur développement sur le territoire départemental.

(en gras les sports de nature)

- **Activités athlétiques**
- Activités gymniques
- Activités d'entretien
- Activités Natatoires
- **Activités Nautiques**
- Activités Petite Enfance
- **Activités Pleine Nature**
- **Activités Subaquatiques**
- Arts Martiaux
- Basket-ball
- Danse
- Jeux de Boules
- Football
- **Sports de Neige**
- Sports de Raquettes
- Sports Urbains
- Tir à l'Arc
- Volley-Ball

- La **Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)** est une fédération affinitaire qui compte **222 000** licenciés et 1 500 associations affiliées (**3 069** licenciés dans les Bouches-du-Rhône en 2015). La FSCF initie des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs et propose de nombreuses activités essentiellement en stades aménagés (en gras les sports de nature) :
 - **Activités nautiques**
 - Arts du cirque
 - Basketball
 - Boules
 - Danse
 - Football
 - Gymnastique

- La **Fédération Sportive de la Police Française (FSPF)** est une fédération affinitaire qui permet à **25 000** licenciés (**1 724** pour les Bouches-du-Rhône) de pratiquer des activités variées (en gras les sports de nature) :
 - Boxe française
 - Basketball
 - **Course hors stade**
 - **Cross country**
 - **Cross des écoles**
 - **Cyclisme**
 - **Equitation**
 - Escrime
 - Football
 - Golf
 - Handball
 - Judo
 - Karaté
 - Lutte
 - Natation
 - Parcours sportif de tir de la police
 - Rugby
 - **Ski**
 - Sports mécaniques
 - Tennis
 - Tennis de table
 - Tir
 - **Triathlon**
 - Volleyball
 - **VTT**
 - **Voile**

- La **Fédération Française de Retraite Sportive (FFRS)** a pour ambition d'accueillir le plus grand nombre de retraités pour leur permettre de bien vieillir. Elle permet les activités suivantes (en gras les sports de nature) pour ses **76 555** adhérents, dont **3 076** dans les Bouches-du-Rhône :
 - Aquagym
 - Natation
 - Gymnastique de maintien en forme
 - Qi gong
 - Activités dansées
 - **Randonnées pédestres**
 - **Marche nordique**
 - Tir à l'arc
 - Pétanque
 - Tennis
 - Tennis de table
 - Golf

- La **Fédération Française des Médillés de la Jeunesse (FFMJS)**, des sports et de l'engagement associatif. Elle a pour but avec ses **18 000** licenciés (**425** dans le département) de :
 - Regrouper toutes les personnes titulaires d'une distinction officielle décernée par le Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports et les personnes honorées par la fédération ;
 - Maintenir et développer entre elles des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide ;
 - Promouvoir le sport et le bénévolat ;
 - Intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et d'éducation populaire pour appuyer tout projet en faveur de la jeunesse et des sports ;
 - Soutenir tout projet et toute action menée pour la valorisation du bénévolat dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports.

- La **Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)**, Fédération multi-sports comptant **92 000** adhérents au niveau national et **2 200** dans les Bouches-du-Rhône, elle propose des activités variées à pratiquer en montagne notamment hors du département des Bouches-du-Rhône (en gras les sports de nature) :
 - **Alpinisme**
 - **Descente de canyon et de cascade**
 - **Escalade**
 - **Randonnée**
 - **Raquettes**
 - **Sports aériens**
 - **Spéléologie**
 - **Ski**
 - **Trail**
 - **VTT**

- L'**Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)**, est une fédération affinitaire multisports de **400 000** licenciés (**6 970** licenciés pour le département), dont l'objectif et de "former par le sport des citoyens de la République". (en gras les sports de nature) :
 - Athlétisme
 - **Cyclisme**
 - Gymnastique artistique
 - Volley-ball
 - Floorball
 - Football
 - Gymnastique Rythmique & Sportive
 - Moto
 - Natation
 - Tir à l'arc
 - **VTT**

- La **Fédération Française d'éducation Physique et de Gymnastique Volontaire** (FFEPGV) est une fédération multisports qui a pour objectif le développement de la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et la diffusion des valeurs associatives auprès de tous les publics (546 000 licenciés dont 12 061 dans les Bouches-du-Rhône). Les activités suivantes sont proposées (en gras les sports de nature) :
 - Activités gymniques
 - **Marche**

- La **Fédération Française du Sport Adapté** (FFSA) a pour objectif d'organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique (55 000 licenciés dont 1 522 dans le département). Elle permet une cinquantaine d'activités dont (en gras les sports de nature):
 - **Sports de montage**
 - **Voile**
 - **Cross**

- La **Fédération départementale des foyers ruraux** (FDFR) œuvre pour l'animation des territoires ruraux (50 communes et 6 261 licenciés dans les Bouches-du-Rhône) et bénéficie d'agrément ministériels : Jeunesse et Education Populaire, Sports, Formation Professionnelle. En termes d'activités sportives, elle encadre (en gras les sports de nature):
 - **Marche nordique**
 - **Randonnée**
 - **Trail**
 - **Séjour ski**

- L'**Union Nationale Sportive Léo Lagrange** (UNSL) est une fédération affinitaire multisports. Elle se positionne comme une fédération sportive au service de l'éducation populaire et de la vie associative. Avec 120 disciplines sportives et 35 000 licenciés au niveau national, les clubs affiliés offrent pour les 6 927 licenciés dans les Bouches-du-Rhône la possibilité de pratiquer (en gras les sports de nature):
 - Arts martiaux
 - **Cyclisme**
 - Danse
 - Gym
 - Pétanque
 - **Raid aventures**
 - **Randonnée**
 - Tennis de table

- La **Fédération Française Handisport** (FFH) a pour mission de proposer une activité sportive adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel (35 000 licenciés). Le comité départemental regroupe les disciplines suivantes pour les 1 055 licenciés (en gras les sports de nature) :

- Athlétisme
- Aïkido
- Aviron
- Basket-ball
- Boccia
- Badminton sourds
- Bowling
- Canoë-kayak
- Cécifoot
- Cyclisme
- Équitation
- Escalade
- Escrime
- Foot Fauteuil Électrique
- Football sourds
- Haltérophilie
- Judo
- Kayak
- Natation
- Plongée
- Randonnée
- Sarbacane
- Ski alpin et Snowboard
- Ski nordique
- Sports boules pétanque
- Tennis
- Tennis de table
- Tir à l'arc
- Tir Sportif
- Torball
- Voile
- VTT

- La **Fédération Française Sport pour tous** (EPMM), avec **210 000** licenciés (**3 211** pour le département), elle a pour ambition de mettre à la disposition de tous une offre d'activités physiques adaptées et variées.
 - Activités gymniques
 - Arts martiaux
 - Canoë-kayak
 - Cyclisme
 - Escalade
 - Jeux sportifs
 - Randonnée
 - Ski
- L'**Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré** (USEP), fédération sportive scolaire, est à la fois un mouvement sportif (organisation d'activités et de rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques, un mouvement associatif (développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'E.P.S en lien avec les fédérations sportives), un mouvement pédagogique (concourir à la formation et au travail des enseignants). Fédération multisport à l'école, elle compte comme licenciés **776 807** enfants de 3 à 11 ans et **47 036** adultes, enseignants ou parents (**25 251** licenciés dans les Bouches-du-Rhône).
- L'**Union Nationale du Sport Scolaire** (UNSS) est la fédération française de sport scolaire du second degré. Multisports, elle est ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés (**893 000** licenciés dont **27 238** dans les Bouches-du-Rhône) à travers les associations sportives et propose pour les sports de nature :
 - Course d'orientation
 - Parapente
 - Canoë kayak
 - Raid

- **Equitation**
 - **Escalade**
 - **Randonnée**
 - **Ski**
 - **Voile**
 - **Planche à voile**
-
- **L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)** est désignée comme « Association partenaire dans l'animation institutionnelle de l'Ecole catholique et fédération partenaire au service de l'Enseignement catholique (**13 423** licenciés dans les Bouches-du-Rhône). Elle fédère l'ensemble des établissements du 1er et du 2nd degré en leur proposant des rencontres et des compétitions dans de nombreuses disciplines telles que :
 - **Activités athlétiques**
 - Basket-ball
 - **Course d'orientation**
 - **Cross**
 - Danse
 - **Escalade**
 - Football
 - Golf
 - Judo
 - Handball
 - Natation
 - **Raid**
 - Rugby
 - **Ski**
 - Tennis de table
 - Volley-Ball
 - **VTT**
-
- Le **Comité Départemental des Clubs Universitaires (CDCU)** est une structure déconcentrée de l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU) qui compte **80 000** membres (**8 900** dans les Bouches-du-Rhône) et qui a pour objet le développement de toutes les activités sportives ouvertes à toutes les catégories de la population, sur son territoire, en assurant le lien entre l'université et le sport civil. 130 activités sportives différentes.

A retenir

Le monde associatif sportif est très présent dans le département pour les activités de nature avec **827 clubs de sports de nature**, et particulièrement par leur nombre de licenciés ou de clubs autour **des activités d'équitation, de plongée, de randonnée, de cyclotourisme, de voile et d'escalade.**

Environ 600 000 résidents des Bouches-du-Rhône (dont 110 000 à 220 000 licenciés) pratiquent régulièrement un sport de nature.

2.3.2 LES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (ESI)

Les enquêtes auprès des comités départementaux ont permis de dresser un inventaire des sites, espaces et itinéraires des sports de nature.

Le graphique suivant détaille par activités le nombre de sites :

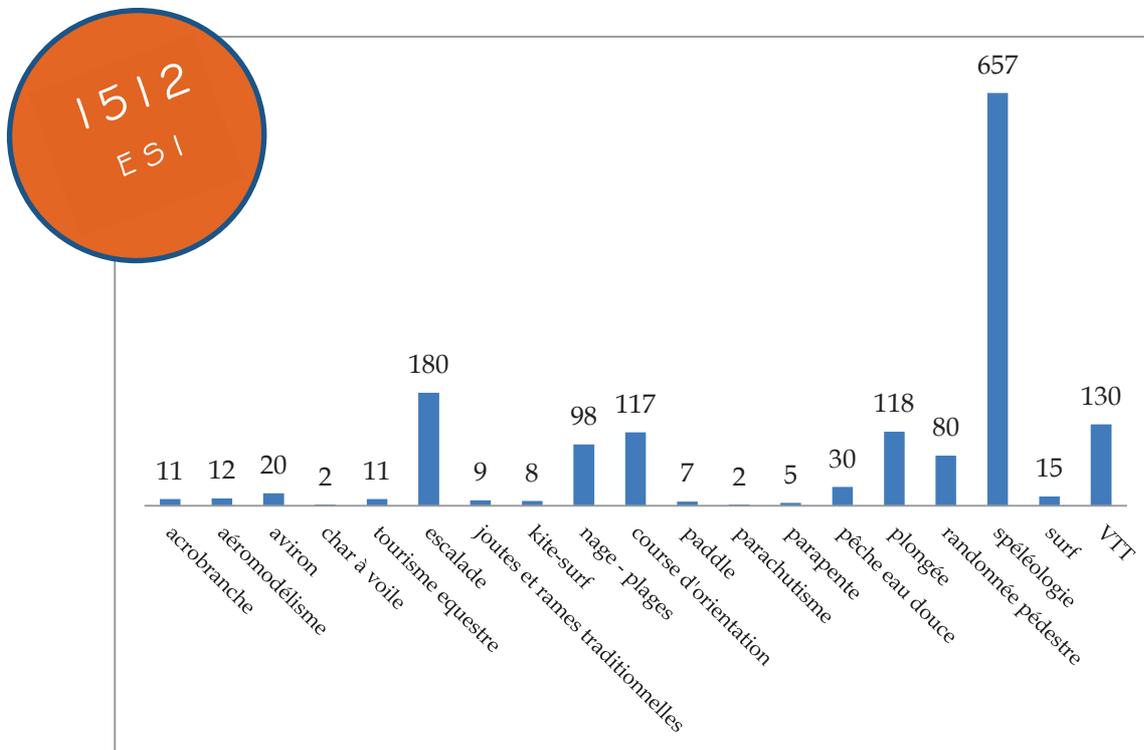
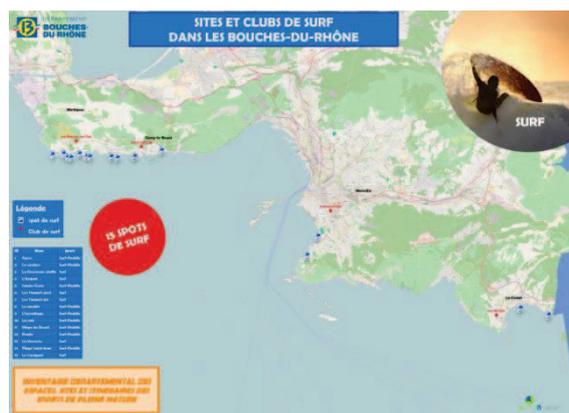


Figure 21 : Inventaire des équipements de sports de nature avec les enquêtes comités départementaux

L'atlas complet en annexe 4 expose la cartographie départementale de ces différents sites, ou la localisation des clubs lorsque les sites ne sont pas identifiés.



A retenir

L'inventaire a permis de recenser **1512 espaces, sites et itinéraires** de sports de nature dans le département des Bouches-du-Rhône.

43 % des ESI du département sont des cavités recensées pour la pratique de la spéléologie mais que seule une centaine présenterait un réel intérêt sur les 657 comptabilisées selon la fédération concernée.

3. ENJEUX POUR LES SPORTS DE NATURE PRATIQUES DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

3.1 Les disciplines olympiques

3.1.1 LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME

Au niveau national :

Le domaine connaît depuis une dizaine d'années une évolution sensible des formes de pratiques et du nombre de ses pratiquants. En effet une des grandes tendances pour cette discipline générique est l'essor des activités physiques de plein air (marche nordique, course à pied...). Ainsi, 40% de la population française déclare avoir pratiqué la course à pied (étude Sport Lab Group pour la FFA - 2013).

L'accompagnement fédéral repose sur 3 leviers transversaux essentiels donnés dans son projet fédéral 2013-2017 : la formation, la structuration des clubs et l'animation des territoires. Le développement se concentre sur 5 secteurs d'activités bien identifiés : la piste, le haut niveau, les jeunes, le hors stade et les pratiques santé loisir. Les deux derniers concernent les sports de nature. La fédération vise une augmentation de + 150 000 licenciés dont 40 % pour le hors stade et 25 % pour la santé-loisir.

Il s'agit des pratiques de course à pied sur toutes les distances et tous les terrains : jogging, footing, trail, cross, course en montagne, ultra, course sur route et marche nordique. Cela concerne les inscrits aux courses organisées comme les pratiquants auto-organisés (ou libres).

La pratique de la course à pied se fait très majoritairement dans la nature (Sport Lab 2013) : bois et forêt (47% des pratiquants), chemins de terre (40%), en ville (26%) et sur la route (25%).

Les principales motivations qui ont amené les coureurs à la pratique sont en relation avec la santé, l'amélioration de la condition physique (58% des coureurs) et la perte de poids (35% des coureurs), et donc moins pour la découverte de la nature.

Le développement important des courses trail peut donc entraîner une dégradation des milieux vulnérables par la fréquentation massive ponctuelle sur des terrains habituellement non fréquentés.



Dégradation de sols par piétinement

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 28/04/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Pierre Malagoli, président du comité départemental de courses hors stade.

- La pratique est en augmentation chaque année : 120 épreuves et 90 000 participants, soit + 15 % en 2015 ;
- Avec ce fort développement du Trail, la création de parcours d'entraînement sur les Domaines du Département (circuit calibré selon les performances) serait intéressant (propos Monsieur Jacques Baills du CAF) ;
- L'organisation des courses se complique avec les dossiers Natura 2000, avec un nombre maximum de participants selon les secteurs (400 voire 50) ;
- Problème de conflits d'usage avec les pratiquants de sports motorisés interdits (quad, moto).

3.1.2 LA PRATIQUE DE L'AVIRON

Au niveau national :

La fédération a identifié ses priorités dans son projet fédéral 2013-2016 avec des objectifs de performance (obtenir des médailles aux jeux olympiques,...), d'augmentation de la notoriété de l'aviron français, son rayonnement international et son développement par des actions de communications et en organisant des événements majeurs (coupe du monde,...).

La fédération française d'aviron souhaite enfin s'engager dans une diversification de son offre de pratique, notamment pour la pratique de l'aviron de mer qui peine à trouver un essor satisfaisant. Cette discipline nécessite un projet solide pour un développement hors des structures habituelles et pour des publics aux attentes spécifiques. De nouvelles animations et manifestations doivent être proposées pour une meilleure adhésion. La richesse du littoral français doit permettre une meilleure implantation sur le territoire national.

La FFSA inscrit l'ensemble de ses actions et de ses projets dans une démarche soucieuse du respect de l'environnement et du développement durable, pour le bien de tous, le respect des sites de pratiques et la préservation des intérêts des générations futures.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 09/05/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Christian Modola, président du comité départemental d'aviron.

- La pratique de l'aviron est contraignante sur le plan matériel, difficile sur le plan sportif et souffre d'un manque de visibilité médiatique qui limite le recrutement de jeunes (le football omniprésent dans le département). Elle demande beaucoup d'engagement pour les sportifs et les bénévoles des clubs (ex : club Estaque : encadrement d'une centaine de jeunes estimé à 160 K€ / an en journées bénévole) ;
- La principale difficulté réside dans les conflits d'usage des plans d'eau : développement de la pratique anarchique de scooteurs de mer et de plaisance avec mouillage dans les aires d'évolution des avirons dont les passes de mise à l'eau ;
- Ceci engendre, notamment sur le plan d'eau de Marseille, un repli contraignant (déplacement matériels) sur l'étang de Berre, plus tranquille en termes de fréquentation. Le comité a d'ailleurs un projet de base d'aviron à vocation régionale sur ce plan d'eau (problème cependant d'hébergement bon marché pour les pratiquants en déplacement sur ce futur lieu lors de manifestation).

3.1.3 LA PRATIQUE DU CANOË-KAYAK

Au niveau national :

Cinq millions de pratiquants chaque année, avec notamment l'activité en mer en plein développement et l'arrivée de nouvelles pratiques comme le Stand-up-paddle (SUP). 25% des personnes pratiquants le Canoë-Kayak dans les clubs affiliés à la FFCK sont des scolaires soit 200 000/an. La fédération a engagé un travail pour élaborer un projet d'avenir dont les principaux ingrédients sont l'ouverture au changement, l'innovation, la flexibilité et les réseaux de partenaires.

Localement le comité régional s'est fixé un plan de développement 2013 -2016 avec les objectifs suivants :

Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Développement de la pratique sportive au sein des clubs ;
- Diversification des pratiques et des publics (Personnes atteintes de handicap, femmes et jeunes filles, publics socialement défavorisés) ;

- Diversification des territoires de pratique (Quartiers urbains dits « sensibles », zones rurales, développement maîtrisé des sports de nature).

Développement du sport de haut niveau

- Objectifs sportifs de la ligue : échéances, niveau souhaité, nombre de médailles nationales, positionnement de la ligue dans la hiérarchie nationale ;
- Création et/ou optimisation du système de détection et d'entraînement régional ;
- Création et/ou optimisation du fonctionnement de structures intégrées dans le Parcours de l'Excellence Sportive (PES), sur sollicitation de la fédération ;
- Soutien des sportifs de haut niveau et/ou espoirs (listes ministérielles) : conditions d'entraînement, formation, suivi social et insertion professionnelle, aides financières, aides à la reconversion.

Prévention par le sport et protection des sportifs

- Améliorer la protection de la santé par la pratique sportive, notamment de publics cibles : personnes de plus de 55 ans, personnes atteintes d'obésité....
- Prévention et lutte contre le dopage ;
- Améliorer la protection des sportifs contre les risques liés aux activités physiques et assurer la sécurité des manifestations sportives ;
- Prévention et lutte contre la violence, les incivilités et les discriminations.

Promotion des métiers du sport

- Développement de l'offre de formation (initiale et continue) ;
- Développement de l'emploi, de la professionnalisation de l'encadrement technique et administratif des clubs et comités départementaux ;
- Développement de la formation continue, de la professionnalisation et valorisation des cadres fédéraux de l'Equipe Technique Régionale (ETR).

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 10/05/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Albert Tobelem, président du comité départemental de canoë kayak.

- La pratique loisir est bien développée pour les différentes disciplines (canoë, kayak de mer, pirogues,...) ;
- La difficulté réside dans la pratique de compétition notamment pour l'eau vive par manque de sites d'entraînement (Durance seulement à partir de mai par manque d'eau et nécessité convention avec EDF) ;
- Manque d'un stade artificiel d'eaux vives.

3.1.4 LA PRATIQUE DU CYCLISME ET DU CYCLOTOURISME

Au niveau national :

Depuis les années 1980, le VTT a ouvert une nouvelle voie concernant la pratique du vélo en France, il regroupe une population nombreuse et exigeante en matière d'infrastructures et de services. C'est pour répondre à ces attentes légitimes que la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) a créé un label Base VTT de Randonnée.

Celui-ci permet :

- de promouvoir la pratique libre et conviviale du VTT de randonnée,

- d'offrir aux pratiquants de tous niveaux des parcours balisés adaptés,
- de garantir les meilleures conditions de sécurité sur les circuits empruntés,
- de contrôler les dérives d'une pratique sauvage et désordonnée du VTT, irrespectueuse de l'environnement.

Ile de Ré : dégradations importantes dans les marais salants

6 COMMENTAIRES Publié le 30/06/2014 à 14h15, modifié le 30/06/2014 à 14h42
Des cyclistes ont confondu parcours VTT et marais. Le saunier les invite à venir l'aider à remodeler le vase



▲ Les cyclistes ont endommagé les futures réserves d'eau et aires saunantes.
© PHOTO DAVID CASARD

De plus, la FFCT accompagne les territoires en éditant un Guide de création des itinéraires permanents et temporaires de randonnées VTT qui permet aux aménageurs de trouver les informations nécessaires à la mise en place d'un parcours de randonnée VTT, la création d'un itinéraire VTT, les différents moyens de balisage (permanents et temporaires), installation et spécificité de chaque type de circuit et le débalisage.

L'aménagement des espaces doit s'inscrire dans un projet de développement durable et donc s'intégrer parfaitement au milieu en respectant les normes sur la sécurité et l'environnement.

De son côté, les orientations stratégiques de la Fédération Française du Cyclisme (FFC) structurent le projet fédéral en trois axes majeurs :

- développer les pratiques sous toutes leurs formes et pour tous les publics,
- innover dans l'approche du haut niveau pour devenir la première fédération au monde,
- poursuivre la modernisation de la FFC au service des clubs et de ses structures déconcentrées.

Pour accompagner le développement du VTT et favoriser l'accès à la pratique la Fédération Française de Cyclisme labellise depuis 1991 des territoires ayant une offre VTT de qualité (label Sites VTT-FFC®). Il s'agit d'itinéraires balisés, pérennisés et entretenus, de la signalétique d'information et des services. 186 sites bénéficient en 2015 du label fédéral « Sites VTT-FFC » ce qui représente 62 600 km de sentiers balisés partout en France.

De plus, concernant le cyclotourisme Le schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) a été initié par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire en 1998.

L'objectif prioritaire est de constituer au niveau français un réseau de grands itinéraires cyclables de longue distance pouvant être empruntés par tronçons, permettant éventuellement d'autres déplacements non motorisés, ne laissant aucune région à l'écart et reliés au réseau européen. La carte exposée présente l'avancement pour la région et le département. Si la voie qui suit le couloir rhodanien est bien avancée les liaisons est-ouest sont peu développées.

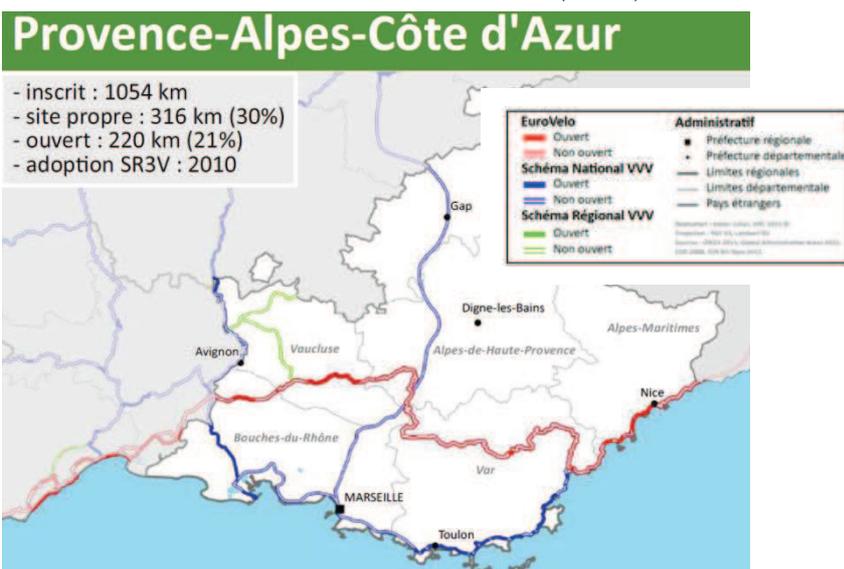


Figure 22 : Carte du schéma national des véloroutes et voies vertes -2015

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 31/03/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Mario Bellini, président du comité départemental de cyclotourisme.

- La pratique du cyclotourisme permet la valorisation des territoires, des échanges intergénérationnels, de sensibiliser le jeune public à une pratique responsable et sécurisée ;
- L'été, l'inaccessibilité aux massifs limite la pratique et affaiblit l'attrait touristique ;
- Concernant les itinéraires routiers, les aménagements sont assez limités : Ronds-points à mieux aménager, qualité des revêtements des sur-largeurs qui souffrent d'un manque d'entretien, difficultés avec les interconnexions entre les itinéraires existants...

ZOOM

Dans le cadre des Etat Généraux de Provence, le Conseil départemental va voter un schéma vélo :



UN GRAND RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES AU SERVICE DES PROVENÇAUX ET DES TOURISTES

40 millions d'euros seront investis sur les 5 ans à venir pour doter le département d'un grand réseau de pistes cyclables.

Aujourd'hui, le département compte seulement 80 km d'aménagements destinés aux vélos, l'objectif de la majorité départementale est de réaliser, d'ici 2020, 500km de pistes dédiées pour assurer la sécurité des usagers.

3.1.5 LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION

Au niveau national :

La Fédération Française d'Équitation est la troisième fédération sportive en termes de licenciés, et la première en tant que sport féminin.

L'équitation porte des valeurs comme le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel.

Cette discipline n'a cessé de progresser depuis les années 1970, grâce notamment à l'émergence de la pratique des plus jeunes autour du « poney ».

La progression continue du nombre de cavaliers est le moteur de toute la filière. Plus il y a de cavaliers, plus il faut de chevaux, plus il faut d'infrastructures, de matériels et de services spécialisés.

L'activité équestre draine des professions diverses et de nombreux emplois autour des équipements, des services, des soins. La filière équestre sportive est également ancrée dans le monde agricole avec une réglementation et une fiscalité adaptées qui ont favorisé son développement.

Les activités équestres contribuent à la préservation des paysages et à la sauvegarde des territoires ruraux en proposant une activité de proximité en relation avec la nature.

Outre la randonnée, des pratiques sportives émergentes de pleine nature sont à accompagner :

- Le TREC, Techniques de Randonnée Equestre de Compétition, s'inspire de ce qu'on peut rencontrer en randonnée avec 4 tests : la présentation du couple, le parcours d'orientation et de régularité, la maîtrise des allures et le parcours en terrain varié.

- L'endurance est une épreuve d'extérieur courue à vitesse imposée ou libre, sur un itinéraire balisé. Le classement définitif est donné après vérification de l'état physique par des vétérinaires.
- L'attelage consiste à effectuer, selon les niveaux, un, deux ou trois tests en voiture attelée à un, deux ou quatre poneys ou chevaux.



Par ailleurs, l'itinérance doit être favorisée et accompagnée par la création de site d'étape (Label Cheval étape) qui concourent de plus à l'attractivité des territoires.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 21/04/2016, lors d'un entretien avec Madame Sylvie Paret, présidente du comité départemental de tourisme équestre.

- La pratique sur de courtes durées (une à qq heures) est en augmentation, alors que l'itinérance diminue ;
- Six TREC (Techniques de Randonnée Équestre de Compétition) sont organisés par an dans les B-d-R (organisation assez lourde) et 3 rassemblements de chevaux (bénédictions : Les Baux, Eygalières et Calas);
- Manque de balisage pour la randonnée équestre (bien qu'un travail a débuté avec le CD 13) ;
- Manque de gîte pour les cavaliers en itinérance ;
- La circulation interdite dans les massifs l'été engendre un manque à gagner important - prévoir des dérogations pour les professionnels formés sur certains itinéraires

3.1.6 LA PRATIQUE DE LA NATATION

Au niveau national :

Ils reposent sur quatre grands constats sociaux relevés par la fédération :

- Des pratiques aquatiques en plein essor : les taux de pratique de la natation en France, révélés par les grandes enquêtes nationales sont depuis plusieurs années élevés en particulier pendant la période estivale.
- Une certaine « écologisation » des pratiques sportives : Depuis le début des années 90, une délocalisation des sports traditionnels vers le milieu naturel s'opère, et les disciplines de plein air connaissent par ailleurs un engouement majeur (randonnée, courses d'orientation, activités de montagne, activités d'eau vive...).
- Un tourisme sportif de plus en plus important : Les touristes recherchent de plus en plus des activités sportives durant leurs séjours ou leurs vacances.
- Un besoin en animation et en aménagement des plages françaises : Les plages et les plans d'eau Français sont de plus en plus considérés comme des équipements touristiques et des espaces de loisir. A ce titre, un réel besoin d'aménagement se fait sentir, confirmé d'ailleurs par les études menées (AFIT Association française de l'ingénierie touristique,...).

Pour les Bouches-du-Rhône :

Le comité régional Provence Alpes-Côte d'Azur suit la section nage en eau libre de la fédération de natation mais pour le Bouches-du-Rhône, c'est la fédération études sports et sous-marin qui chapeaute les clubs de nage avec palmes et organise les principales manifestations (voir paragraphe 3.2.3).

3.1.7 LA PRATIQUE DU TRIATHLON

Au niveau national :

Depuis 2010 la F.F.TRI a enregistré une augmentation de près de 46% du nombre de licenciés.

Le plan de développement 2013-2017 de la fédération est basé sur deux orientations majeures : l'ouverture de la pratique au plus grand nombre et la recherche de l'excellence sportive.

A la rentrée sportive 2013-2014, la F.F.TRI. a renforcé son action avec la parution d'un outil pratique : Le **Guide du Développement Durable** «une approche méthodologique en faveur de l'organisation d'un Triathlon durable»

Il est le fruit d'un travail collaboratif avec le Ministère des Sports, de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative.



Triathlon La Ciotat

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 09/05/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Pascal Coppola, président du comité départemental de triathlon.

- Globalement, les clubs ne font pas remonter de problème de pratique et d'organisation de manifestations ;
- A noter pour certains sites, la nécessité de réaliser des dossiers d'incidence Natura 2000 ce qui n'est pas aisé pour les clubs.

3.1.8 LA PRATIQUE DE LA VOILE

Au niveau national :

La Fédération recherche simultanément à atteindre des performances de premier rang sur la scène internationale pour l'élite et à développer la pratique de la voile pour une majorité des populations résidentes et touristiques en France (Projet de la Fédération 2013-2020). Ces deux missions fondamentales se traduisent par une recherche d'objectifs performants, déclinés dans les différents secteurs d'activités.

Pour la voile en club, la finalité fédérale est de rendre la vie d'un nombre croissant de pratiquants plus agréable, plus conviviale, plus proche de la nature et propice à la bonne santé tout au long de la vie. Cette finalité trouve à s'exprimer au travers des objectifs suivants :

- accroître le nombre de licenciés, en référence à l'évolution moyenne de l'ensemble des disciplines,
- rassembler un maximum de pratiquants au sein de manifestations sportives conviviales, en pratiques de proximité ou lors de déplacements soucieux d'économies d'énergie,
- rendre les championnats de France plus attractifs, lisibles et fédérateurs.

Outre sa vocation première de développer le sport de la voile sous toutes ses formes, la fédération contribue aux progrès sociétaux, à l'éducation de la citoyenneté, à la santé, au bilan écologique et au développement économique du pays.

Un des enjeux pour la pratique libre de la voile de plaisance est le nombre d'anneaux limités et le très faible roulement des places disponibles.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 18/05/2015 dans le Projet associatif 2013-2016, auprès de Madame Petch Chovelon, présidente du comité départemental de voile.

- Objectif : Augmentation des licenciés de près de 2% pour atteindre 13 000 licenciés en 2016 ;
- Ne pouvant augmenter le nombre de club de voile dans le département au vu de l'aménagement du territoire et du manque d'espace géographique qui offre des conditions de viabilité d'un nouveau club (calanque, zone portuaire, delta du Rhône), l'objectif va plus dans les sens d'une optimisation de l'existant avec des moyens comme :
 - Label point plage ;
 - Amener les structures municipales et commerciales à se fédérer (ou les rapprocher des clubs voisins) ;
 - Favoriser l'accès aux clubs par le web et les rapprocher du CDT 13, PRIDES ... ;
 - Développer la voile dans l'entreprise ;
 - Favoriser l'accès des licenciés extérieurs aux clubs du 13.
- Autres principaux objectifs :
 - Promouvoir la pratique des jeunes en soutenant notamment le sport en milieu scolaire avec l'UNSS et un plan voile collège 13,...
 - Promouvoir la pratique des femmes en développant un championnat départemental féminin adulte en monotype habitable, en créant des équipes écoles de sport spécifiques inter-clubs pour les petites filles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, en créant une filière féminine sur les monotypes 5.7 (16-25 ans) ;
 - Insertion des personnes handicapées (« 13 A LA VOILE » équipages mixtes,...) ;
 - Contribuer à l'aménagement du territoire et au développement durable (Inculquer l'éco-geste à tous les niveaux de fonctionnement d'un club, favoriser les déplacements respectueux de l'environnement,...).

3.2 Enjeux pour les disciplines nationales

3.2.1 LA PRATIQUE DE L'AEROMODELISME

Au niveau national :

Outre la diffusion et l'essor de cette pratique pour la fédération, l'enjeu est l'utilisation en sécurité des aéronefs avec de lieux de pratique suffisamment étendus et éloignés des habitations ou infrastructures sensibles.

La progression fulgurante des aéronefs multi-rotors appelés couramment drones en est l'illustration. Cette pratique qui se développe est encadrée par les Arrêtés du 11 avril 2012 *relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord* et celui *relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent.*



Pour les Bouches-du-Rhône :

Le comité départemental n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

3.2.2 LA PRATIQUE DE LA COURSE D'ORIENTATION

Au niveau national :

La Course d'Orientation est une pratique complète qui permet d'avoir une activité physique que l'on exerce à son rythme tout en travaillant la logique et la perception dans l'espace.

La fédération voit dans cette pratique des enjeux en termes de publics concernés :



- les plus jeunes acquièrent des compétences évidentes (lecture de carte, maîtrise des légendes, etc.) pour gagner en autonomie et grandir sereinement,
- les familles peuvent ensemble pratiquer un loisir et partager des moments privilégiés,
- les sportifs se mesurent à des compétiteurs aguerris dans des espaces et des situations toujours différents,
- les seniors maintiennent une activité physique adaptée tout en faisant travailler leur mémoire et leur capacité de concentration.

De plus, la fédération française de course d'orientation s'inscrit dans la démarche « Citoyens du sport » qui consiste à garantir que le sport joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, mais aussi dans l'emploi, la formation, l'insertion, et dans une restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale.

Tous les orienteurs évoluent en milieu inconnu (ou méconnu...), en pleine nature ou en milieu urbain, dans le respect des autres et de l'environnement.

A noter que les événements sportifs labélisés par la FFCO sont organisés pour minimiser voire éliminer leurs impacts sur l'environnement. Il est mis en place au sein des clubs des séances de nettoyage des forêts, ainsi que toute une série de mesures citoyennes lors d'organisations de manifestations.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 06/04/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Pierre Delenne, président du comité départemental de courses d'orientation.

- Deux niveaux d'équipement pour cette pratique :
 - les cartes spécifiques effectuées par le CDOS actualisées tous les 5 à 10 ans (soumise à autorisation des propriétaires privés)
 - les parcours permanents avec bornes, boîtiers et pinces, mis en place par les collectivités (EPCI, Département - La Nègre, Roques-Hautes, La Sinne, Le Taulisson, La Quille, l'Arbois, entre 30 et une centaine de bornes): grand intérêt pour les scolaires et associations, qui les affranchissent d'une lourde préparation.
- L'intérêt du pratiquant régulier est de diversifier les sites, avec de nouveaux terrains d'environ 400 ha, pas trop embroussailler (une nouvelle carte à réaliser par an) ;
- Certains collèges demandent que soit produit des cartes ou des parcours de proximités accessibles à pied depuis les collèges, pour des activités d'une à deux heures (Fuveau, Marignane, Arles) ;
- Les freins à cette activité :
 - Saison de chasse (relation parfois compliquées)
 - Période estivale avec interdiction d'accès aux massifs du 1 juin au 30 septembre
 - Natura 2000 avec certains gestionnaires

3.2.3 LA PRATIQUE DES ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

Au niveau national :

La pratique de la plongée est intimement associée aux enjeux environnementaux et sociaux.



Ainsi la fédération FFESSM développe, promeut ou relaie auprès des clubs et licenciés différents dispositifs permettant de réduire l'empreinte environnementale du plongeur sur le milieu naturel, à terre et sous l'eau, la problématique de la plongée et du développement durable englobe également les actions entreprises dans les sphères sociales et économiques: promotion de la santé par le sport, plan de féminisation, accompagnement pratique handicapés (Handisub), actions en milieu scolaire, participation à un plan de développement

touristique, organisation de mouillages écologiques, participation aux instances de concertation, promotion des sciences participatives...

Autant d'actions qui visent à rendre les activités subaquatiques plus responsables, et qui permettent de contribuer au développement et à la reconnaissance des sports subaquatiques, en même temps qu'à la préservation des mers, des lacs et des rivières.



Figure 23 : Les engagements pour le développement durable de la FFESSM

Par ailleurs, notamment en cas de surfréquentation des sites, les problèmes liés à la conduite de certains plongeurs peuvent aboutir à des situations critiques : restriction d'accès aux sites, voire interdiction totale d'accès. L'encombrement des parkings et l'attitude de certains plongeurs peuvent devenir une gêne pour les autres usagers ou riverains (exemple du cas recensé par la FFSEM sur la commune de Plouhinec en Bretagne : nudité parfois ostentatoire sur les parkings, parkings devenant des « foires à la brocante », utilisation abusive des points d'eau pour le rinçage du matériel).

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 13/05/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Jean-Claude Jonac, président du comité départemental d'études et sports sous-marin.

- Le Comité encadre surtout une pratique loisir réparti sous forme de commissions (scaphandre, nage avec palmes, nage en eau vive qui se pratique dans les torrents des Alpes du Sud ;
- Pas de problèmes particuliers, la pratique organisée par des clubs aux personnels compétents ;
- Pour l'initiation de la plongée, la difficulté réside surtout dans le manque de créneau en piscine ;
- Quatre principales manifestations (nage en avec palmes : Odyssée du 13 à La Ciotat, Cap Naïo à Cassis, défis Monte-Cristo à Marseille - Découverte jeunes plongée et monde sous-marin : Cigalia au Rouet) ;
- Depuis 2009, le comité effectue des suivis scientifiques sur les 400 récifs artificiels de Marseille. Par ailleurs, depuis le 19 septembre 2015, le partenariat entre le Parc national des Calanques et le Comité olympique départemental de plongée s'est concrétisé avec la signature d'une convention qui intègre des actions plus larges que les campagnes de comptage telles que le développement durable des activités subaquatiques.



3.2.4 LA PRATIQUE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Au niveau national :

La fédération s'est donnée quatre objectifs dans son plan stratégique 2013/2016 :

- Objectifs n°1 : développement des clubs
Donner les moyens aux clubs d'améliorer encore leur fonctionnement, la qualité et la diversité des activités qu'ils proposent à leurs adhérents. Ce faisant, et en poursuivant activement la politique de support et d'aide financière aux équipements et aux clubs, les outils sont mis en place pour progresser vers 100 000 licenciés.
- Objectif n° 2 : ambitions sportives élevées
La fédération entend maintenir la France au plus haut niveau international dans ces deux disciplines, aussi bien en termes de résultats de ses sportifs qu'en termes de qualité des compétitions organisées.
- Objectif n° 3 : diversification des produits sectorisation des activités lucratives
La part la plus importante des produits provient des licences. Le contexte économique général ne permet pas d'envisager une augmentation significative du montant des subventions publiques. La fédération souhaite donc que soit diversifiée les ressources (Concourir dans les appels à candidature pour les délégations de service public (DSP), accroître les partenariats avec des sociétés, Vendre des événements sportifs aux collectivités,...).
- Objectif n° 4 : démarche stratégique et prospective
Dans un contexte économique, social et réglementaire de plus en plus complexe, les dossiers à traiter à tous les niveaux de la fédération, du club au siège, en passant par les comités territoriaux, sont de plus en plus difficiles. D'où la nécessité de mettre en place des structures de réflexion et de concertation destinées à conduire une réflexion stratégique sur les principaux chantiers de la fédération.

En parallèle la fédération s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec une Charte. La FFME définit son rôle dans le domaine de la protection de l'environnement à partir de trois grands principes :

1. Défendre ses pratiques et les intérêts des pratiquants ;
2. Concevoir la défense de l'environnement comme une nécessité au service de ses activités
3. Engager la concertation avec toutes les parties concernées.

Ainsi la FFME est consciente des menaces qui pèsent sur le milieu naturel mais elle considère qu'il est nécessaire de les hiérarchiser (différence entre la construction d'un tunnel transfrontalier, une remontée mécanique ou l'équipement d'une falaise pour l'escalade). Si le développement de certaines pratiques sportives (en particulier l'escalade) conduit à des situations de surfréquentation faisant peser des menaces sur le milieu naturel, à l'inverse, la fédération estime que « *la défense intégriste du milieu naturel peut être aussi utilisée comme un prétexte menaçant la pratique* » (interdiction suite à un arrêté de biotope décidé sans concertation).

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 18/04/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Jean-Claude Grand, président du comité départemental d'escalade et le 31/03/2016 avec Monsieur Jacques Baills du Club Alpin et de la Montagne.

- Le département représente un terrain de jeu gigantesque (plus de 15 000 longueurs d'escalade) qui nécessite un entretien à la hauteur du parc équipé : les fonds du comité sont

presque exclusivement utilisés pour l'entretien, notamment avec don de matériel aux clubs pour cet entretien (pack de sécurité pour une voie : 300 €). Gros travail de rééquipement nécessaire pour la Sainte-Victoire ;

- Depuis une dizaine d'année, signature de conventions de responsabilité (difficile à tenir) ;
- Le PDESI permettrait de sortir de l'impasse avec une convention d'utilisation généralisée ;
- Pour le PDESI, délicat de ne retenir que les gros secteurs, car les petits sites de proximité répondent bien à cette demande locale ;
- Le secteur de Cap Canaille présente un beau potentiel et fait l'objet d'équipements depuis 5 ans.

3.2.1 LA PRATIQUE DU PARACHUTISME

Au niveau national :

Dans son plan stratégique 2013/2016, six objectifs sont recherchés dont les principaux points sont les suivants :

- Développement et fidélisation de la pratique :
Accroître le nombre de licenciés avec le concours des organes déconcentrés.
Maintenir le plan de développement « Animation Territoriale » (aides aux projets de clubs, organisation des stages fédéraux d'incitation à la compétition et de détection, stage de conduite sous voile, aides aux jeunes, aux femmes, aux publics sensibles, aux personnes souffrant de handicap)....
- Politique de communication :
Accentuer la communication générale et la recherche de partenaires.
Soutenir l'évènementiel en région lors des coupes de France et des manifestations, compétitions locales et organisation de salons....
- Compétition et haut niveau :
Maintenir l'organisation des Championnats de France en un lieu unique pour toutes les disciplines du parachutisme.
Conforter l'organisation du rassemblement féminin.
Promouvoir et renforcer la compétition par l'organisation d'un challenge « jeunes moins de 22 ans » toutes disciplines confondues (parachutisme conventionnel, ascensionnel, ou parapente)....
- Formation :
Maintenir l'accès aux diplômes fédéraux (initiateur et moniteur fédéral) en collaboration avec les ligues et les écoles par la mise en place de stages en région.
Maintenir la formation continue des dirigeants bénévoles et mettre en place la formation continue des directeurs techniques....
- Aéronautique et espaces aériens
Maintenir l'aide aux écoles en difficultés en apportant l'expertise juridique de la fédération.
Maintenir la place au sein du CNFAS (Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives).
Renforcer la place de la fédération au sein des organismes européens.
- Relations internationales
Créer un groupement des fédérations européennes de parachutisme....

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 19/05/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Laurent Colella, président du comité départemental de parachutisme.

- Autorisation pour deux zones de pratiques : aéroport d'Aix-en-Provence (gestion Métropole) et Domaine du Grand Saint-Jean pour l'atterrissage (Gestion Mairie d'Aix) - (6 000 sauts par an soit 10 % de la pratique française) ;
- Pas de difficultés particulières hormis l'espace aérien de plus en plus contraint et en limite de possibilité de pratique. Des réunions régulières avec la Direction Générale de l'Aviation Civile permettent de maintenir cependant un volume d'activités minimal.

3.2.2 LA PRATIQUE DE LA PECHE EN MER

Au niveau national :

L'engagement de la Fédération concerne principalement :

- La défense collective des intérêts de ses membres ;
- La protection de la faune, de la flore et de l'environnement en général ;
- L'amélioration de la sécurité ;
- La protection de la ressource.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Le comité départemental n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

3.2.3 LA PRATIQUE DE LA RANDONNEE PEDESTRE

Au niveau national :

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre s'est donnée plusieurs missions :

- Développer la randonnée pédestre en France comme pratique sportive ;
- Contribuer à la sauvegarde de l'environnement ;
- Valoriser le tourisme vert et les loisirs.

Annexe 3 - Charte du randonneur • Soyons vigilants ensemble

RESPECTONS LES ESPACES PROTÉGÉS

En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...) sont protégés par des dispositifs réglementaires.

Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs. Pour connaître les dispositifs réglementaires, renseignez-vous.

RESTONS SUR LES SENTIERS

Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l'homme.

Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces. Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles.

NETTOYONS NOS SEMELLES

Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos semelles des graines ou des germes venus d'autres milieux naturels.

Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l'étranger.

REFERMONS LES CLÔTURES ET BARRIÈRES

Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d'autrui.

Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage.

GARDONS LES CHIENS EN LAISSE

Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages comme un prédateur !

Gardez les animaux de compagnie en laisse, pour le confort et la sécurité de tous.

RÉCUPÉRONS NOS DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.

Ramassez et rapportez vos déchets avec vous.

Choisissez les produits que vous utilisez.

Soyez volontaire pour préserver notre environnement.

Figure 24 : Charte du randonneur - Mémento Fédéral Pratique - Encadrer - Organiser des activités de marche et de randonnée pédestre

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 13/05/2016, lors d'un entretien avec Madame Evelyne Bartoli, présidente du comité départemental de randonnée pédestre.

- Manque de desserte par les transports en communs de point de départ des randonnées ;
- Parkings insuffisants sur certains sites ;
- Développer la signalétique, panneaux d'informations et dans les médias pour sensibiliser le grand public aux risques et préservation des milieux et espèces naturelles ;
- La manifestation randonnée 13 permet de sensibiliser à la connaissance des Espaces Naturels Sensibles du Département ;
- Quelques conflits d'usage avec les « VTTistes » qui ne respectent pas les tracés ;
- Les massifs et certains itinéraires historiques pourraient être davantage valorisés avec des GR de pays (via Aurélia, ...).

3.2.4 LA PRATIQUE DU SAUVETAGE SECOURISME

Au niveau national :

Les pôles d'activité de la fédération sont :

- le secourisme et les missions de sécurité civiles (opérationnelles) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur,
- le sauvetage sportif sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Dans le cadre de la pratique sportive, le caractère citoyen des actions menées par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme est une donnée majeure tenant à l'essence même de l'activité. Les épreuves proposées sont une déclinaison de l'action de secours qui par nature est tournée vers autrui. Toute la structuration fédérale menée désormais depuis une dizaine d'années est adossée aux grands thèmes caractérisant désormais le plan fédéral ministériel.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Le comité départemental n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

3.2.5 LA PRATIQUE DE LA SPELEOLOGIE

Au niveau national :

La Fédération Française de Spéléologie est investie d'une mission de service public, par le Ministère des Sports, elle est reconnue comme association de protection de la nature, elle a l'agrément du Ministère de l'Environnement.

Elle est également agréée par le Ministère de l'intérieur comme acteur de la sécurité civile.

La spéléologie est une des dernières activités qui permettent la découverte de milieux inexplorés. Chaque année, se sont plus de 100 km de nouvelles galeries qui sont découvertes. L'exploration qui allie performance physique, observation, description (topographie, photos, etc.) et publication est au cœur de ce projet.

Le projet fédéral 2012-2016 a pour ambition à travers les enjeux et objectifs qu'il décline de :

- Conforter la place de la Fédération au sein des fédérations de sports de nature,
- Valoriser les savoir-faire et les spécificités de la Fédération,

- Développer les activités en tenant compte de l'évolution de la société en particulier la protection de l'environnement, le financement des actions et la création d'emploi dans les instances fédérales.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 18/04/2016, lors d'un entretien avec Monsieur Jean-Marc Garcia, président du comité départemental de spéléologie.

- L'objet premier du comité et l'étude du monde sous-terrain pour la production de connaissance ;
- Environ 630 cavités recensées dont une centaine qui présente un intérêt ;
- Des inventaires des cavités sur les domaines départementaux ont été réalisés avec l'association des Chiroptères de Provence ; Quelques difficultés désormais avec cette association qui réclament que soit réalisées des études d'impact ;
- Des partenariats avec les universités pour études scientifiques (capteurs qualité de l'air hygrométrie,...) ;
- Pas de problème majeur d'accès aux sites ;
- Fréquentation des cavités par les adhérents de la fédération et non adhérents assez importante ;
- Pas d'accord réellement formalisé avec les propriétaires privés (une convention sur Auriol) ;
- Quelques cavités dont la qualité se dégrade « grotte lumières à La Ciotat évacuation des eaux pluviales de la route dans la cavité) ;
- Le comité est référent pour les interventions de sauvetage en milieu souterrain et grotte sous-marine ;
- Enjeux de formation (école départementale de spéléologie 30 jeunes par /an et avec les collèges de la ville d'Aubagne pour véhiculer des valeurs).

3.2.6 LA PRATIQUE DU VOL A VOILE

Au niveau national :

Le Vol à Voile est une activité de loisir et de compétitions. Ce sport offre de multiples activités quelque soit le niveau : vol de distance, badges de performances, compétitions, records, etc.

La Commission Espace Aérien de la fédération a pour but de défendre l'accès aux espaces aériens pour les planeurs, en œuvrant pour leur simplification, le maintien d'un maximum d'espace libre et l'accès au service public du contrôle aérien.

La commission Espace Aérien est également chargée de défendre les possibilités de survol dans les Parcs Nationaux.

Pour les Bouches-du-Rhône :

Enjeux recueillis le 19/04/2016, lors d'un entretien avec Madame Ricou-Leclerc du comité départemental de Vol à Voile.

- Seulement deux terrains de décollage dans le département (Salon et Saint Rémy de Pce) ;
- Difficultés avec les dossiers Natura 2000 pour ces terrains de décollage (avifaune), même pour des petits travaux ;
- L'espace aérien est de plus en plus limité pour cette pratique du fait de l'accroissement du trafic commercial et militaire ;
- Les vols sont surtout effectués vers le Lubéron ou vers le Gard, excepté pour les vols école qui reste au-dessus des terrains de décollage (30 brevets de pilote /an).

3.3 Enjeux pour les affinitaires

Les enjeux pour les affinitaires recoupent ceux des disciplines olympiques et de fédérations nationales qu'ils peuvent proposer également.

Cependant les points forts que peuvent faire valoir ces comités, que sont les approches de **Multi-activités** qui est de plus en plus plébiscité et le **sport pour tous**.

Pour le sport pour tous, le **comité départemental handisport des Bouches-du-Rhône**, a soulevé les enjeux suivants (entretien avec Madame Cathy Duluc le 06/04/2016) :

- Concerne les personnes présentant un handicap physique ou sensoriel ;
- Pratiques principales (environ 13 000 licenciés) : les sports collectifs, gymnastique,... ;
- Pour les sports de nature (environ 200 licenciés) : voile, aviron, randonnée,... ;
- Pont d'amélioration : l'accessibilité des sites au moins jusqu'au niveau des parkings ;
- Balisage de quelques sentiers et signalétiques à développer (notamment déficient visuel) ;
- Le comité dispose de deux joëlettes qu'il met à disposition des adhérents (essais sur le centre sportif départemental de Fontainieu).

3.4 Synthèse des Enjeux pour les sports de nature du département

Le tableau ci-après synthétise les principaux enjeux soulevés par le développement des sports de nature dans le département.

| Enjeux identifiés | Sports concernés | Territoires à enjeux |
|--------------------------------|----------------------|----------------------------|
| Hébergement | Equitation | Tout le département |
| | Aviron | Etang de Berre |
| Balisage | Randonnée pédestre | Tout le département |
| | VTT | |
| | Cyclotourisme | |
| | Equitation | |
| | Escalade | |
| | Trail | |
| Surfréquentation | Escalade | Sainte-Victoire, Calanques |
| | VTT | Tout le département |
| | Randonnée pédestre | Sainte-Victoire, Calanques |
| Accès estival | Randonnée pédestre | Tout le département |
| | VTT | |
| | Equitation | |
| | Escalade | |
| | Trail | |
| | Course d'orientation | |
| Desserte | Escalade | Sainte-Victoire, Calanques |
| | Orientation | Tout le département |
| | Randonnée pédestre | |
| Sites permanents | Course d'orientation | Tout le département |
| | Trail | |
| | Kayak | Durance |
| Renouvellement des itinéraires | Course d'orientation | Tout le département |

Figure 25 : Tableau de synthèse des enjeux pour les sports de nature du département

4. ENJEUX TERRITORIAUX

4.1 Les sports de nature dans les Domaines départementaux

4.1.1 ACTIONS ET INVENTAIRES DES ESI SUR LES DOMAINES DEPARTEMENTAUX

Sur la base des enquêtes réalisées auprès des fédérations et des comités départementaux, on compte plus d'une centaine d'ESI sur les Domaines départementaux (Espaces Naturels Sensibles).

Le jeu de cartes en annexe 5 localise les espaces, sites et itinéraires recensés sur les Domaines départementaux.

Les sentiers de randonnée pédestre, les circuits VTT sont les équipements les plus représentés sur ces Domaines.

Pour accompagner ces pratiques dans une démarche de développement durable requise par la vulnérabilité de ces espaces, le Conseil départemental s'est rapproché des principaux comités départementaux des fédérations de sports de nature et a engagé un processus de conventionnement avec certains d'entre eux.

Ces conventions sont l'aboutissement d'échanges pour partager et valider conjointement les bonnes pratiques notamment en forêt. Pour faire vivre ces conventions, le Département anime des réunions avec ces comités.

Le tableau suivant donne la liste des conventions suivies par la sous-direction des espaces départementaux en 2015.

| |
|---|
| Pratique de l'escalade sur les Domaines Départementaux - Convention avec la FFME |
| Domaine Départemental de Roques-Hautes - Convention d'autorisation d'usage de terrains pour la pratique du vol libre sur le massif de la sainte Victoire |
| Domaine Départemental de Marseilleveyre - Convention d'autorisation d'usage de terrains pour la pratique du vol libre |



De plus, le Conseil départemental, avec l'aide du Comité Départemental Olympique et Sportif, a tracé et balisé, en fonction de leur difficulté, différents circuits (labellisés par la FFC).

Certains d'entre eux sont accessibles à des personnes à mobilité réduite (Fontblanche).

De même, des contacts sont fréquents avec les comités de randonnée pédestre et celui du tourisme équestre dans le cadre de l'élaboration et de l'animation du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). En effet depuis 1986, le Conseil Départemental s'est doté d'un PDIPR qui permet la préservation des chemins ruraux et une gestion opérationnelle de la randonnée sur le territoire. A ce jour, au titre du PIDPR des Bouches-du-Rhône, environ **2 700 kms** d'itinéraires sont ainsi balisés et entretenus.

Concrètement, le PDIPR se traduit sur le terrain par le déploiement d'une signalétique spécifique notamment panneaux d'information sur les aires de stationnement et au départ des itinéraires et poteaux directionnels, à laquelle s'ajoute un balisage peinture réalisé par le Comité départemental du tourisme équestre et le Comité départemental de randonnée pédestre.

Par ailleurs, le Département traite **plusieurs centaines de demandes annuelles** d'associations pour l'usage des sites départementaux. Lorsqu'elles sont acceptées elles se traduisent en AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour des manifestations de sports de nature (VTT, randonnée, course d'orientation,...).

Certains Domaines sont très prisés comme le site de la Nègre qui accueille plus d'une trentaine de courses d'orientation pour les scolaires par an (ce qui a amené le CD 13 à faire une convention avec l'éducation nationale).

Enfin, le Conseil départemental a mis en place plusieurs dispositifs qui facilitent la découverte d'activités de pleine nature :

Le serveur téléphonique « envie de balade » :

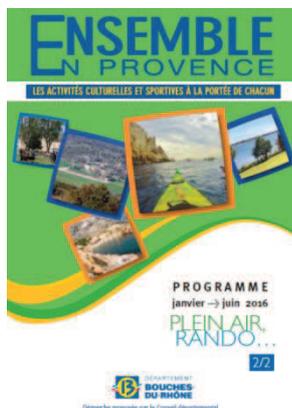
Le Département et Bouches-du-Rhône Tourisme se sont associés notamment avec la Préfecture pour développer un outil de diffusion de l'information, le Serveur vocal «Envie de balade 0811 20 13 13» (disponible aussi grâce à des applications « smartphones" gratuites), afin de promouvoir la diffusion d'une information fiable et actualisée sur l'accès dans les espaces boisés des Bouches-du-Rhône.

Les visites guidées :

Le Conseil départemental organise des visites de ses parcs départementaux. A pied ou à vélo, ces visites sont accompagnées.

Encadrées par les éco-guides du Département et accessibles à tous, environ 3 sorties gratuites par mois sont organisées pour la découverte des principaux domaines que sont Roques-Hautes, Saint-Pons, Pichauris. Une à deux sorties mensuelles en compagnie d'ânes sont également organisées au départ de la Maison Ste-Victoire avec beaucoup de succès. Les visites guidées ont été labellisées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Des sorties VTT sont également organisées dans les domaines départementaux au départ de la Maison Sainte-Victoire. Un programme trimestriel est disponible sur le site internet du Département et à la Maison Ste-Victoire.



La démarche « Ensemble en Provence » :

Le Département des Bouches-du-Rhône a développé, en appui de ses compétences sociales, une politique volontariste d'accès à des actions culturelles, sportives ou environnementales favorisant la cohésion sociale et l'épanouissement des citoyens. De février à juin, les équipes de la Direction de l'Environnement du Conseil Départemental (éco-guides, gardes départementaux, ouvriers forestiers ou des associations comme Surfrider,...) accompagnent les groupes pour des balades de 2 à 5 kms, des randonnées en kayak de mer, etc.

« **Nature sport Provence** » : Organisée par le Département, cette manifestation sportive entièrement gratuite se déroule un dimanche par an, à l'automne, sur le domaine départemental de Pichauris ; trail de 13km, randonnées découvertes, VTT, courses d'orientations,...

4.1.2 CAS DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX MASSIFS DU DEPARTEMENT

Selon l'arrêté préfectoral du 03/02/2016, l'accès, la circulation, la présence et les travaux dans les massifs forestiers et les espaces exposés aux risques incendies de forêts du département sont réglementés en fonction des conditions météorologiques :

| Danger météorologique d'incendie | Niveau de danger Feu de Forêt |
|----------------------------------|-------------------------------|
| faible, léger, modéré | ORANGE |
| sévère | ROUGE |
| très sévère, exceptionnel | NOIR |

Ainsi, du 1er juin au 30 septembre 2016, l'ouverture des espaces naturels est réglementée comme suit :

- **En risque d'incendie « faible, léger ou modéré » (orange) :** Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs autorisés toute la journée.
- **En risque d'incendie « sévère » (rouge) :** Accès, circulation et présence dans les massifs autorisés toute la journée; travaux dans les massifs autorisés de 5h à 13h, sous conditions.
- **En risque d'incendie « très sévère ou exceptionnel » (noir) :** Accès, circulation, présence et travaux dans les massifs interdits toute la journée.

Ces niveaux de danger sont déterminés quotidiennement par grand massif forestier et par commune incluse dans les massifs. Ils sont consultables par tous à partir de 18 heures sur le **site Internet de la préfecture (www.bouches-du-rhone.gouv.fr)**. Les informations sont également accessibles en consultant le **serveur vocal dédié de Bouches-du-Rhône-Tourisme au n° 0811 20 13 13** ou avec l'application **MyProvence Balade**.

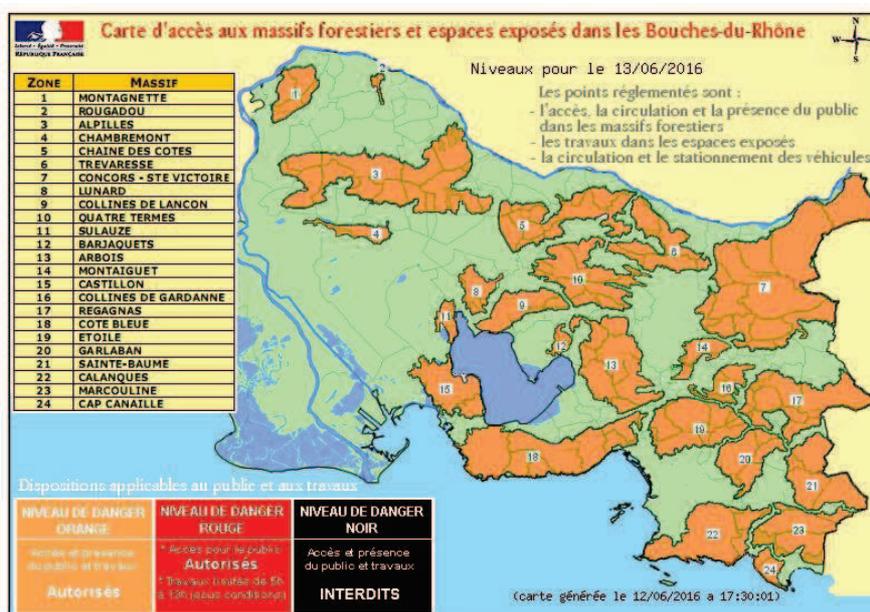


Figure 26 : Carte d'accès aux massifs forestiers set espaces exposés dans les B-d-R – exemple le 13/062016



Avec près de 17 000 ha d'espaces naturels largement ouvert au public, excepté par conditions météorologiques défavorables, et ses nombreuses propositions d'accompagnement pour la découverte des milieux, le Département est un acteur majeur du développement des pratiques de pleine nature.

4.2 Les sports de nature dans le Parc National des Calanques



Les enjeux et inventaire des sports de nature ont été recueillis en juin 2015 auprès de Monsieur Ludovic Azibi en charge des sports au Parc National des Calanques.

Le massif des Calanques est reconnu au niveau national et international pour la qualité et la diversité des sites, des paysages et des activités physiques et sportives en milieu naturel qu'il permet de pratiquer.

Les dix années de collaboration dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public ont consolidé l'intérêt pour le Parc national d'avoir des membres représentatifs des pratiquants de sports de nature au sein de son conseil d'administration. Actuellement le mouvement sportif occupe deux sièges, un pour les sports terrestres et un pour les sports nautiques (hors pêche).

Les périmètres du Parc :

Depuis une importante réforme législative en 2006, les parcs nationaux français sont constitués de deux types d'espaces : le **cœur** du Parc et l'**aire d'adhésion**.

Les différents espaces du Parc national :

- **Le cœur** du Parc est la partie la plus protégée. Il bénéficie d'une protection renforcée via une réglementation spécifique. En plus du cœur terrestre, le Parc national des Calanques a la particularité de posséder un cœur marin, comme les parcs nationaux de Port-Cros et de la Guadeloupe.

Cœur terrestre du Parc national des Calanques : **8 500 hectares**

Cœur marin du Parc national des Calanques : **43 500 hectares**

- **L'aire d'adhésion** à terre constitue le territoire en solidarité écologique avec le cœur, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national. Dans le Parc national des Calanques, les communes de **Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune** ont fait le choix d'adhérer à ce périmètre. Elles constituent ainsi le périmètre de l'aire d'adhésion du Parc national, qui a été entériné par l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2012.

Aire d'adhésion du Parc national des Calanques : **2 630 hectares**

- En mer, **l'aire maritime adjacente** exprime également des orientations de développement durable, à la différence près que les communes n'ont pas à y adhérer.

Aire maritime adjacente : **97 800 hectares**

Les grands défis du Parc national des Calanques découlent directement des principaux éléments contribuant à son caractère et ses particularités : le lien entre terre et mer, la périurbanité profondément inscrite dans la géographie et l'histoire, et la Provence méditerranéenne.

Les grands défis du Parc :

1. Considérer les **espaces marins et terrestres** comme **un seul territoire interdépendant** ;
2. Permettre la bonne **coexistence de la Métropole et de l'espace naturel** exceptionnel ;
3. Inscrire les **usages** dans le **développement durable** ;
4. Réduire le **risque incendie** ;
5. Faire perdurer dans le temps un **territoire de qualité**.

L'état des lieux des sports de nature dans le cœur du futur Parc national des Calanques (Octobre 2010 - GIP des Calanques - DRJSCS PACA) nous renseigne sur les activités pratiquées et leur enjeux :

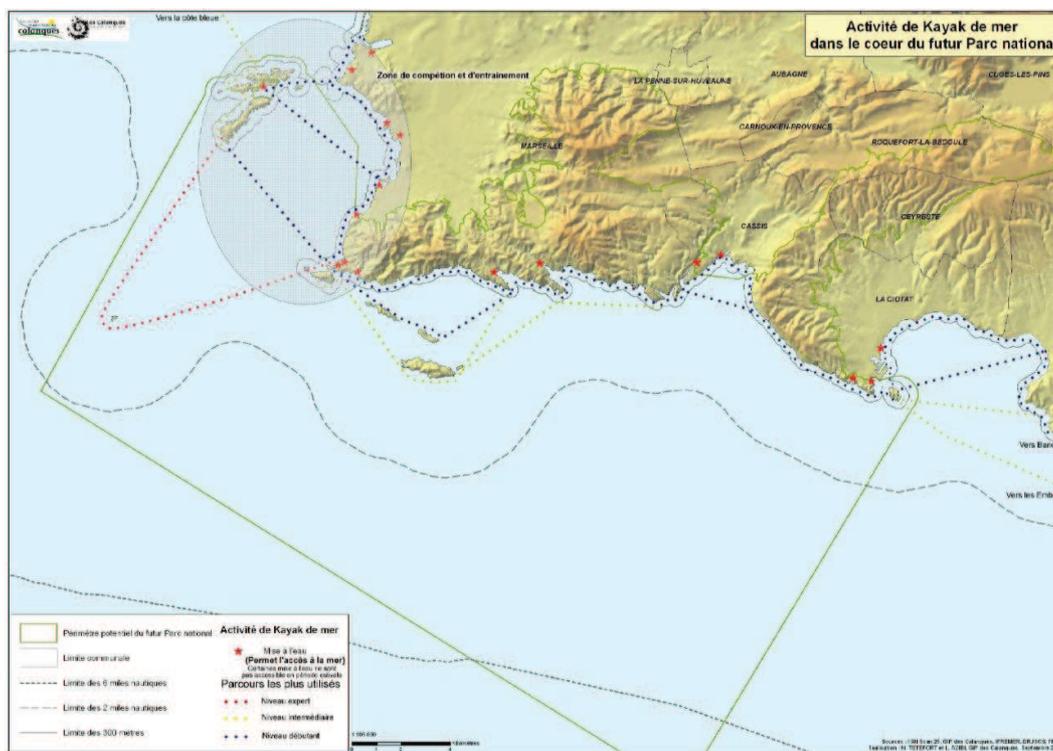


Figure 27 : Recensement sports nature Parc calanques : exemple Kayak de mer

Dans ce cadre quatre activités (kayak, plongée, randonnée et escalade) ont été choisies en raison de leur importance sur le territoire de cœur de parc. Les principaux enjeux des pratiquants (en clubs) sont les suivants :

Les problèmes rencontrés par les structures

| | Global | Kayak | Plongée | Escalade | Randonnée |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Dégradation du milieu naturel | 12% | 6% | 12% | 8% | 14% |
| Conflits d'usage | 9% | 13% | 12% | 8% | 7% |
| Zone périlleuse à la pratique de l'activité | 4% | 4% | 4% | 1% | 5% |
| Difficulté d'accès aux lieux de pratique | 11% | 19% | 7% | 20% | 11% |
| Zone de surfréquentation | 17% | 19% | 18% | 16% | 15% |
| Balisage | 9% | 6% | 9% | 11% | 7% |
| Non respect des règles de sécurité | 16% | 17% | 23% | 8% | 10% |
| Non aucun problème | 23% | 15% | 16% | 29% | 31% |
| TOTAL | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Figure 28 : Problèmes rencontrés par les pratiquants sports nature Enquête Octobre 2010 GIP des Calanques

La sur-fréquentation, les difficultés d'accès et le non-respect des règles de sécurité apparaissent comme les premiers problèmes soulevés par ces pratiquants.



La Charte de la plongée en scaphandre,

L'activité de plongée dans le parc des Calanques concerne un public nombreux ; la concentration de la fréquentation dans le temps et sur certains sites peut générer des dommages sur les paysages sous-marins et les biocénoses associées. L'objectif de la charte, démarche partenariale de nature contractuelle associant la communauté des plongeurs et le Parc national des Calanques, est d'inciter les pratiquants à adopter ou à conserver des comportements et des gestes favorisant le bon état environnemental des sites sous-marins.

Elaborée avec le soutien des villes de Marseille, Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer, du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, des services de l'État et des fédérations, elle ne relève pas d'un niveau réglementaire mais d'un engagement volontaire du signataire.



Figure 29 : Charte plongée Parc national des Calanques

, et les mouillages installés par le CD 13 autour de l'Île verte à La Ciotat

Le Conseil Départemental a fait installer 12 prises de mouillages à l'intention des plongeurs pour préserver l'herbier de Posidonie, une plante marine fortement impactée par les ancres et les chaînes des bateaux.

4.3 Les sports de nature dans le Parc Naturel Régional de Camargue



Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en juin 2015 auprès de Madame Capucine Ser responsable du tourisme du Parc Naturel Régional de Camargue.

Le Parc s'étend sur 100 000 ha sur 3 communes : une partie de la commune d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône et toute la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer.

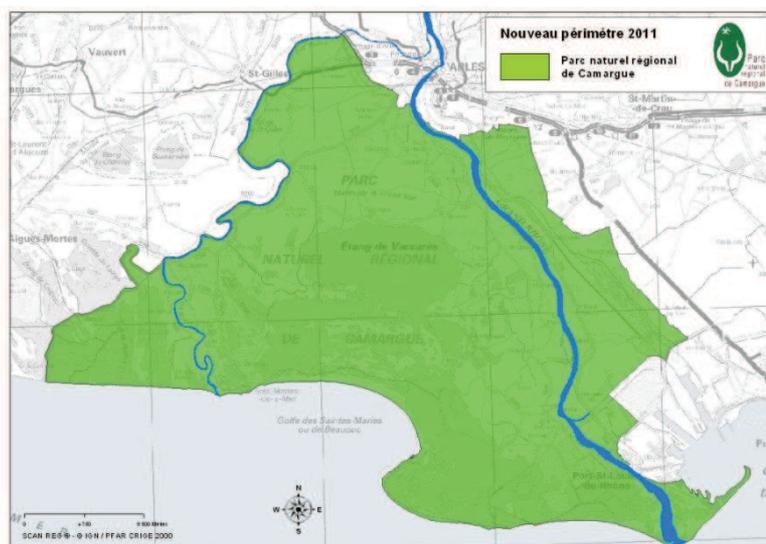


Figure 30 :
Limites du parc naturel régional de Camargue

La richesse des espaces naturels attire de nombreux visiteurs en Camargue, près de 800 000 par an, particulièrement pour la pratique d'activités de pleine nature (voir figure ci-dessous).



Figure 31 : Activités pratiquées en Camargue par les visiteurs - étude BVA les clientèles touristiques en Camargue 2011

Cependant la filière loisirs de pleine nature reste une offre d'avenir freinée par de multiples contraintes (Schéma de tourisme durable du Parc naturel régional de Camargue 2010 - 2015) :

- L'un des contrastes des plus saisissants en Camargue est probablement celui qui existe entre l'image véhiculée de grands espaces ouverts et la réalité de fermeture (propriétés privées, zones protégées...). Dans ce contexte, l'offre de loisirs de pleine nature se développe au ralenti alors que les potentialités sont bien présentes, au même titre que la demande. Les conflits d'usage qui peuvent exister entre les nombreuses activités de pleine nature possible (randonnées équestre, pédestre, VTT, cyclotourisme, chasse, pêche, sport extrêmes...) explique aussi les difficultés de structuration de l'offre.
- D'une façon générale, les prestataires d'activités sont conscients des fortes potentialités de la Camargue en matière de loisirs de pleine nature. Certains souhaitent que davantage d'efforts soient déployés en faveur de l'ouverture des espaces, alors que d'autres estiment qu'il est essentiel de continuer à limiter l'accès aux espaces, considérant que c'est du morcellement en propriétés privées que découle la grande diversité des milieux camarguais.

La **randonnée équestre** - Une véritable « culture du cheval » en Camargue :

En effet, le territoire actuel du Parc se situe au cœur du berceau du cheval de race Camargue, animal parfaitement adapté aux conditions rigoureuses du delta (salinité, vent, zones humides, insectes...) et utilisé pour l'élevage de taureaux. 28 « centres équestres » sont recensés dans le territoire actuel du Parc, la grande majorité d'entre eux étant implantés aux Saintes-Maries-de-la-Mer. La plupart des prestataires sont uniquement tournés vers l'organisation de courtes promenades. Malgré ce grand nombre d'établissements et de lieux dédiés au cheval et à l'équitation, la Camargue ne connaît pas l'essor que l'on pourrait imaginer en matière de randonnée équestre, notamment par le manque d'itinéraires équestres plus ambitieux et par le peu de structures d'accueil pour les cavaliers indépendants et leurs chevaux.

La **randonnée pédestre** - Un réseau d'itinéraires peu attractif et inadapté aux potentialités du territoire. L'intérêt paysager du delta n'est pas aussi prégnant que pour la randonnée équestre étant donnée l'allure plus réduite des marcheurs et la topographie très plate. Le réseau inscrit au PDIPR propose seulement trois itinéraires. Il n'est pas adapté à la demande des marcheurs puisqu'il ne fournit qu'une seule boucle et présente des distances trop longues sans arrêt. La faible connectivité existante ne s'appuie pas suffisamment sur les villages. La qualité des sentiers n'est pas idéale avec beaucoup des voies revêtues (GR 653), et peu d'aménagement (absence d'ombrage, d'accès à l'eau, de signalétique...).

Le **cyclotourisme** - La richesse culturelle camarguaise, un intérêt supplémentaire pour cette pratique. Les possibilités de cheminements cyclistes sont nombreuses étant donnée l'existence d'un réseau routier assez bien développé. Cependant, la configuration de ce réseau entraîne des problèmes majeurs de sécurité. La Camargue reste une destination peu valorisée, au moins au niveau des associations de cyclistes locales. Un projet de voie verte, pourrait cependant pallier les difficultés rencontrées sur le réseau routier classique.

Le **VTT**, des ressources évidentes, des équipements insuffisants. Comme pour la randonnée pédestre et équestre, les ressources en Camargue sont bien présentes. Mais sur le terrain, les pistes VTT sont rares et se cantonnent bien souvent à des voies revêtues présentant peu d'intérêt pour les pratiquants avertis. La pratique est par ailleurs assez mal perçue par les chasseurs et les cavaliers.

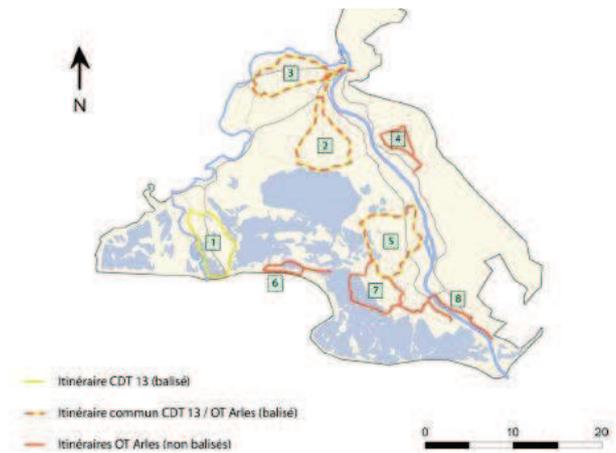


Figure 32 : Itinéraires VTT et cyclotourisme PNR Camargue

La pêche, une valorisation touristique limitée. A ce jour, on recense une association de pêche à la ligne (Arles) qui propose notamment des activités d'éducation à l'environnement et une école de pêche pour enfants. Un prestataire organise également des sorties de pêche au gros en eau douce (pêche au silure dans le Rhône). La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône dispose quant à elle d'une Société communale de pêche en eau douce. La pêche en mer se décline elle aussi sous une forme amatrice, avec un public avant tout local.

Les autres loisirs de pleine nature - Le **canoë-kayak**, qui à l'échelle du département ne rassemble que 9 prestataires (dont la majeure partie propose des sorties en mer), constitue un moyen de découvrir la Camargue au fil de l'eau (Petit Rhône). Un seul établissement assure ce genre de prestations (Kayak Vert) en Camargue. Le secteur de la comtesse à Beauduc est autorisé à la pratique du **kite surf** et du **char à voile**

Par ailleurs, les pratiques montantes du **4x4** et du **quad** posent plusieurs types de questionnements pour des pratiques qui présentent des nuisances à l'encontre d'un espace préservé et vulnérable.

4.4 Les sports de nature dans le Parc Naturel Régional des Alpilles



Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en juin 2015 auprès de Madame Virginie Brunet-Carbonero du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Le Syndicat mixte de gestion du parc nous a fourni l'étude de l'élaboration du schéma de fréquentation des espaces naturels des Alpilles de septembre 2012.

Le territoire des Alpilles présente une attractivité certaine pour les excursionnistes et touristes. Cette attractivité est liée :

- à son identité rurale et provençale de renommée nationale/internationale (Clientèles Europe du Nord/USA),
- à ses nombreux sites culturels et patrimoniaux, de grande renommée notamment St Rémy de Provence et Les Baux de Provence (1, 5 millions de visites).

Les activités suivantes ont été recensées : escalade, Vols libre et vol à voile, VTT, Pêche et canoë kayak, randonnée pédestre et équestre, autres activités (chasse, ball trap).

Un schéma de gestion concilié et partagé des activités sportives et de loisirs et de leurs ESI a été élaboré en 2012 à la suite du diagnostic.

Avec pour objectifs d'organiser durablement l'offre de loisirs de nature avec une structuration territoriale durable des loisirs et des ESI, ce schéma prévoit :

- La gestion des ESI : aménagement, équipement, signalisation, signalétique, déchets,...
- La surveillance et le contrôle des ESI : point de vue environnemental, sécuritaire
- L'information, la prévention, la communication et l'éducation
- La valorisation des ESI et du territoire
- La démarche qualité.

Pour ce faire, le territoire a été délimité en 17 entités cohérentes de pratique : Une entité cohérente de pratique regroupe plusieurs sites sur des critères de proximité géographique et/ou de complémentarité dans le fonctionnement d'une activité de nature.

| Dénomination de l'entité | Communes | Dénomination de l'entité | Communes |
|---|--------------------------------|--|----------------------|
| Entité de pratique Canoë-Kayak (6 sites) | St martin de Crau / Mouriès | Lac de Peiroou (2 sites) | St Rémy de provence |
| Vallon des Glauges – Mont Menu (5 sites) | Eyguières | Plan d'eau de Beauregard (8 sites) | Orgon |
| Les Caisnes de Jean-Jean (6 sites) | Mouriès / Maussane | Vol libre - La Romanière (4 sites) | Eyguières |
| Tour du Castillon (5 sites) | Le Paradou | Les Baux de Provence (5 sites) | Les Baux de Provence |
| Secteur d'escalade des Valamplé à St Rémy de Provence (2 sites) | St Rémy de Provence | Grand Vallon et Vallon d'Auphant (2 sites) | Eyguières / Sénas |
| Secteur de l'APB – Plateau de la Caume, Mont Gaussier et Rochers des Deux Trous (4 sites) | St Rémy de provence | Secteur du site antique de Glanum (3 sites) | St Rémy de provence |
| Le secteur du Moulin de Daudet (2 sites) | Fontvieille | Notre Dame du Château (2 sites) | St Etienne du Grès |
| Les Opies (5 sites) | Eyguières / Aureille | Site de Calès (4 sites) | LAMANON |
| Forêt de Lamanon (2 sites) | LAMANON | | |

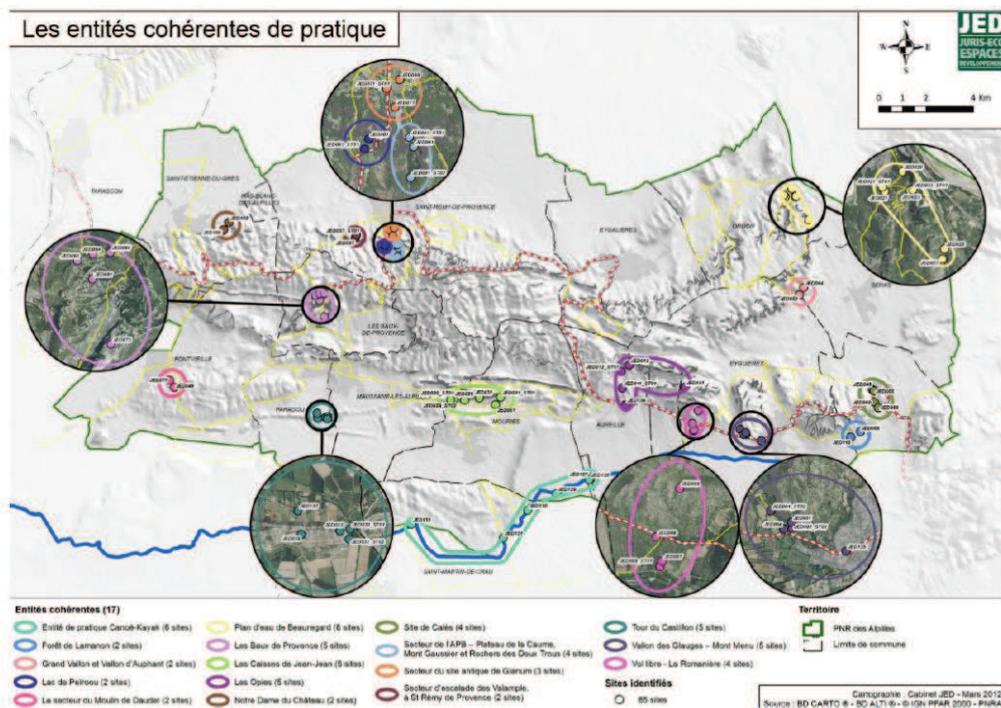


Figure 33 : PNR Alpilles – entités cohérentes de pratique

Dans ce cadre un Système d'Information Géographique a été créé avec les activités présentes croisées notamment avec les enjeux environnementaux pour faciliter le diagnostic partagé du Parc.

Avec ce diagnostic le Parc a identifié les enjeux et un programme d'actions pour :

- 14 sites autonomes devant faire l'objet de préconisations légères (Mise en place d'une signalétique propre aux activités, Assurer le respect des réglementations en vigueur, Assurer le respect du milieu naturel,...)
- 18 sites autonomes à conforter et/ou à institutionnaliser (Mise en place d'une signalétique du site et des activités, Aménagement des aires de stationnement, Aménagement d'aménités, Assurer l'entretien et la sécurité et le respect de l'environnement, accès au PMR),
- 6 stationnements urbains à conforter (Mise en place d'une signalétique du site, de gestion des déchets et portiques vélo)

Par ailleurs, un rééquilibrage territorial est proposé. Il passe par des propositions de neutralisation de certains sites (18 sites correspondants à des départs marginaux et mineurs, ouvrant sur des itinéraires non identifiés PR, GR, ou ouvrant sur des milieux sensibles, voire des doublons avec d'autres sites). Il s'agira aussi de créer de nouveaux ESI pour permettre une activité de nature en période estivale, (aujourd'hui difficile sur la majorité du massif en raison de la réglementation incendie en vigueur) ou pour permettre un rééquilibrage de la fréquentation sur le territoire en valorisant des secteurs peu exploités dans un objectif d'activités de nature.

4.5 Les sports de nature dans le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume



Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en juin 2015 auprès de Monsieur Jean-Marc Prieur du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

L'emprise du projet de Parc comprend les communes ou partie des communes des Bouches—du-Rhône d'Aubagne, d'Auriol, de Cuges-les-pins, de Gémenos, de Roquevaire, et de Trets

L'attractivité du territoire est liée notamment à plusieurs atouts :

- Le caractère sacré de la Sainte-Baume et sa notoriété religieuse internationale, liée en grande partie à Sainte Marie-Madeleine ;
- La grande qualité du patrimoine naturel et culturel du massif et de ses environs ;
- Le caractère exceptionnel et très diversifié de ses paysages ;
- Des villages historiques et pittoresques, comme les villages perchés de La Cadière et du Castellet ;
- Une position géographique stratégique, en périphérie des pôles urbains, à proximité des pôles touristiques balnéaires de la Méditerranée et proche des grandes infrastructures routières et ferroviaires ;
- Une diversité d'activités culturelles et de pleine nature.

Les espaces naturels du territoire exercent principalement leur attractivité pour les activités de loisirs, pratiquées à la journée par les habitants des trois pôles urbains de Marseille, Aix-en-Provence et Toulon, et semblent générer peu de retombées économiques (Diagnostic territorial partagé du territoire de projet du PNR de la Sainte-Baume – mars 2014).

La **promenade** et la **randonnée** sont les activités les plus pratiquées sur le territoire, qui jouent un rôle social très important pour les habitants des trois pôles urbains voisins et les populations locales. Elles se pratiquent plutôt sur le pourtour du massif et peu sur les hauteurs, sur une durée habituelle d'une à deux heures dans un esprit de loisir (moins pour la performance sportive ou la découverte de nature).

Par ailleurs, la signalétique des sentiers de randonnée est très hétérogène sur le territoire de projet (surcharge de balisage et d'indications en certains points, qui peut aller jusqu'à une forme de la pollution visuelle, alors que le balisage est absent ou peu lisible en d'autres points).

Le tableau et la carte suivants recensent les activités de pleine nature sur le territoire du PNR.

| Aériens | Nautiques | Terrestres |
|--|---|---|
| Vol libre Aéronautique / ULM Aéromodélisme | Les nombreuses rivières du fait de leur nature hydrologique (assecs fréquents et faibles profondeurs) ne sont pas propices aux pratiques sportives d'eau vive | Airsoft / Paintball Canyoning Course d'orientation Cross/running/trail Géocaching Montagne et escalade Parcours acrobatique en forêt Randonnée pédestre - promenade Randonnée VTT Randonnée équestre Randonnée motorisée Spéléologie VTT descente |

Figure 34 : Sports de nature Sainte-Baume – Diagnostic partagé 2014

Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

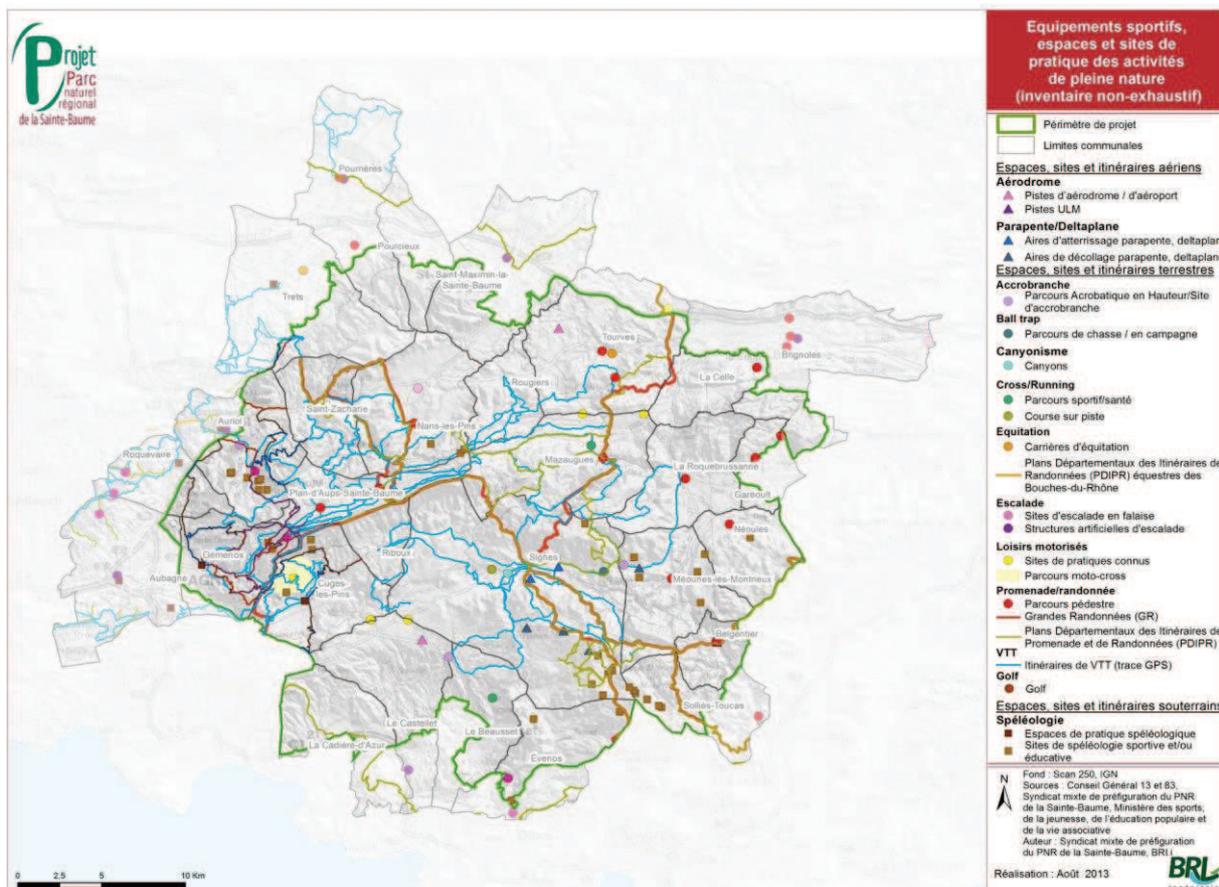
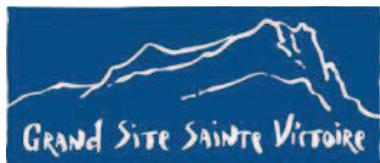


Figure 35 : PNR Sainte –Baume, recensement des activités de pleine nature

Le PNR souhaite recenser et valoriser uniquement les sites et itinéraires implantés sur de terrains publics, bénéficiant de labellisation des fédérations sportives concernées, et ayant été identifiés par les communes.

4.6 Les sports de nature dans le Grand Site Sainte-Victoire



Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en juillet 2015 auprès de Monsieur Hervé Beguin du Grand site Sainte-Victoire.

Grand Site Sainte Victoire est géré par un syndicat mixte et composé des institutions suivantes (figure 36):

Le syndicat a mis en place une commission pleine nature qui organise des comités techniques pour la randonnée et l'escalade/parapente/spéléologie (1 fois/an).

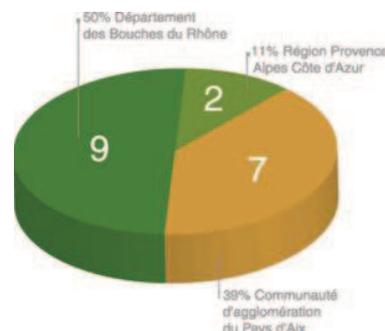


Figure 36 : Composition syndicat mixte Grand site Sainte-Victoire

On recense principalement comme activités: la randonnée, le VTT, l'escalade, la randonnée équestre, le vol libre, la spéléologie, la course d'orientation. Les activités de chasse et de sport motorisé sont présentes sur le territoire.

Une charte des manifestations existe. Elle limite les rassemblements à 350 personnes et autorise pour 10 % l'accès hors sentier.

Par ailleurs, bien qu'interdite la baignade est fréquente dans le lac de Bimont.

La pratique de la chasse ne pose pas de problème. Les battues sont organisées avec les sociétés de chasse et le public est informé (carte des battues). Un point d'amélioration est possible dans la gestion des parkings où les véhicules des chasseurs sont souvent en désordre.

- Avec près de 250 Km d'itinéraires balisés, parcourus chaque année par plus d'un million de visiteurs, les enjeux et priorités pour la randonnée sont :
 - Mettre en adéquation les tracés des chemins ruraux avec les sentiers en maîtrise publique,
 - garder prioritairement les boucles (surveillance balisage et responsabilité Grand site par conventionnement de 3 ans), avec un niveau de difficultés homogène et présentant un intérêt
 - maîtriser la dégradation des sentiers corrélée avec la forte augmentation de la fréquentation (+30% en 20 ans). Le Grand site y consacre 150 000 euros par an.
- Pour le VTT, un schéma de développement est à prévoir. Les parcours sont à fixer sur les pistes à enjeux du sud-est du massif de la Sainte-Victoire.
- Le Grand site accueille environ 2 500 voies d'escalade. La politique du Grand Site est de régulariser les voies existantes (topoguide) et déséquiper les voies « illégales ». Une charte a été établie.

L'idée est d'équiper les trois premières longueurs, puis les autres sont considérées comme « terrains d'aventure » (non équipés). Le Grand site consacre environ 50 euros par longueur pour l'équipement. La fédération d'escalade vérifie une fois par les points d'ancrage et les chaînes de ces voies.

- La randonnée équestre : La pratique est locale. Pas de balisage ; un balisage sur le Taulisson serait intéressant.

- La spéléologie : 6 sites recensés avec peu de pratiquants (spécialistes).

Les autres principaux enjeux relevés sont :

- Usages de sports motorisés locaux sans réelle alternative pour les limiter. Un schéma départemental des sports motorisés pourrait apporter des réponses.
- Charte silence à envisager pour limiter le survol d'hélicoptère certains jours ;
- Schéma VTT à prévoir.

4.7 Les sports de nature autour et sur l'Étang de Berre



Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en mai 2016 auprès de Monsieur Raphaël Grisel, Directeur du GIPREB.

Le GIPREB (gestion intégrée, prospective et restauration de l'étang de Berre) est un syndicat mixte créé par arrêté préfectoral, daté du 13 septembre 2010, comprenant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, le Syndicat intercommunal pour la sauvegarde de l'étang de Berre, la Chambre d'agriculture et la Chambre de commerce et de l'industrie Marseille-Provence.

Le pourtour de l'étang de Berre offre un terrain propice à la pratique de nombreuses activités de loisirs, telle que la randonnée, l'équitation, le VTT, la baignade, la plaisance, le kite-surf et planche à voile, le kayak, l'aviron, les joutes, le ski nautiques, etc.

La population concernée par ses activités est essentiellement celle des résidents des communes bordant l'étang ainsi que les habitants des agglomérations marseillaises et aixoises. Il s'agit donc des résidents de proximité.

Dans leur situation actuelle les usages de l'étang de Berre et de son pourtour sont essentiellement soumis à deux types de pressions :

- D'une part, la qualité intrinsèque du milieu et ses dysfonctionnements à l'origine de contraintes fortes pour la pérennité et le développement des activités d'exploitation des ressources marines et de nuisances, olfactives et visuelles pour les loisirs nautiques.
- D'autre part, l'image véhiculée par l'étang, souvent associée au seul contexte historique d'une masse d'eau « polluée » et aux paysages à dominante industrielle d'une partie de ses rives, notamment l'étang de Vaïne.

Dès les années 2000, l'opportunité d'une réhabilitation de l'image de l'étang par la création d'un **sentier du littoral** de l'étang de Berre était évoquée. Cette idée a progressivement pris la forme d'un sentier de découverte des rives de l'étang de Berre permettant de parcourir l'ensemble de ses rives en enchaînant séquences littoral et séquences collinaires avec pour ligne conductrice le lien visuel ou écologique avec l'étang.

Le sentier de découverte de l'étang de Berre, promu par le Gipreb et le Comité départemental du Tourisme évolue vers une série de boucles, plus faciles à créer ; D'autant plus que plusieurs zones sont interdites d'accès (raffineries, aéroport...).

Pour la plaisance, l'étang offre 2 700 places dans les ports de l'étang de Berre (Martigues, Istres, Saint-Chamas, Berre, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane) dont 1 348 places à flot et 1 000 places à sec. S'étendant sur une surface de 155 km² avec une profondeur moyenne de six mètres, l'étang de Berre est un plan d'eau favorable aux activités nautiques.

Quelques conflits d'usage apparaissent ces derniers mois avec les jets ski et la baignade (non-respect des règles de sécurité).

Un stade nautique (bouées) au centre de l'étang pourrait permettre une pratique mieux encadrée et engendrant moins de risques et de nuisances.

4.8 Les sports de nature dans le Parc Marin de la Côte bleue



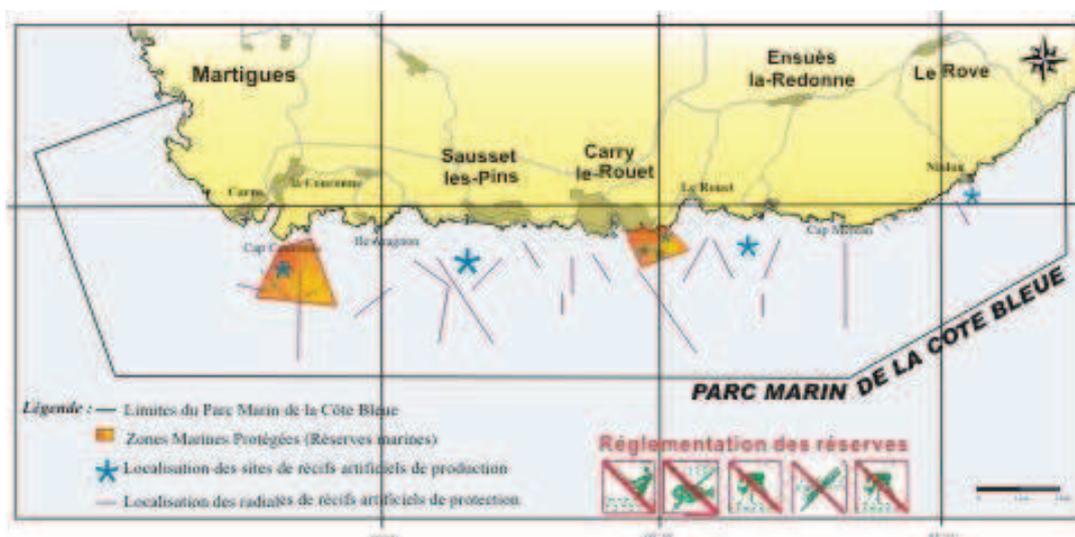
Les enjeux et l'inventaire des sports de nature ont été recueillis en juin 2016 auprès de Monsieur Frédéric Bachet, Directeur du Parc Marin.

Le parc marin est géré sous forme d'un syndicat mixte qui regroupe le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches du-Rhône, et les cinq communes de la Côte Bleue : Carry-le-Rouet, Ensues-la-redonne, Martigues, Sausset-les-Pins et Le Rove.

Le domaine d'intervention du syndicat mixte s'étend sur l'ensemble du littoral de la Côte Bleue, de l'Anse des Laurons à l'ouest, à la Pointe des Corbières à l'Est, et sur le milieu marin adjacent jusqu'à 3 milles au large. Il intervient devant les communes de Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne et le Rove.

Le parc gère :

- la zone marine protégée de Carry-le-Rouet,
- la zone marine protégée du Cap-Couronne,
- l'ensemble des aménagements en récifs artificiels devant Niolon, Ensues-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et La Couronne-Carro.



Les objectifs du parc marin sont :

- La gestion, la protection et la revalorisation des milieux naturels marins et littoraux ;
- La contribution au développement économique et social des activités liées à la mer, et en particulier de la pêche professionnelle artisanale ;
- L'accueil, l'information, et l'éducation du public ;
- La réalisation d'actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus, et la contribution à des programmes de recherche scientifique.

En 2008, le Parc Marin de la Côte Bleue s'est doté d'un Plan de Gestion qui fixe les objectifs de la structure pour les huit années à venir. Ce Plan de Gestion 2008-2015 se décline en 6 grands objectifs stratégiques :

- Renforcer la connaissance du patrimoine marin et littoral de la Côte Bleue.
- Gérer, protéger et revaloriser les milieux naturels marins et littoraux de la Côte Bleue.
- Valoriser la ressource halieutique et assurer les conditions d'une pêche côtière durable.
- Favoriser une gestion raisonnée des **usages récréatifs liés à la mer et au littoral**.
- Etre le relais des politiques locales pour la maîtrise des pollutions, des risques naturels et des impacts des aménagements.
- Répondre à la demande d'information, de sensibilisation et d'éducation du public et des acteurs locaux. Renforcer les partenariats sur l'environnement et le développement durable.

Les points clefs identifiés pour les sports de nature pratiqués dans le Parc marin sont suivants :

- En tant qu'animateur natura 2000, surveillance des mouillages dont la densité et fréquence se sont accentuées depuis les années 2000, avec un impact sur l'herbier à posidonies ;
- Plongée, activité importante mais stable. Prévoir des équipements de mouillage sur les sites les plus fréquentés (environ 6 bouées et amarrage) ;
- L'activité de stand-up-paddle et de canoë est en forte hausse mais son développement ne pose pas de problème ;
- Les jets ski ne sont pas interdits mais difficiles à contrôler. Cependant les collectivités ont réduit les possibilités de mise à l'eau pour limiter la pratique ;
- Le snorkeling est en forte hausse et encouragé par le Parc ;
- La nage en eau libre est en très forte progression depuis 3 ans et ce pour une pratique toute l'année, et ne pose pas de problème ;
- La pêche de loisir est mal encadrée et difficile à suivre. Elle a un impact important sur la ressource (de même ampleur que la pêche professionnelle) ;
- La chasse sous-marine est à surveiller également. Une grande compétition est organisée (60 compétiteurs tous les trois ans environ). Par ailleurs, la restriction de chasse et pêche dans le Parc des Calanques peut entraîner un report de la pratique sur la Côte bleue.

4.9 Synthèse des enjeux territoriaux

Le tableau ci-après expose une synthèse des principaux enjeux par territoire du département pour le développement maîtrisé des principaux sports de nature.

| | Structures concernées | Principaux enjeux | Activités concernées |
|----------------------------------|--|--|--|
| Marseille, Calanques et littoral | Parc national des Calanques | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la surfréquentation entraînant conflits d'usage et impacts environnementaux • Organiser l'accès aux sites transports et parkings) • Adapter la gestion pour limiter la dégradation des milieux et pertes d'espaces (changements climatiques) | Randonnée Plongée VTT Escalade Baignade Voile |
| Camargue | Parc naturel régional de Camargue | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et développer l'offre selon les potentialités • Améliorer la connaissance et diffuser l'information | Randonnée pédestre et équestre VTT Canoë |
| Provence intérieure | Parc naturel régional de la Sainte-Baume Parc naturel Régional des Alpilles Grand site Sainte-Victoire Conseil Départemental (Arbois, Trévaresse,...) | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la surfréquentation entraînant conflits d'usage et impacts environnementaux • Mettre en place des signalétiques adaptées et harmonisées | Escalade Randonnée pédestre et équestre VTT |
| Espaces marins | Parc Marin de la Côte Bleue Parc national des calanques GIPREB | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une gestion raisonnée des usages récréatifs liés à la mer y c conflit d'usage avec les sports motorisés • Développer l'offre vers tous les publics | Plongée Baignade Voile |

Figure 38 : Tableau de synthèse des enjeux territoriaux croisés à la pratique et développement des sports de nature

5. PRINCIPALES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Deux principales mesures à courtes et moyennes échéances (2017-2021) permettront de poser les orientations stratégiques pour un développement maîtrisé des sports de nature dans le département.

Il s'agit :

- d'installer une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)
- d'effectuer Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des Bouches-du-Rhône sous l'égide de la CDESI

5.1 La Commission départementale des espaces, sites et itinéraires

Bien que l'installation d'une CDESI et l'élaboration du PDESI soient obligatoires, il appartient au Conseil départemental d'appuyer sa politique départementale sur **une large concertation**.

La mise en place de la CDESI nécessite ainsi une bonne connaissance des acteurs de sports de nature, qui sont très nombreux et parfois non fédérés ; le présent état des lieux permet de répondre à ce préalable. L'enjeu est de réussir à mobiliser les acteurs (élus, professionnels, associations, gestionnaires) pour concilier les différents usages des espaces naturels : découverte, protection, éducation, activités professionnelles et de loisir.

La mission d'une CDESI peut être est déclinée comme suit :

- recenser les espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (effectué),
- consulter et concilier les différentes catégories d'usagers des espaces naturels,
- examiner ou proposer des espaces, sites et itinéraires, afin de les pérenniser, sauvegarder, valoriser, développer,
- mettre en place les relations contractuelles entre les propriétaires, les gestionnaires et les exploitants des espaces naturels,
- accompagner la structuration de l'activité économique et touristique liée aux sports de nature,
- aider à l'expertise technique et juridique dans le développement des nouveaux ESI,
- ...

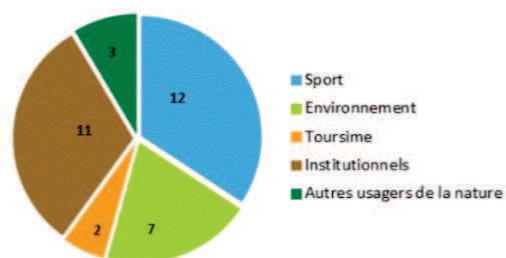
La CDESI proposera ainsi au Conseil Départemental des ESI à inscrire au PDESI dans lequel sera prévu un programme pluriannuel d'actions, ainsi que les modalités financières visant à valoriser ces ESI.

Elle aura probablement à choisir les disciplines à enjeux pour les Bouches-du-Rhône parmi celles du présent inventaire pour un traitement prioritaire.

La restitution complète de l'enquête nationale 2013 du Ministère des sports sur les Commissions et plans départementaux des ESI en vigueur, permet de retenir quelques enseignements pour la mise en place d'une future CDESI :

Une CDESI est composée en moyenne d'environ 35 personnes.

Elle regroupe les catégories d'acteurs suivants :



Sport : mouvement sportif (comités départementaux et CDOS) et professionnels de l'encadrement
Environnement : gestionnaires d'espaces naturels privés ou publics et associations environnementales
Tourisme : offices de tourisme et professionnels du tourisme
Institutionnels : différentes collectivités, services de l'État et organismes consulaires
Autres usagers : chasseurs, pêcheurs, agriculteurs ou forestiers

Figure 39 : Composition type d'une CDESI

Elle mobilise en moyenne deux équivalents temps plein au sein du Conseil Départemental, ainsi qu'un élu en charge de l'animation de la CDESI et du suivi du PDESI.

La CDESI se réunit en moyenne deux fois par an.

Les CDESI ont généralement établi des groupes de travail thématiques et/ou territoriaux pour travailler efficacement et mettre en place les actions du PDESI. Ces groupes de travail se réunissent trois fois par an en moyenne.

5.2 Le plan départemental des espaces, sites et itinéraires

Deux à trois années peuvent être nécessaires à l'élaboration d'un PDESI conforme aux objectifs de développement maîtrisé des sports de nature.

La formulation des principaux objectifs politiques constitue un préalable nécessaire à la définition de la stratégie d'intervention et des moyens nécessaires à sa mise en œuvre dans le Plan.

La définition d'une stratégie de mise en œuvre permettra d'identifier et de hiérarchiser les différentes actions qui devront être conduites pour atteindre ces objectifs politiques.

Les objectifs de la politique départementale de développement maîtrisé des sports de nature peuvent être multiples :

- favoriser l'accès des citoyens à la nature,
- pérenniser l'accès aux sites de pratique, garantir leur qualité,
- promouvoir une offre accessible aux scolaires, aux personnes souffrant d'un handicap...,
- encourager la pratique associative,
- connaître et maîtriser l'impact des sports de nature sur l'environnement,
- gérer les conflits d'usage,
- affirmer l'image « sports de nature » du département,
- garantir la sécurité des pratiquants,
- concilier les fréquentations,
- ...

Certains objectifs spécifiques peuvent être déjà cités à ce stade:

- Communiquer sur les sports praticables dans les Domaines départementaux ;
- Identifier des connexions (itinéraires départementaux) et définir une stratégie départementale par discipline entre les Domaines départementaux (ex : limiter la sur fréquentation, sites exemplaires,...) ;
- Communiquer sur les sports et les sites (Développement durable des activités de pleine nature, tourisme) ;
- Accompagner le développement des disciplines liées au tourisme nautique (voile, plaisance, bases nautiques,...) ;
- Augmenter/Développer l'attractivité des ESI sur l'Etang de Berre (et limiter la sur fréquentation sur les sites d'autres secteurs) ;
- Finaliser la Via Rhôna et les liaisons est-ouest (« voie verte du littoral » à créer) en cohérence avec le schéma vélo ;
- Favoriser des parcours transhumants/itinérants (hébergement, balisage (ex : GR2013)) par exemple pour l'équitation
- ...



Le Conseil Départemental pourra mobiliser la Taxe d'Aménagement (TA) pour les sites inscrits au PDESI dans l'intention de renforcer la politique sportive départementale déjà initiée en faveur du développement maîtrisé des sports de nature dans la trentaine de ses Domaines départementaux.

Ainsi le PDESI devra prendre en compte les actions identifiées dans le **Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles 2016-2021**, ainsi que les orientations du **Schéma littoral des Bouches-du-Rhône** prévu fin 2016.

5.3 Des opportunités...

Courir vers Marseille 2017



Marseille est désignée Capitale Européenne du Sport pour l'année 2017. L'installation de la CDESI au cours de cette année renforcerait la portée des actions du Conseil départemental auprès du grand public et l'adhésion des futurs acteurs de cette commission.

et les Jeux Olympiques de 2024 ?



La Ville de Paris est candidate à l'accueil des Jeux Olympiques de 2024. Marseille a été désignée par le Comité National Olympique et la Ville de Paris, comme ville hôte des épreuves de voile en 2024. En cas de désignation favorable, la mise en œuvre du PDESI avant cette échéance sera une occasion formidable pour promouvoir « le stade nautique naturel » des Bouches-du-Rhône, avec des retombées positives pour les autres activités retenues dans ce Plan.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des fédérations de sports de nature

Fédérations olympiques :

- Fédération Française d'Athlétisme
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Cyclisme
- Fédération Française d'Équitation
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Ski
- Fédération Française de Tir à l'Arc
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Française de Voile

Fédérations nationales sportives :

- Fédération Française d'Aéromodélisme
- Fédération Française d'Aéronautique
- Fédération Française d'Aérostation
- Fédération Française de Char à Voile
- Fédération Française de Course d'Orientation
- Fédération Française de Cyclotourisme
- Fédération Française d'Études et Sports Sous-marins
- Fédération Française de Giravation
- Fédération Française de Golf
- Fédération Française de Montagne et d'Escalade
- Fédération Française de Motocyclisme
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Parachutisme
- Fédération Française de Pêche Sportive au Coup
- Fédération Française des Pêcheurs en Mer
- Fédération Française de Planeur Ultraléger Motorisés
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
- Fédération Française de Roller Skating
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française de Ski Nautique
- Fédération Française de Spéléologie
- Fédération Française de Sport Automobile
- Fédération Française de Sports de Traineau, Ski Pulka et de Cross Canins
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Vol à Voile
- Fédération Française de Vol Libre

Fédérations multisports et affinitaires :

- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
- Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Fédération Française EPMM – Sport pour Tous
- Fédération Française Handisport
- Union sportive Léo Lagrange
- Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural
- Fédération Française du Sport Travailleiste
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)

Fédérations scolaires et universitaires :

- Union Nationale des Clubs Universitaires
- Union Nationale du Sport Scolaire
- Fédération Française du Sport Universitaire

Membres associés du CNOSF :

- Fédération des Clubs Alpains et de Montagne
- Fédération Française de la Retraite Sportive
- UCPA

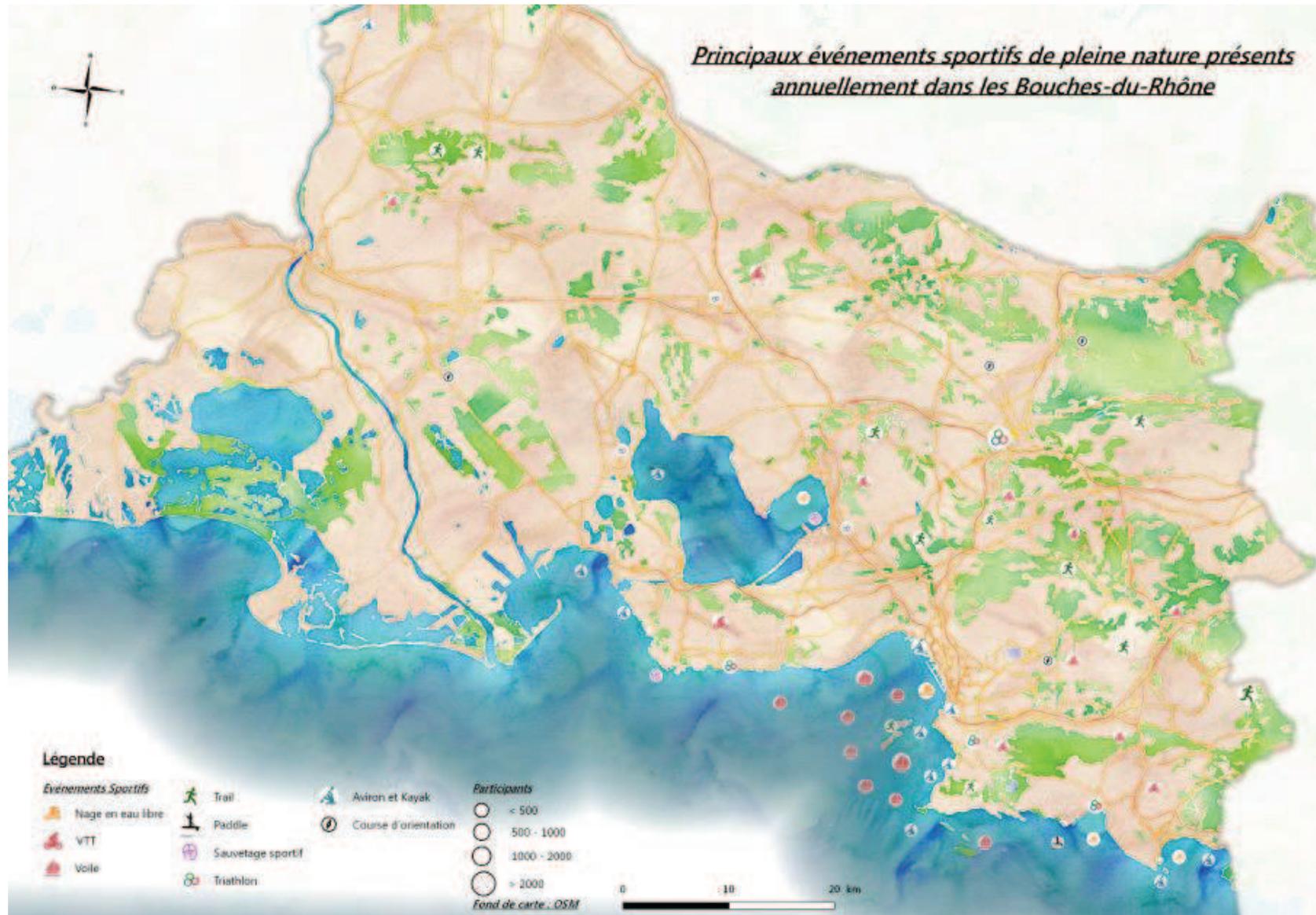
ANNEXE 2 : Tableau et carte des principales manifestations sportives de nature dans les Bouches-du-Rhône

Département des Bouches-du-Rhône

Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

| Sport | nom épreuve | commune | période | participants |
|----------------------|---|-----------------|-----------|--------------|
| Trail | Alpin Trail des Calanques | Marseille | janvier | 200 |
| Trail | Trail de Glanum | St Remy de Pce | février | 600 |
| Trail | Trail de la Sainte Baume | Cuges les Pins | mars | 1150 |
| Marche nordique | Marche nordique Aix Ste Victoire | Aix en Pce | mars | 150 |
| Trail | Trail des six collines | Cabriès | mars | 650 |
| Trail | Trail Sainte Victoire | Rousset | avril | 530 |
| Trail | Grand trail du Garlaban | Roquevaire | avril | 850 |
| Trail | Trail de Mimet | Mimet | mai | 620 |
| Trail | La Roquefavour | Ventabren | mai | 550 |
| course nature | Martigue Carro | Martigues | mai | 730 |
| Trail | La course des îles du Frioul | Marseille | octobre | 350 |
| Trail | La traversée des Alpilles | St Remy de Pce | novembre | 930 |
| Trail | Trail nocture de Bouc Bel Air | Bouc Bel Air | novembre | 500 |
| Aviron | Raid Marseille Cassis | Marseille | juin | 150 |
| Aviron | Cassis Race | Cassis | avril | 350 |
| Aviron | Rando de la bonne mer'e | Marseille | septembre | ? |
| Aviron | Coupe de Noël | Marseille | décembre | ? |
| Aviron | Coupe du Nouvel An | Marseille | janvier | 529 |
| Aviron | Régate du Golf d'Amour | La Ciotat | mars | 250 |
| Aviron | Virée des Calanques | Marseille | avril | 200 |
| Aviron | 2 miles de la Pointe Rouge | Marseille | mai | ? |
| Aviron | Traversée La Ciotat/L'île Verte | La Ciotat | mai | ? |
| Aviron | Randonnée | Martigues | juillet | ? |
| Paddle | Cassis Paddle Nui | Cassis | septembre | 80 |
| Kayak | Kayathlon de Fos | Fos sur Mer | septembre | 125 |
| Kayak | Semi-marathon EDF Etang de Berre | Istres | octobre | 200 |
| Kayak | Raid Littoral 13 | Tarascon | juillet | 60 |
| VTT | Rando de Noël Pichauris | Allauch | décembre | ? |
| VTT | Rando des costes | Pelissanne | février | 1000 |
| VTT | La bike Bel Air | Bouc Bel Air | mars | 350 |
| VTT | La Regagnaise | Auriol | avril | 450 |
| VTT | La Louis Rostollan | Marseille | avril | 250 |
| VTT | La Provençale | Roquefort la B | avril | 270 |
| VTT | Rando des Bartavelles | Aubagne | mai | 400 |
| VTT | Rando VTT 13 | Parc départem | mai | 500 |
| VTT | Rando des Colines & Bosses | Gresque | juin | 500 |
| VTT | La Ran'daudet | Fontvieille | octobre | 400 |
| VTT | randonnée de la Côte Bleue (VTT,cyclo,marche) | Sausset les Pin | mars | 950 |
| Nage en eau libre | Le défi de Monte Cristo | Marseille | juin | 750 |
| Nage en eau libre | L'Odyssée du 13 | La Ciotat | mai | 350 |
| Nage en eau libre | Cap Naïo | Cassis | juin | 250 |
| Nage en eau libre | Tous à l'eau | Vitrolles | juillet | 250 |
| Triathlon | Sardines Titus triathlon | Cassis | octobre | 550 |
| Triathlon | Ironman du Pays d'Aix | Aix en Pce | mai | 2500 |
| Triathlon | Triathlon de la ville d'Istres | Istres | septembre | 250 |
| Triathlon | Triathlon de Marseille | Marseille | juillet | 800 |
| Triathlon | Triathlon de Salon de Provence | Salon de Pce | juin | 350 |
| Triathlon | Triathlon de la Côte Bleue | Sausset les Pin | mai | 600 |
| Triathlon | Triathlon de Vitrolles | Vitrolles | juin | 250 |
| Course d'orientation | CO de nuit | Venelles | janvier | 180 |
| Course d'orientation | Manche Challenge PACA | Département | variable | 250 |
| Course d'orientation | Pays d'Aix Orientation Tour | Département | variable | 90 |
| Course d'orientation | Sport Nature 13 | Allauch | octobre | ? |
| Voile | Vire Vire Banque Populaire | Marseille | octobre | 1300 |
| Voile | SNIM - Championnat méditerranée des surprises | Marseille | mars | 1000 |
| Voile | Calanques Classiques | Marseille | mai | 120 |
| Voile | Voiles du vieux Port | Marseille | juin | 250 |
| Voile | Trophée André Mauric | Marseille | juin | 100 |
| Voile | Quadrasolo | Marseille | août | 60 |
| Voile | Baticup | Marseille | septembre | 50 |
| Voile | Juris'Cup | Marseille | septembre | 320 |
| Voile | 13 à la voile | Département | juin | 100 |
| Sauvetage Sportif | Rescue 13 | Martigues | octobre | 100 |
| Sauvetage Sportif | Open Cup Challenge | Vitrolles | mai | 50 |
| Randonnée pédestre | Semaine 13 Randonner en Provence | Département | avril | ? |

Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



ANNEXE 3 : Liste des clubs et associations de sports de nature dans les Bouches-du-Rhône

Aéromodélisme

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| AERO MODEL CLUB DE LA CRAU | C.S.A DE LA BASE AERIENNE 701 | MODEL AIR CLUB CUGEOIS |
| AERO MODEL CLUB DE PROVENCE | DES AILES SUR LA VAGUE | MODEL AIR CLUB D'AIX EN PROVENCE |
| AEROMODELISME MARIGNANAIS | GRANS SPELEO | MODEL AIR CLUB DE MARSEILLE |
| AIR MODELS CLUB LA CIOTAT | LES AILES DE SAINTE VICTOIRE | RASSEMBLEMENT DU M.C.C DE LA CRAU |
| ARLES RADIO CLUB | LES AMIS MODELISTES D'ARLES | RASSEMBLEMENT DU MC DE LA CRAU |
| C.A.R.E.B CLUB DE BERRE L'ETANG | LOISIRS-ARTS-CULTURE AM EUROCOPTER | SECTION MOD.CSA.DE LA BASE AERIENNE 125 |
| C.M.M.DE MARTIGUES | MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LAMBESC | |

Athlétisme

| | | |
|------------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| A NOUS LA VICTOIRE SPORT POUR TOUS | CLUB SPORTIF IBM MARSEILLE | OMCA SAINT MITRE LES REMPARTS |
| ACTIV'AZUR PROVENCE TRAINING | COURIR A BOUC BEL AIR | PELICAN ATHLETISME |
| AIX ATHLE PROVENCE | FOS OLYMPIQUE CLUB | ROGNAC AC |
| AMICALE SPORTIVE BORELY | FRONT RUNNERS | SAINTE MARTIN DE CRAU ATHLETISME |
| ARLES ATHLETISME | ISTRES SPORT ATHLETISME | SC CHATEAURENARD |
| AS TRETIS LA FOULEE AURELIENNE | KILOMETRE 610 | SCO STE MARGUERITE MARSEILLE |
| ASPTT MARSEILLE ATHLETISME | LA FOULEE DE GREASQUE | SPORT LOISIRS CULTURE MARTIGUES |
| ASSOCIATION ATHLETIQUE ALLAUDIENNE | LE LIEVRE ET LA TORTUE | SPORTING CLUB DE CASSIS |
| ATHLEG PROVENCE | MARSEILLE ATHLETISME | SPRINTEUR CLUB ARLESIEN |
| ATHLETIC CLUB DE MIRAMAS | MARSEILLE SPORTS LOISIRS CULTURE | STADE MARSEILLAIS UC |
| ATHLETIC CLUB LANCONNAIS | MARTIGUES SPORT ATHLE | STADE OLYMPIQUE ARLESIEN |
| ATHLETIC CLUB PHOCEEN MARSEILLE | MASSILIA MARATHON | STADIUM CLUB MARIGNANAIS |
| ATHLETIC CLUB RAPHELE LES ARLES | MJC PLAN DE CUCQUES | TARASCON ATHLETISME |
| ATHLETIC CLUB SAINT ANDIOLAIS | MR JEAN PIERRE COLLANGE | UAVH AUBAGNE |
| ATHLETIC CLUB SALONNAIS | NORDIC WALKING ATTITUDE COTE BLEUE | USC SEPTEMES |
| ATSCAF 13 SAINT VICTOIRE | OCC OLYMPIQUE CABRIES CALAS | USPEG MARSEILLE |
| BERRE SPORT ATHLETISME | OLYMPIQUE MARSEILLE ATHLETISME | VITROLLES SPORT ATHLETISME |

Aviron

| |
|--|
| ASPTT MARSEILLE SECTION AVIRON |
| ASSOCIATION AVI SOURIRE |
| ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORT ISTREENNE |
| AVIRON CLUB DE CASSIS |
| CERCLE NAUTIQUE DU PAYS D'AIX (SECTION AVIRON) |
| CLUB MARIGNANAIS DES SPORTS D'AVIRON |
| MARTIGUES AVIRON CLUB |
| ROWING CLUB MARSEILLE |
| SOCIETE NAUTIQUE DE LA CIOTAT |
| VITROLLES SPORT AVIRON |

Canoë-kayak

| | | | |
|--|--|-------------------|--|
| ASSOCIATION DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE SPORTS AVENTURES | ASSOCIATION LE GRAND BLEU | FOS CANOE KAYAK | SIDERAL TIME'S CLUB |
| CASSIS SPORTS LOISIRS NAUTIQUES | CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES | ISTRES E.V.K | SOCIETE DES REGATES DE LA CIOTAT |
| CLUB DE CANOE KAYAK DURANCE LUBERON | CLUB NAUTIQUE PROVENÇAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE | K'NAUT | SPORT EVENEMENTS - CANOE KAYAK COTE BLEUE |
| | | M.J.C VENELLES CK | UNION SPORTIVE DU PERSONNEL DE L'ELECTRICITE/GAZ |
| | | MAZARGUES CK | |

Clubs alpins et de Montagne

CLUB ALPIN FRANÇAIS AIX EN PROVENCE
CLUB ALPIN FRANÇAIS CALANQUES MARSEILLE CASSIS
CLUB ALPIN FRANÇAIS GARDANNE PROVENCE
CLUB ALPIN FRANÇAIS GARLABAN EN PROVENCE
CLUB ALPIN FRANÇAIS LA CRAU EN PROVENCE
CLUB ALPIN FRANÇAIS MARSEILLE PROVENCE

Course d'orientation

ACA AIX EN PROVENCE
CHATEAURENARD ORIENTATION
GEMENOS AVENTURES
MARSEILLE C.O.
PACAVENTURE

Cyclotourisme

| | | |
|------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| A. CYCLISTE MOLLÈGEOISE | CLUB CYCLISTE ALLEINS | Cyclo Sport du Pays d'Aix -CSPA |
| A.I.L. GRANS CYCLOTOURISME | CLUB CYCLO LA MOULINETTE | CYCLO V.T.T. MOLLÈGÉS |
| A.S. CEGELEC | CLUB CYCLOTOURISTE AIXOIS | ETOILE CYCLISTE CUGEOISE |
| A.S. ROGNAC CYCLOTOURISME | CYCLO CLUB ARLÉSIEN | EXCELSIOR CLUB MARSEILLE |
| A.S. SPORT DE BERRE CYCLOTOURISME | CYCLO CLUB DE COUDOUX | FOS SUR MER CYCLOTOURISTE |
| A.S.L.P. SOLLAC | CYCLO CLUB DE GÉMENOS | ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME |
| ACTAC | CYCLO CLUB DE LA ROQUE | ISTRES SPORTS CYCLOTOURISME |
| AMICAL CYCLO VELAUXIEN | CYCLO CLUB DE SAINT ANDIOL | LA PÉDALE JOYEUSE |
| AMICAL VÉLO CLUB TRETISOIS | CYCLO CLUB EUROCOPTER | LA ROUE D'OR DE MARIGNANE |
| AMICALE DES HOSPITALIERS | CYCLO CLUB FARENC | LE FLAVIEN |
| ASPTT LA CIOTAT | CYCLO CLUB LA MALLE | LE RAYON D'OR DE LA CRAU |
| ASPTT MARSEILLE | CYCLO CLUB LAMBESC | LES CYCLOS DU LIGOURES |
| ASSOCIATION CYCLOTOURISTE MEYREUIL | CYCLO CLUB LAMBESC | LES FADAS DES COLLINES |
| ASSOCIATION VÉLO CYCLO LA CIOTAT | CYCLO CLUB LANÇONNAIS | M.J.C. CYCLOTOURISME PLAN DE CUQUES |
| BIKE BEL AIR CLUB | CYCLO CLUB LASCOURS | MARTIGUES CYCLOTOURISME |
| C.C. CHÂTEAUNEUF LES MARTIGUES | CYCLO CLUB PELISSANNE | ROUE LIBRE 14 ÈME |
| C.C. HOSPITALIER AIXOIS | CYCLO CLUB PEYPIN | ROUE LIBRE ENTRESSEN ESEI |
| C.C.O. LE PUY SAINTE RÉPARADE | CYCLO CLUB ROVENAIN | S.O. CABANNAIS CYCLOTOURISTE |
| CCT EYGUIERES | CYCLO CLUB VITROLAIS | SCPAM SECTION CYCLO |
| CERCLE NAPHTA SPORTS LAVÉRA | CYCLO SPORT CIOTADEN | SPORT LOISIRS SÉNAS |

SSMC MIRAMAS CYCLOTOURISME
TOTAL PROVENCE SPORTS
U.S. LA PROVENCE
UNION CYCLISTE DE LUYNES
V.C. LA POMME SECTION CYCLOTOURISME
VÉLO CLUB CABRIÈS CALAS
VÉLO CLUB CÔTE BLEU
VÉLO CLUB DE ROGNAC

VÉLO CLUB DU MOULIN DE REDON
VÉLO CLUB DU PARADOU ALPILLES
VÉLO CLUB EGUILLEN
VÉLO CLUB FONTVIEILLOIS
VÉLO CLUB GIGNAC
VÉLO CLUB JOUQUARD
VÉLO CLUB NOVAIS
VÉLO CLUB ROUSSETAIN

VÉLO EVASION VENELLES
VÉLO LOISIRS CEYRESTEN
VTT CLUB DU JACQUEMARD
VTT CLUB DU JACQUEMARD
VTT DU GARLABAN
VTT LA QUILHO
VTT SPORT LOISIRS SÉNAS

Equitation

13 A CHEVAL
A C D ORLOFF
A C DE FONTBLANCHE
A C P A
A R A C
ACS CNS NAPHTA CHIMIE
AIX DRIVING CLUB
AIX MEYREUIL SPORTS EQUESTRES
ARLES ATTELAGE
ASPTT MARSEILLE EQUITATION
ASS EQU COTE BLEUE LA BERGERIE
ASS FRANCAISE EQUIT DE TRAVAIL
ASSO AVENIR A TOUT CRIN
ASSO ECURIE DE BARRION
ASSO KARINE WAGNON WESTERN COMPETITION
ASSO L'ECURIE ST LOUISIENNE
ASSO LE CLUB DES PONEYS SAUVAGES
ASSO LES CHEVAUX DES ALPILLES
ASSO LES ECURIES ESPERANZA
ASSO LES ECURIES JUMP HORSE
ASSO LES PADDOCKS D EPONA
ASSO LES TRAITS DU VAL DE PROVENCE
ASSO LOU PARADOU
ASSO MARSEILLE NORD EQUITATION
ASSOC C H LES PINCHINATS
ASSOC CAVALIERS DE L ASCLADE
ASSOC EQU DOMAINE ST HUBERT
ASSOC EQUUS
ASSOCIATION DU PONEY CLUB
ASSOCIATION LES CAVALIERS DE ROLLINDE
ASSOCIATION LES ECURIES DU CHATEAU
ATTELAGES EN PAYS D'ARLES
AU PETIT MANEGE
BOUTO SELLO
C E D ISTRES
C E DE BARBENTANE
C E DE BEAUVALLON

C E DE FONTMAGNE
C E DE LANSAC
C E DE MIMET
C E DES COLLETS ROUGES
C E DES PLAINES
C E DU CHATEAU
C E LA PANTAIADO
C E LE GRAND PUECH
C E LES COUROULUS
C E P C DE BEAUMECOUPPIER
C E P C DES ALPILLES
C E P C DES COSTIERES
C E PAS DES LANCIERS
C E PASTRE
C E SALONNAIS
C E SAUVECANNE
C E LES POON S
C E MILITAIRE DE CARPIAGNE
C H AIX MARSEILLE
C H D AIX MARSEILLE
C H DE CARNOUX
C H DE CASTILLON
C H DE MARSEILLE ALLAUCH
C H DE ST CANNAT
C H DE VELAUX
C H DES PINCHINATS
C H DU VERGON
C H HARAS DE BOULARD
C H LE NAGRA
C H MAISON POUR TOUS LA MEDE
C T E BRENDA
C T E LE SEBANNY
C T E LES ARNELLES
CAMARGUE A CHEVAL
CAVALIERS DE LA FORGE
CAVALIERS DE LA MAIN DOUCE
CAVALIERS DES ALPILLES

CAVALIERS DU LYS BLANC
CAVALIERS DU MAS DE COMBE
CDE DES BOUCHES DU RHONE
CDTE DES BOUCHES DU RHONE
CENTRE EQUESTRE D EYGALIERES
CENTRE EQUESTRE DE LA SOURCE
CENTRE EQUESTRE DES OLIVIERES
CFC CCI DU PAYS D'ARLES
CHEVAL ET NATURE
CHEVAUX DU MIANTOU
CLARELL EQUESTRE
CLOS SAINTE VICTOIRE
CLUB HIPPIQUE DE SAINTE VICTOIRE
CLUB HIPPIQUE DES TAMARIS
CLUB HIPPIQUE ECURIE PIERROT
CONSERVATOIRE FRANCAIS LIPIZZAN
CRE PROVENCE
CRINIÈRES AU VENT
CRTE PROVENCE
DOMAINE DE CAMPAGNE BLANCHE
DOMAINE EQUESTRE DE L HALEZANE
EARL LA PROVENCE A CHEVAL
EARL LES ECURIES DU GRAND VERGER
EARL TOP NOTCH
ECURIE BENOIT PARENT
ECURIE DE BEGADAN
ECURIE DE CHATEAUNEUF
ECURIE DE HELME
ECURIE DE LA BARONNERIE
ECURIE DE LA CIOTAT
ECURIE DE LA CLOSERIE
ECURIE DE LA MARTELIÈRE
ECURIE DE LA PIROUETTE
ECURIE DES 4 VENTS
ECURIE DES BASTIDES
ECURIE DES CEDRES
ECURIE DES JONQUIERS CHEVAL PASSION

| | | |
|------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| ECURIE DES PRES NOTRE DAME | ECURIES FONTBELLE | LES CAVALIERS DU HARAS DE LA BERGERIE |
| ECURIE DES SOLANS | ECURIES JPF | LES CRINIÈRES D'ANGE |
| ECURIE DRESSAGE FRANCK DAVID | ECURIES LE CROS | LES ECURIES DE LA CONSTANCE |
| ECURIE DU CASTILLON | ELEVAGE DE CAMARIGUO | LES ECURIES DU SERRE |
| ECURIE DU JAS | ELEVAGE DE CAMERON | LES ENGANES |
| ECURIE DU LAOUVAS | ELEVAGE DE FONTANEL | LES PONEYS DE LA RABOTTE |
| ECURIE DU SUD | EPONA | LES PONEYS ET L'ENFANT |
| ECURIE HORSE LAND | EQUI CAMARGUE | MARE NOSTRUM |
| ECURIE LOTHE CLIP CHEVAUX | EQUI TROT | MAS DE PAUL COMPETITION |
| ECURIE MAS ROBIN | EQUIPASSION | MAS ET ECURIE DE LA SAISONNERAIE |
| ECURIE MASSARDO | ESP EQUESTRE MUNICIPAL DE FIGUEROLLES | MOULIN RANCH ENTRAINEMENT |
| ECURIE MASSILIA | ETRIER D'AUBAGNE | NOEL XAVIER |
| ECURIE PIERROT | ETRIER PROVENÇAL | O PTITS GALOPS |
| ECURIE SAINT GEORGES | F E FARAON | OPEN RANCH CRINIÈRES DE LA COTE BLEUE |
| ECURIE SPIRIT HORSE | FEDE PROVENCE CHEVAL DE TRAIT | P C DE PENNES MIRABEAU |
| ECURIE VINCENT VILHET | GARDIANS DE CRAU | P C DU MAS DE LAUDUN |
| ECURIES D EROSES | HAPPY POON S | POLO CLUB DE SAINT CANNAT |
| ECURIES DE BEDES | HARAS D ANIBERT | PONEY CLUB AUBAGNAIS |
| ECURIES DE CADILLAN | HARAS D'AZUR | PONEY CLUB CANTO GRIHET |
| ECURIES DE CAMAISSE | HARAS DE LA STE VICTOIRE | PONEY CLUB DE LOUBRESSE |
| ECURIES DE CAPELLANE | HARAS DE PION PARA | PONEY CLUB DE MAILLANE |
| ECURIES DE FRANCONY | HARAS DES ALPILLES | PONEY CLUB DES PONNES |
| ECURIES DE L'ALLIANCE | HARAS DES OUTURES | PONEY CLUB DES ROUSTIDES |
| ECURIES DE L ASCLADE | HORSE BALL ARLES CAMARGUE | PONEY CLUB DES TOURS |
| ECURIES DE LA GRAMILLERE | JC RANCH | PONEY CLUB DU BOIS DE BOULARD |
| ECURIES DE LA MIXTE | JUMPING AIX MEYREUIL | PONEY CLUB DU DOMAINE DE LA GARDE |
| ECURIES DE LA MONTAGNETTE | JUVENIA COMPETITION | PONEY CLUB EQUINA |
| ECURIES DE LA SORGES | LA CABANE AUX PONEYS | PONEY CLUB LA LOUISE |
| ECURIES DE LAMANON | LA FINCA | PONEY CLUB LE FARE |
| ECURIES DE PALAMA | LA GRENOUILLERE | PONEY CLUB LE ROUGET |
| ECURIES DE RENATA | LA JUMENTERIE DU VILLAGE | PONEY CLUB LES GALOPINS |
| ECURIES DE RIBOULAM | LA LICORNE 13 | PONEYS EN FETE |
| ECURIES DES DALENNES | LA MARQUISANNE | RANCH DES ALPILLES |
| ECURIES DES ELFES | LA SABRETACHE | RANCH DES MARAIS |
| ECURIES DES ETANGS | LE CHEVAL ET SA NATURE | REGIE EQUESTRE DU DEVEN |
| ECURIES DES PINS | LE CITIS | REGIE EQUESTRE DU MAS DE COMBE |
| ECURIES DU DEVENSET | LE DOMAINE DES TOURS | SCEA DU MAS DE L'AIR |
| ECURIES DU HAUT CANADEL | LE HARAS DES TEMPLIERS | SOC DE CONCOURS DES BAUX |
| ECURIES DU LION D'OR | LE PRE DES VENCES | TAMARIS |
| ECURIES DU MAISTRE | LES CAVALIERS D EPONA | TROIS DE CAMARGUE |
| ECURIES DU MAS NEUF | LES CAVALIERS DE BEGADAN | UNISUS |
| ECURIES DU PATYS | LES CAVALIERS DE L OLIVASTRE | YEARLING CLUB |
| ECURIES DU VALLON | LES CAVALIERS DE SANS SOUCI | |
| ECURIES FLORENCE GUILLE | LES CAVALIERS DE SAUCETTE | |

Etudes et Sports Sous-marins

A.D.A.M.S

A.S. DE PREVENTION NAUTIQUE

A.S.BERROISE

| | | |
|--|--|--|
| A.S.C.E.A. CADARACHE PLONGEE | CLUB CIOTADEN | LITTLE NEMO |
| A.S.L.P. DE SOLLAC FOS PLONGEE | CLUB CIOTAT PLONGEE | MAKO CLUB |
| A.S.P.T.T. MARSEILLE | CLUB DE LA MER | MARSEILLE EVENEMENT RENCONTRE SUBAQUATIQUE |
| A.S.S.E SUBAQUATIQUE | CLUB DE PLONGEE DU ROVE | MARSEILLE SPORTS |
| ACTIVITES SUB. MARIGNANE | CLUB DES AMIS PLONGEURS PHOCEENS | MARSEILLE SUR L'EAU |
| AIEJE | CLUB DES PLONGEURS AUTONOMES | MASSILIA PLONGEE |
| AILES SPORTIVES EUROCOPTER | CLUB FOSSEEN DE PLONGEE ET D'ACTIVITES S/M | MASSILIA SUB |
| APNEE POUR TOUS | CLUB FRANCE FFESSM | MEGAL ODON |
| AQUA EVASION | CLUB FRANCE FFESSM NATIONAL | MER ET PLONGEES |
| AQUA FORMATIONS | CLUB L'ESQUINADE | MOULTI PLOUFS |
| AQUADIVER | CLUB LA PLONGEE | NARVAL PLONGEE |
| AQUADOMIA-ANODIA SARL | CLUB PLAISIRS DE LA MER | OLYMPIQUE DE CABRIES-CALAS |
| ARCHIPEL PLONGEE | CLUB SUBAQUATIQUE DES PENNES MIRABEAU | PAYS D AIX NATATION |
| ASS. SPORTIVE LYCEE PERIER | CLUB SUBAQUATIQUE LUYNOIS | PLEIN BLEU |
| ASS. VITROLLES CHASSE S/M | CNPRS - CLUB L'ENFANT ET LA MER | PLONGEE 2000 |
| ATELIER BLEU DU CAP DE L'AIGLE | CORAIL BLEU | PLONGEE LOISIRS FOSSEENS |
| ATSCAF DES BDR | COTE BLEUE DIVING CLUB | PLONGEE MEDITERRANEENNE TRANQUILLE |
| AU CLUB VIEUX PLONGEURS | CPA - LES PLONGEURS AUTONOMES | PLONGEE PASSION |
| AUBAGNE PLONGEE PASSION | CSAM LA CIGALE | PLONGEE PASSION CARRY |
| AUX MILLE ET UNE BULLES | CSLG 13 - SECTION PLONGEE | PLONGEE PHOCEENNE |
| AVEC OU SANS BULLES | CTRE RECHERCHE PLONG. SOUTER. | PUB PLONGEE AIXOIS |
| C. SUB. DE CARRY LE ROUET | DEEP SUB | S.L.C. DE MIRAMAS |
| C.O. DASSAULT BREGUET ISTRES | ESCAPADES MARINES | SCUBA CAT PLONGEE |
| C.P. SOUS MARIN DE VITROLLES - LE POULPE | ESPACE BEUCHAT | SEA QUEST PLAISANCE ET PLONGEE |
| C.S.L. - L.M.A. | ESTAQUE PLONGEE | SECTION SUB SEVIGNE STE MARGUERITE |
| C.S.M. PLONGEE | EVASION SPORT | SENSATIONS BLEUES |
| CAMARGUE AZUR PLONGEE | G.E.R.C.S.M. SALON PLONGÉE | SEPTENTRION ENVIRONNEMENT |
| CARPI PLONGEE | G.P.E.S | SOLDATS DE FRANCE NEPTUNE CLUB |
| CARRY PLONGEE | G.R.A.S.M. | SPORTING CLUB - SCPAM PLONGEE |
| CENTRE CASSIDAIN DE PLONGEE | GENERATION GRAND BLEU | SPORTS ACTIONS AVENTURES |
| CENTRE DE LOISIRS DES GOUDES | GORGONES CLUB DE PLONGEE | STE NAUT. ESTAQUE MOUREPIANE |
| CERCLE ACTIVITES AQUATIQUES DE PROVENCE | GUILLAUME THFOIN | SUB CONTACT-MEDITERRANEE |
| CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES | ICCHA | SUBAQUATIQUE CLUB LAMBESCAIN |
| CERCLE NAPHTA SPORTS | LAURY DECHERCHI | U.S. DES TRAMWAYS DE MARSEILLE |
| CERCLE SPORTIF DE LAVERA | LE DORIS PLONGEE | U.S.P.M. PLONGEE |
| CFMS 13 | LE NATUROSCOPE | UCPA-13 |
| CIP MARSEILLE SPORTS ACTIONS | LES CHEVALIERS DES MERS | UNION NAUTIQUE MARSEILLAISE |
| CL.DE PLONGEE ET D'ARCHEOLOGIE DE PORT DE BONDOL | LES DAUPHINS DE CARRY LE ROUET | YACHTING CLUB LA POINTE ROUGE |
| CLUB ARLESIEN ACTIVITES SUB. | LES PLONGEURS DES CALANQUES | |

Montagne et escalade

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|------------------------------------|
| 7A URBAN ROC | AS EXCURSIONNISTES PROVENCAUX | AVENTURES SOUBEYRANNES |
| A.L.P.H.A. | ASPTT MARSEILLE | BUREAU DES MONITEURS DES CALANQUES |
| A.S. GRIMPER | ASSO. SPORT NATURE | Bureau des Moniteurs des Calanques |
| A.S.C.E.A.SECTION MONTAGNE | AURIOL AVENTURE | CHATEAU DE SIMIANE |
| AMITIE ET NATURE LA CIOTAT | AVENTURES EN CASCADES | CIMES ET CANYONS |

| | | |
|--|--------------------------------------|-----------------------|
| CLASSEC | GRAVIES'CIMES | PARFUM D'AVENTURE |
| CLUB AVENTURES GARLABAN SAINTE BAUME | HARMONIE CIMES | PROGRESSION VERTICALE |
| COMPAGNIE MONITEURS ESCALADE DU LITTORAL | LA BOITE A GRIMPE | PROVENCE ASCENSION |
| CULTURE GRIMPE | LA CORDEE | ROC'ALPILLES |
| ESCALADE CLUB AUBAGNAIS | LOISIRS ARTS ET CULTURE / EUROCOPTER | S.M.U.C. ESCALADE |
| EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS | M.J.C. ROGNES | U.S.P.E.G. |
| FOYER RURAL DE LA DESTROUSSE | MAISON? DES ASSOCIATIONS DE CELONY | VERTICAL'ISTRES |
| GEMO GECKO | MIRA'GRIMP | |
| GIGNAC ESCALADE | MONTAGNE A PIC | |

Parachutisme

AIX PARACHUTISME PASSION
PARACHUTE CLUB D'AIX-EN-PROVENCE
PCS MARSEILLE

Pêcheurs en mer

| | | |
|---|----------------------------------|---------------------------------|
| ASSOCIATION PLAISANCIERS MARTIGUES FERRIERE | LE PESCADOU DE L'ESTACO | TEAM SURF CASTING MARTEGAL |
| CARRY PECHE SPORTIVE | PLAISANCIERS DE SAUSSET LES PINS | TEAM SURF CASTING RABATAU PÊCHE |
| CERCLE DES RAGEURS CATALANS | PP NORD (COURRIER) | THON CLUB DE LA GRAND' BOUCHE |
| CLUB HALIEUTIS | SLC MIRAMAS | THON CLUB SAINTOIS |
| CN DE MARTIGUES | SN DE CARRY LE ROUET | UN MARSEILLAISE |
| CNPRS | SN DE PORT DE BOUC | UN PROVENCEALE |
| CNTL VIEUX PORT LACYDON | SN ESTAQUE MOUREPIANE (SNEM) | YCPR |
| FOS PECHE PLAISANCE | SN ESTAQUE PLAGE (COURRIER) | |
| GPPP | TEAM SURF CASTING LA CIOTAT | |

Randonnée pédestre

| | | |
|--|--|---|
| A I L DE CHARLEVAL | C I M E S | GODASSES ET RAQUETTES |
| ACCUEILLIR AU SUD | CENTRE HUGUES LONG-SECTION RANDONNEE PEDESTRE | GODASSES ET SENTIERS |
| ADSB | CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA PROVENCE | GR ST TRONC |
| AIX RANDO LOISIRS | CENTRE SOCIAL ET D'ANIMATION PIERRE MIALLETGV JOUQUES | |
| ALPHA | CLUB D'ACTIVITES PHYSIQUES FONTVIEILLOIS -SECTION RANDONNEE PEDESTRE | |
| AMICOPTER | CLUB DE PLONGEE DU ROVE | HANDI CAP EVASION 13 |
| AMITIE ET NATURE | CLUB DE POLICE DE MARSEILLE | ISTRES RANDO LA PIERRE TROUVEE |
| ASPTT MARSEILLE SECTION RANDONNEE | CLUB SPORTIF COMPLEXE DE BERRE | JEUNESSE SPORTIVE DE ST ETIENNE DU GRES |
| ASSOCIATION DES RANDONNEURS PEDESTRES DE L'ESTAC | CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE | L ESCAPADO DE GEMO |
| ASSOCIATION EVASION | CMS SPORTS ET LOISIRS MARIGNANE | L'OFFRE DE LOISIRS ASSOCIATIFS |
| ASSOCIATION GV CREPS-SECTION RANDONNEE PEDESTRE | CENTRE RANDONNEURS VELAUXIENS | LA DRAILLE |
| ASSOCIATION PENNOISE DE RANDONNEE | EVASION ET RANDONNEE | LA DRAÏO |
| ASSOCIATION RANDO DECOUVERTE | EXCURSIONNISTES PROVENCAUX | LA MARMOTTE |
| ASSOCIATION SPORTIVE DE CARNOUX-SECTION RANDONNEE PEDESTRE | EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS | LA MOULINETTE CYCLOTOURISME ET RANDO PEDESTRE |
| ATELIERS DE BELLINTO | FAI TIRA | LA RANDONNEE DES AMIS |
| ATHLETIC CLUB PHOCEEN | FOS RANDO | LE CLUB PARFUM D'AVENTURE |
| ATLAS ROGNAC | FOSSA MARINA | LE GRAPE |

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| LE PETIT RANDONNEUR MARSEILLAIS | MACCABI SPORTS MARSEILLE | RANDONNEURS DU PAYS D'ARLES |
| LEI CAMINAIRE DE L ESTELLO | MAISON POUR TOUS MIRAMAS MJC | RANDONNEURS PAYS VELAUXIENS |
| LES AMIS DU FOREZ | MAISON POUR TOUS VITROLLES | RANDONNEURS PEDESTRES DE CABRIES |
| LES CAILLOUX DU GARLABAN | MARCHE ET REVE | RANDONNEURS ST MARTINOIS |
| LES CALANCOEURS | MARCHE ET REVE ISTRES | RELAIS AMICAL MALAKOFF MEDERIC DU GOLFE DE FOS |
| LES CRAMPONS DU CASTELLAS | MJC CLUB RANDO | S C O STE MARGUERITE SECTION RANDO PEDESTRE |
| LES EXCURSIONNISTES GIGNACAI | NATURA SPORTS | SKI CLUB MARSEILLE ST ANTOINE |
| LES GODASSES LANCONNAISES | NATURE ET PROVENCE | SPORT LOISIRS CULTURE MARTIGUES |
| LES GODILLOTS GARRIGUOIS | ODYSSEE NATURE | SPORT NATURE CARNOUX |
| LES PIEDS FADAS | OLYMPIQUE MONTPERRIN AIX-SECTION RANDONNEURS | SPORTS LOISIRS SENAS FOYER RURAL |
| LES RAIDEURS | PAR MONTS ET PAR VAUX | TARASCON RANDO |
| LES RANDONNEURS DU PAYS D'AIX | PAS ET REPAS | THYM ET ROMARIN |
| LES RANDONNEURS PEYPINOIS | PASS SPORT LOISIRS | TOURING PROVENCE MEDITERRANEE |
| LES RANDONNEURS PROVENCAUX | PREVENTION SANTE SOLIDARITE | UN PAS DEVANT L'AUTRE |
| LES SENTIERS DE MAUSSANE | RANDO AGE D OR DE ST PIERRE | USC SEPTEMOISE |
| LES SENTIERS DES TAMALOU | RANDO LOISIRS | VITROLLES 2000 |
| LES SENTIERS DU BONHEUR | RANDO NATURE | VIVRE NOTRE TEMPS |
| LES SENTIERS VERTS | RANDO PASSION COTE BLEUE | |
| LOISIRS ARTS CULTURE EUROCOPTER | RANDO SKI ET DECOUVERTE | |

Sauvetage secourisme

ASPTT Marseille - Section sauvetage
Association de Formation aux Activités de Natation Sauvetage et Secourisme
Association des sauveteurs Secouristes de l'Etang
Association Méditerranéenne Sauvetage Aquatique
Club Natation Servières
Ecole de sauvetage côtier Méditerranéenne
Ecole du Sport et du Sauvetage Vitrollais
Natation Sauvetage du Lacydon

Spéléologie

ASSOCIATION SPORT ET NATURE
CAF AIX EN PROVENCE
CLUB SPELEO CUGEOIS
CRPS-Plongée souterraine
GARAGAÏ
GROUPE SPELEOLOGIQUE DE PROVENCE
GROUPE SPELEOLOGIQUE HADES
LAC SECTION SPELEOLOGIQUE EUROCOPTER
NATURE SPORT EVASION
SPELEO CLUB DE LA CIOTAT - LA SALAMANDRE
SPELEOLUS
SUD CANYON MARSEILLE
Union Touristique des amis de la Nature

Triathlon

ACTI 3 ALLAUCH TRIATHLON
ACTION TRIATHLON PROVENCE
AUBAGNE TRIATHLON
CLES GARDANNE TRIATHLON
GEM TRI ATHLÈ
GROUPE TYLOS
HAUT DE L'ARC TRIATHLON

IBM MARSEILLE TRIATHLON
ISTRES SPORTS TRIATHLON
LA CIOTAT TRIATHLON
LA TRIBU TRIATHLON
MARGNANE TRIATHLON
MASSILIA TRIATHLON
SALON TRIATHLON

SARDINES TRIATHLON
SPRINTER CLUB ARLÈSIEN
TRIATHL'AIX
TRIATHLON CLUB MARSEILLE 12ÈME
V03 MAX PROVENCE
VITROLLES TRIATHLON

Voile

ASS. NAUT. OMNISPORT ISTREENNE
ASS.SPORT. CEA CADARACHE
ASS.TOURIS.SPORT.CULT.ADM.FINANC.
ASSOCIATION CAP MARSEILLE
ASSOCIATION VOILE CARRY LE ROUET
BASE NAUTIQUE DE ST CHAMAS
BASE NAUTIQUE MUNICIPALE DE PORT ST LOUIS
C N P RECHERCHE SCIENTIFIQUE
C.N. TOURISTIQUE DU LACYDON
CENTRE FOSSEEN DE VOILE
CENTRE NAUTIQUE MER ET PASSIONS
CERCLE AVIRON MARSEILLE
CLUB NAUTIQUE BERROIS
CLUB NAUTIQUE D'ISTRES
CLUB NAUTIQUE DE MARTIGUES
CLUB NAUTIQUE DE PORT MIOU

CLUB NAUTIQUE LA PELLE
CLUB NAUTIQUE MARGNANAIS
CLUB VOILE DE MARTIGUES
CTRE MUNICIPAL VOILE DE MARSEILLE
DEFI MARSEILLE
EAU LARGE DE NOE
LE CLUB MUNICIPAL DE VOILE DE CASSIS
ESEI CLUB NAUTIQUE ENTRESSEN
FUN FOS
G.M.T. CLUB DE VOILE GARDANNAIS
LEI PESCADOU DE L'ESTACO
LOUVOILIER
Mr GUILLERMET PATRICE
NAUTIC CLUB MEDEEN
NAUTIC CLUB MIRAMAS
NEPTUNE CLUB

PACIFIC ORGANISATION
PACIFIC PALISSADES
S P T T MARSEILLE
SIDERAL TIMES CLUB
SOCIETE NAUTIQUE DE LA CIOTAT
SOCIETE NAUTIQUE DE MARSEILLE
SOCIETE NAUTIQUE DE PORT DE BOUC
STE ECONOMIE MIXTE DES STES MARIES DE LA MER
STE NAUT. ESTAQUE MOUREPIANNE
UNION NAUTIQUE MARSEILLAISE
VACANCES LEO LAGRANGE SECTION VOILE BASE NAUTIQUE
VOILE IMPULSION
VOILES AU LARGE
YCCC
YCPR - Yachting Club Pointe Rouge

Vol à Voile

AEROCLUB DE ST RÉMY
CENTRE DE VOL À VOILE DE LA CRAU

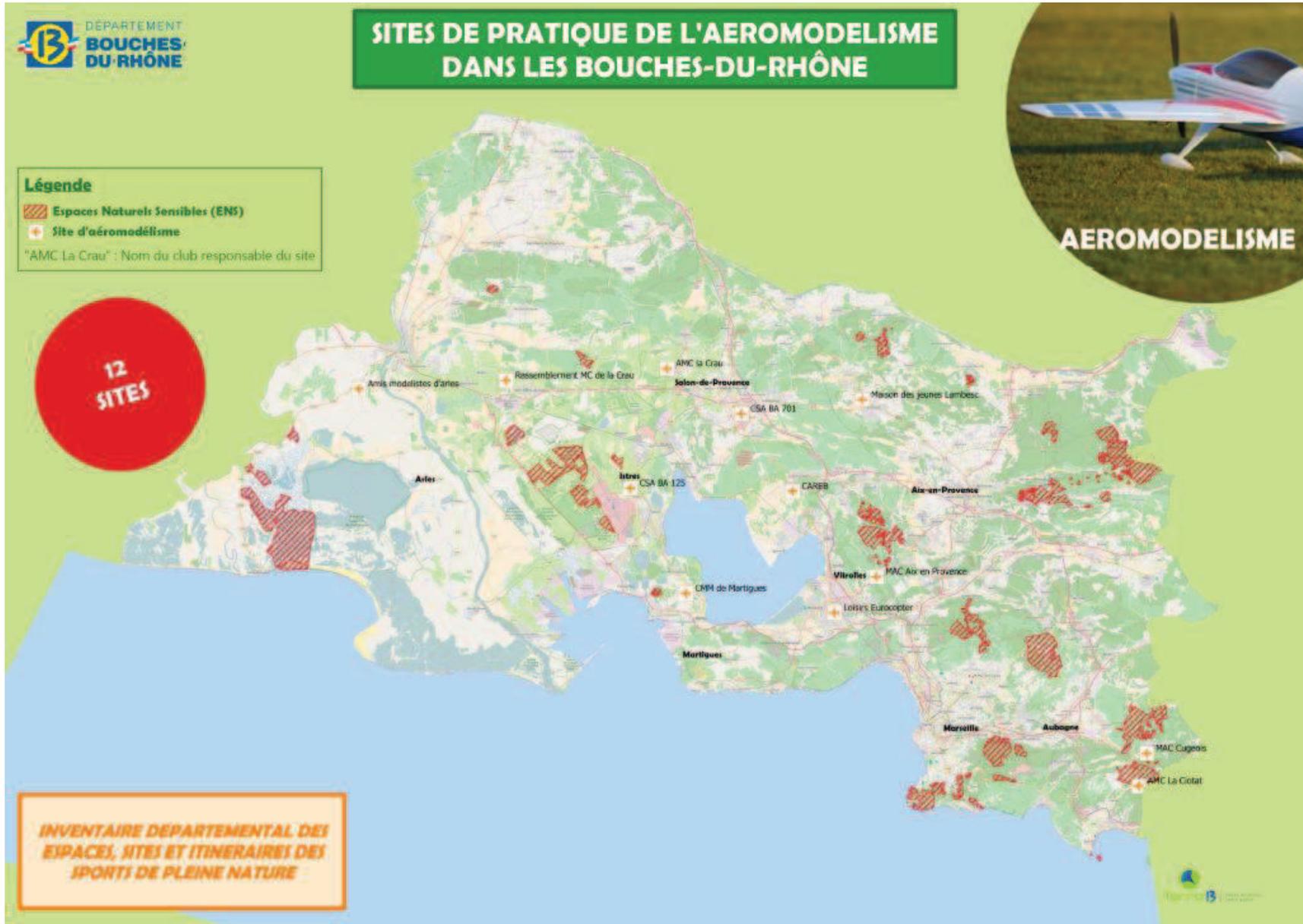
ANNEXE 4 : Atlas des sports de nature dans les Bouches-du-Rhône

| Sports et loisirs | Source de données utilisées |
|------------------------------|---|
| Aéromodélisme | Site la Fédération Française d'Aéromodélisme FFAM http://www.ffam.asso.fr/ Sites des clubs affiliés |
| Aviron et Kayak | Comité Départemental d'Aviron 13 de la FFA (F. Française d'Aviron) www.aviron13.fr/ , Comité régional Canoë Kayak PACA www.canoë-paca.fr/ , Site du loueur de kayak http://calanco-kayak-paddle.com/ |
| Char à voile | site de la FFCV (F. Française de Char à Voile) et site internet des clubs |
| Course d'orientation | Site du Comité Départemental de Course d'Orientation 13 FFCO (F. Française de Course d'Orientation) cdco13.paca-co.fr/ |
| Equitation | Site du comité régional PACA de la FFE (F. Française Equitation) provence-equitation.com/ Sites et clubs labellisés "Tourisme équestre" |
| Escalade | Site de la FFME (F. Française de la Montagne et de l'Escalade), site internet collaboratif www.camptocamp.org , |
| Joute et rame traditionnelle | Site de la Ligue PACA de Joute et de Rame traditionnelle, joutepaca.fr/ |
| Kite surf | Site de la FFVL (F. Française de Vol Libre) ffvl.fr/ Site des Ecoles Françaises de Kite (EFK) efk.fr/ Sites internet des clubs et écoles affiliés |
| Nage en eau libre | Site du comité régional Provence Natation, www.natation-provence.org/ |
| Parachutisme | Site de la FFP (F. Française de Parachutisme) www.ffp.asso.fr/ |
| Parapente | Site de la FFVL (F. Française de Vol Libre) http://federation.ffvl.fr/ Sites des Ecoles et clubs de parapente affiliés |
| Parcours aventures | Sites http://www.parcsetloisirs.fr/fr/parcs/listing/ et http://www.paca-loisirs.com/activites-paca-parcours-aventures.html |
| Pêche en eau douce | Site de la Fédération de pêche des Bouches du Rhône, www.peche13.fr/ |
| Pêche sportive | Site de la FFPM (F. Française de Pêche en Mer) http://www.ffpm-national.com/ |
| Plages | Open Data de Bouches-du-Rhône Tourisme http://data.visitprovence.com/ |
| Plongée | Plaquette "Le Parc national en mer" PNN des Calanques Site du Comité départemental de la FFESSM : http://ffessmcd13.free.fr/ Site http://plongee-a-marseille.fr/plongee-marseille-sites.html Site http://www.goudes-plongee.com/fr/spots-de-plongee.html , Site http://www.mapalmes.net Site de DUNE centre et croisière de plongée http://www.dune-world.com/ |
| Randonnée pédestre | Traces GPS du PDIPR Itinéraires GPS de Bouche-du-Rhône Tourisme http://data.visitprovence.com/ Traces GPS disponibles sur le site du Comité départemental FFRP13 www.bouches-du-rhone.net/le-comité-départemental-13/ |
| Sauvetage sportif | Site de la FFSS (F. Française de Sauvetage Sportif) http://www.ffss.fr/ |
| Spéléologie | Système d'information spéléologique du site Karsteau, http://karsteau.org/ |
| Stand Up Paddle | Comité régional de surf PACA, http://comite.paca.surf.free.fr/ Site des loueurs de paddle : http://calanco-kayak-paddle.com/ , http://123kayak.fr/ , www.standup-guide.fr/ , http://active-road.com/ , |
| Surf | Comité régional de surf PACA http://comite.paca.surf.free.fr Site communautaire http://www.allosurf.net/ , |
| Trail | Site hors stade de la FFA (F. Française d'Athlétisme) Site www.calendrier.dusportif.fr Site internet des courses |
| Triathlon | Site de la Ligue Provence-Alpes FFTri (F. Française de Triathlon) www.provencealpes-triathlon.fr/ , site www.calendrier.dusportif.fr |
| Voile | Site du comité départemental de Voile13 http://www.voile13.fr/ Site des clubs affiliés |
| Voile radiocommandée | Site de la FFV (F. Française de Voile) http://www.ffvoile.fr/ |
| VTT | les rando VTT dans les ENS site du CD13 https://www.cg13.fr Site de la FFC (F. Française de Cyclisme) www.ffcprovence.com/ Site de la FFCT (F. Française de Cyclotourisme) http://ffct.org/ Topo guide numérique des Bouches-du-Rhône chez VTOPO "VTT Bouches-du-Rhône 2e édition Intégral - 83 Traces GPS" http://www.vtopo.fr/ |

Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
 Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



**DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE**

CLUBS D'AVIRON ET DE CANOË-KAYAK DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

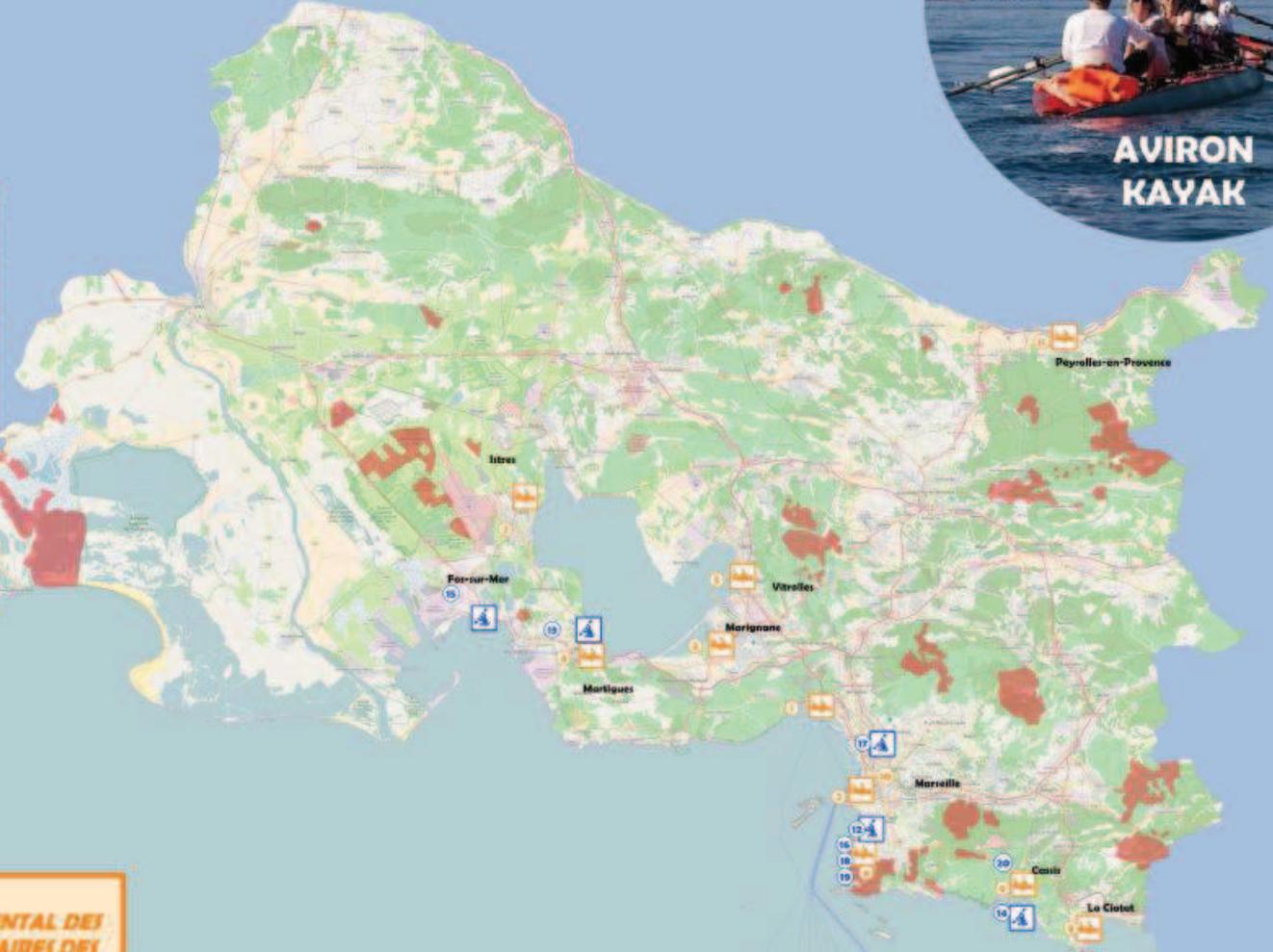


Légende

- Club d'aviron
- Club de canoë-Kayak

Clubs affiliés à la Fédération Française d'Avion (FFA) et à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK).

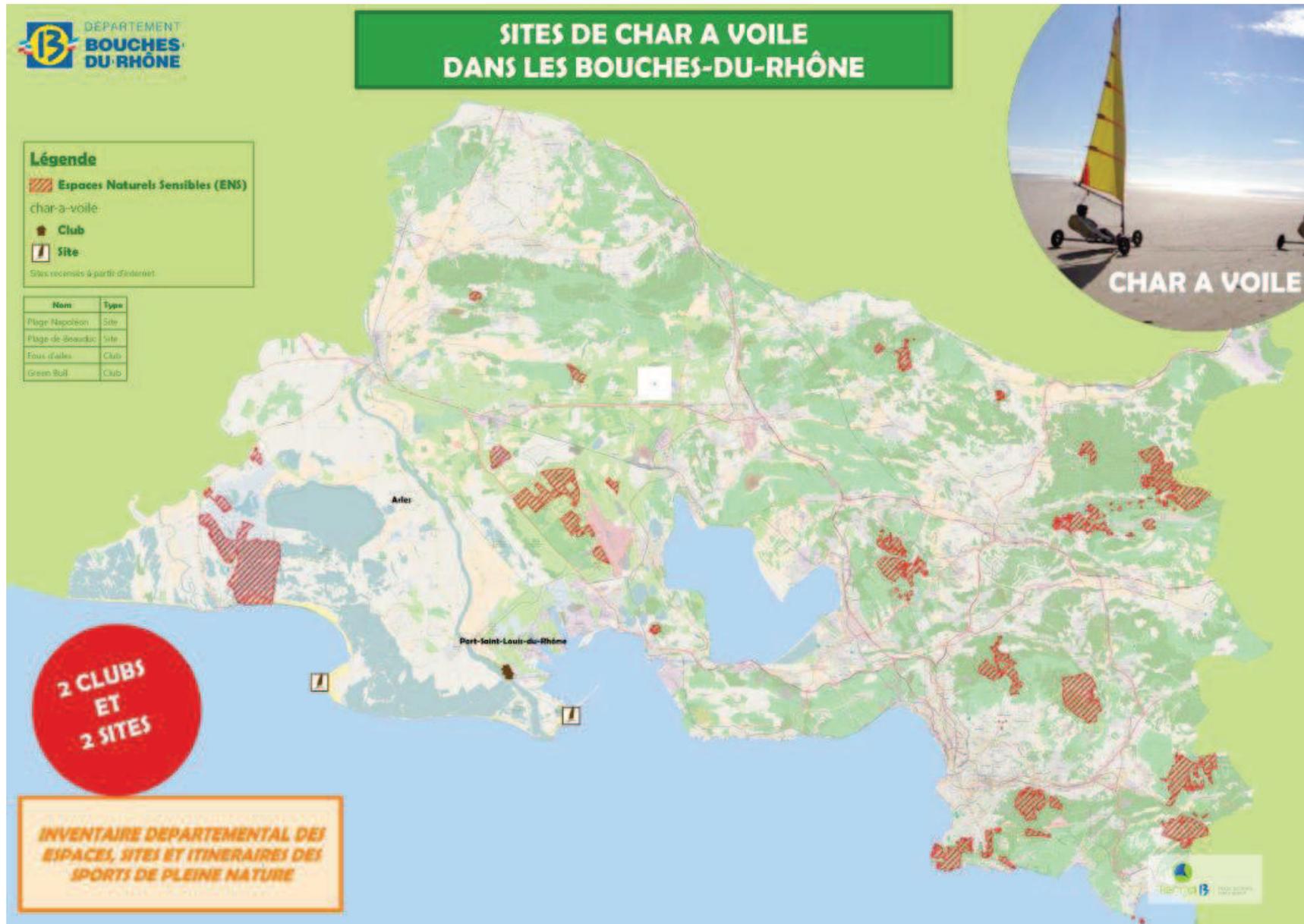
| N° | Nom | Sport |
|----|--|--------|
| 1 | Cercle de l'Aviron de Marseille | Aviron |
| 2 | Rowing Club Marseille | Aviron |
| 3 | Club Marseillais des Sports d'Aviron | Aviron |
| 4 | Martiques Aviron Club | Aviron |
| 5 | Vitraines Sport Aviron | Aviron |
| 6 | ASPTT Marseille Section Aviron | Aviron |
| 7 | Association Nautique Omnisport Istresienne | Aviron |
| 8 | Société Nautique Aviron de La Clotat | Aviron |
| 9 | Aviron Club de Cassis | Aviron |
| 10 | Association l'Avil Soevene | Aviron |
| 11 | Cercle Nautique du Port d'Als | Aviron |
| 12 | Marseille Mazargues Canoë Kayak | Kayak |
| 13 | Cercle de Voile de Martiques | Kayak |
| 14 | Cercle Culturel de Cassis | Kayak |
| 15 | Fos Canoë-Kayak | Kayak |
| 16 | CNP Recherche Scientifique | Kayak |
| 17 | Association Le Grand Bleu | Kayak |
| 18 | Monsieur 18 | Kayak |
| 19 | Idéal Time Club | Kayak |
| 20 | Kayak Club des Colonniers de Cassis | Kayak |



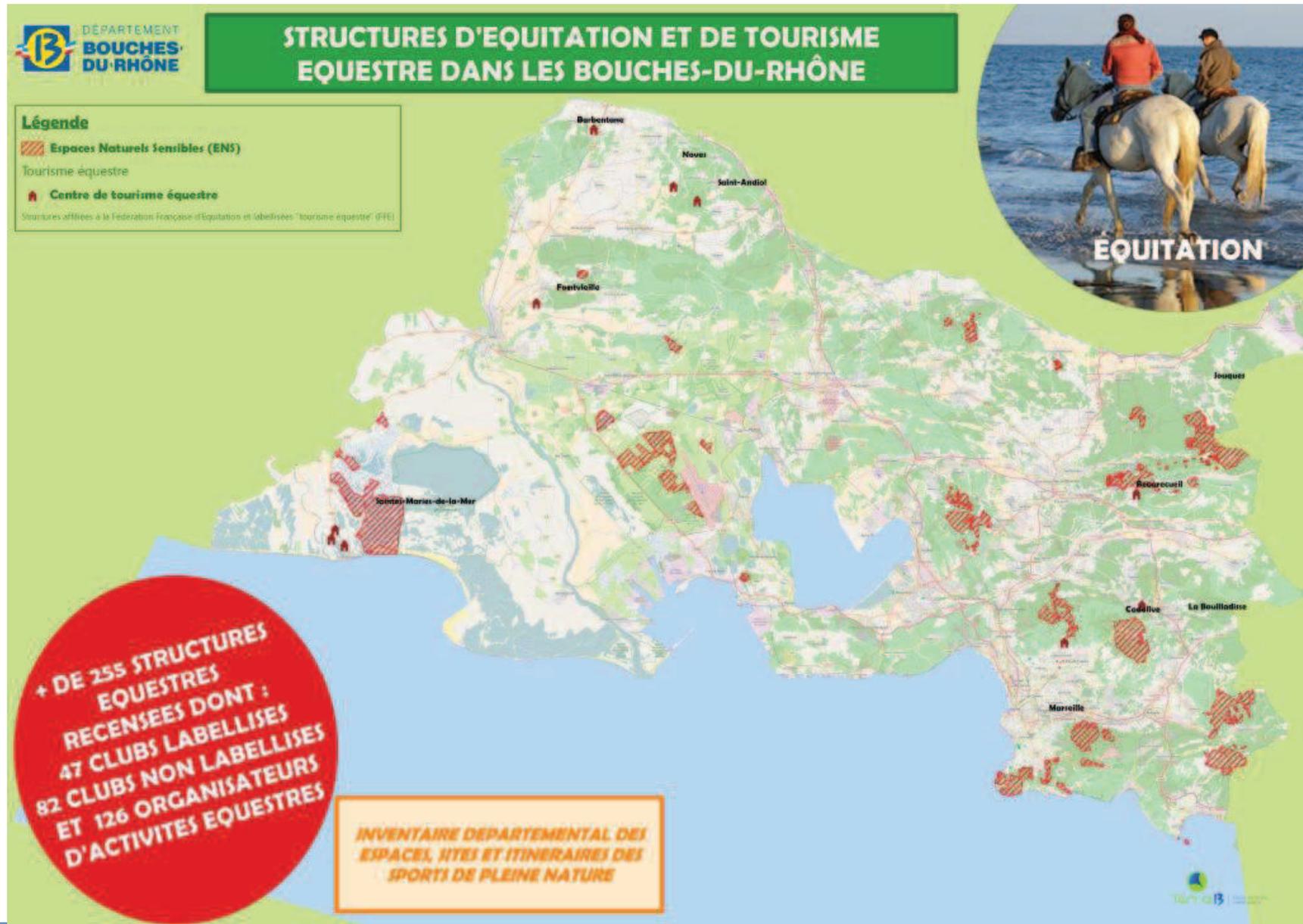
**20 CLUBS
AFFILIÉS**

INVENTAIRE DÉPARTEMENTAL DES
ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES DES
SPORTS DE PLEINE NATURE

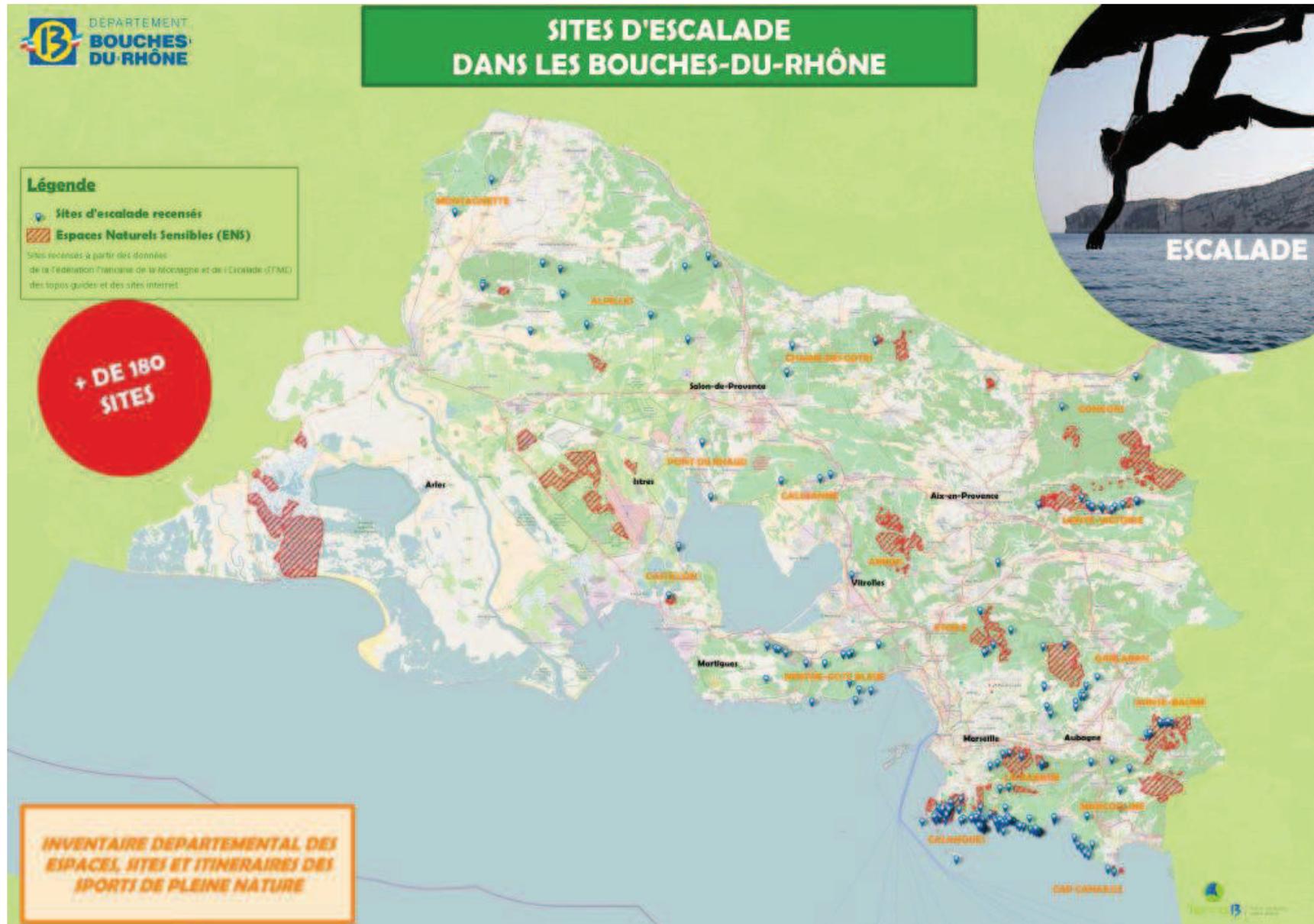
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



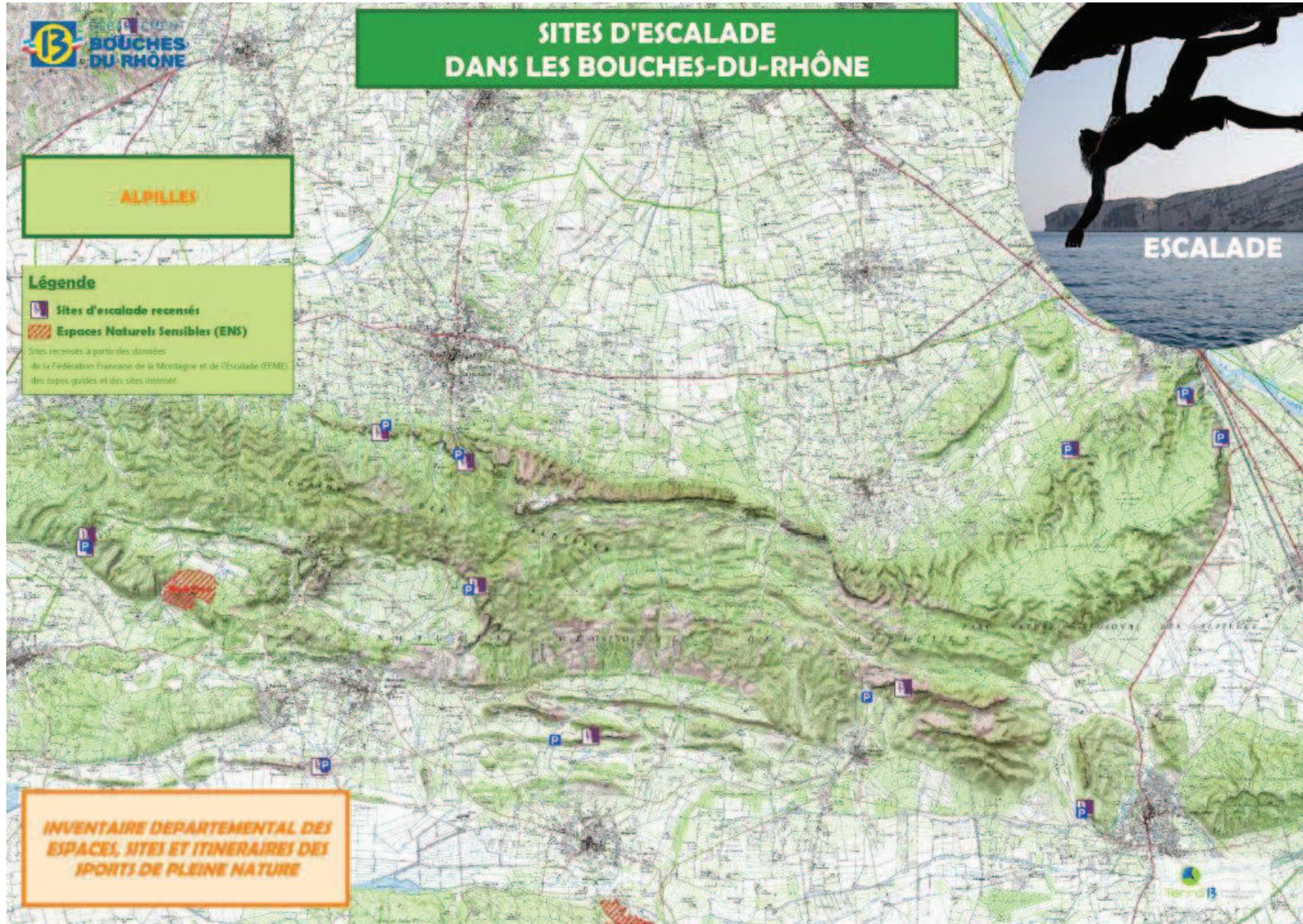
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



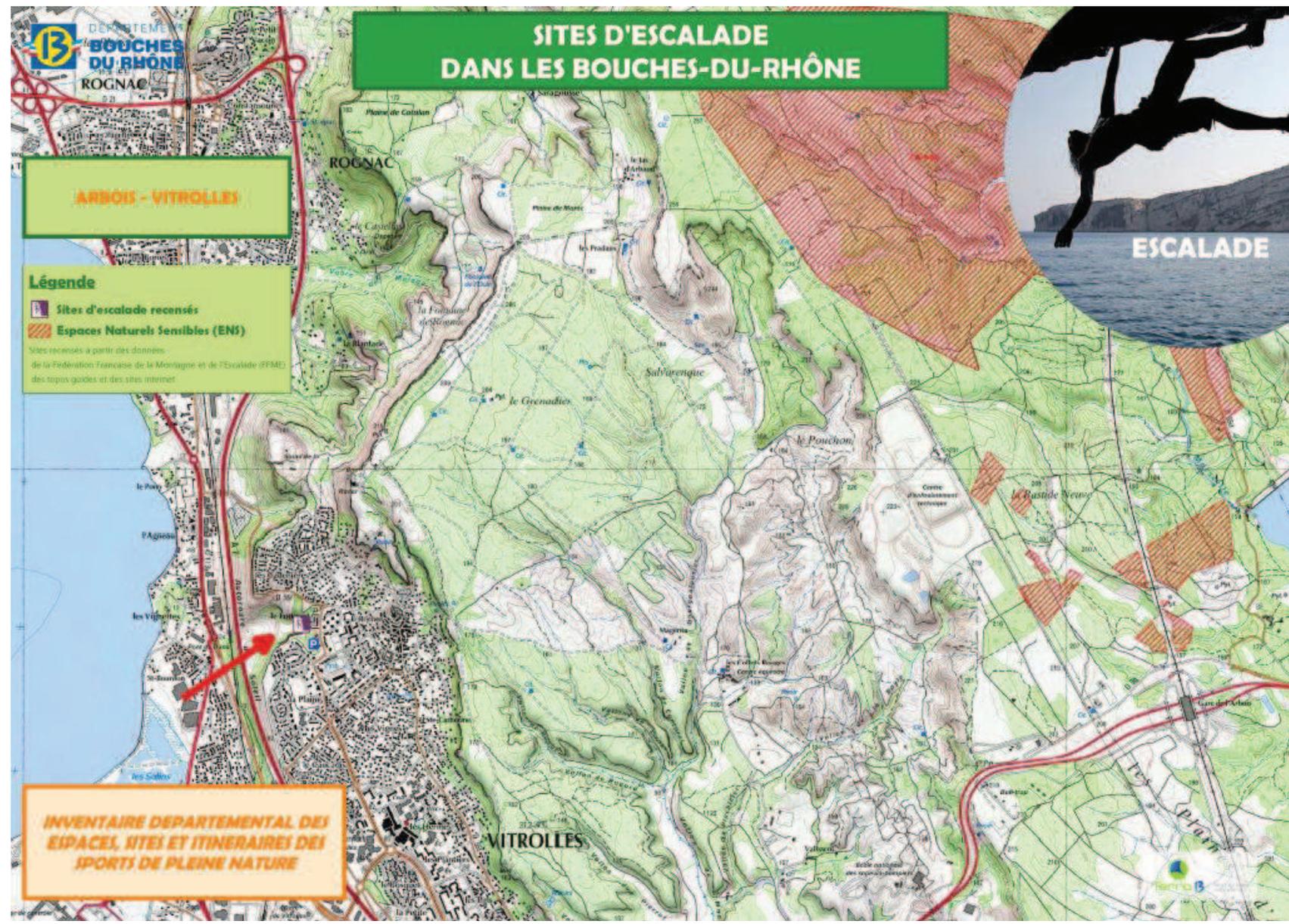
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



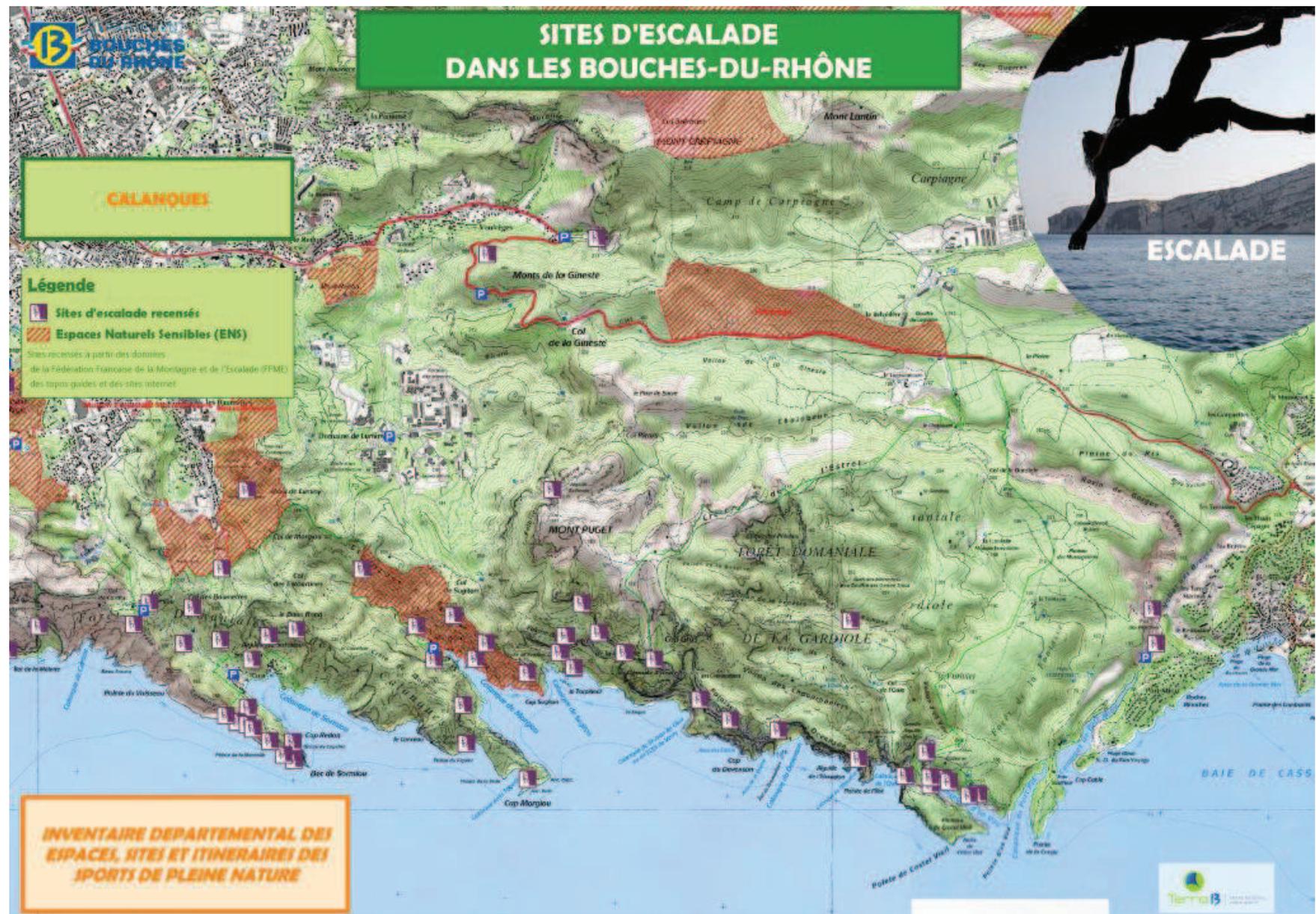
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



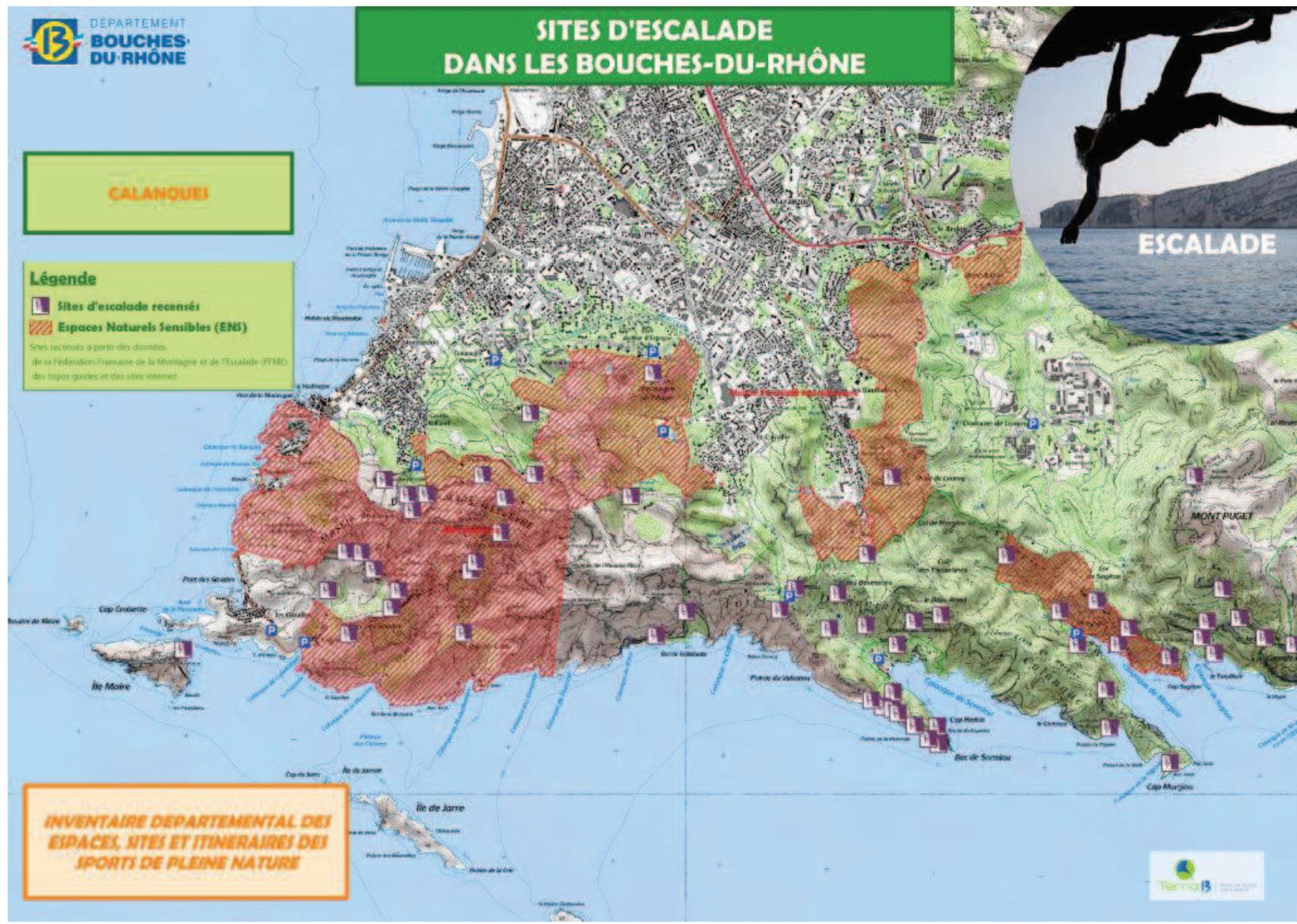
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



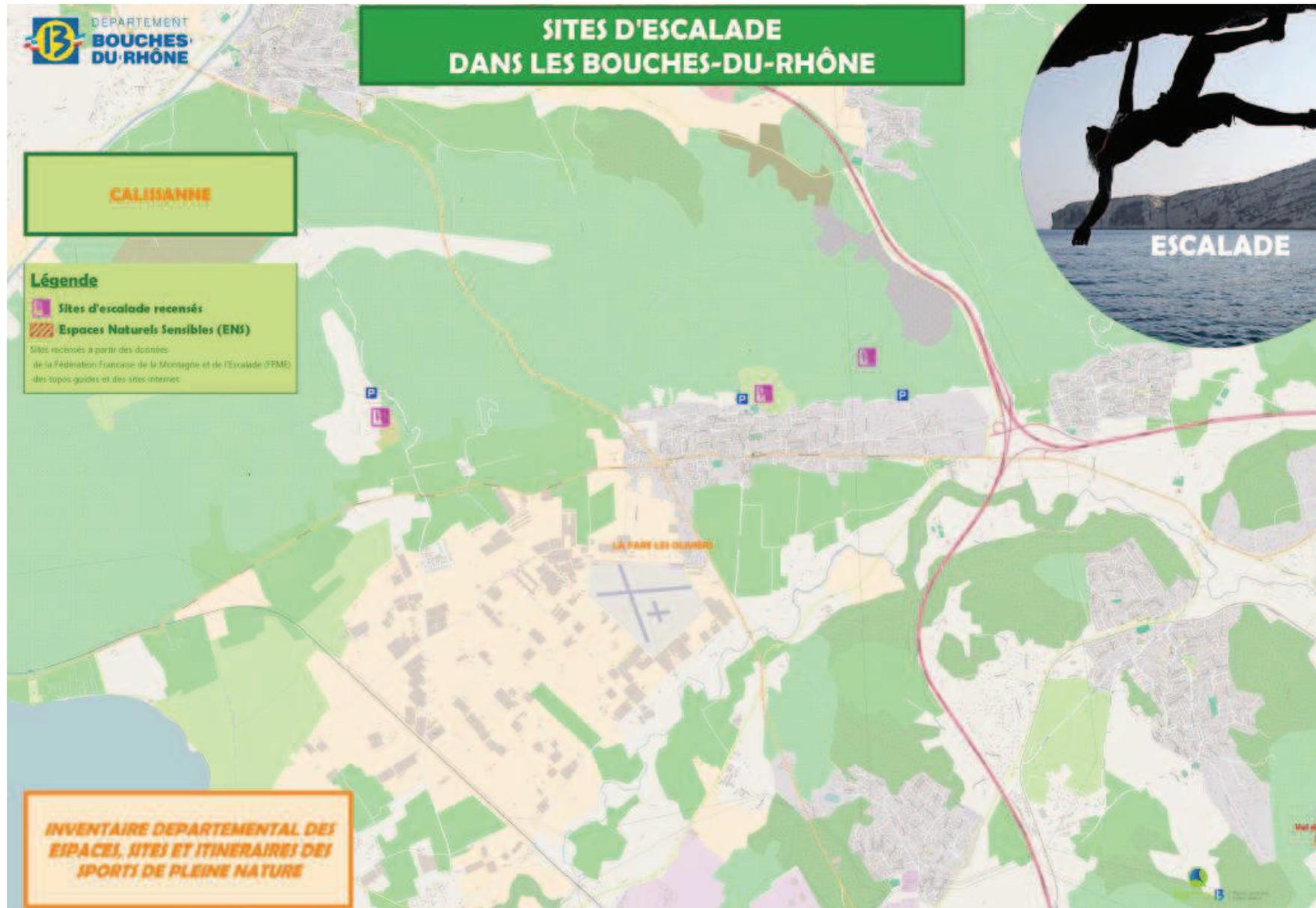
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



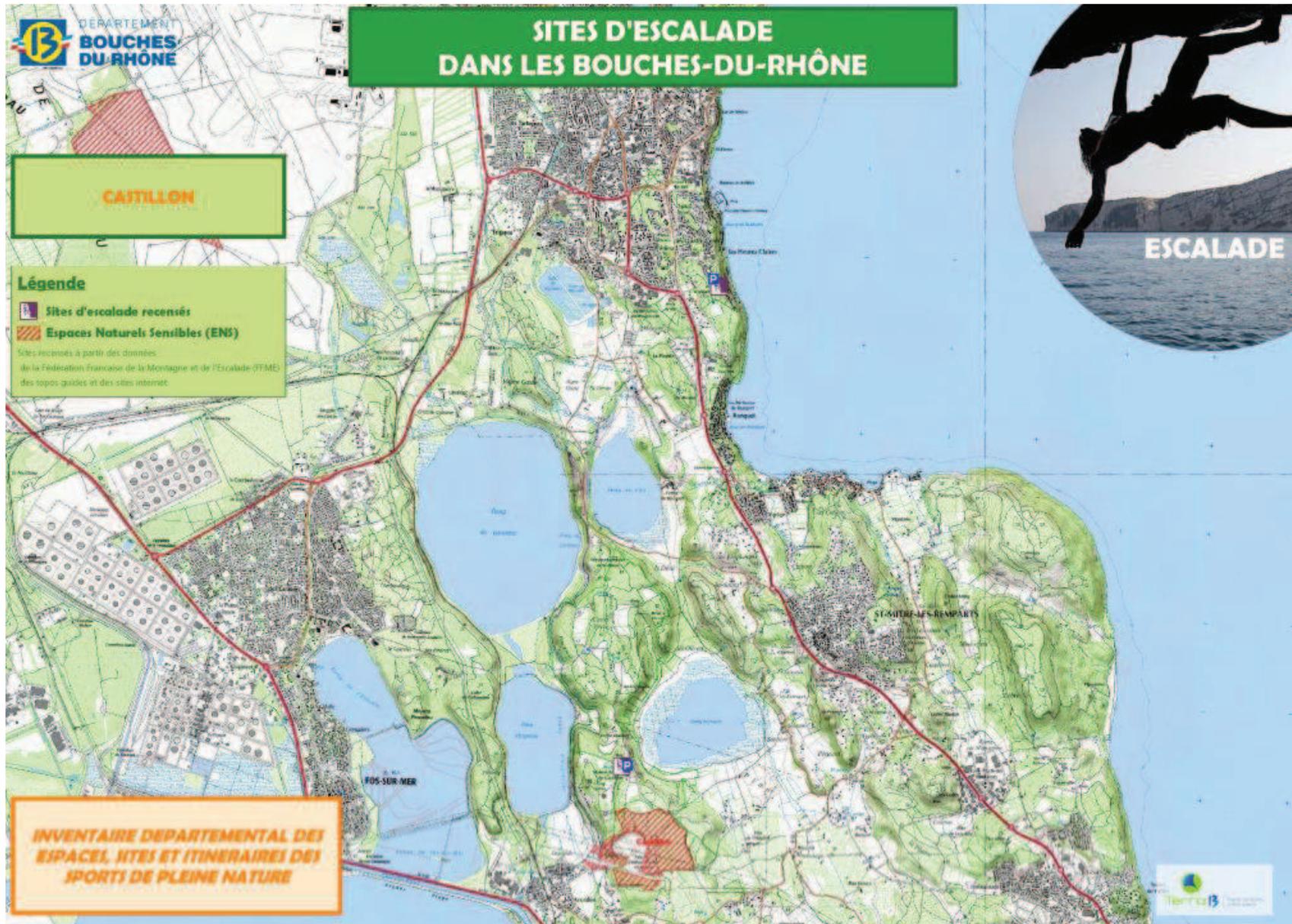
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



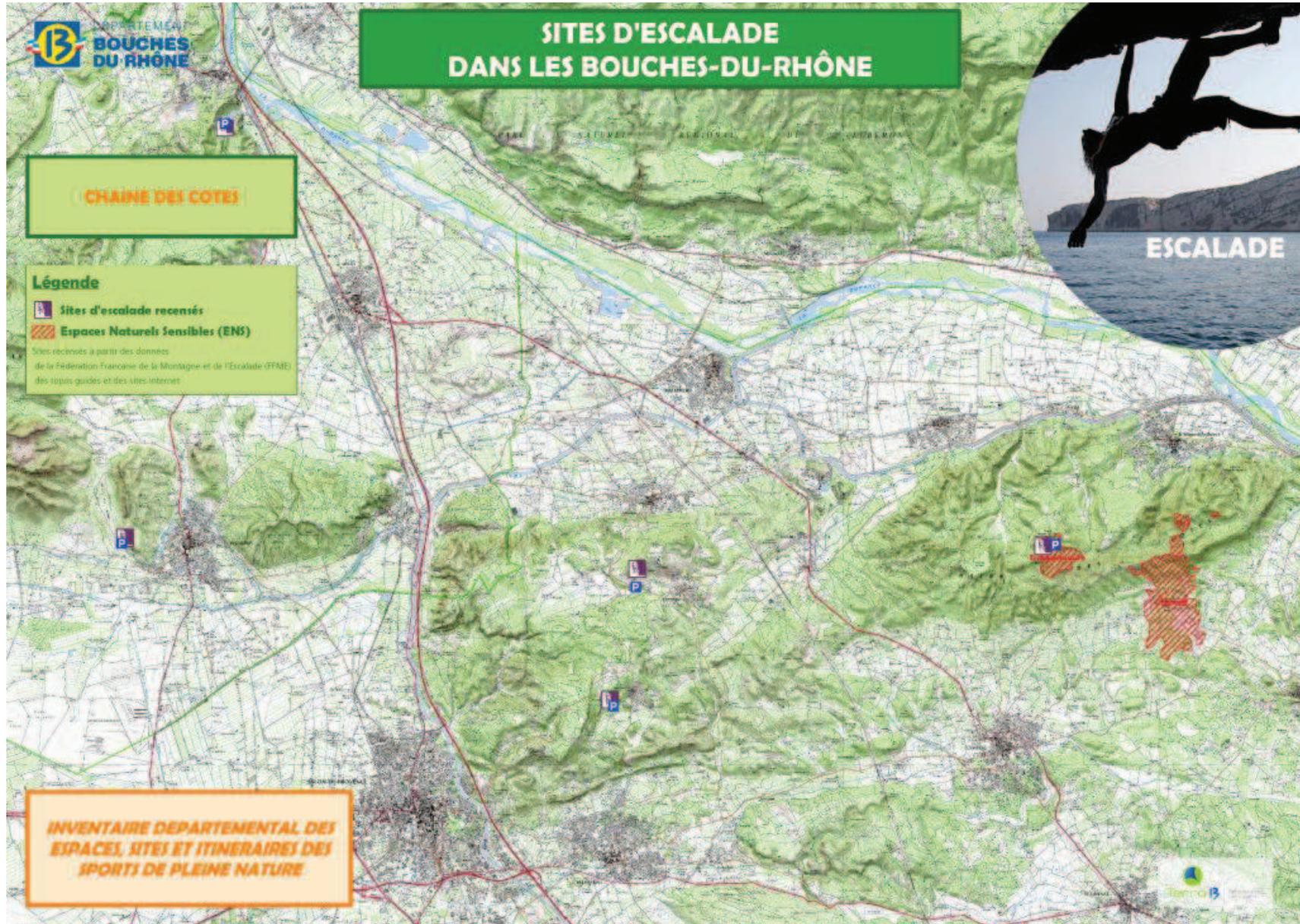
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



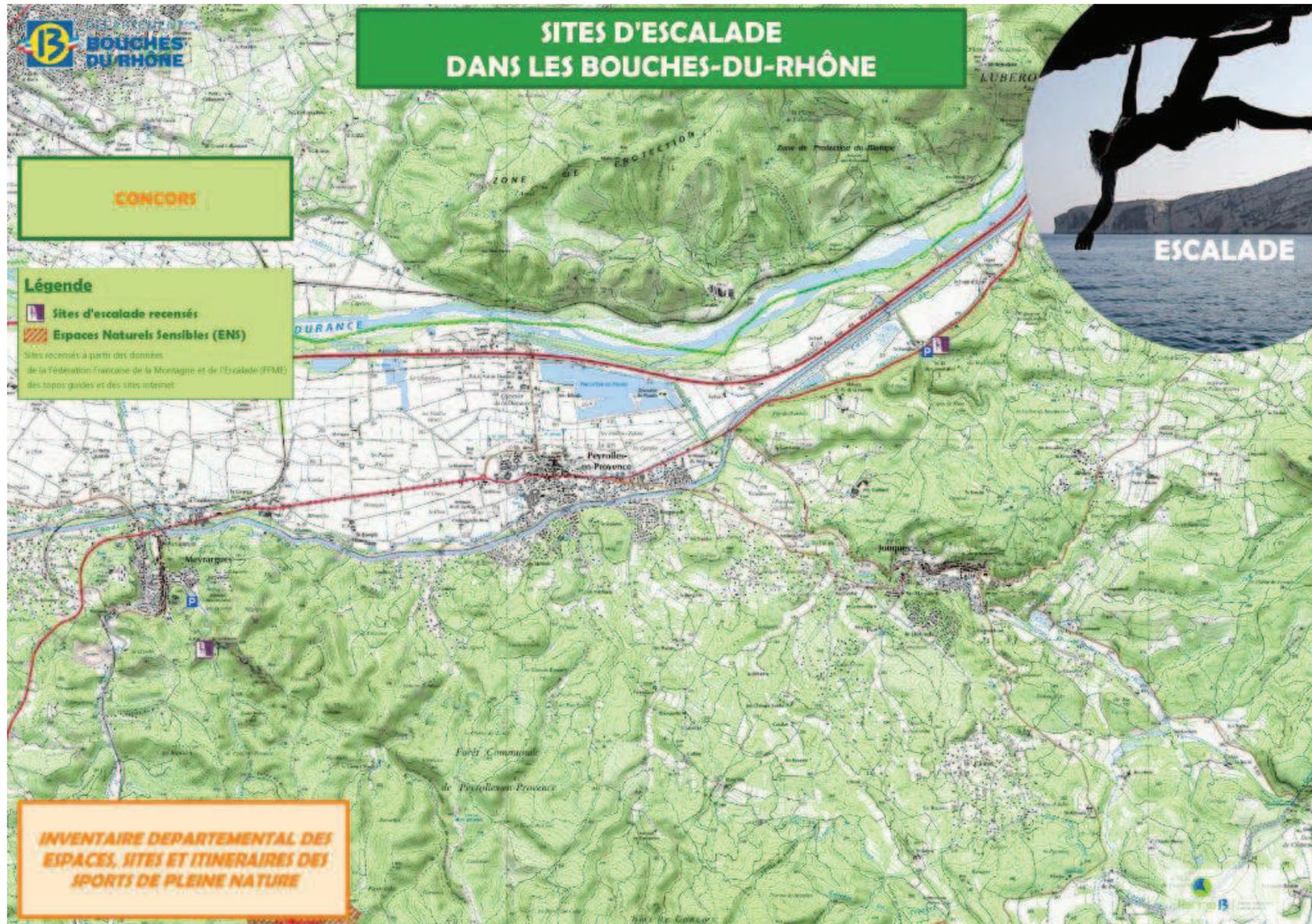
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



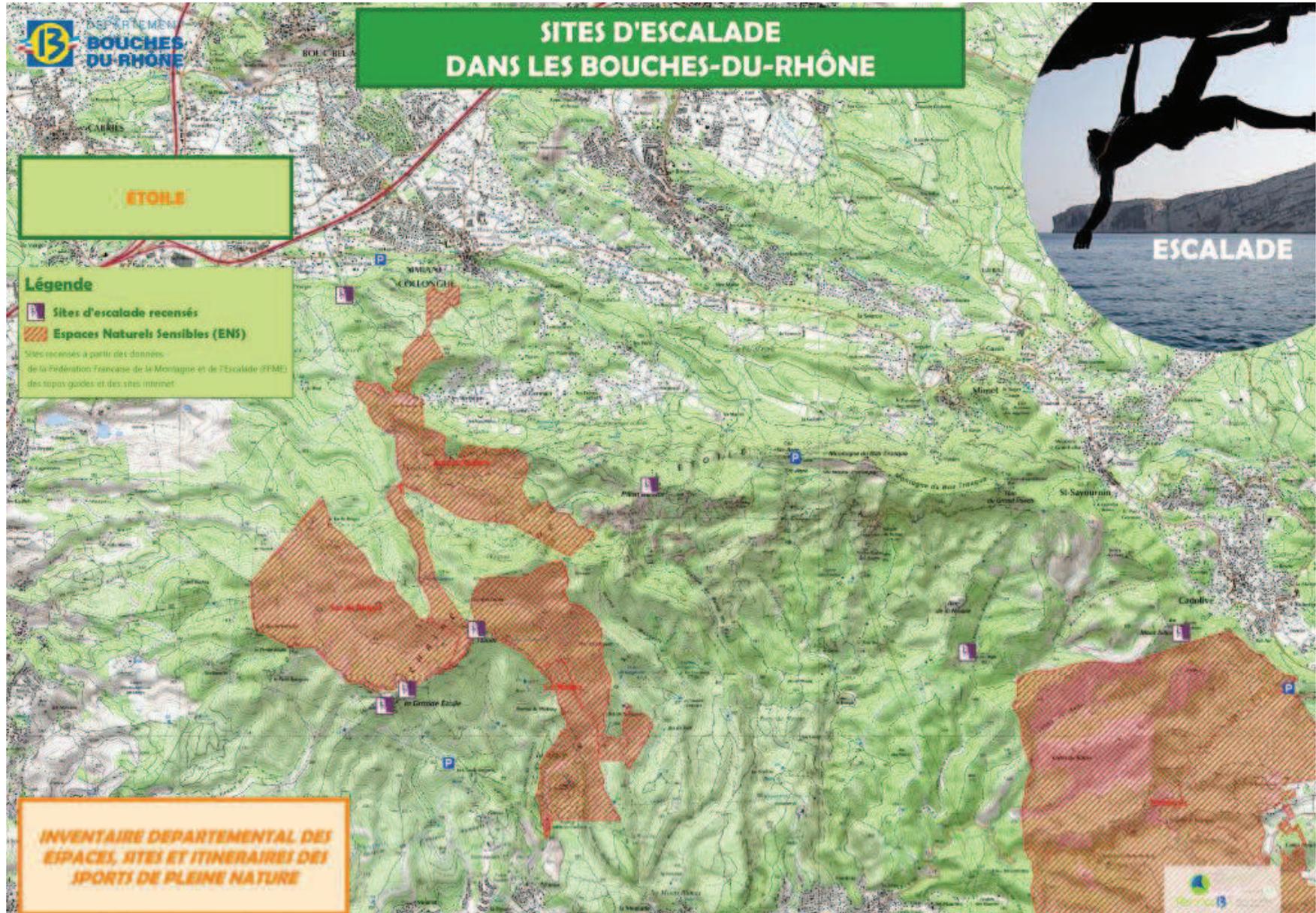
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



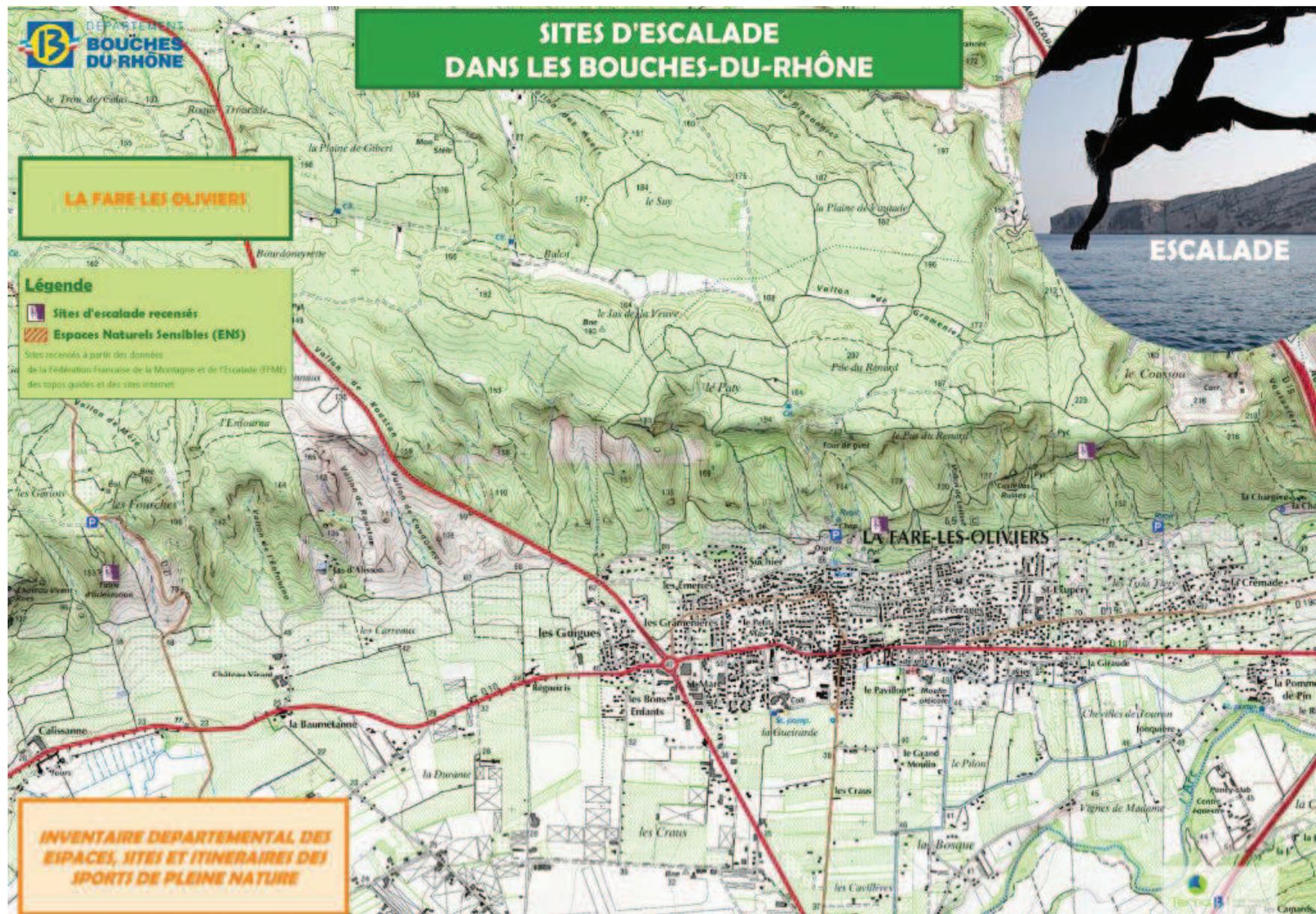
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



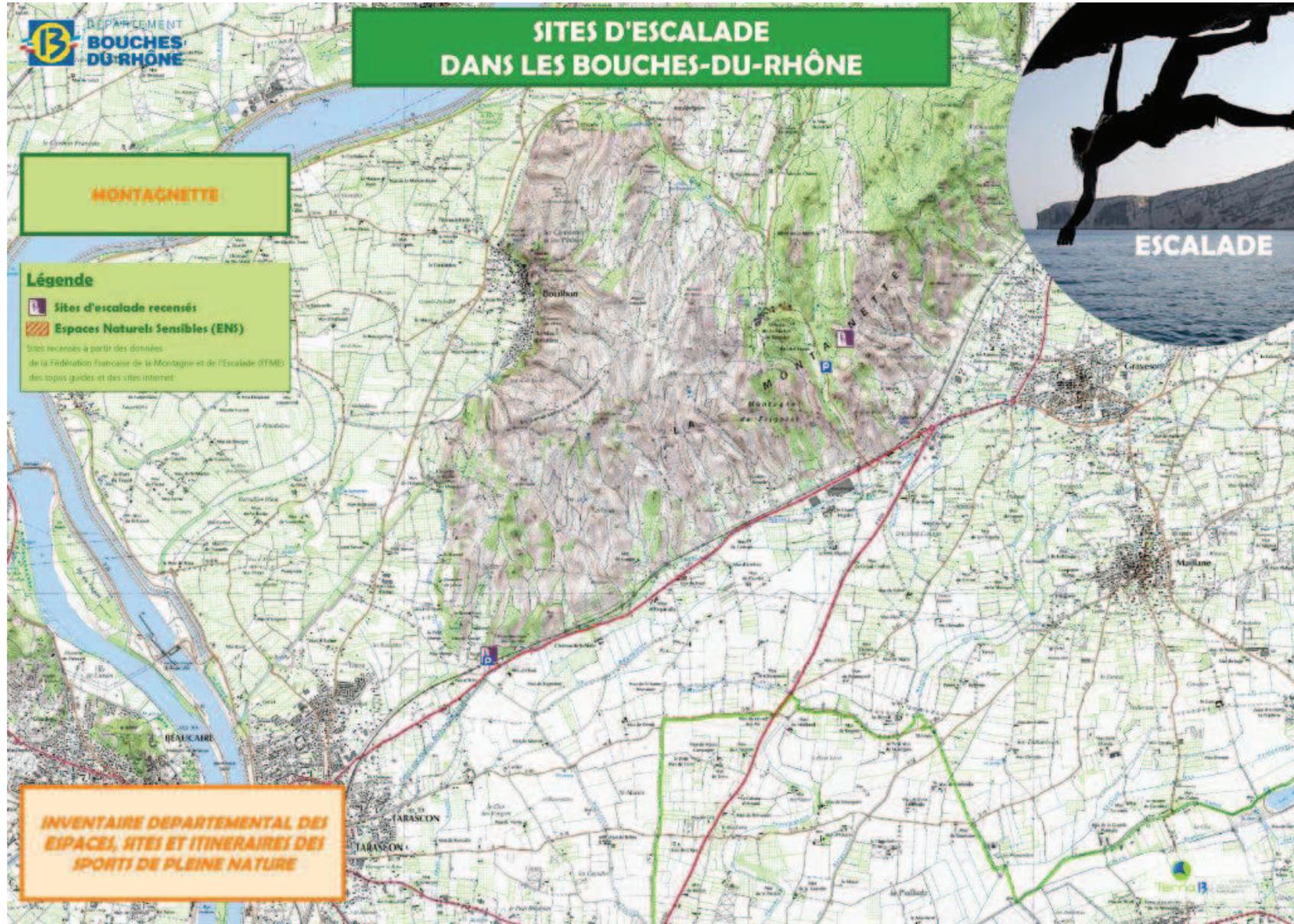
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



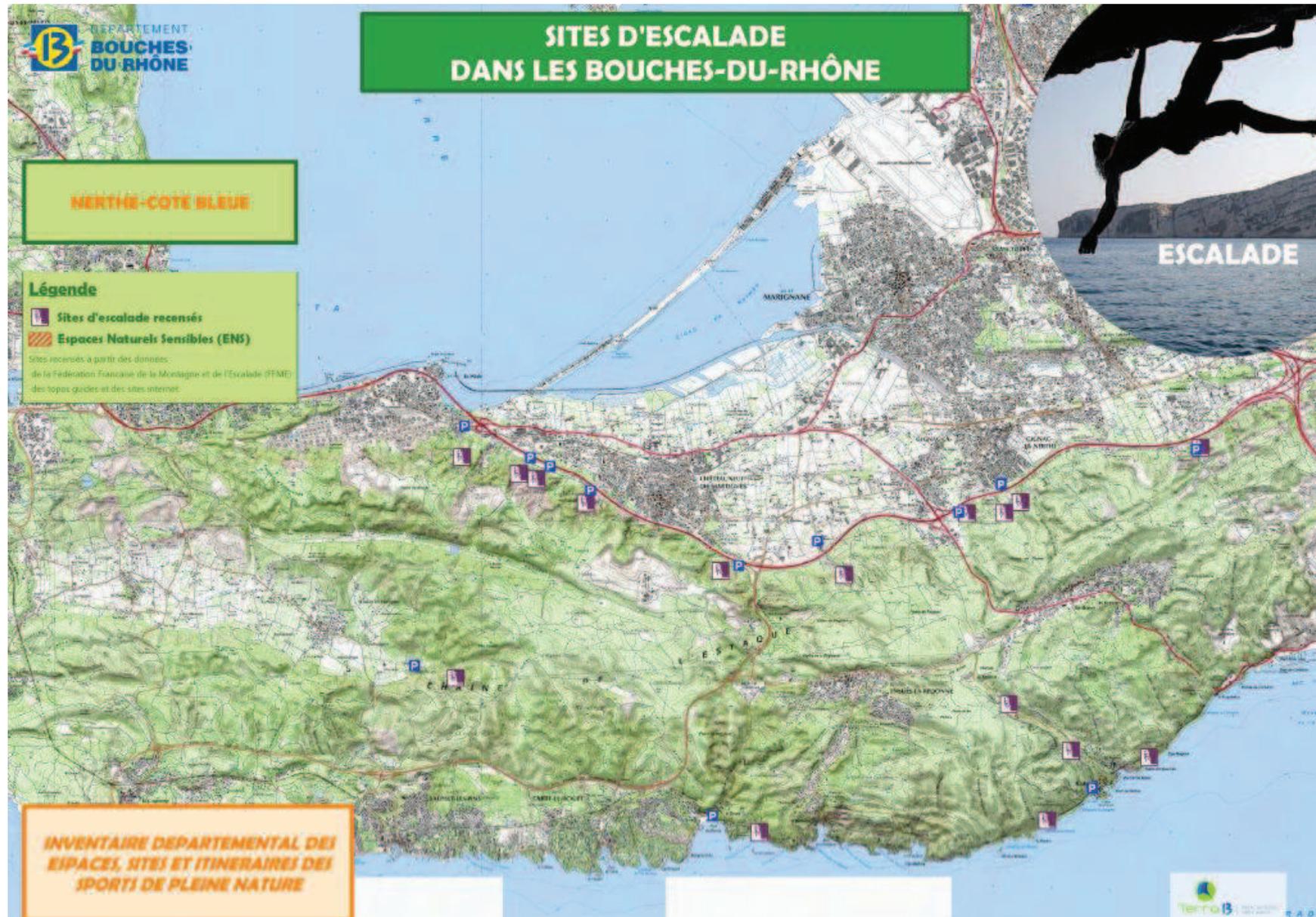
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



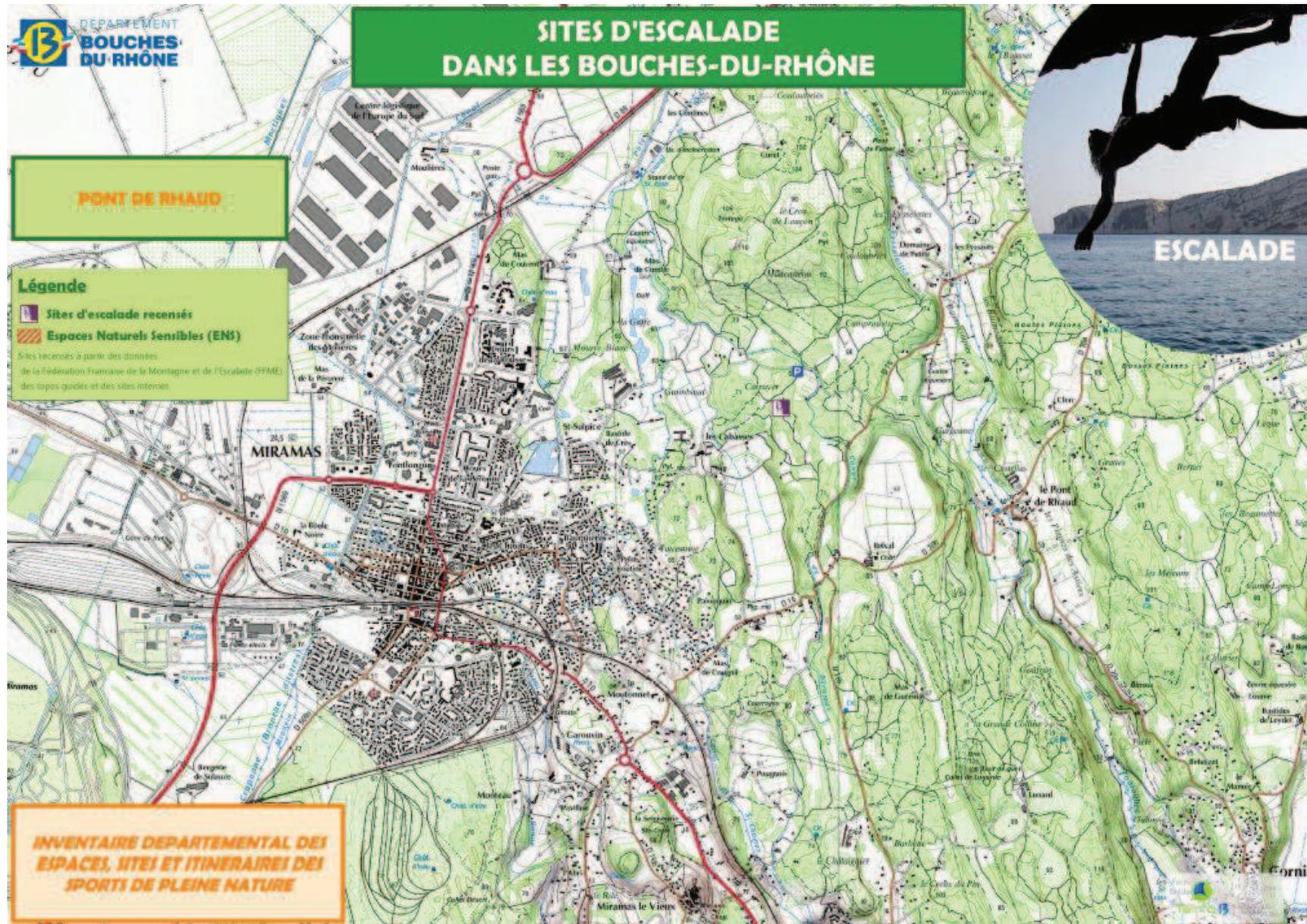
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



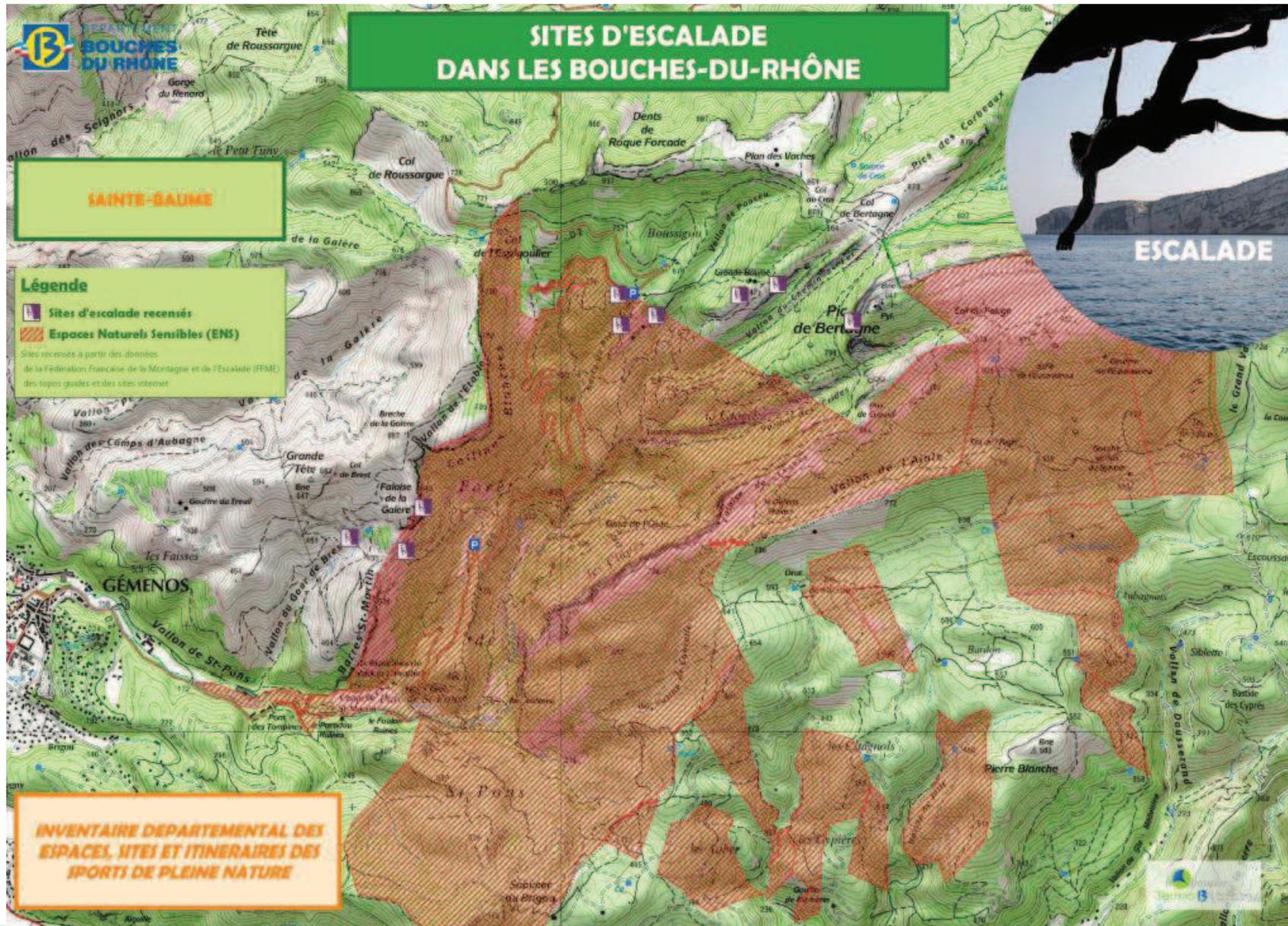
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



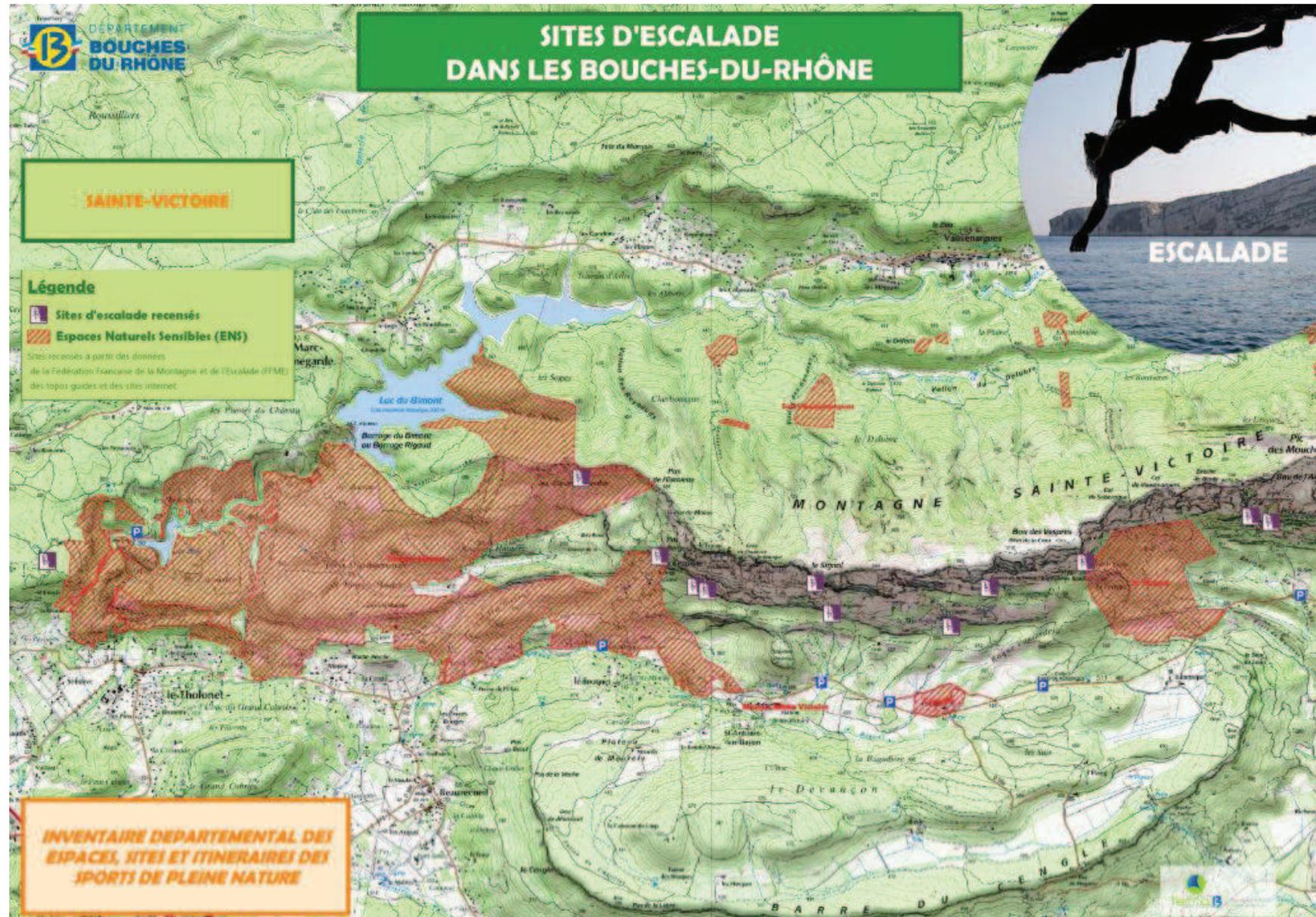
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



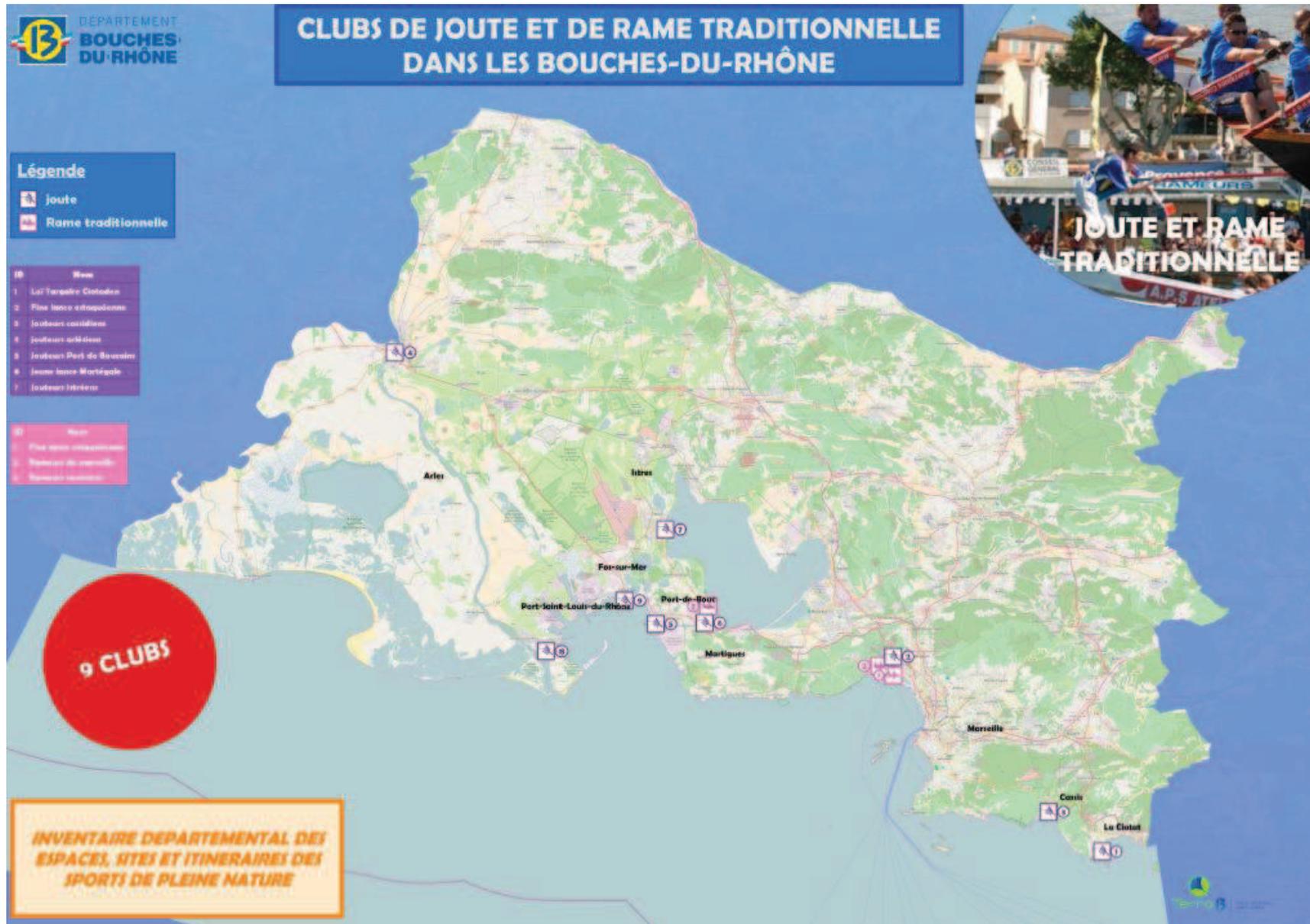
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



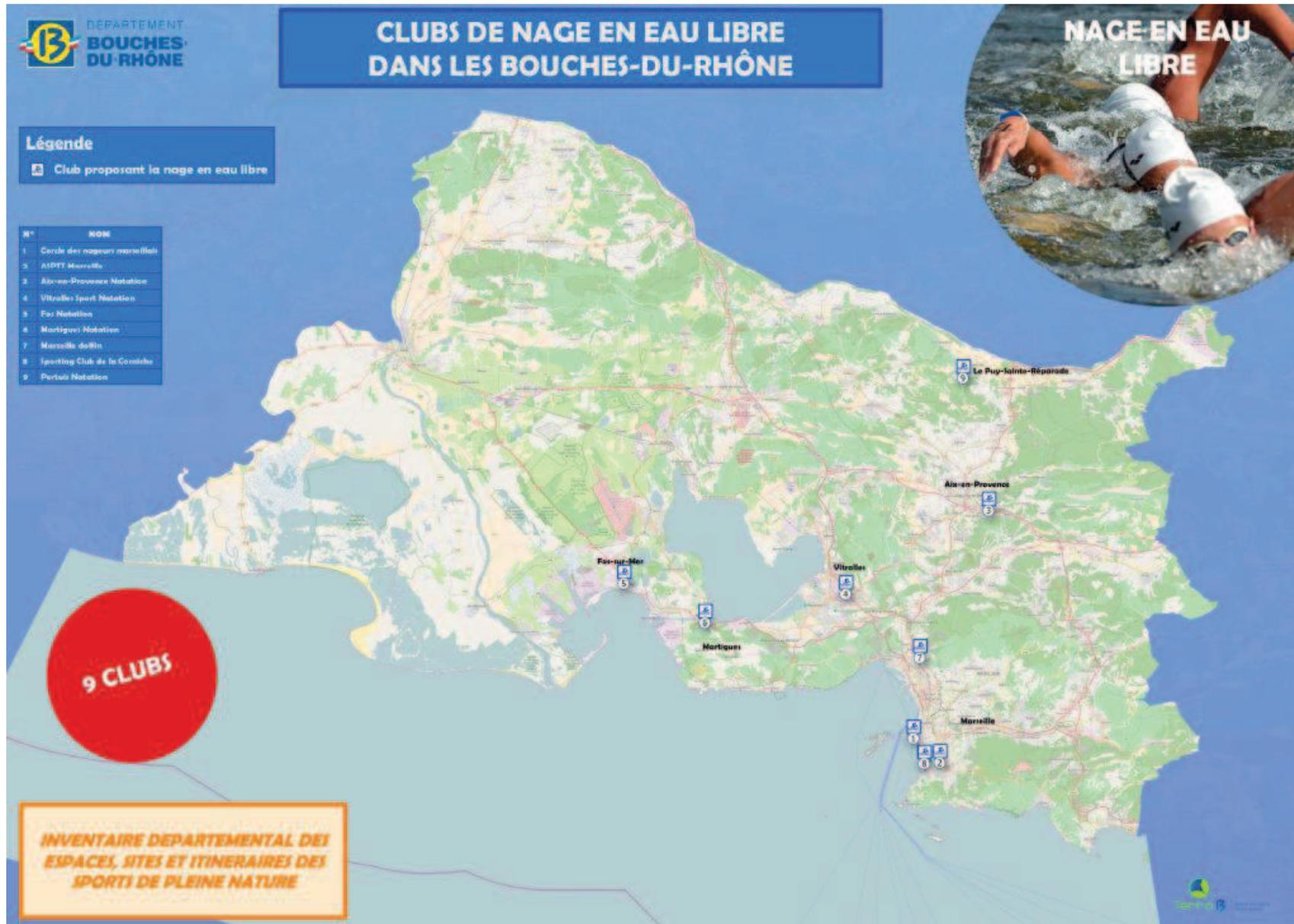
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



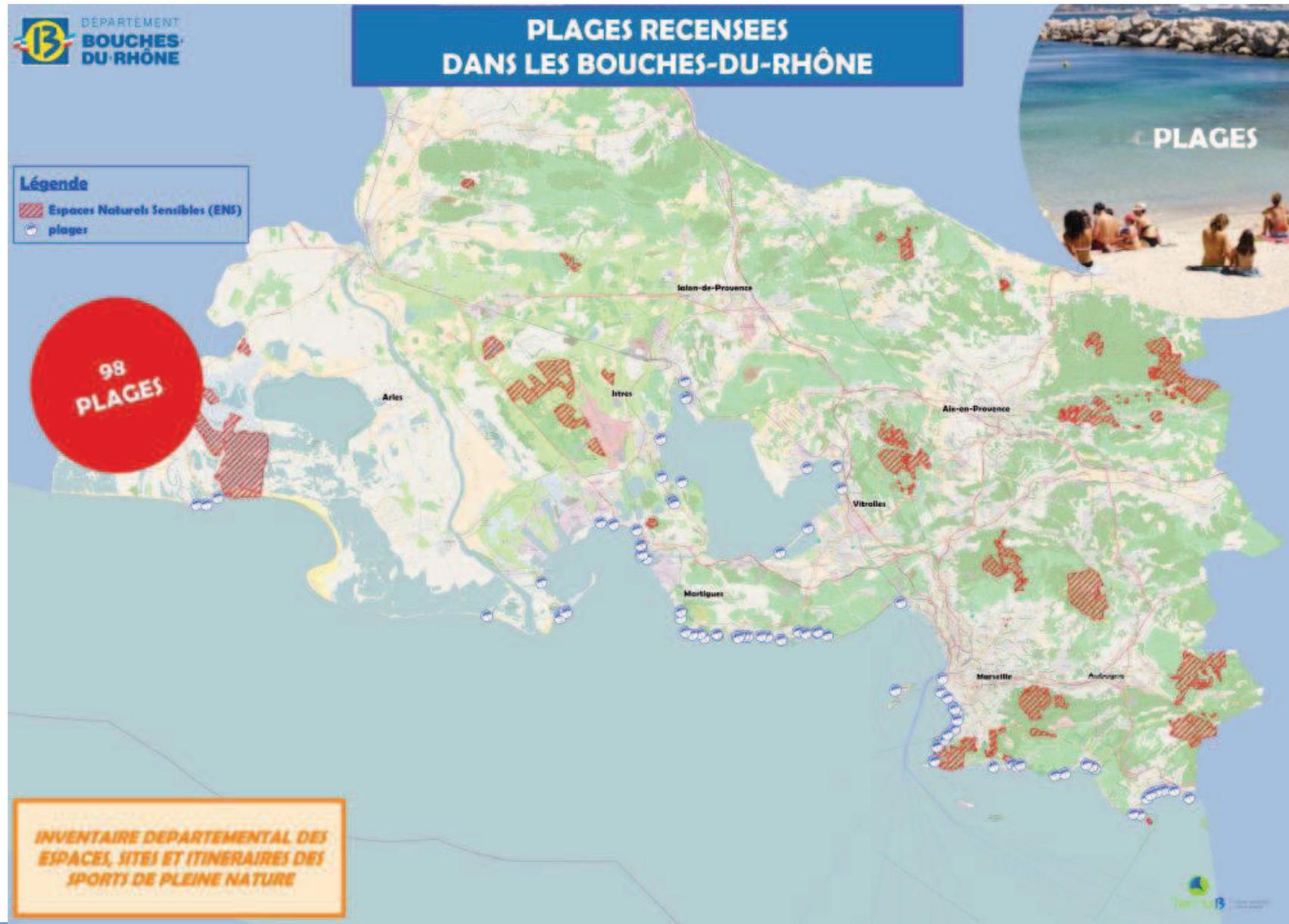
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



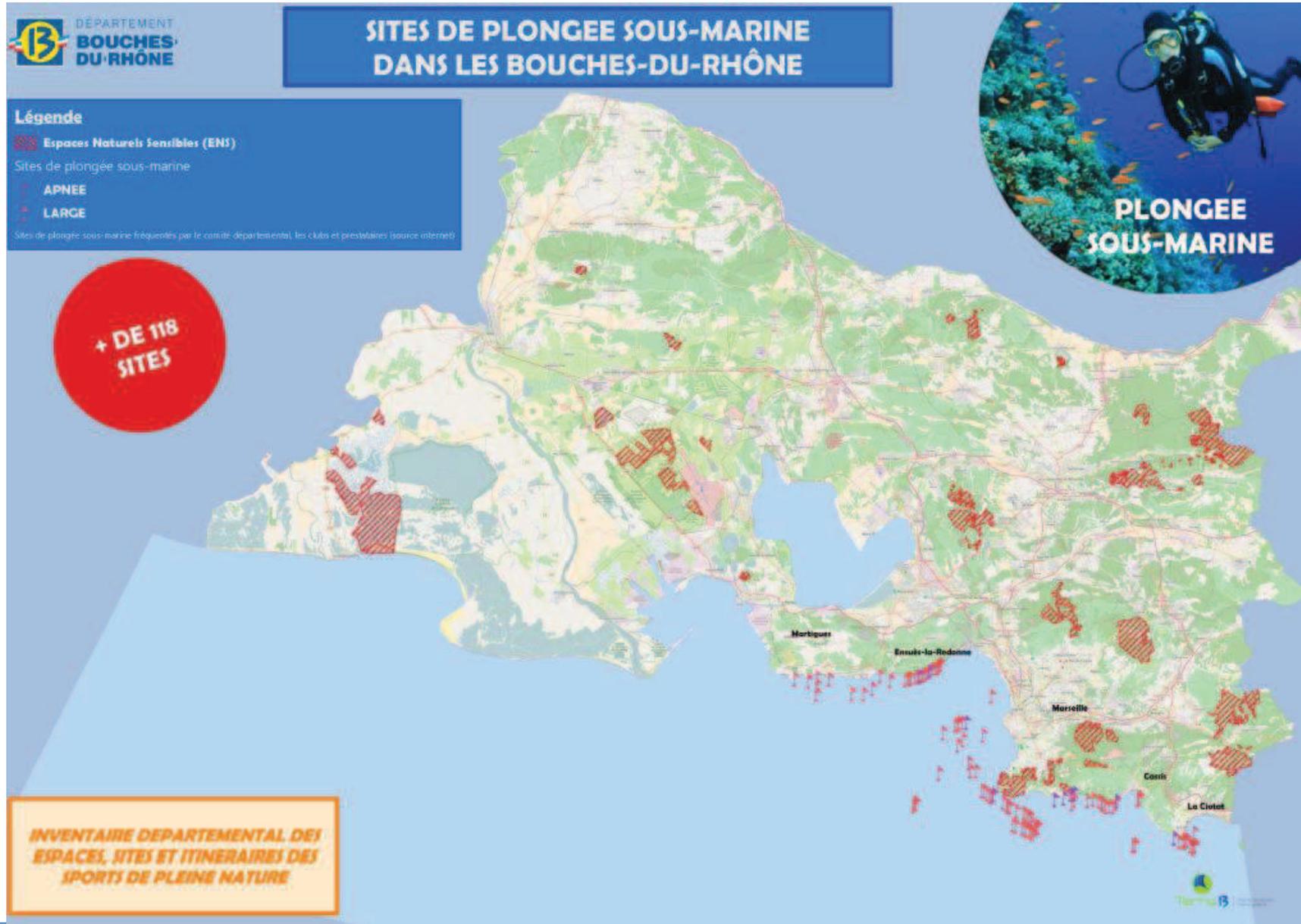
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



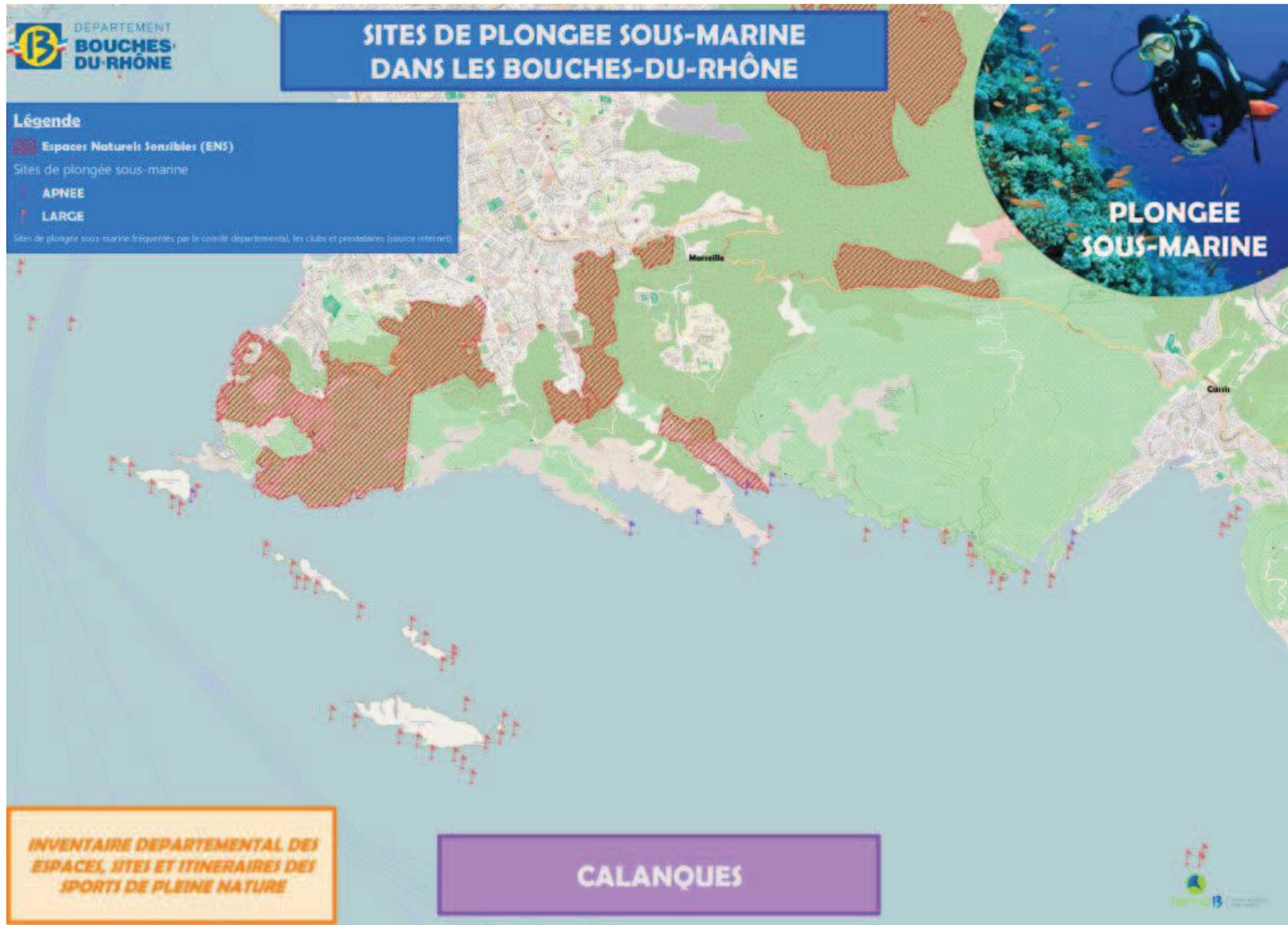
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



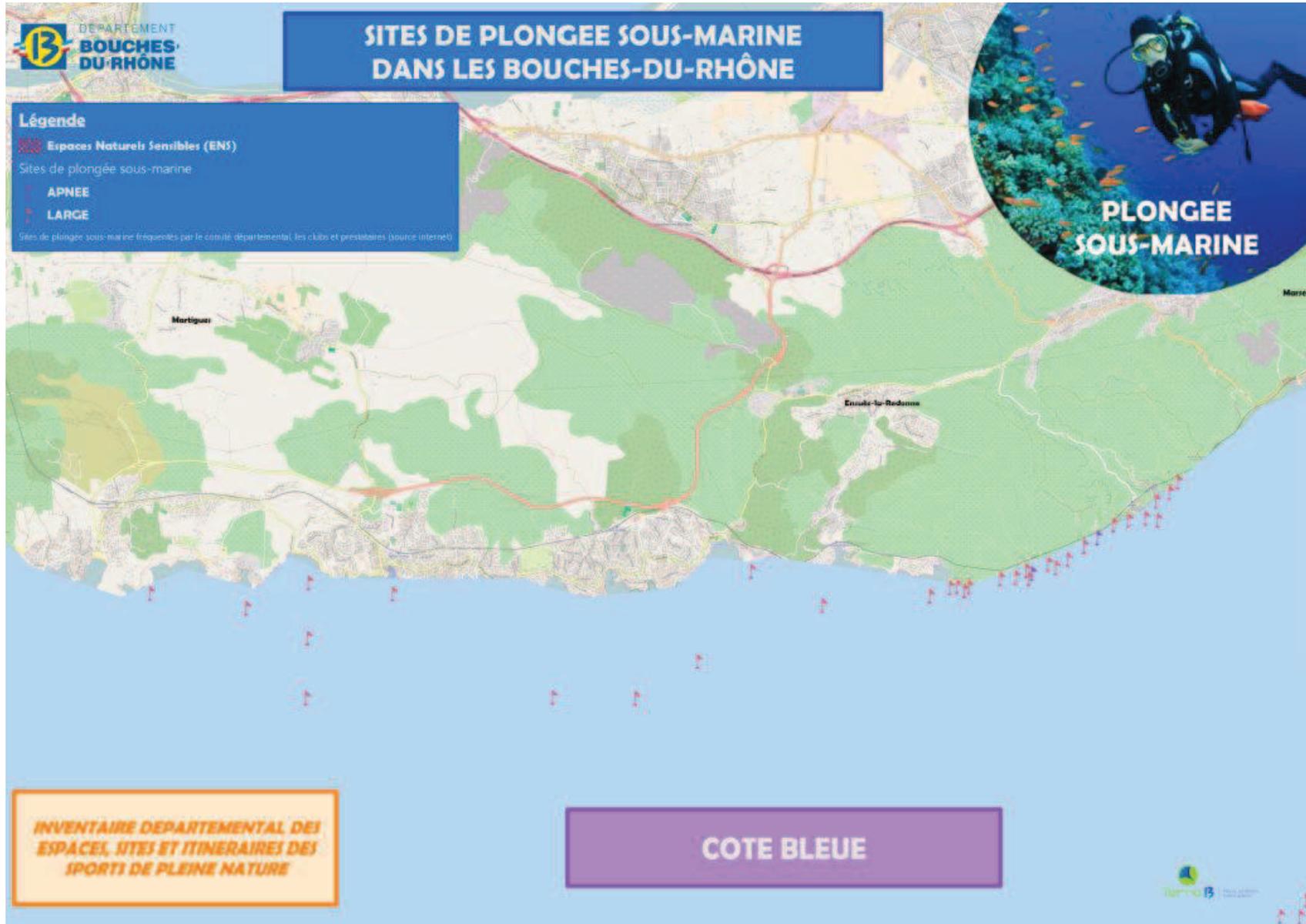
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



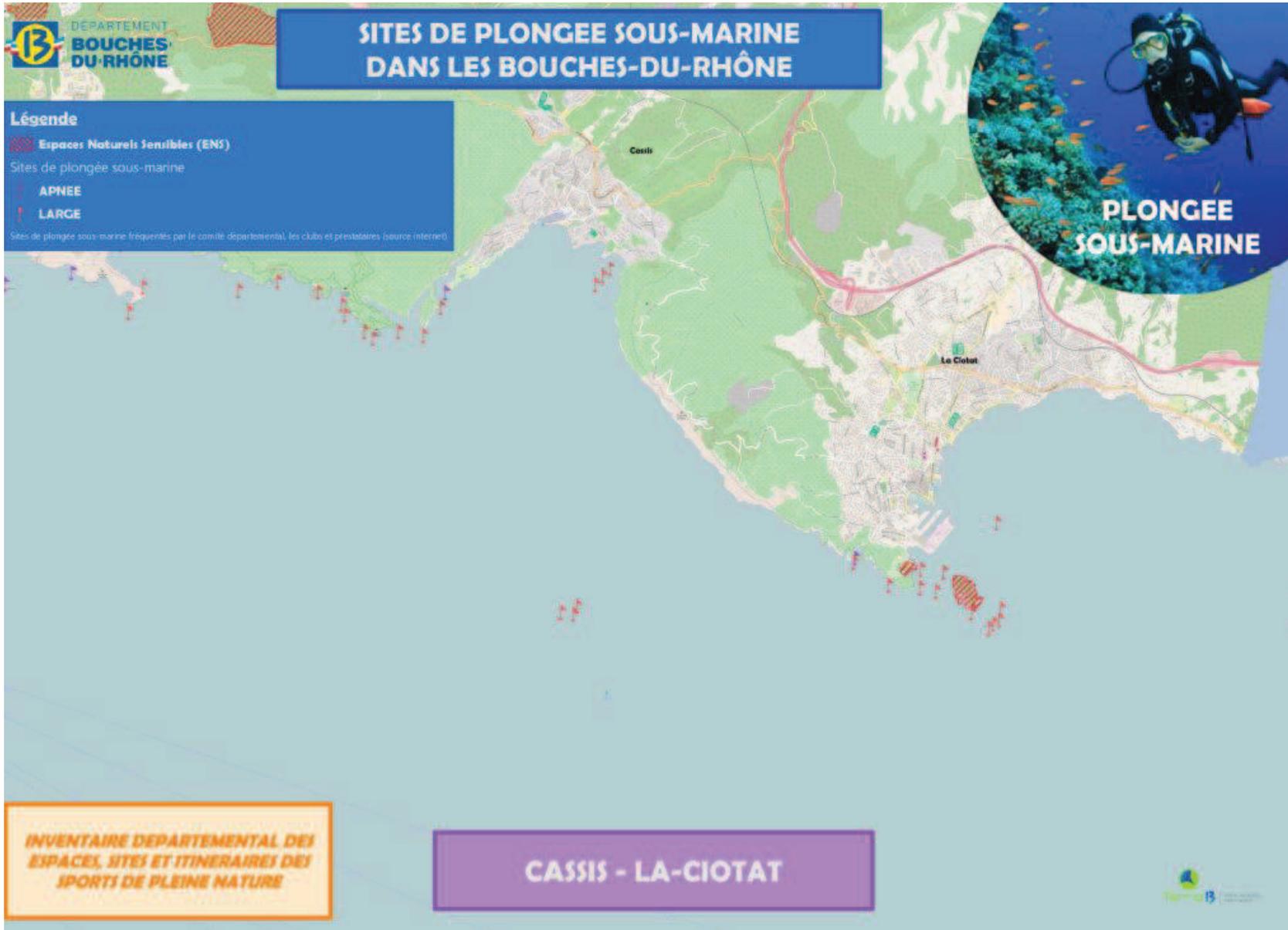
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



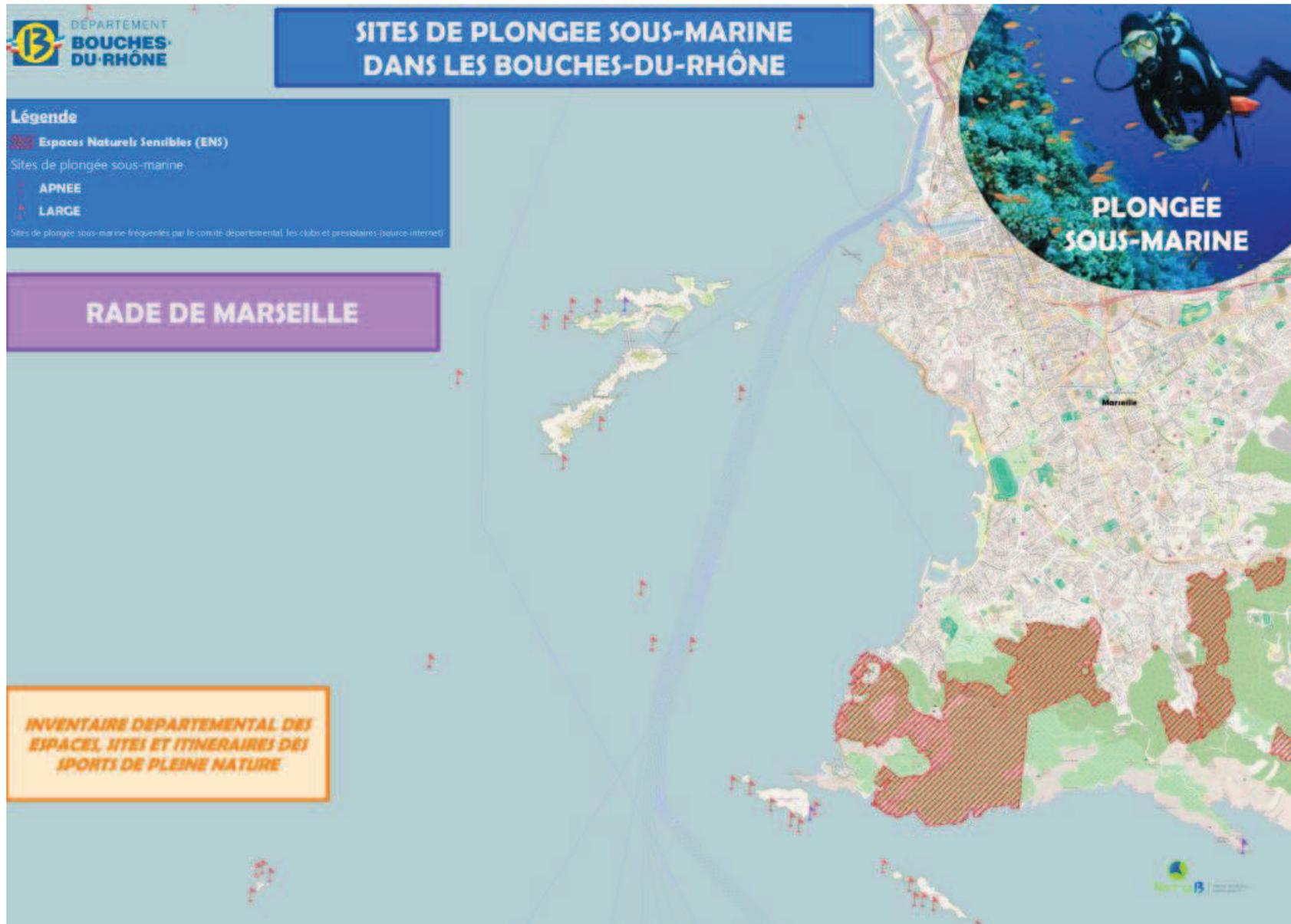
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



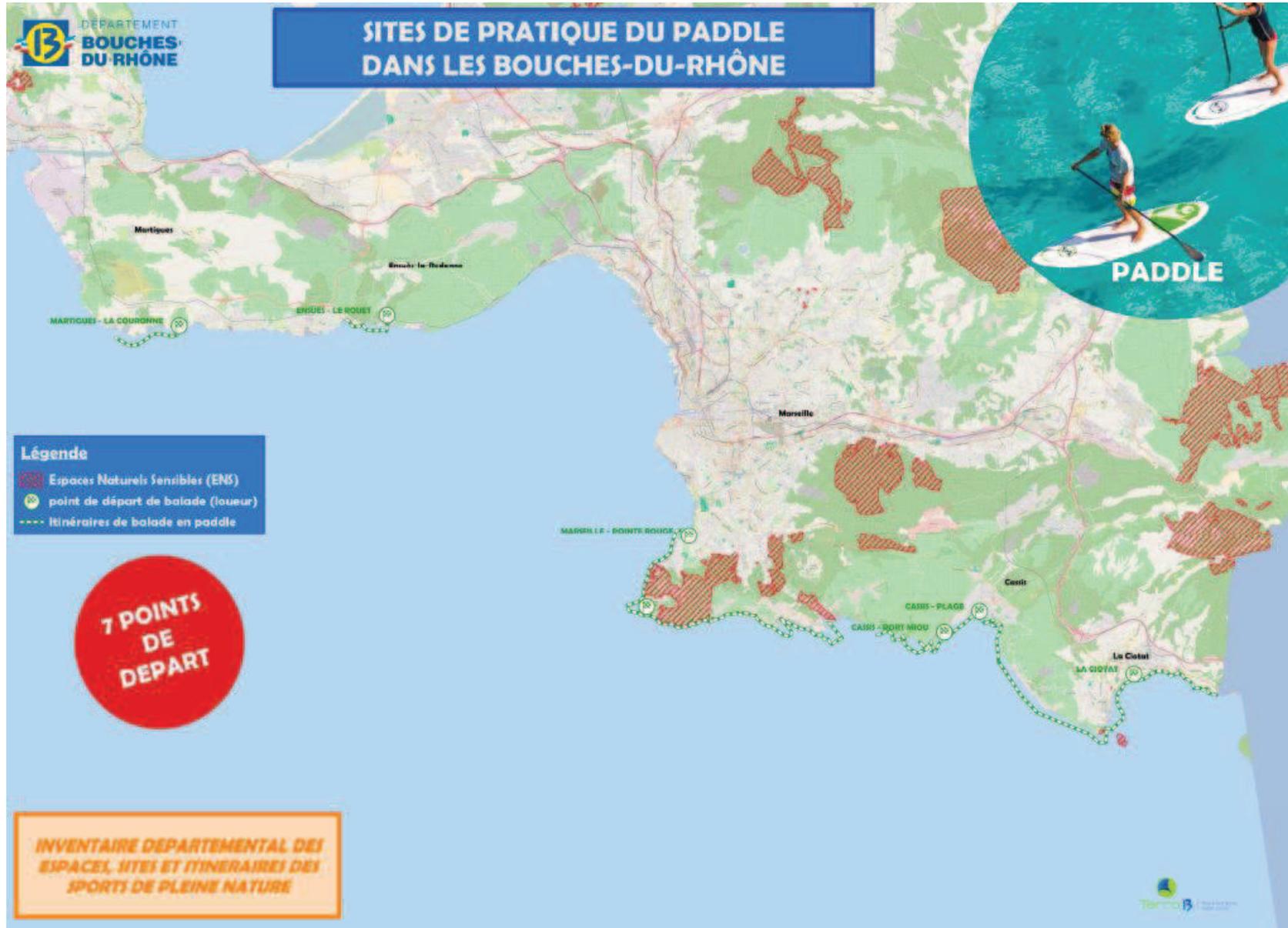
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



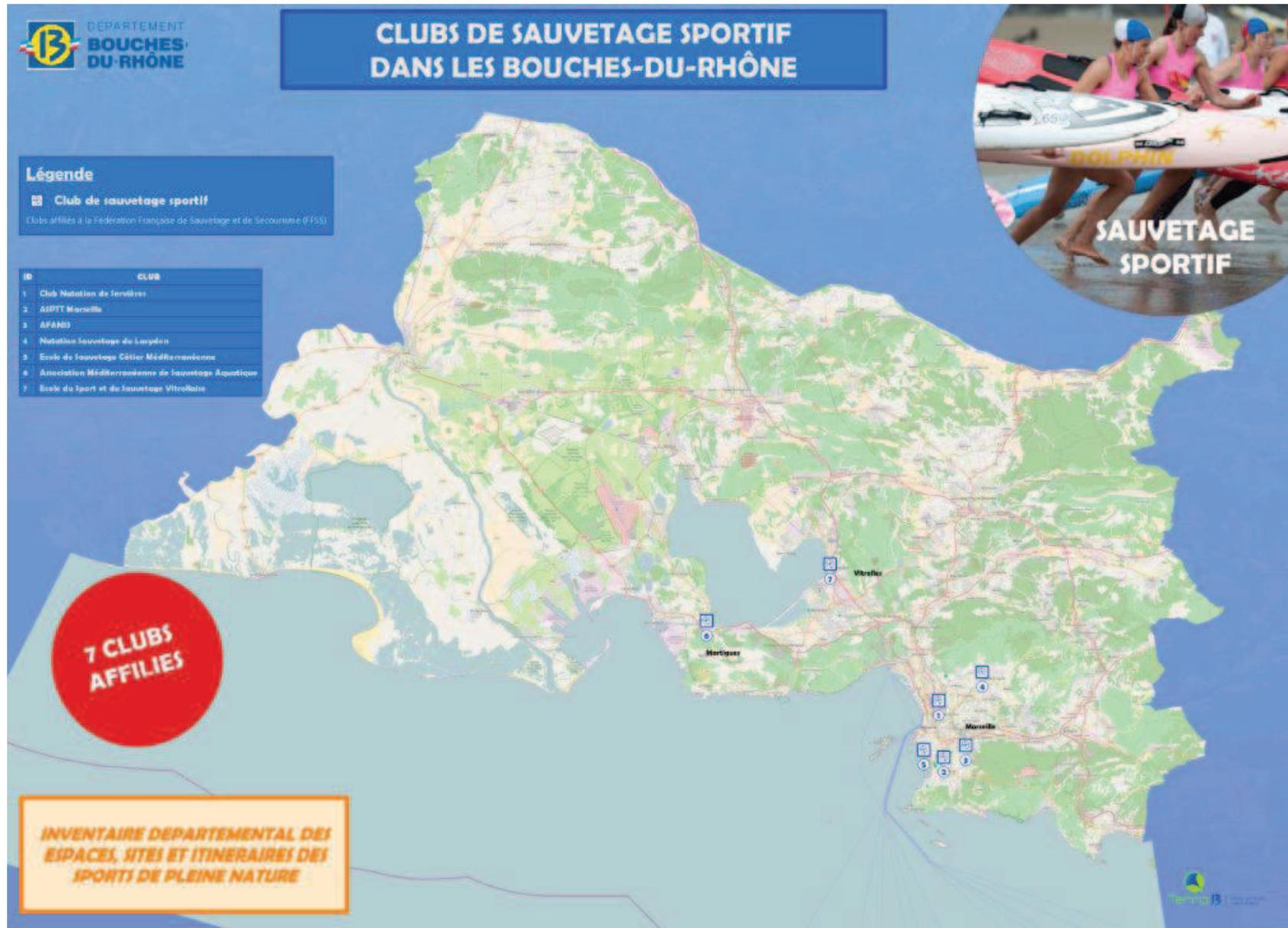
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
 Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Légende

- ▨ Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- 🚤 club de voile

Clubs affiliés à la Fédération Française de Voile (FFV)

| Nom | plan d'eau |
|-------------------------------------|---|
| Associé Maritime de Saint-Jean-Loup | LAUNE DE GARTEAU |
| Quartier Pharo | France et Rouges |
| ENR | Plan de l'Ar / Maréchal / Tasse de Borm |
| AV GARRY LE ROUET | GARRY LE ROUET |
| GARRY VOILE | GARRY LE ROUET |
| V.C.C.C. | PORT MOU (Bou de Gouls / Maréchal) |
| EH Port Mou | Bou de Gouls - Bou de Borm - Le Clotat |
| E.M.V DE GARRI | Bou de Gouls - Bou de Borm - Le Clotat |
| C.F.O VOILE | SOLFE DE FOI |
| FOUFOI | FOI (BORMES - Plage du Douze) |
| GMF club Gardanne | Martigues / Le Clotat |
| E.N. STREZ | Etang de Borm |
| CH ENTREDOIN | Etang d'Entrevois |
| A.N.O. STREZEM | Etang de Borm |
| F.N.E.M. | Marseille |
| MÉTÉORE CLUB | Bou de Le Clotat |
| IG LA CROIX | Bou de Le Clotat |
| VERDE MER ET OLIVE | France et Rouges |
| H.C. MARSEILLE | Etang de Borm |
| EPV OASIS ESTERNAUD | Saint-Jean-Loup / La Mer |
| E.N. MARSEILLAIS | Etang de Borm |
| BOUR SUDIST VALE | Marseille |
| SAB LAURE DE VOZ | Marseille |
| ASPTT MARSEILLE | Marseille |
| C. AVIGNON MARSEILLE | Marseille |
| C.M.V. MARSEILLE | Marseille |
| S.A.M. | Marseille |
| CMF BECHUSCHUTZ | Marseille |
| ENTL | Marseille |
| MARSEILLE | Marseille |
| LE ESCADRON | Marseille |
| V.C.C. | Marseille |
| Union départementale | Marseille |
| V.A. FLAVERIE | Marseille |
| M.A.G.C. | Marseille |
| IVORNI | Marseille |
| ARMS - Société voile | Marseille |
| F.N. MARSEILLE | Marseille |
| LA BELLE MARSEILLE | Marseille |
| VEPS | Marseille |
| V.L. FREGATE VOILE | Marseille |
| PACIFIC PALMADIER | Marseille |
| C.N. MARTIGUES | Etang de Borm |
| C.M. MARTIGUES | Etang de Borm |
| H.C. MARSEILLE | Etang de Borm |
| F.N. PORT DE BORM | Gouls de Fo |
| MAIRE PORT ST LOUIS | LAUNE DE GARTEAU |
| COUVILLER | MARSEILLE et MEDITERRANEE |
| PHIC | Etang de Borm |
| A.T.O.A. CARRASCO | Bou de Gouls - Bou de Borm - Le Clotat |
| E.V.C. VIBRILLO | Etang de Borm |

CLUBS DE VOILE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

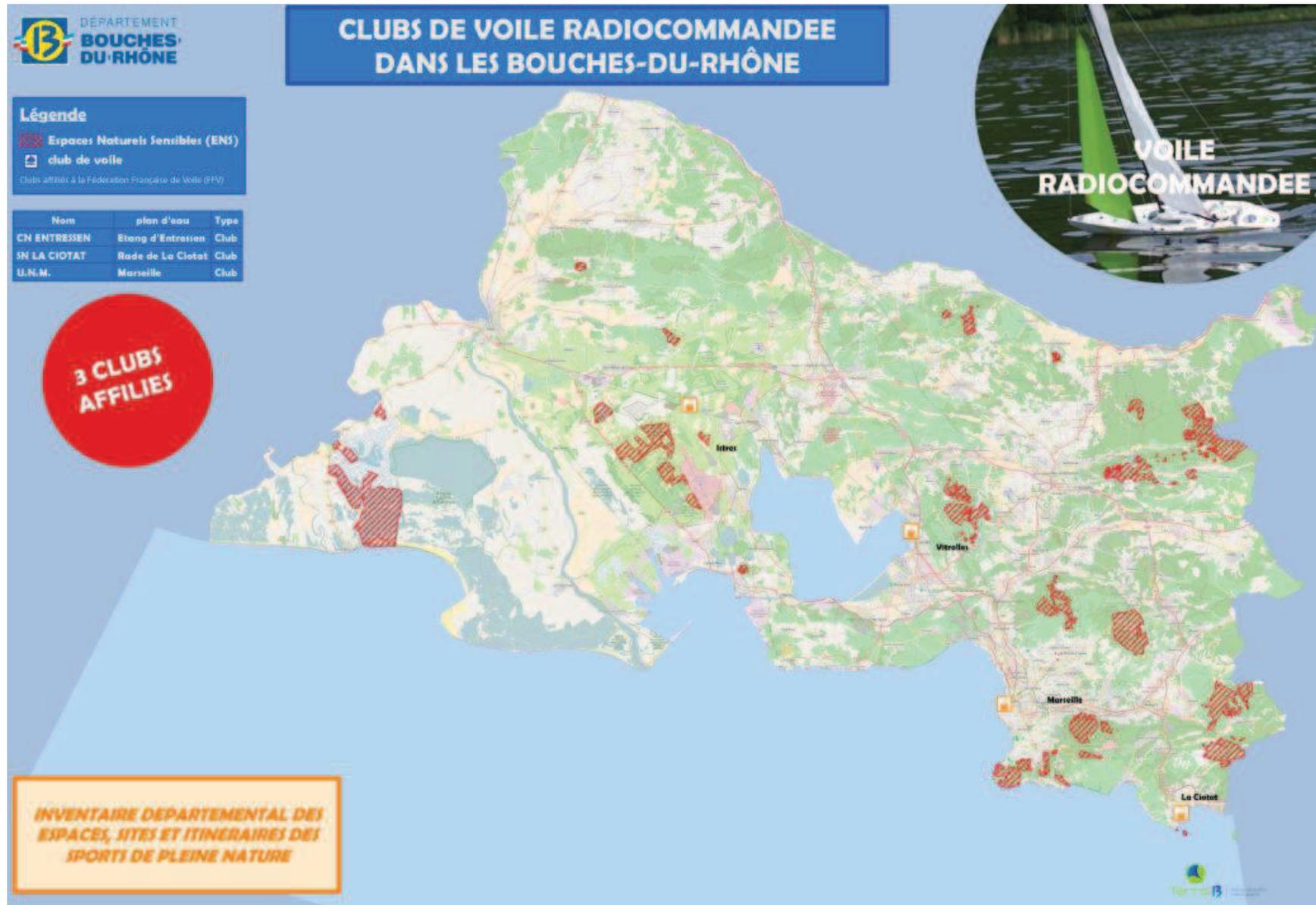


INVENTAIRE DEPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES DES SPORTS DE PLEINE NATURE

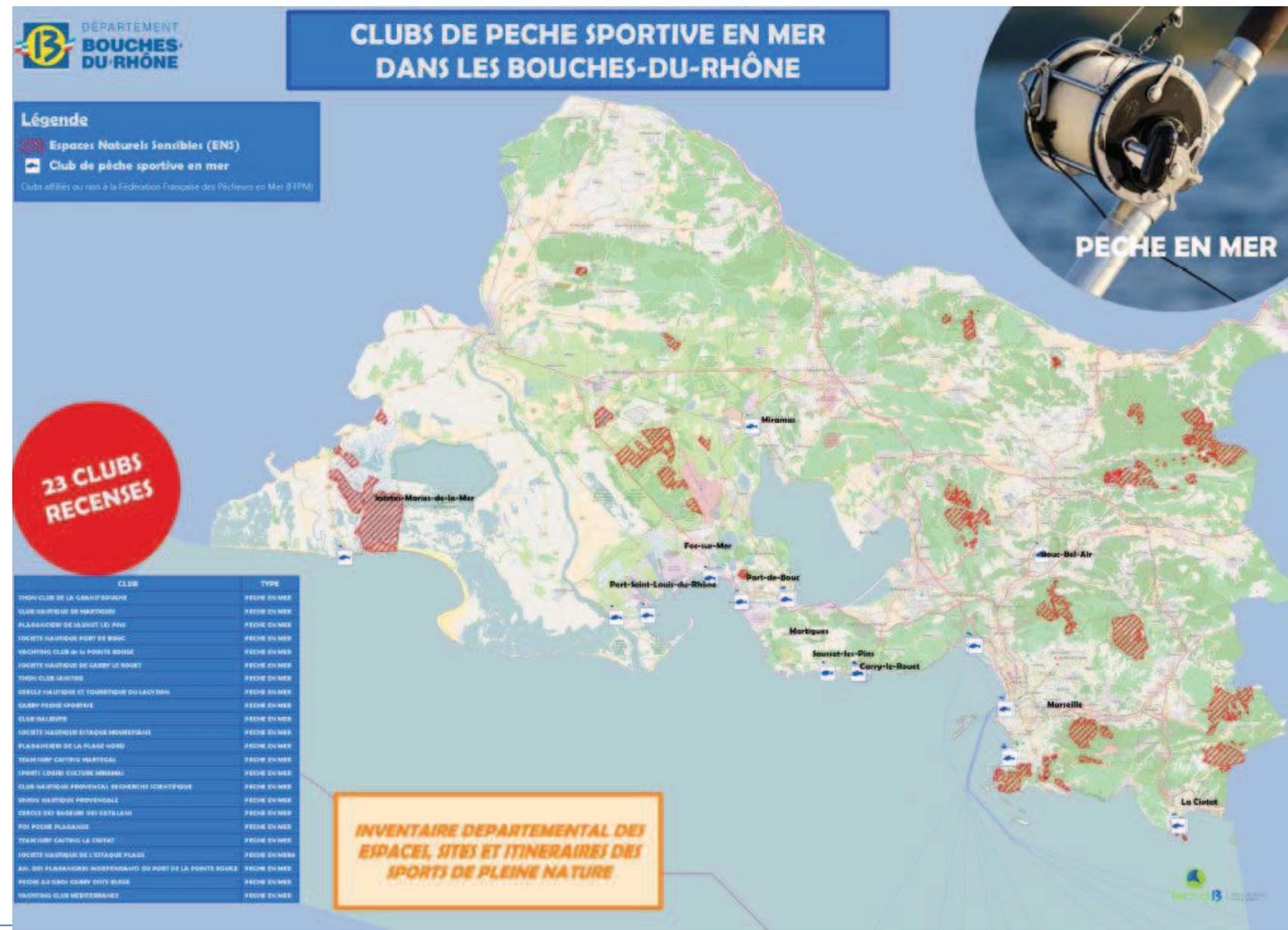


VOILE

Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



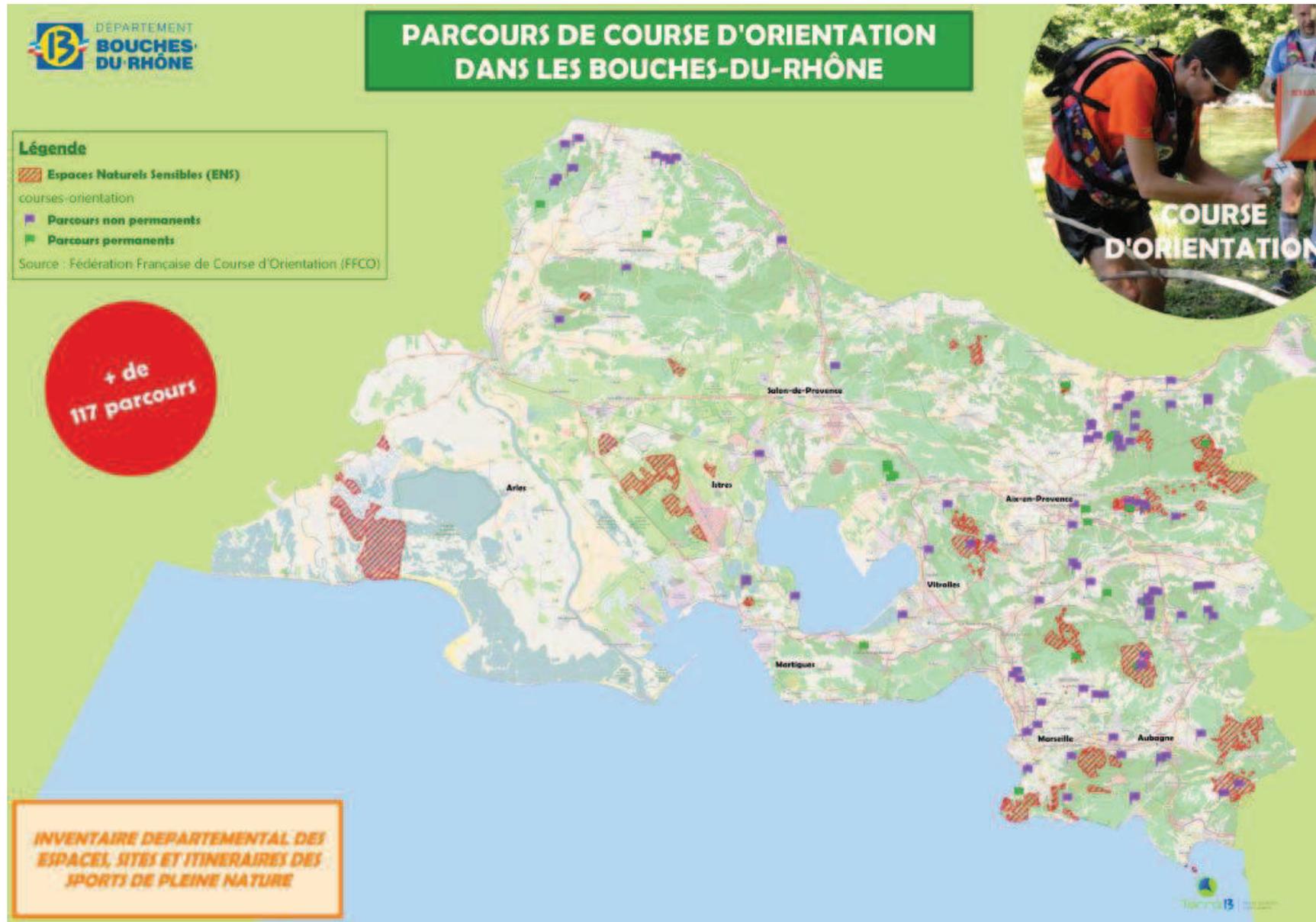
ASSOCIATIONS ET SITES DE PECHE EN EAU DOUCE
DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Source de la carte : Fédération des Bouches-du-Rhône de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

INVENTAIRE DEPARTEMENTAL DES
ESPACES, SITES ET ITINERAIRES DES
SPORTS DE PLEINE NATURE



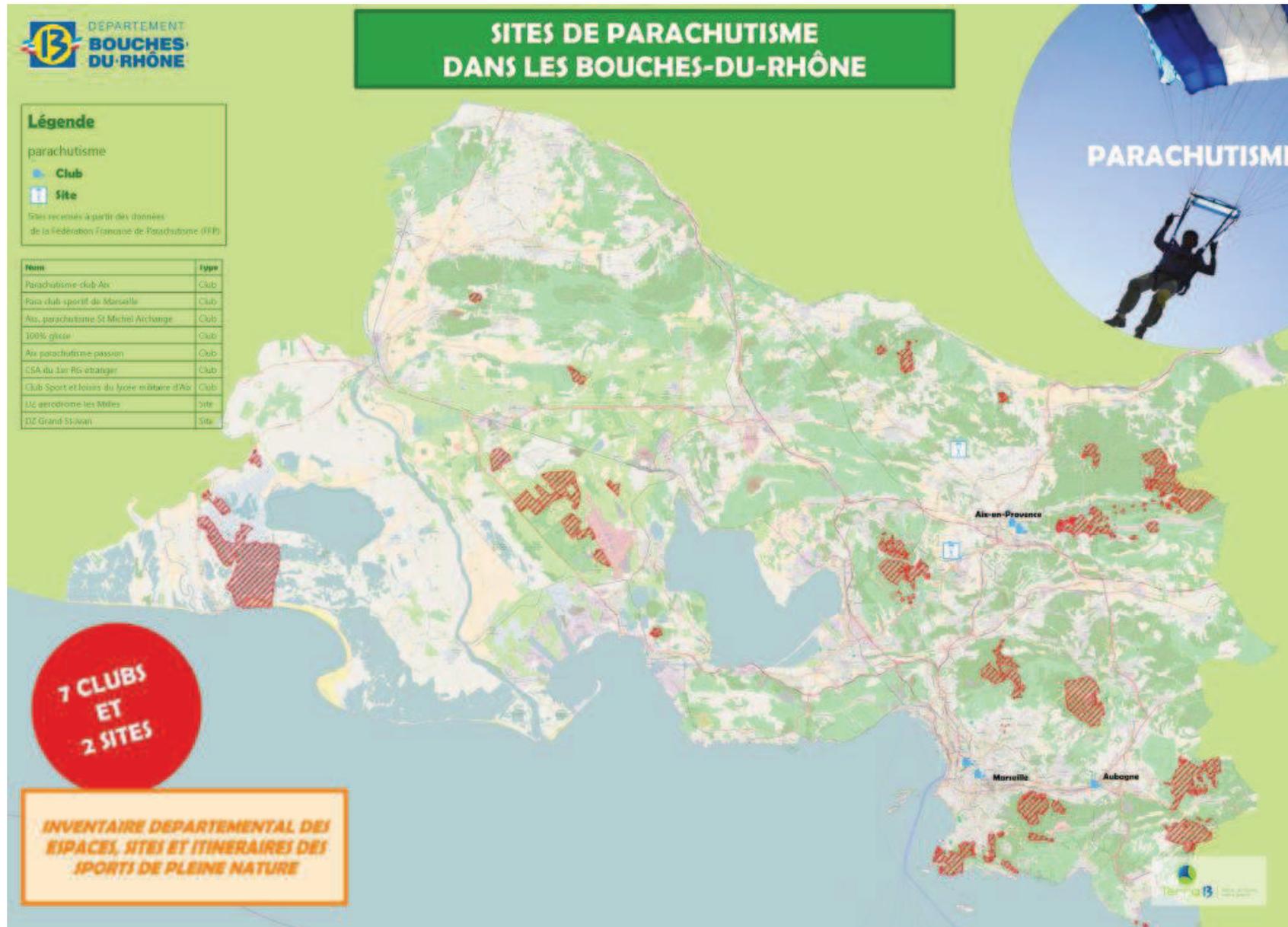
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



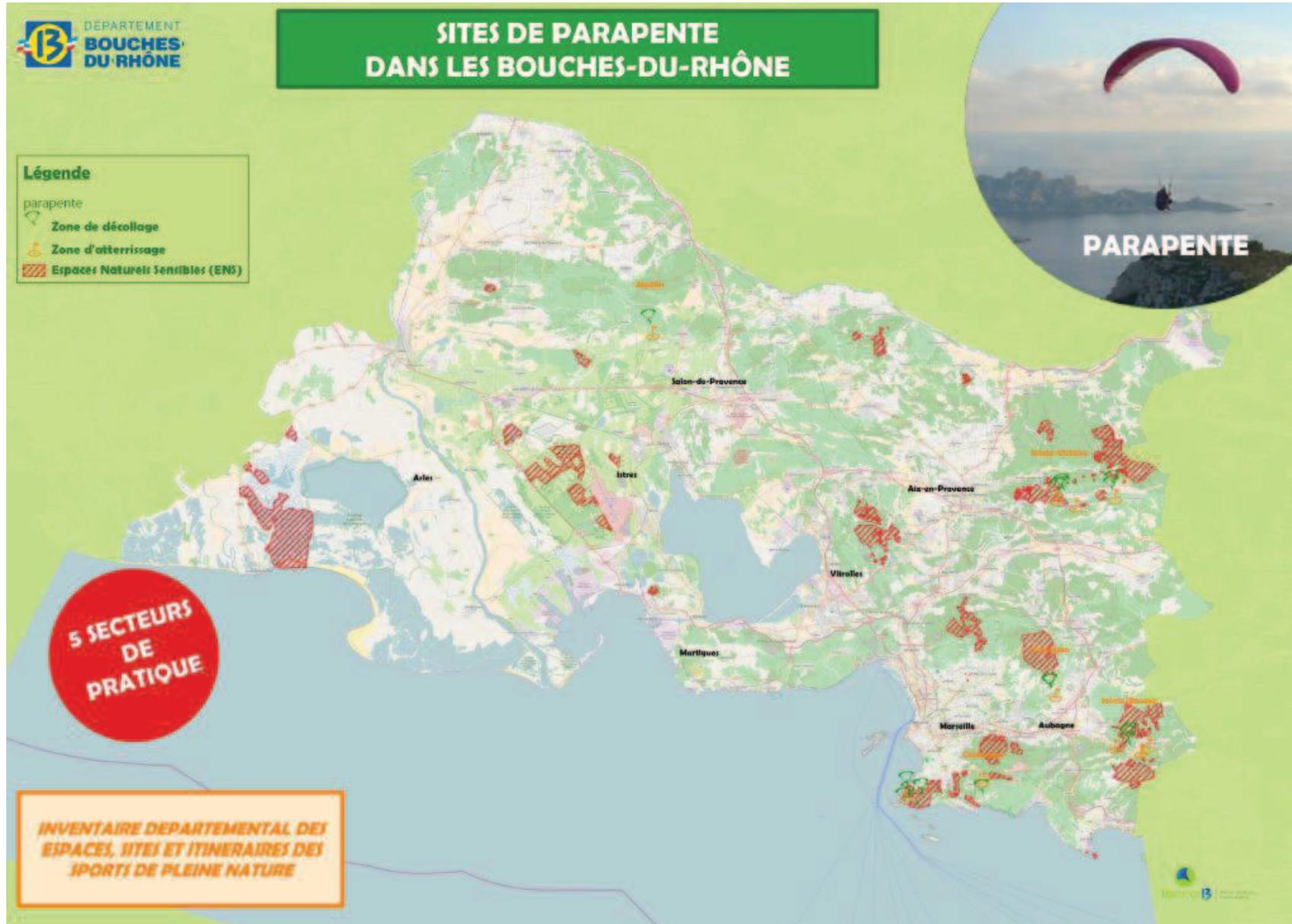
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



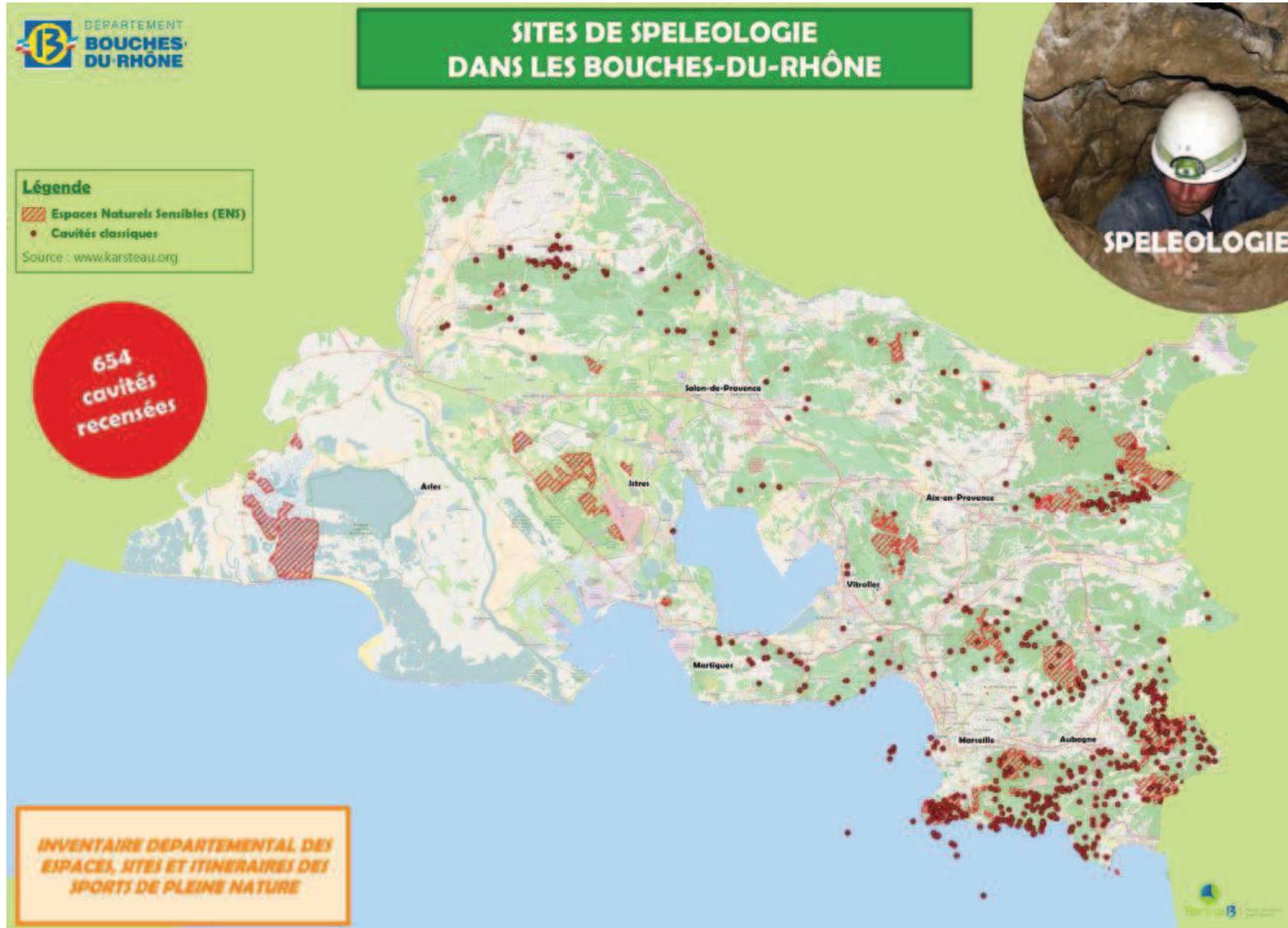
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



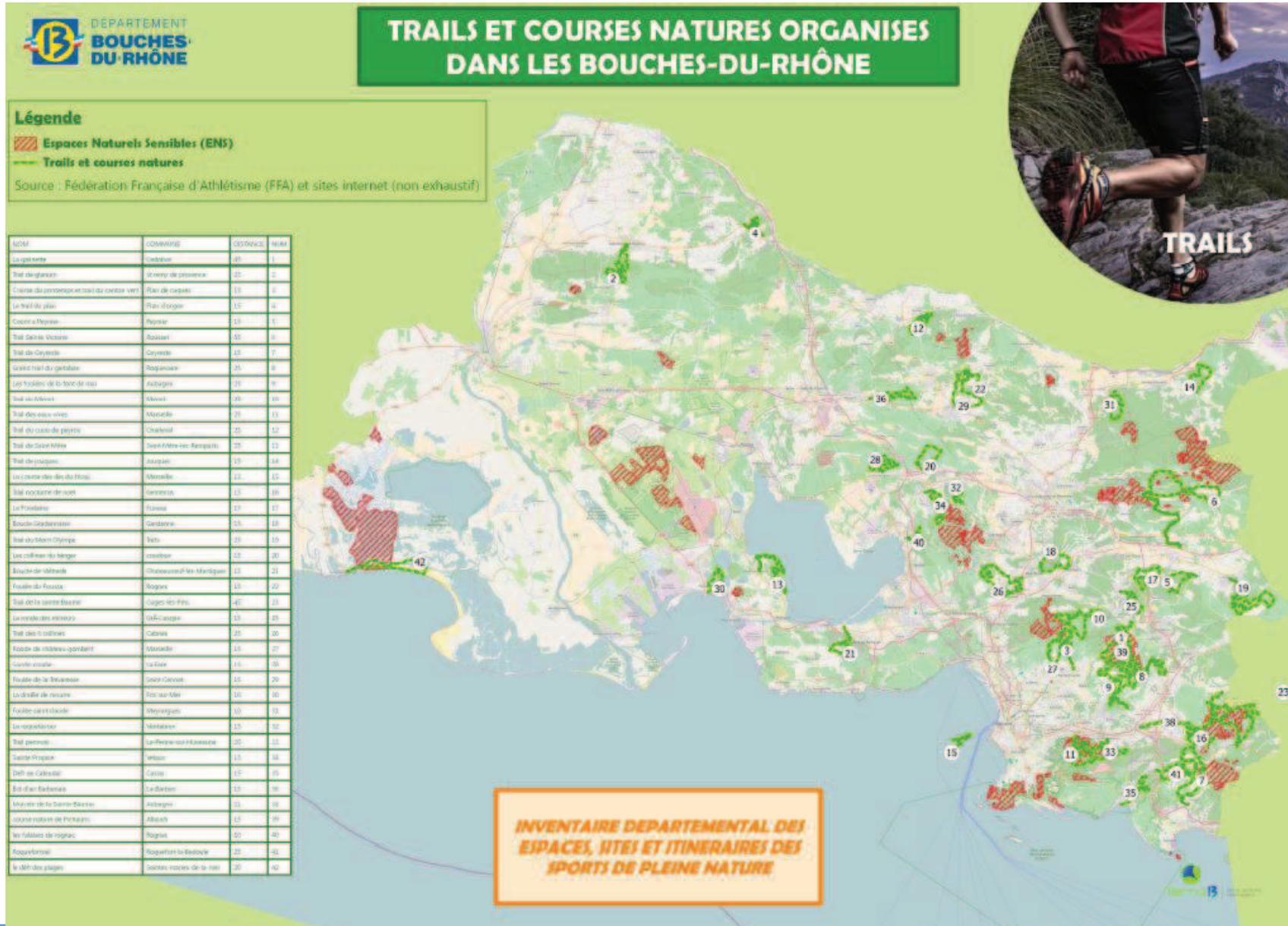
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



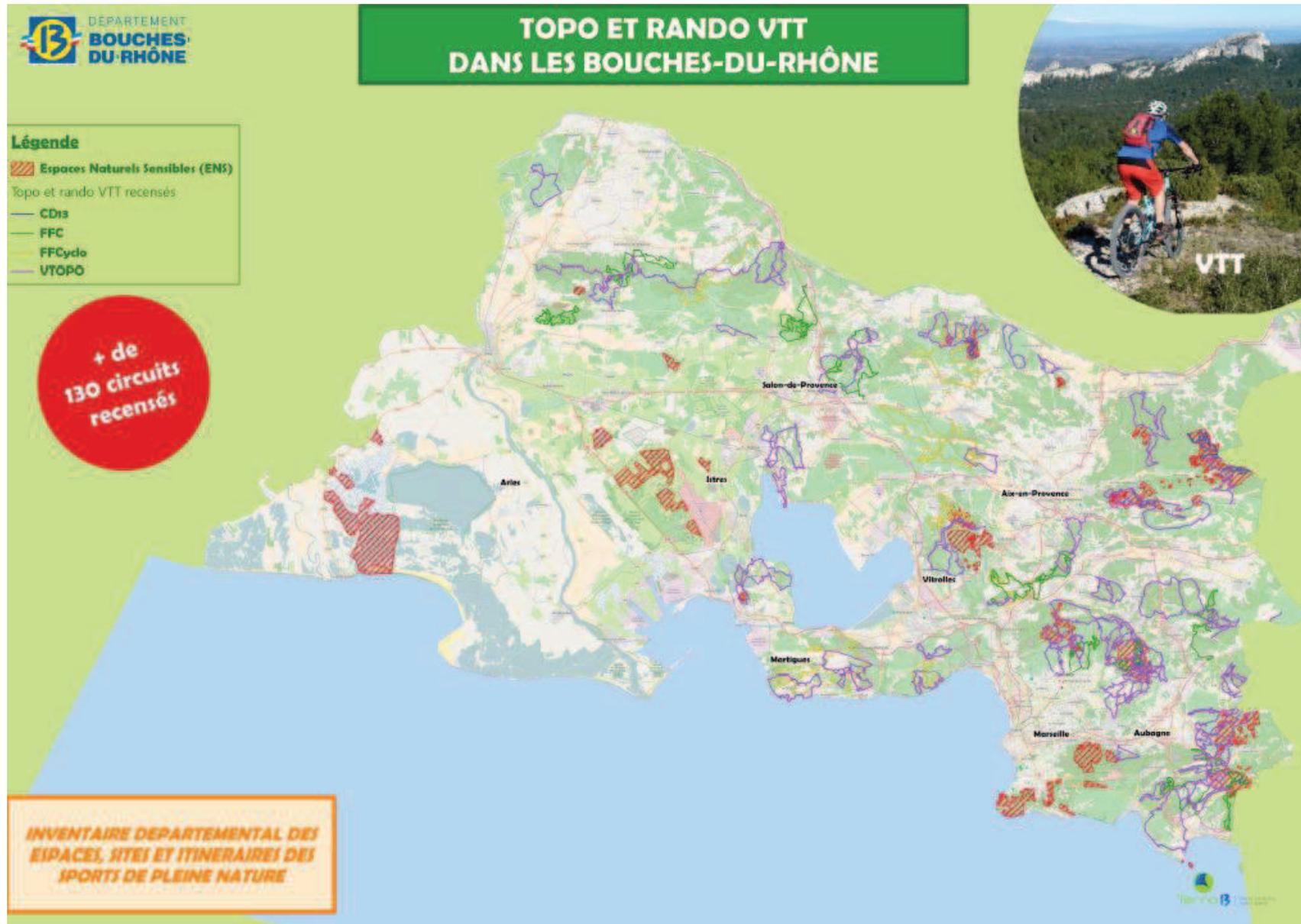
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

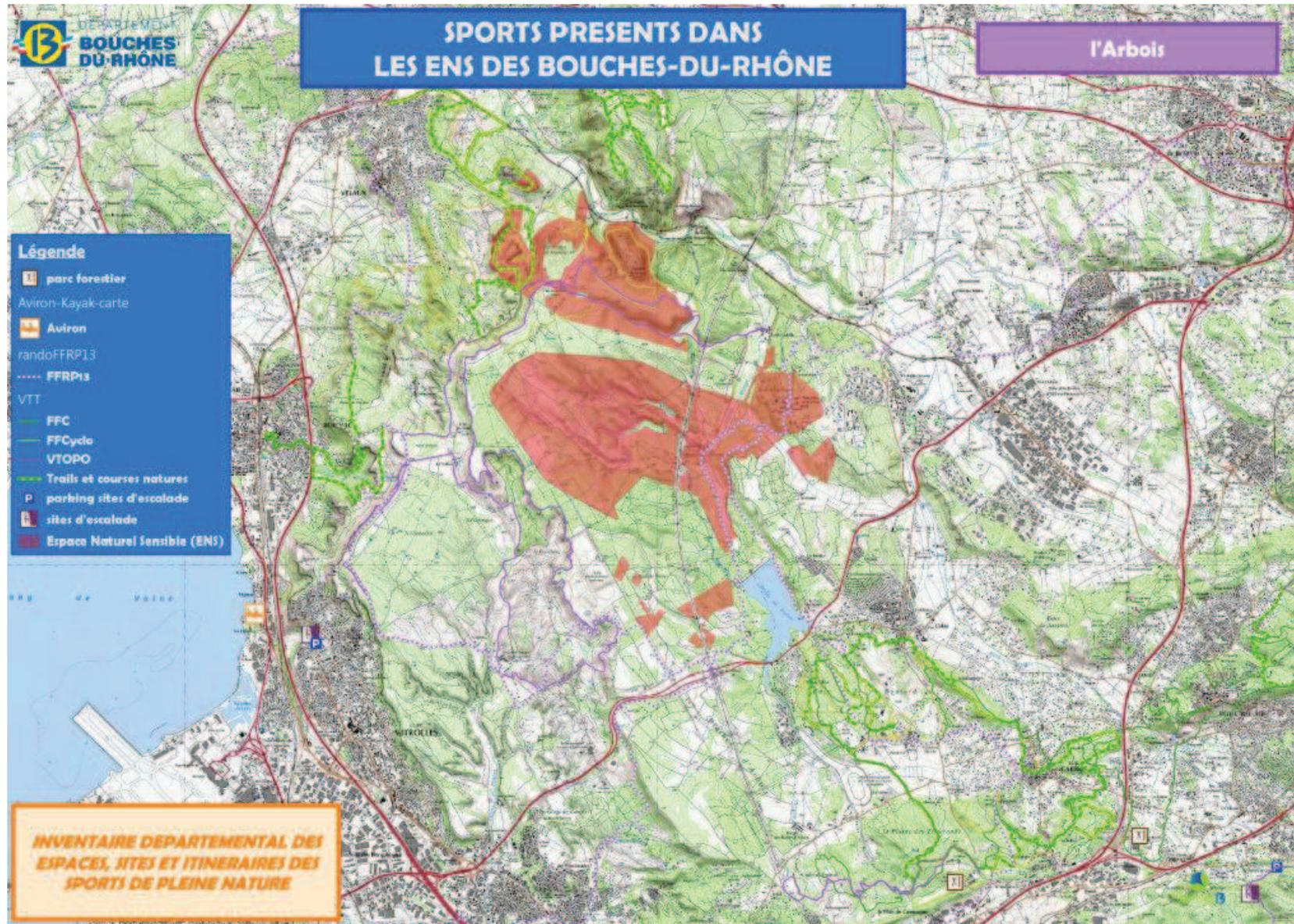


Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

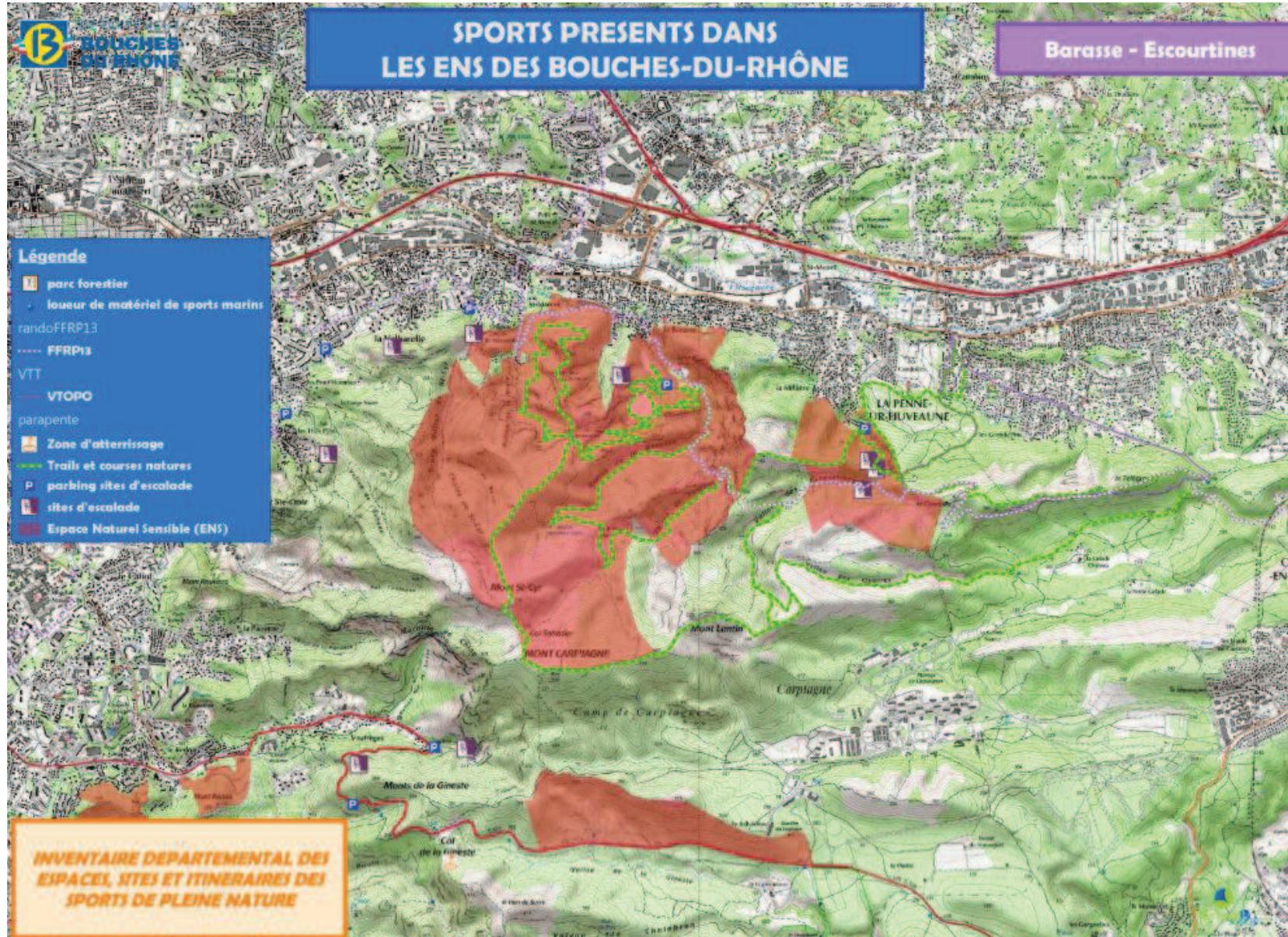


ANNEXE 5 : Atlas des sports de nature dans les Domaines départementaux (Espaces Naturels Sensibles - ENS)

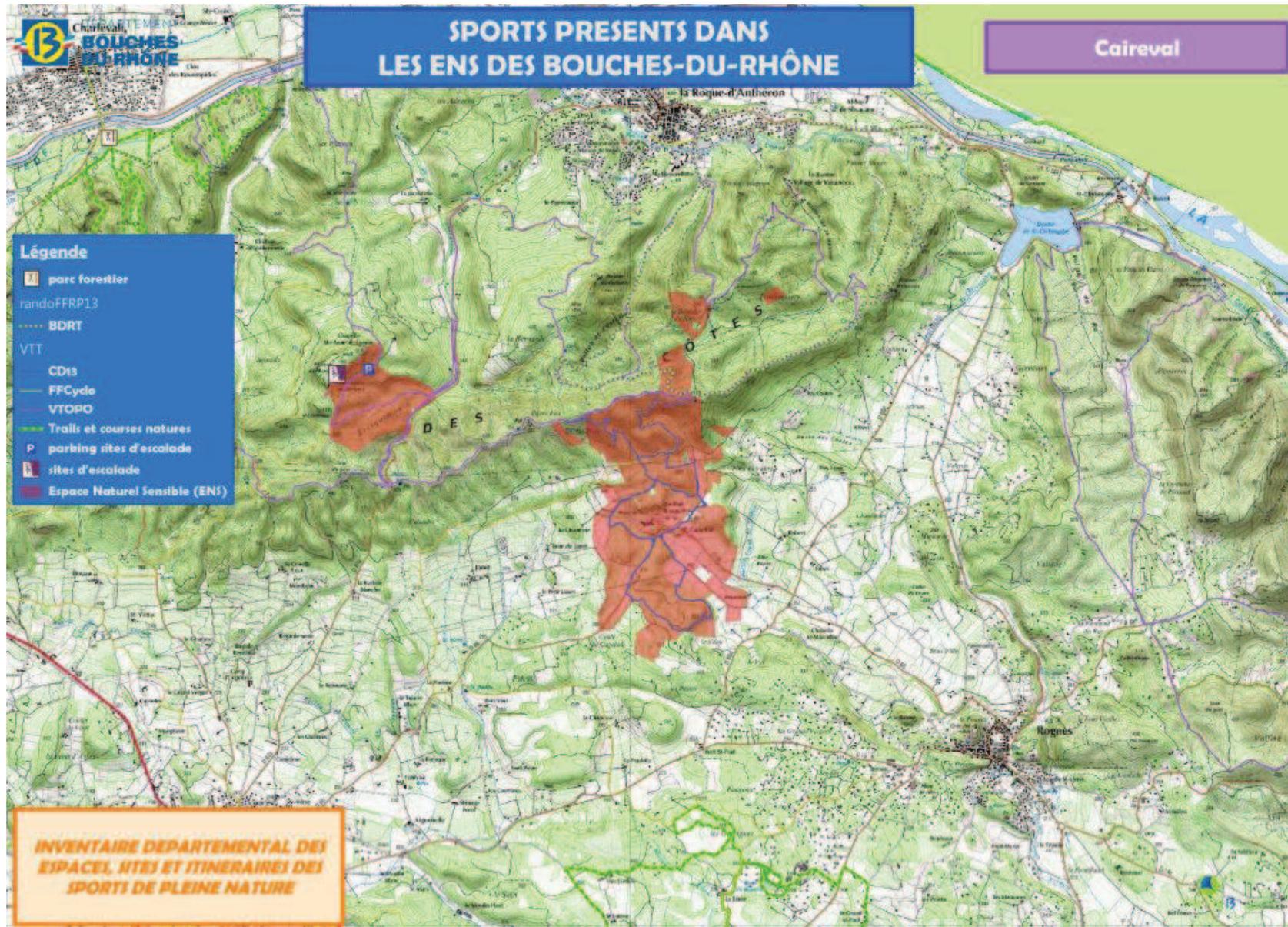
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



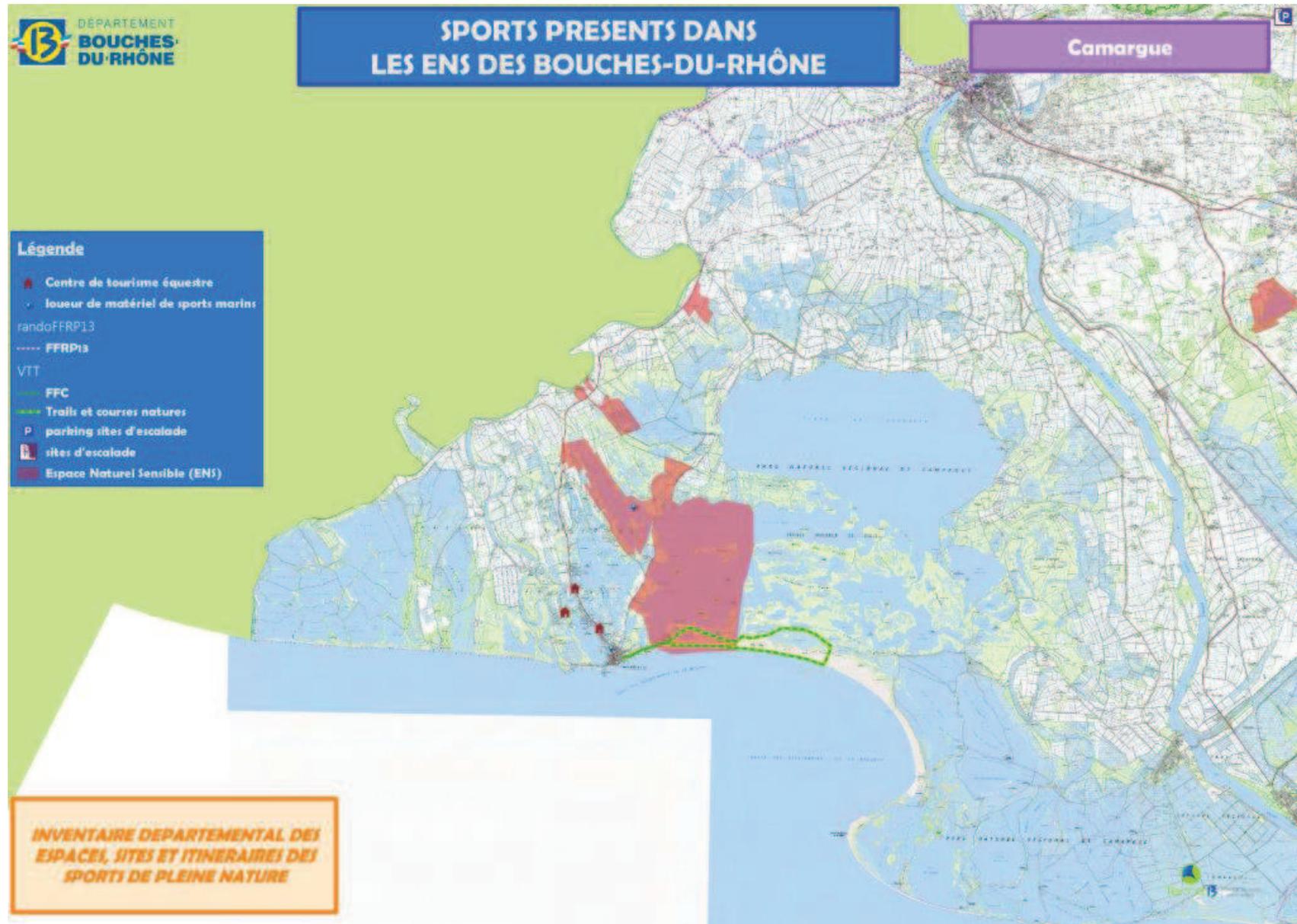
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



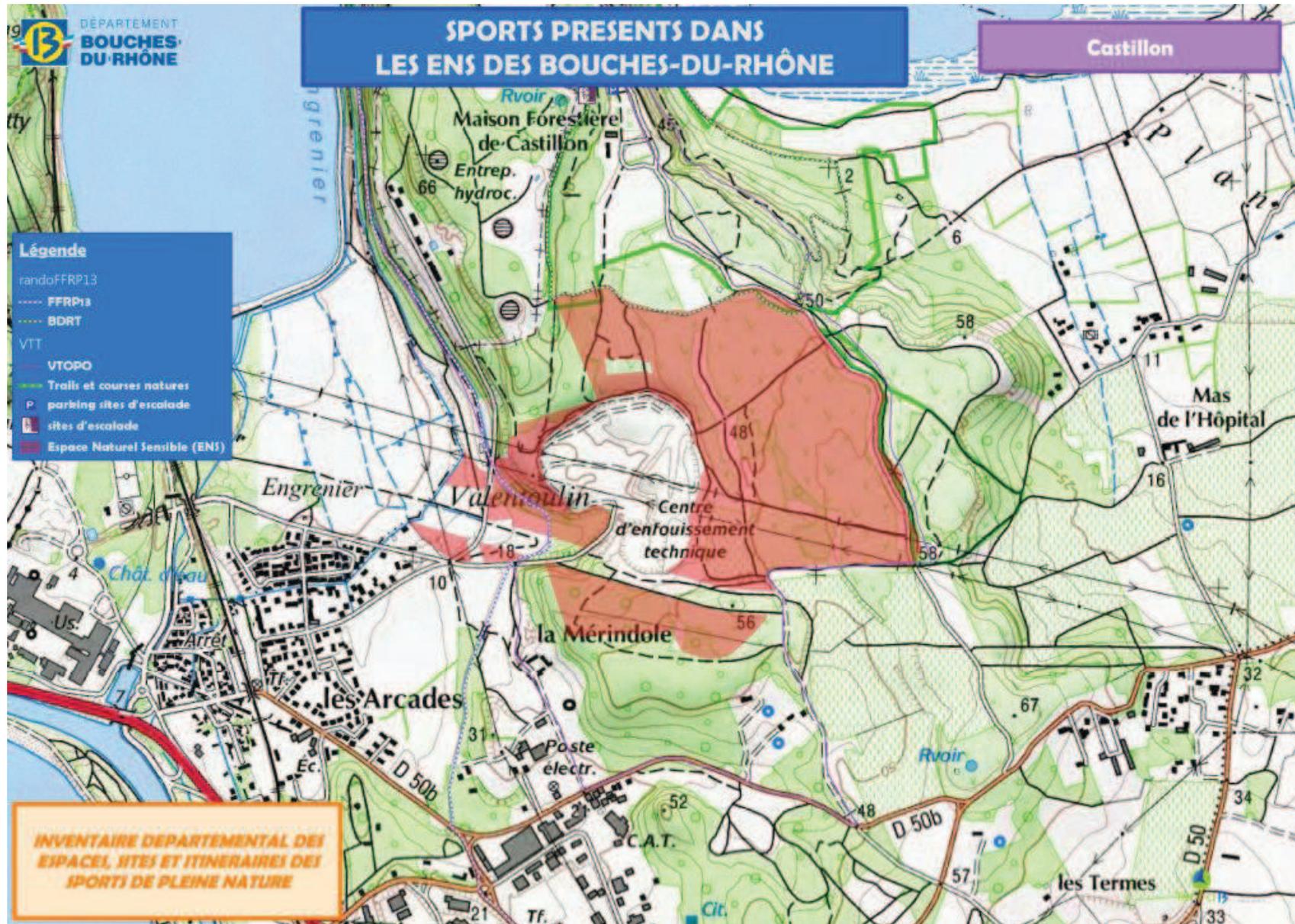
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



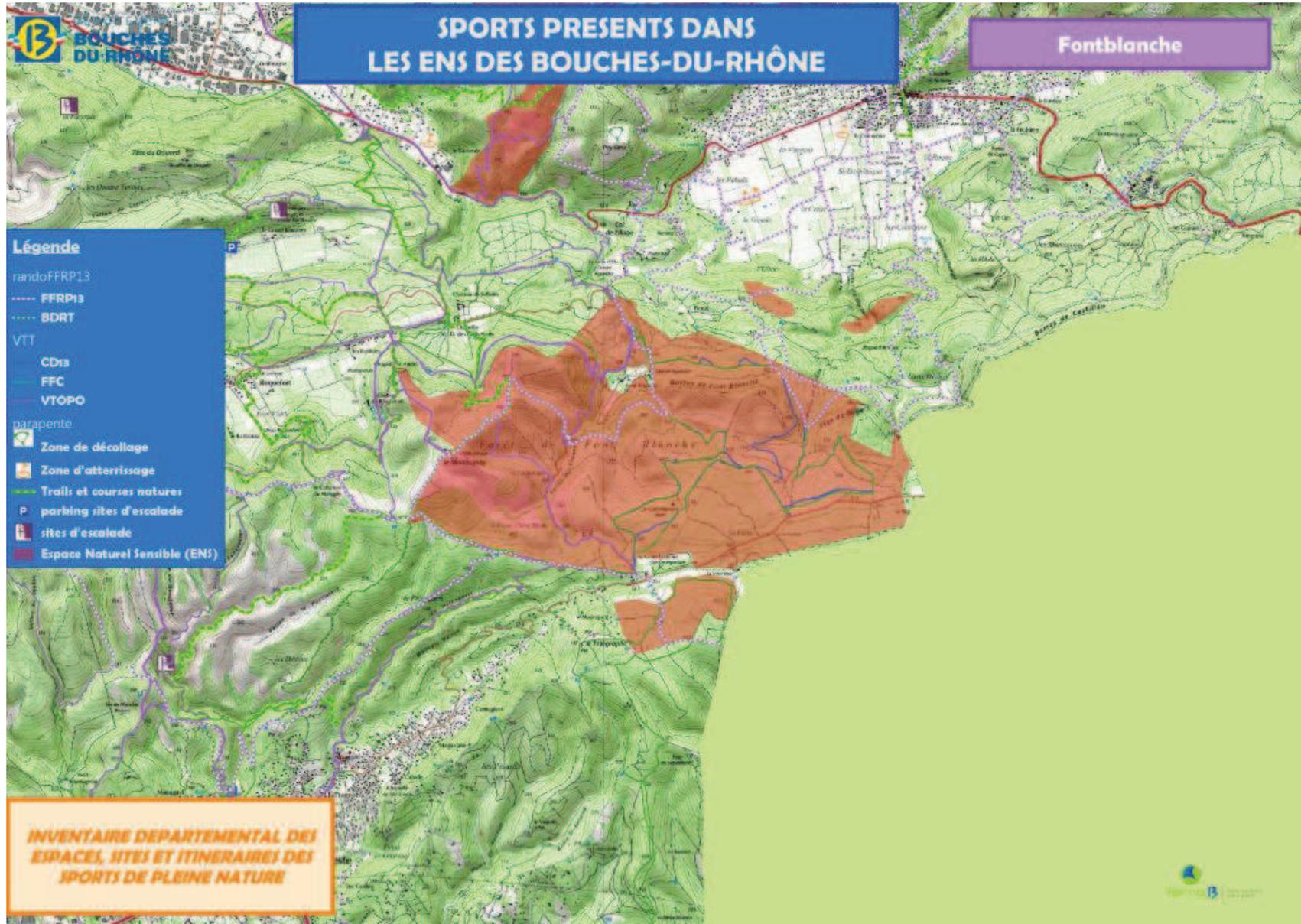
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



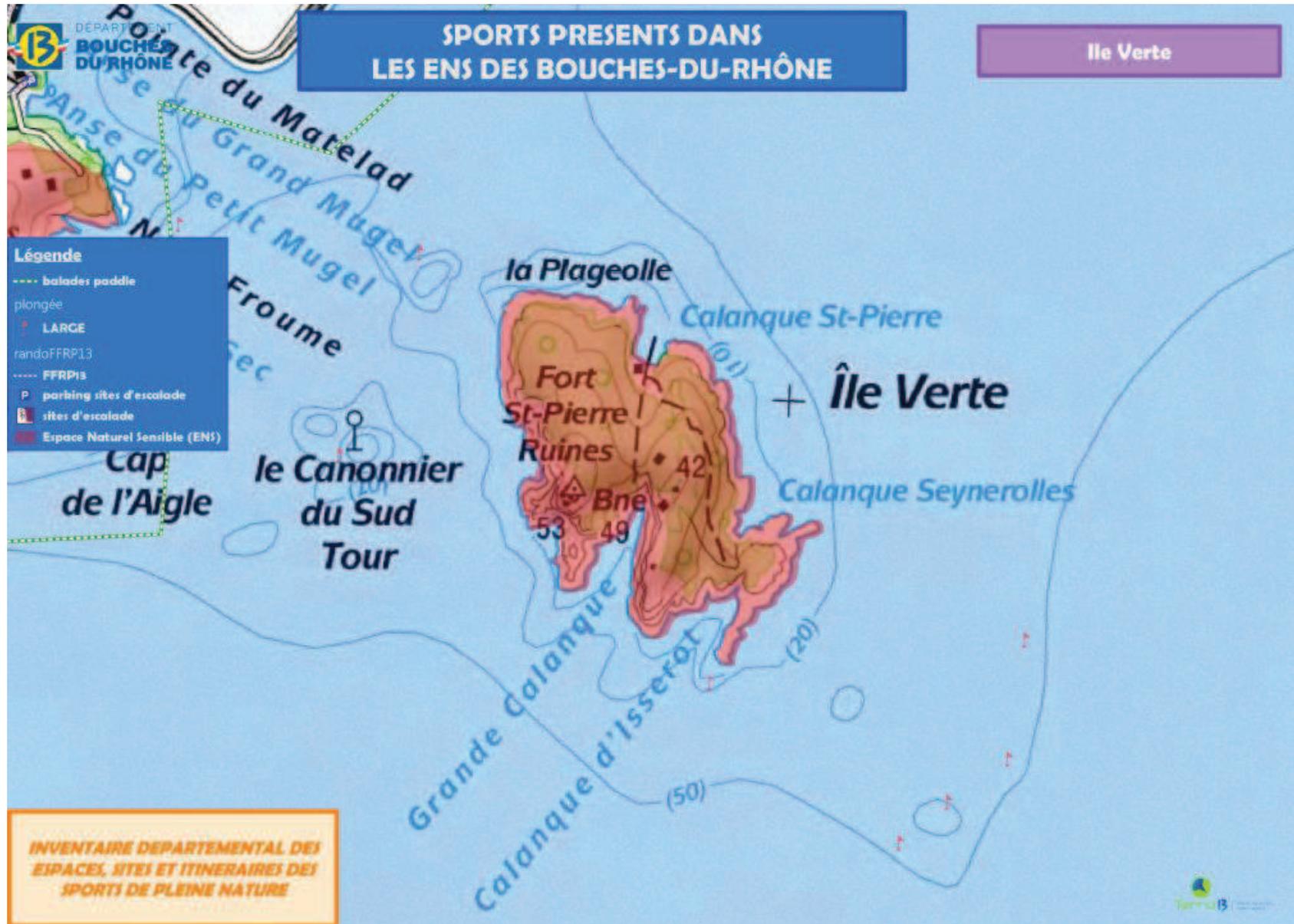
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



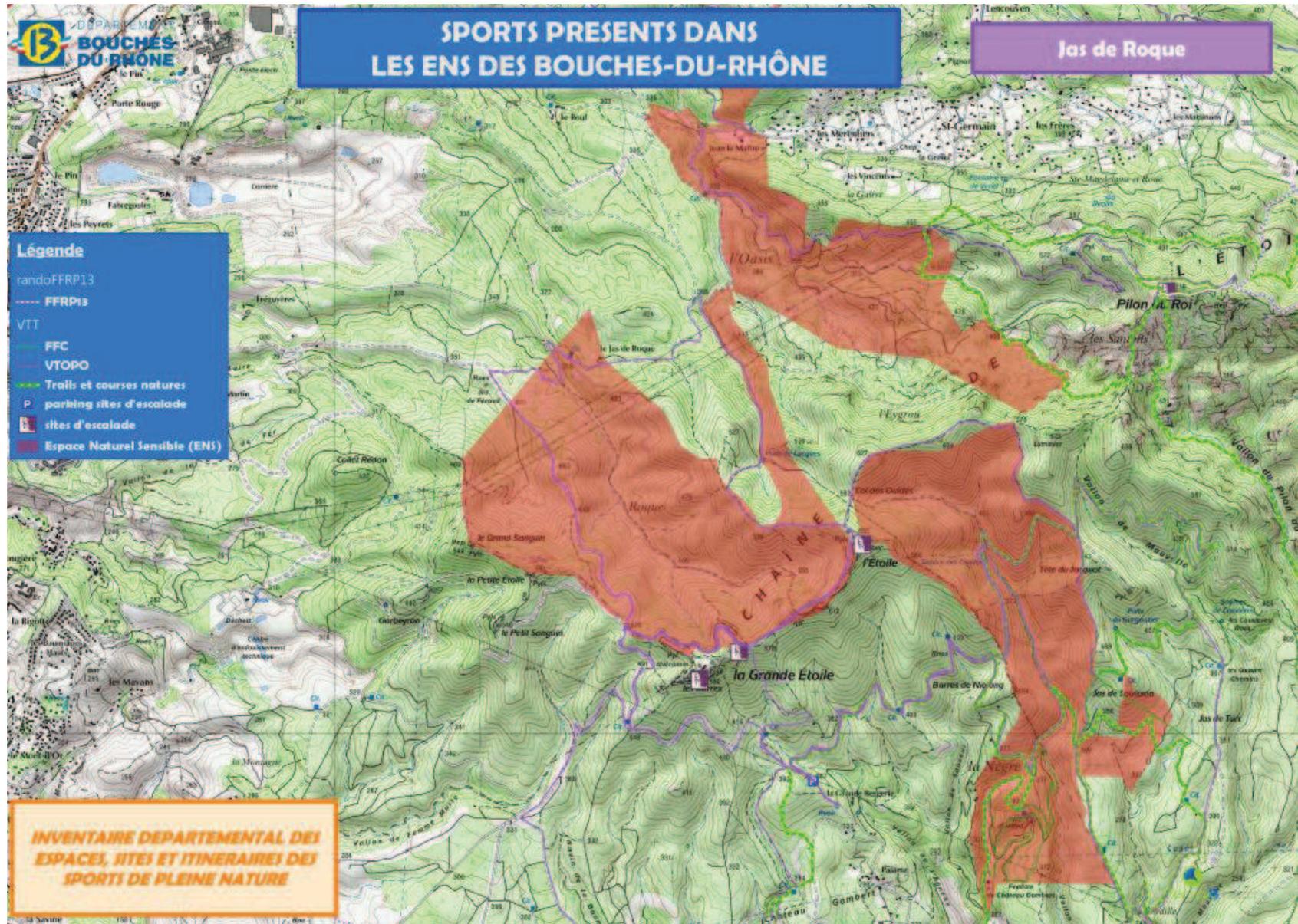
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



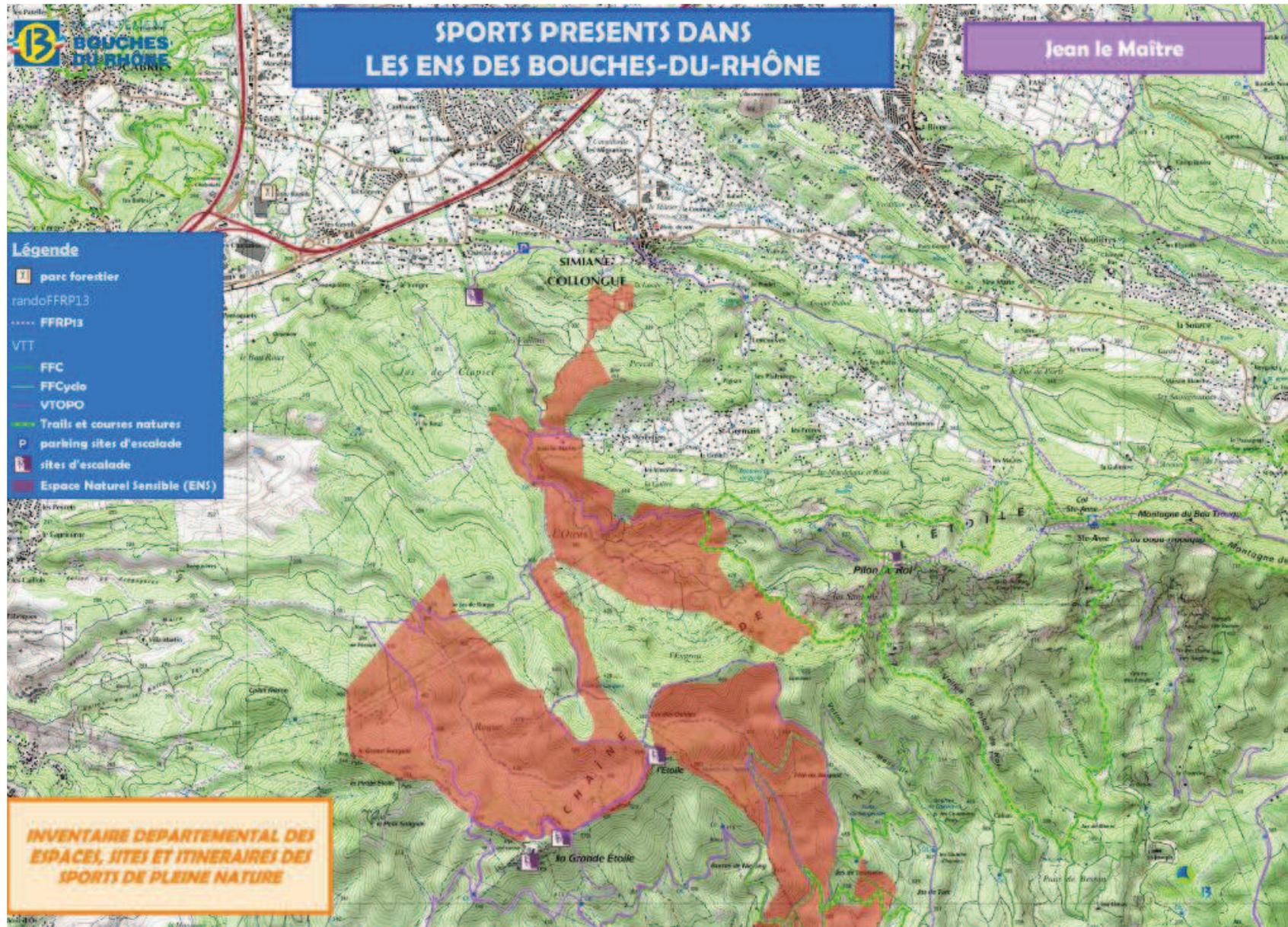
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



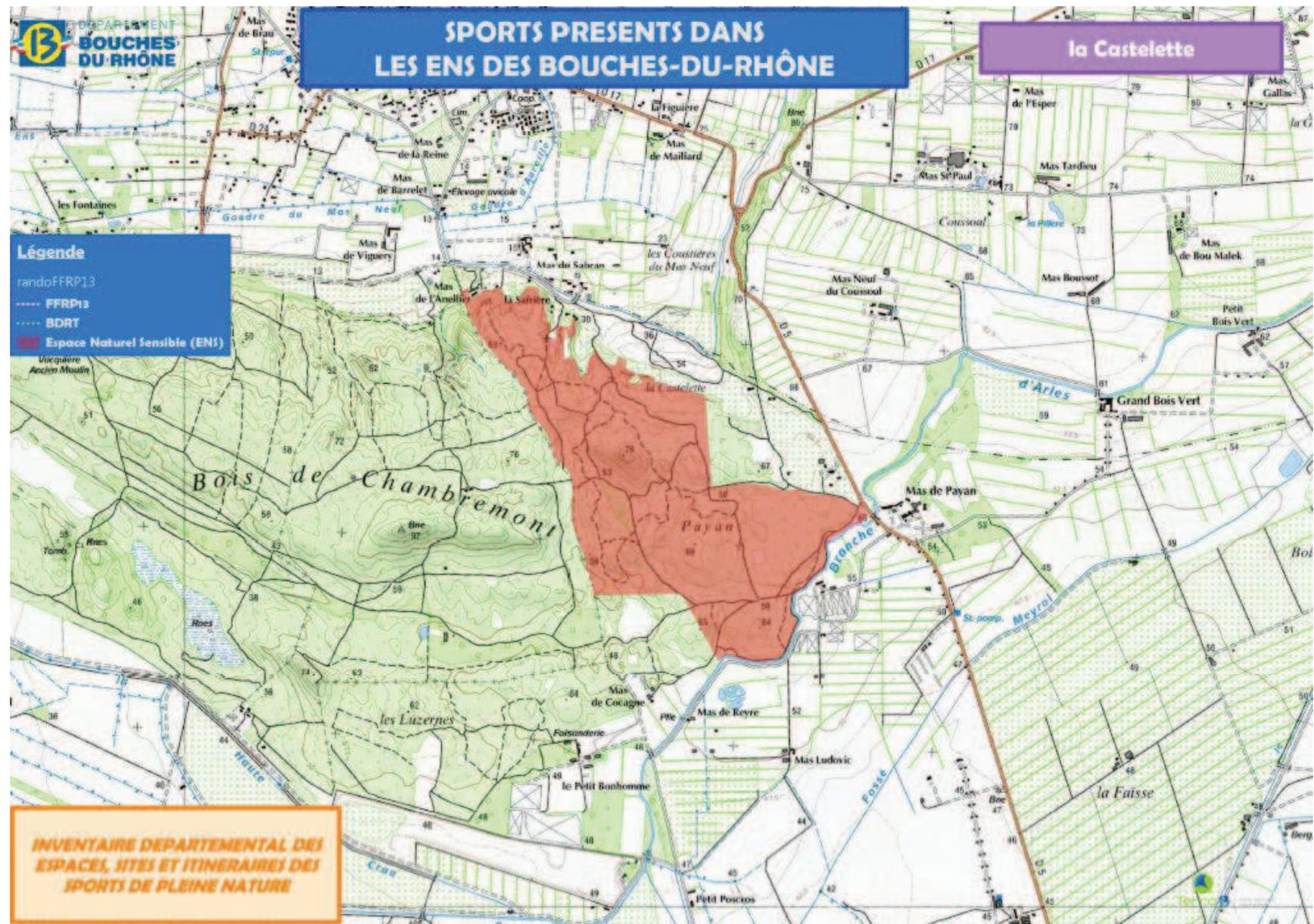
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



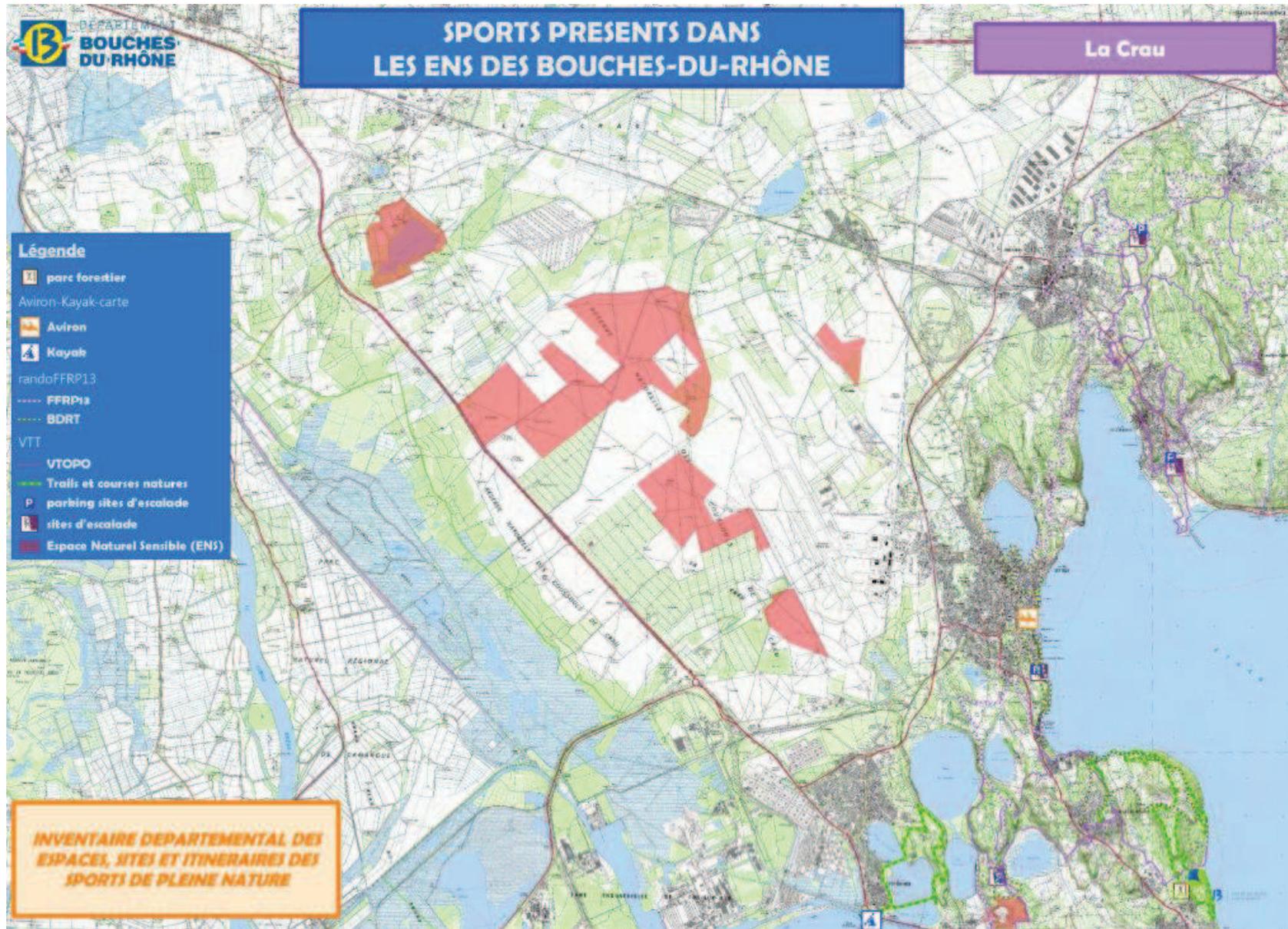
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



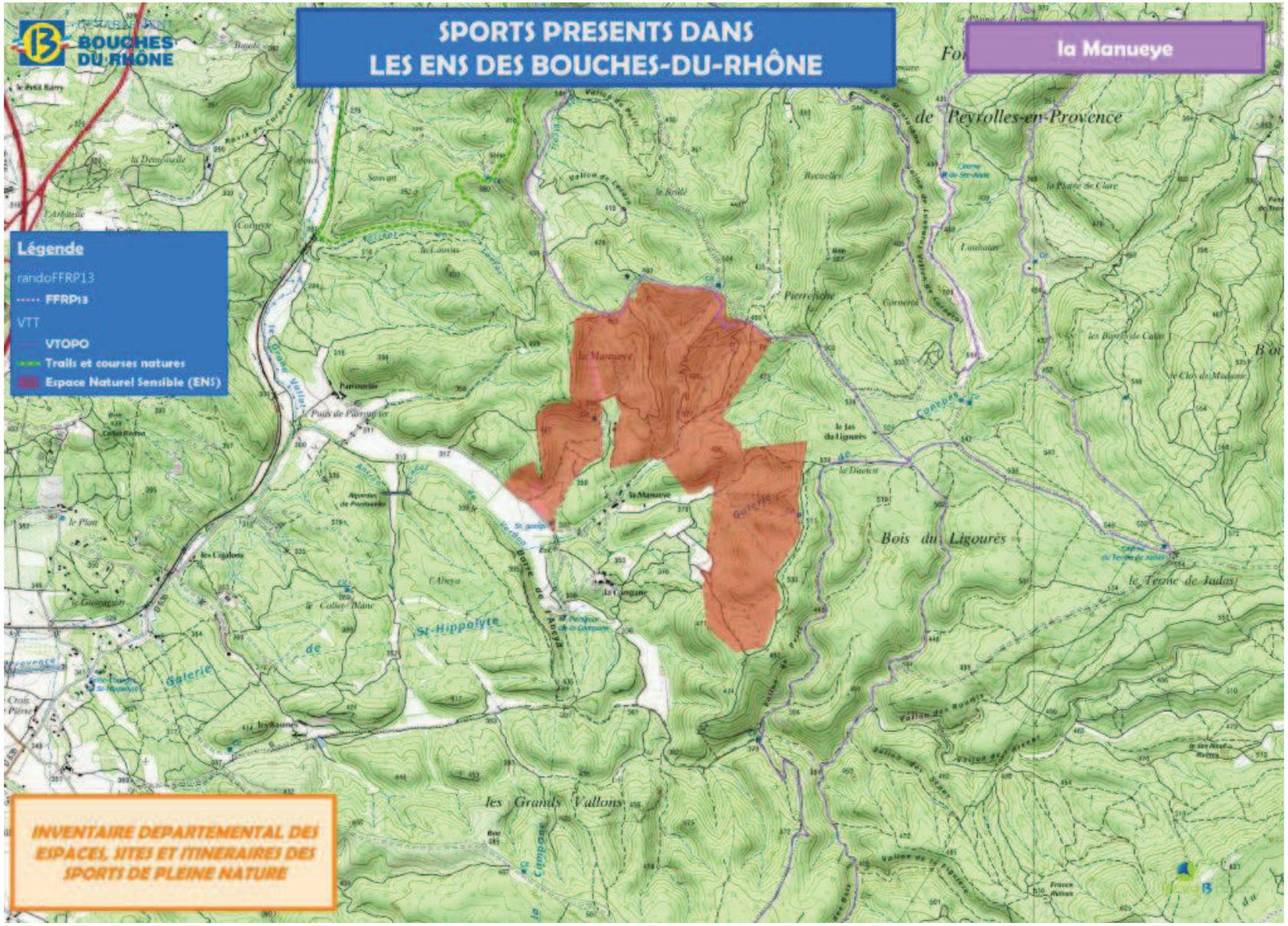
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



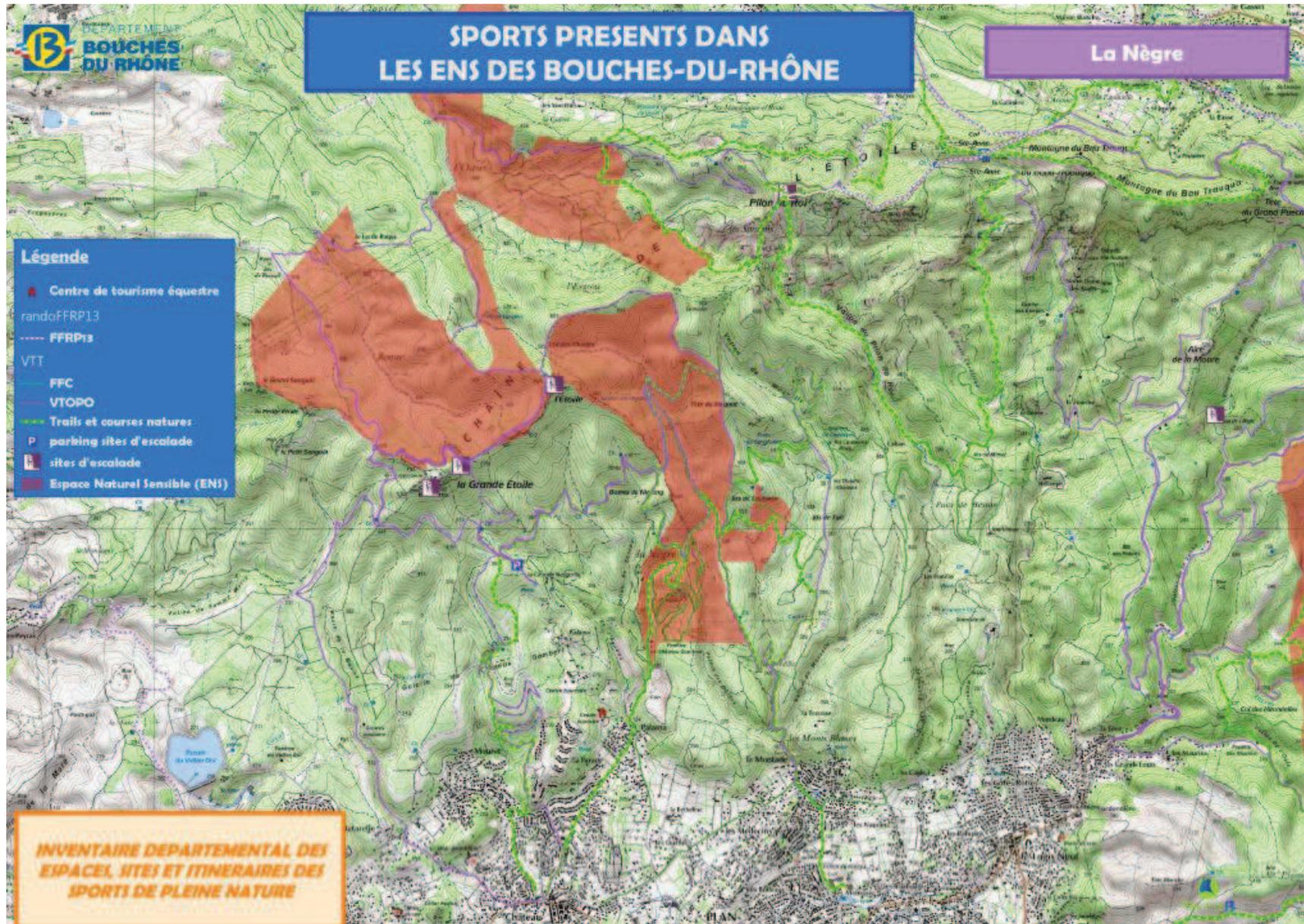
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



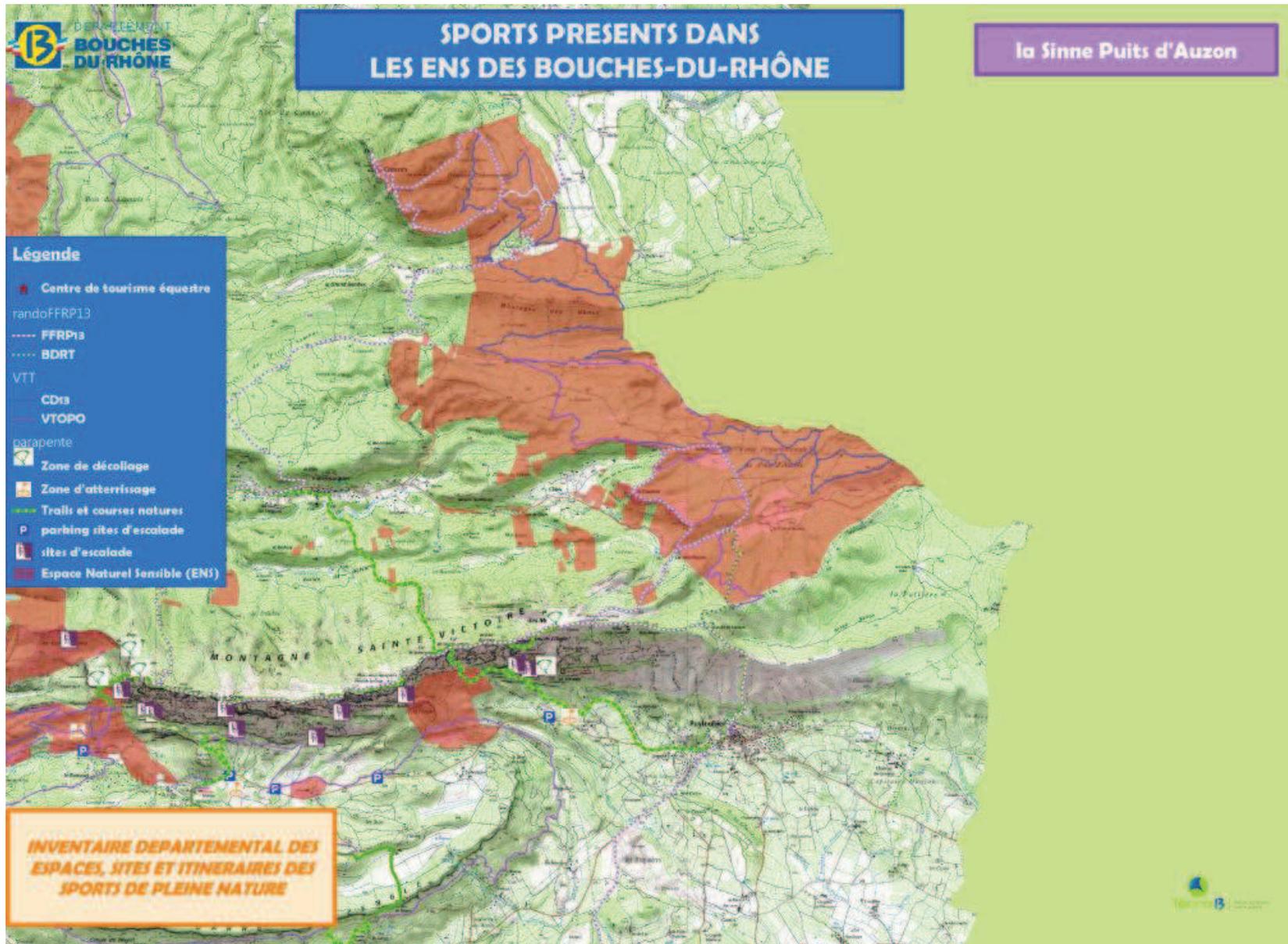
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



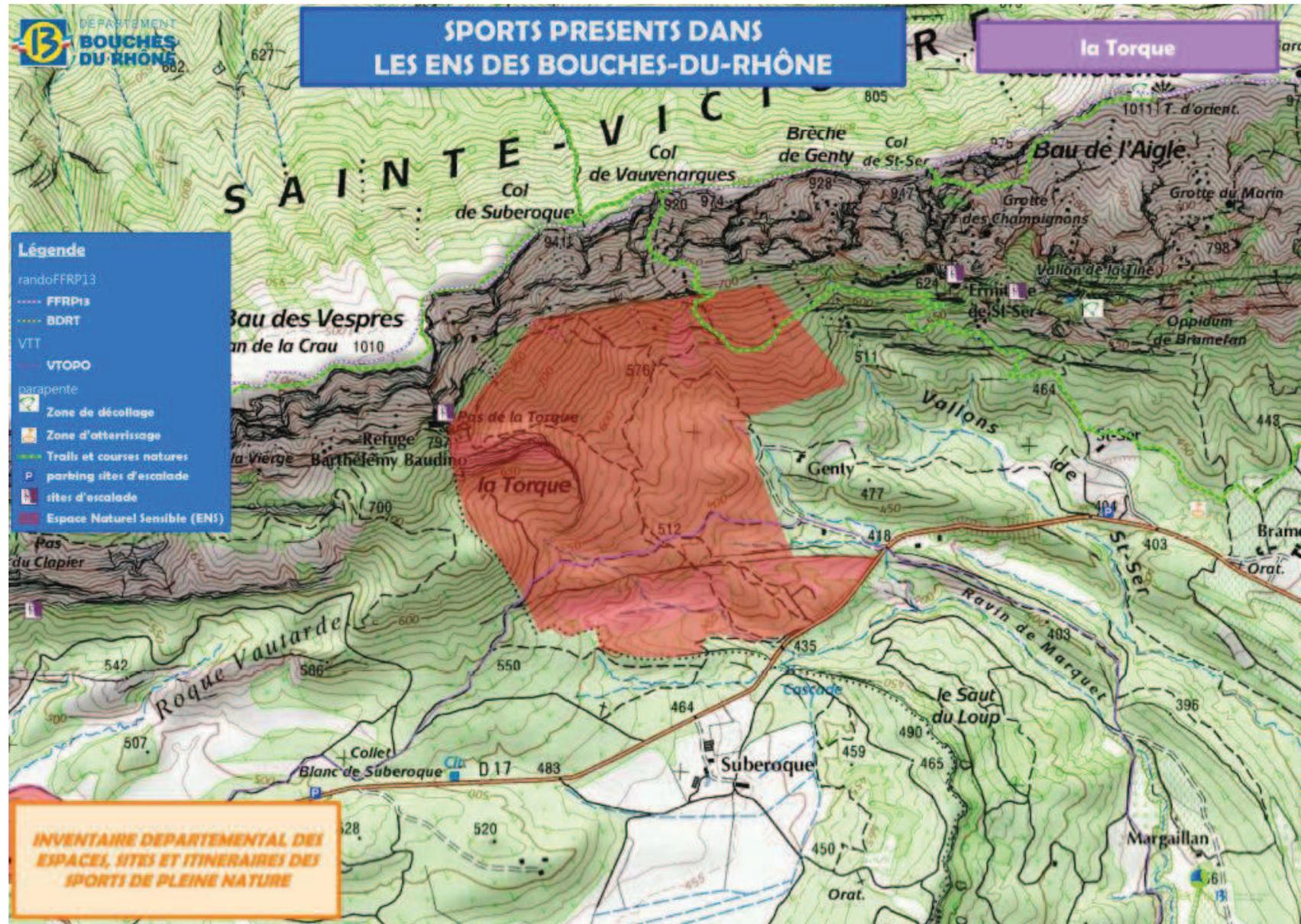
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



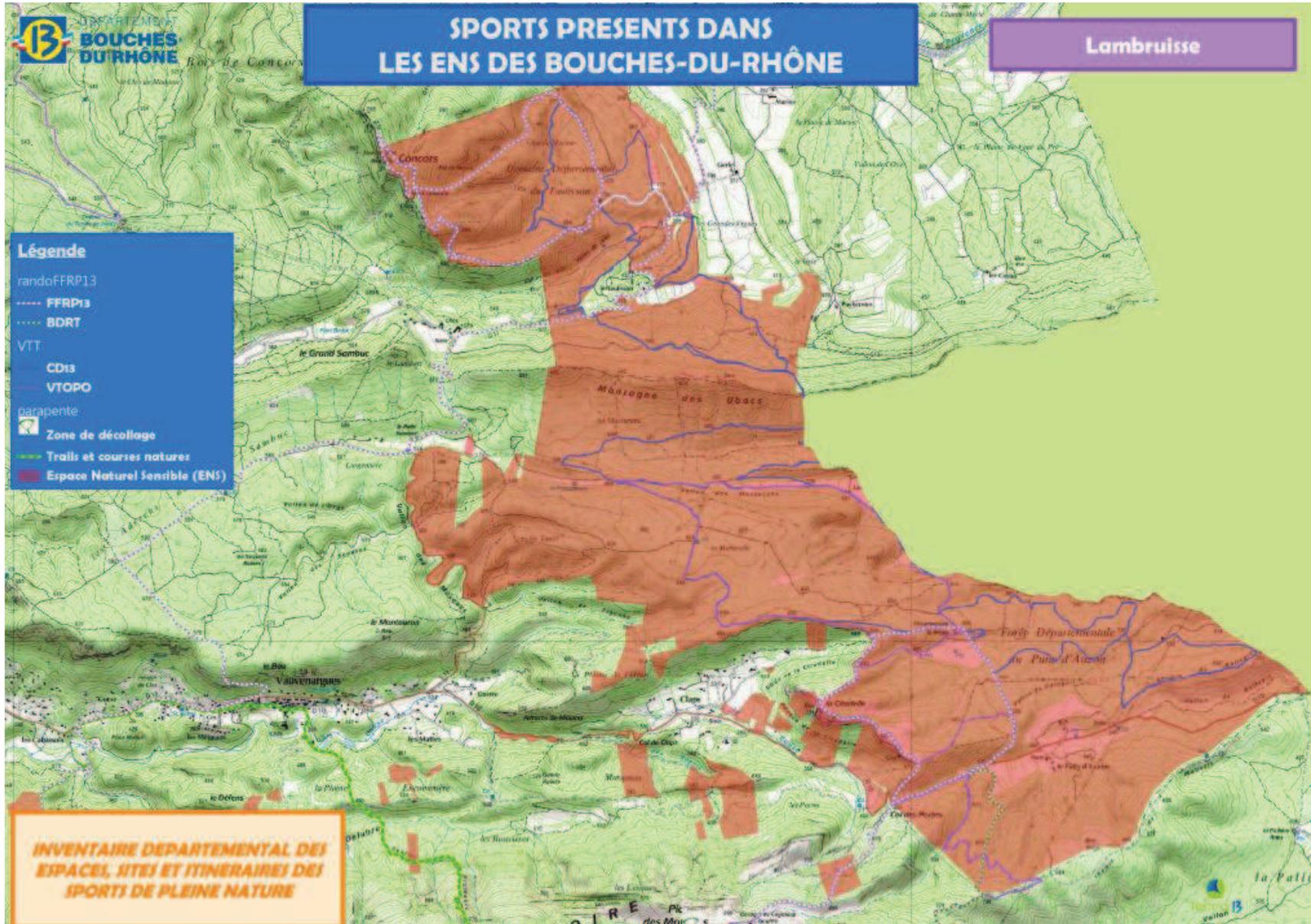
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



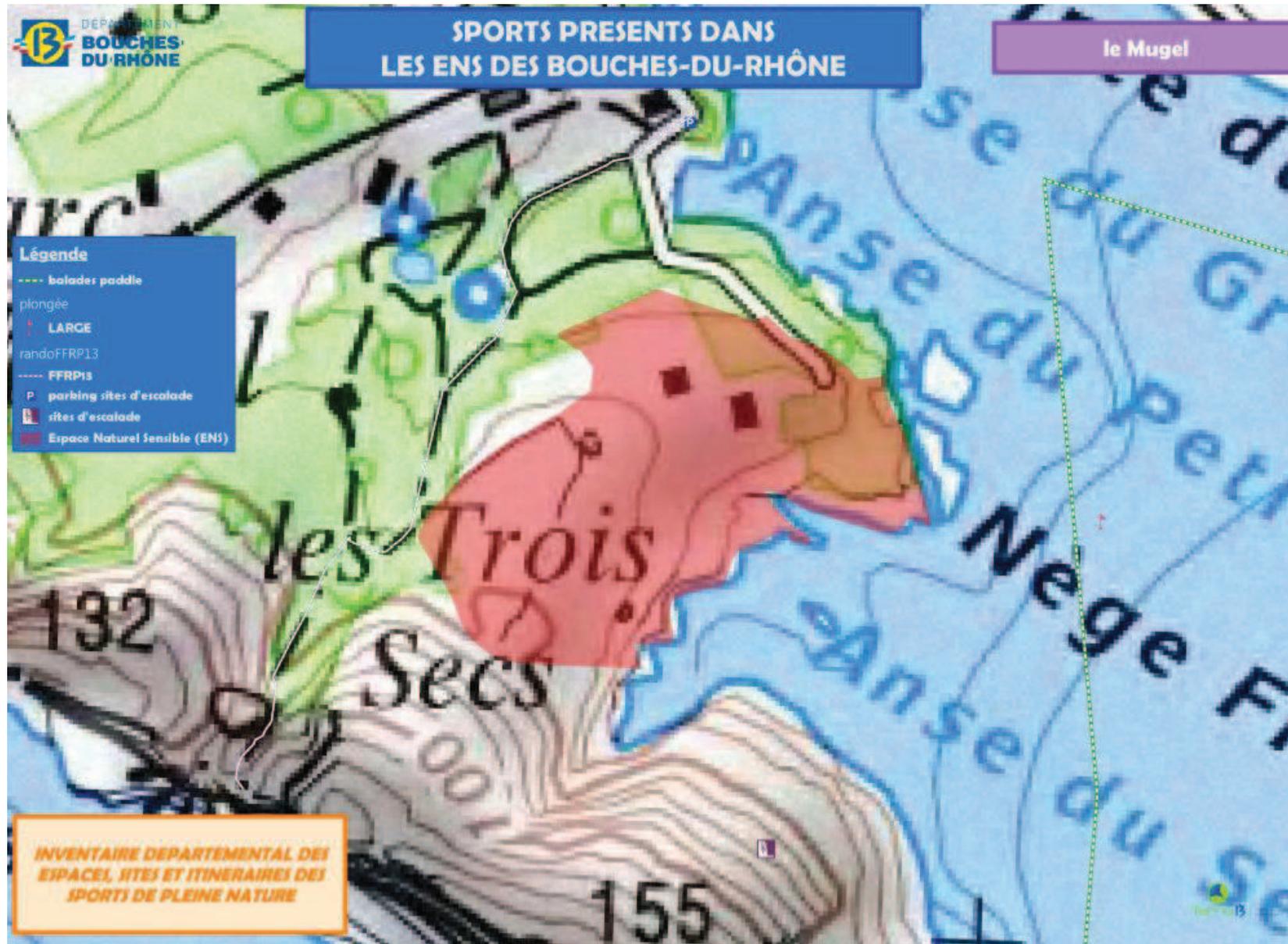
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



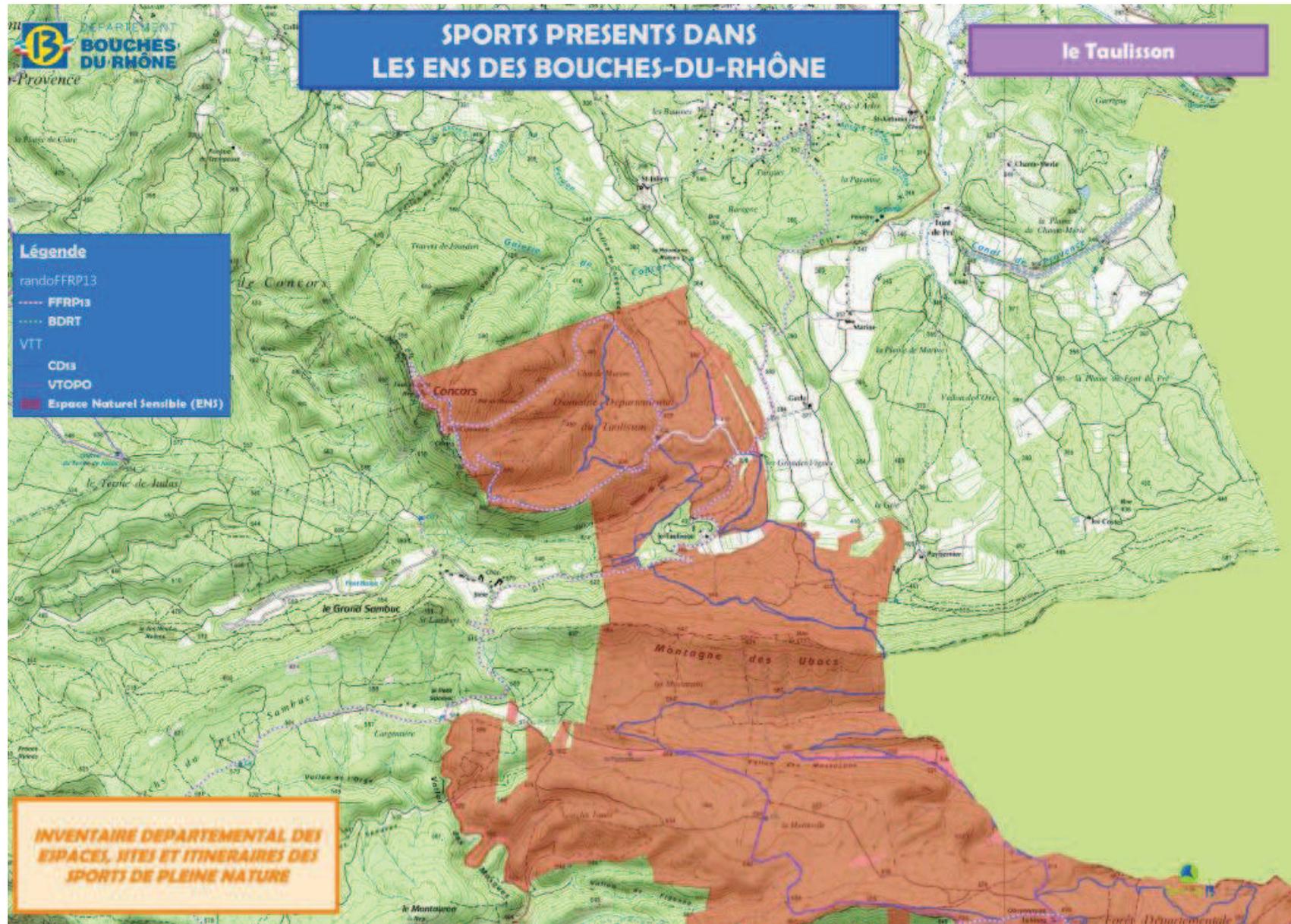
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



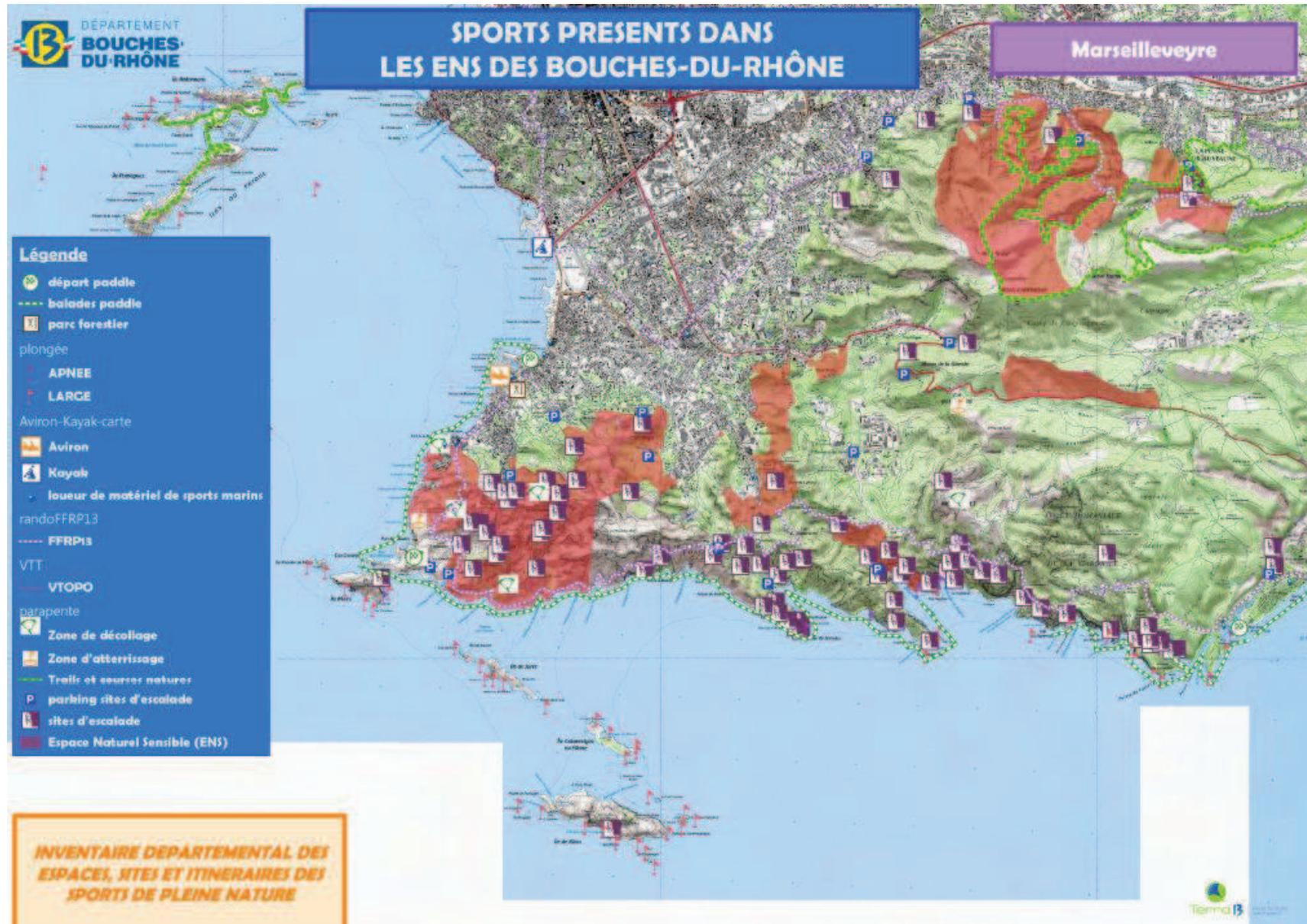
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



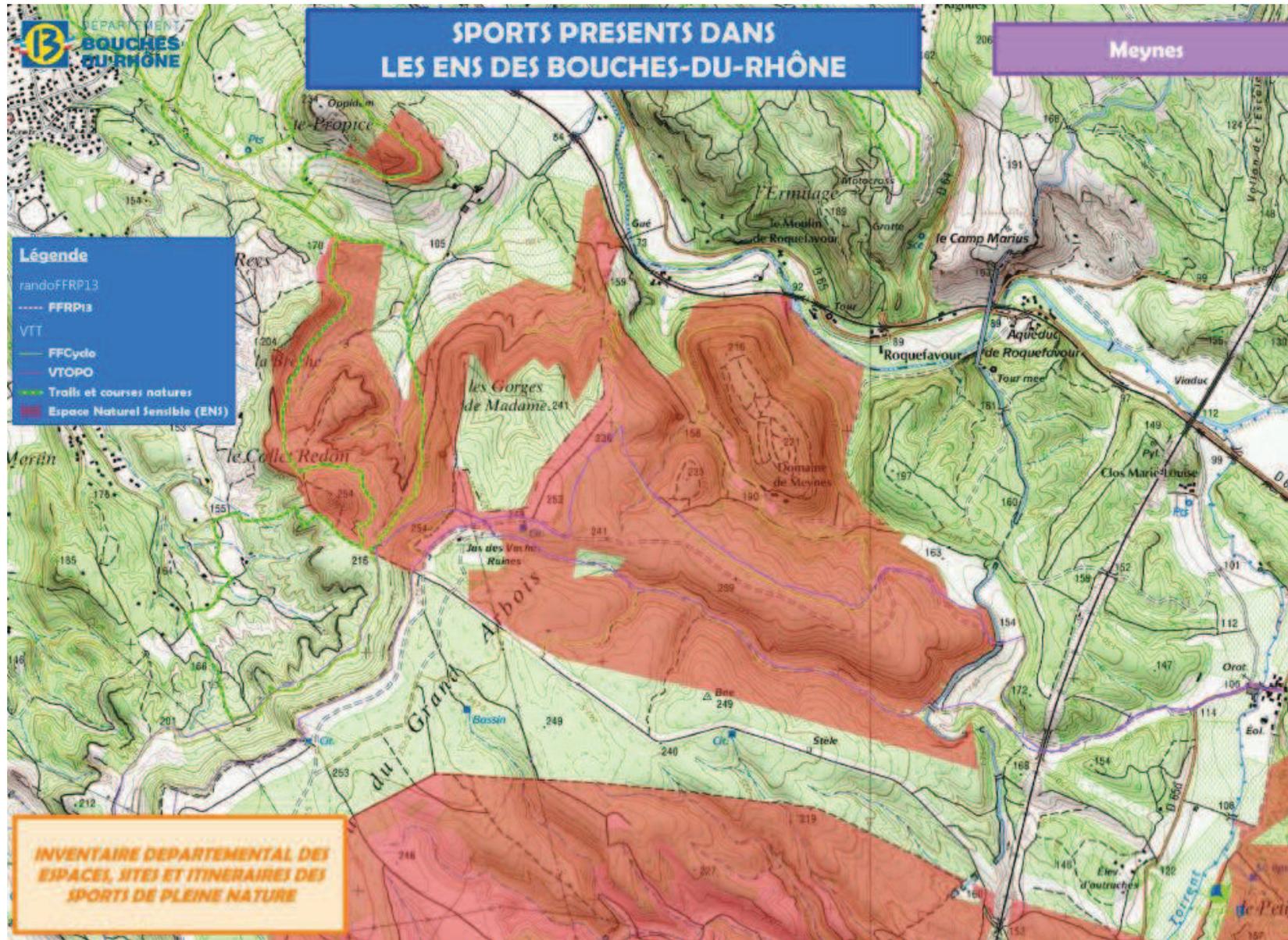
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



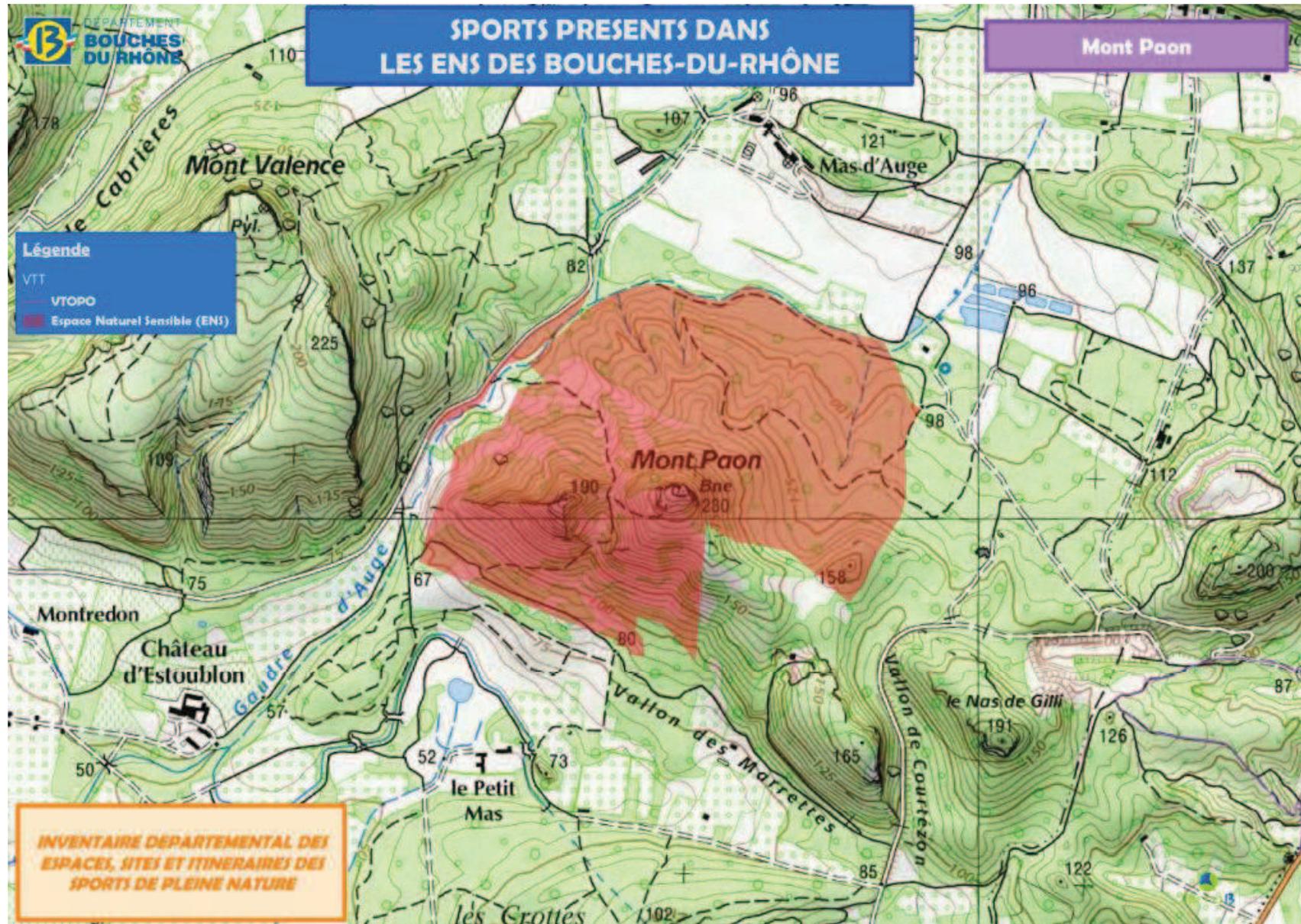
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



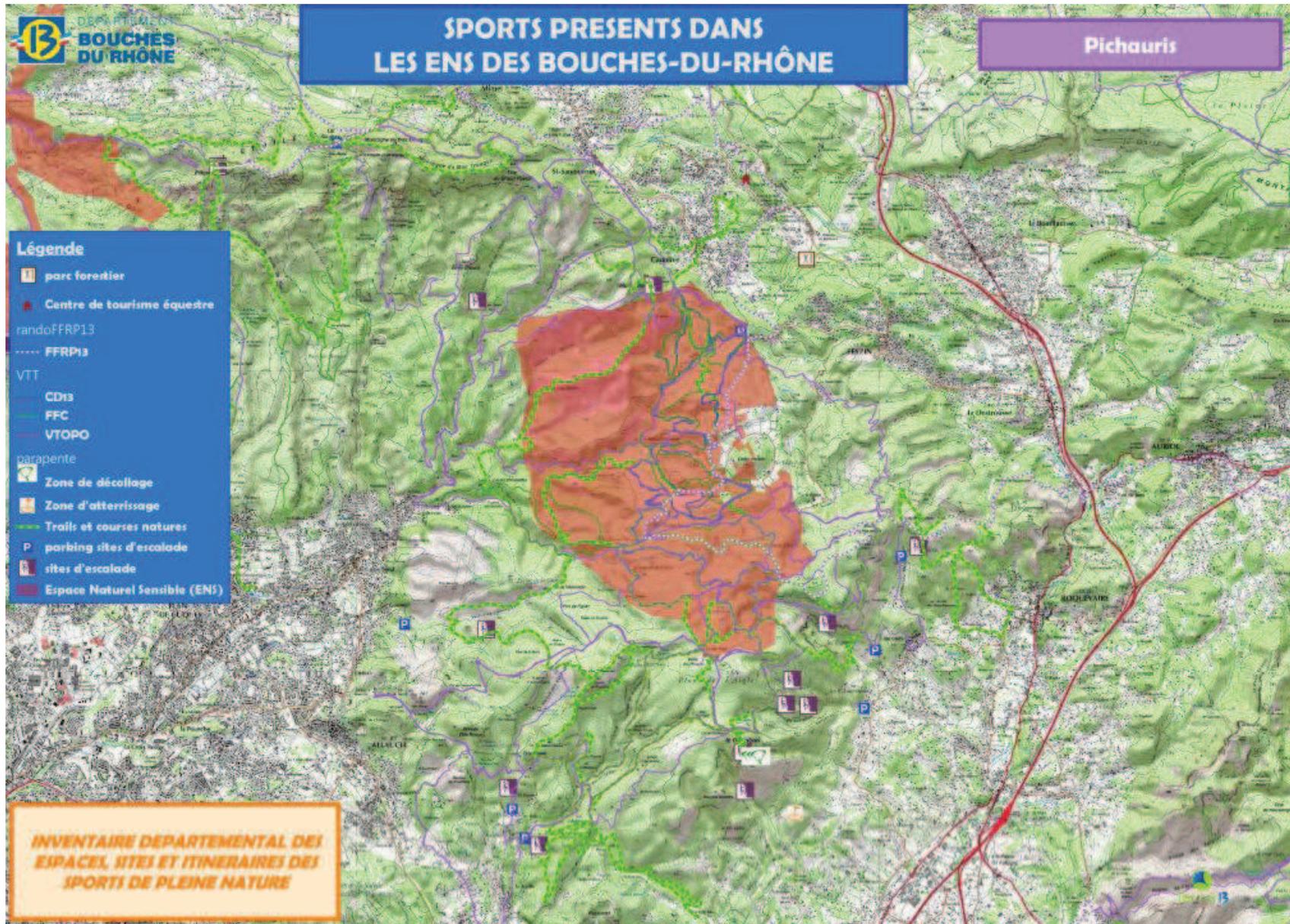
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



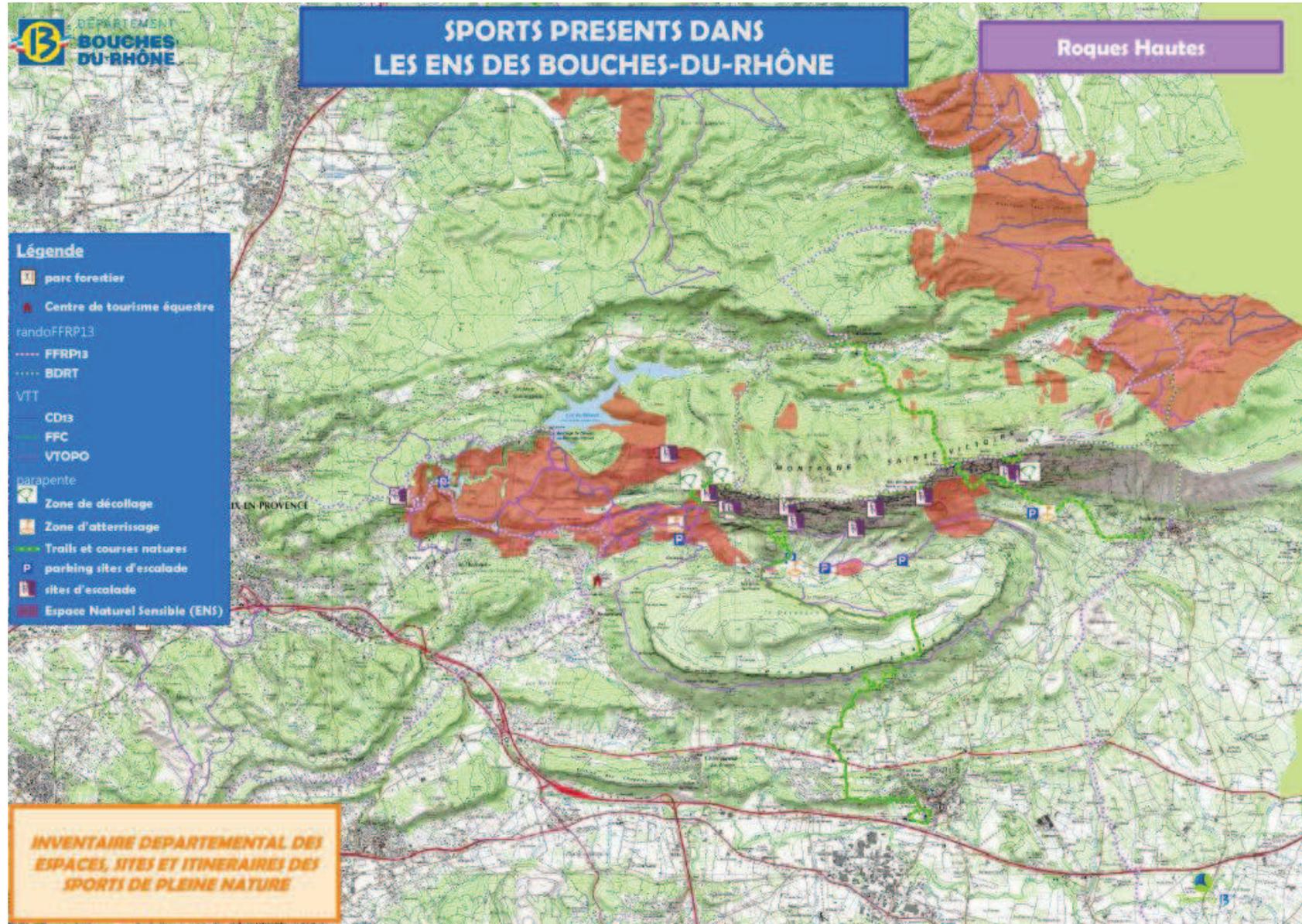
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



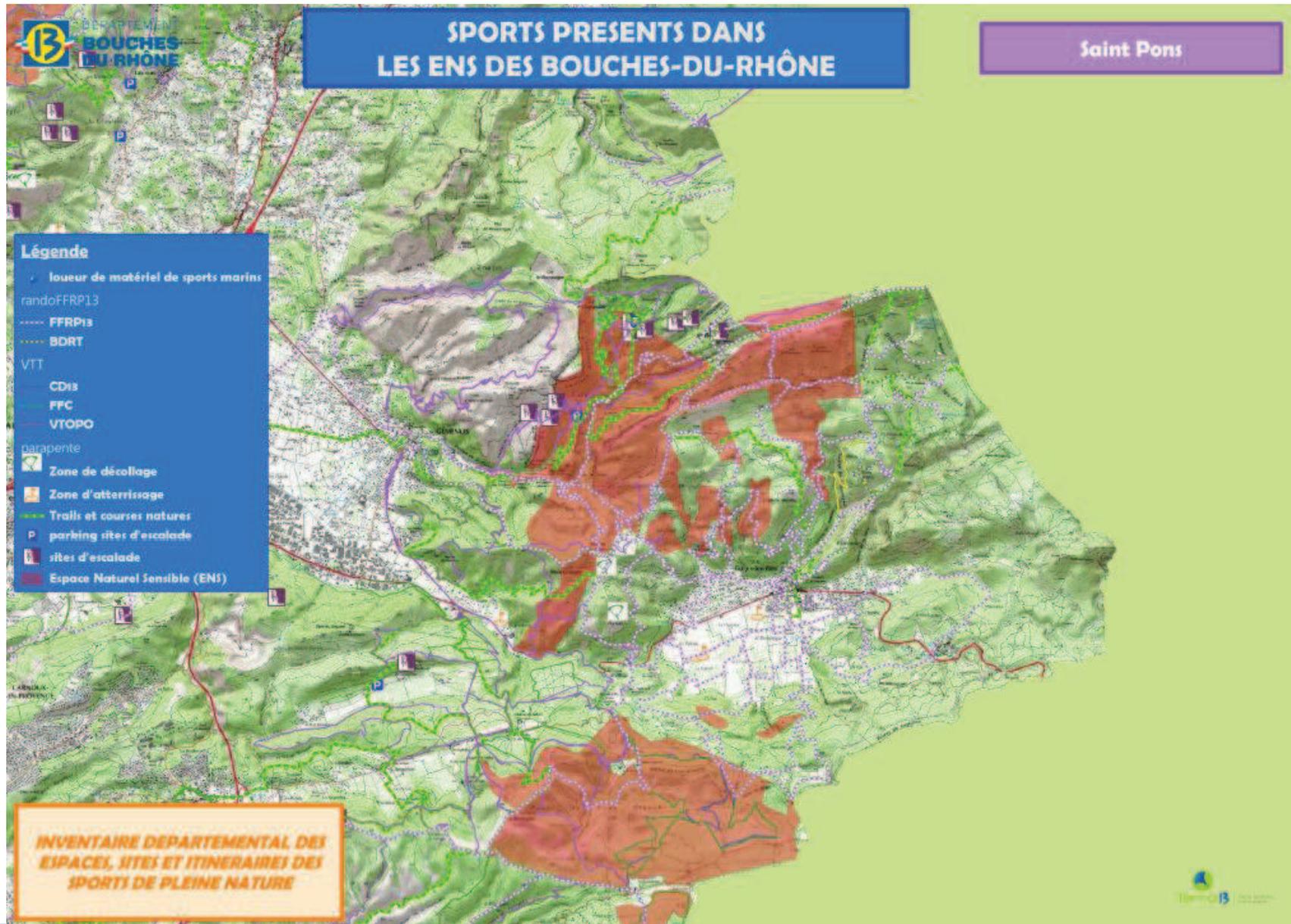
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



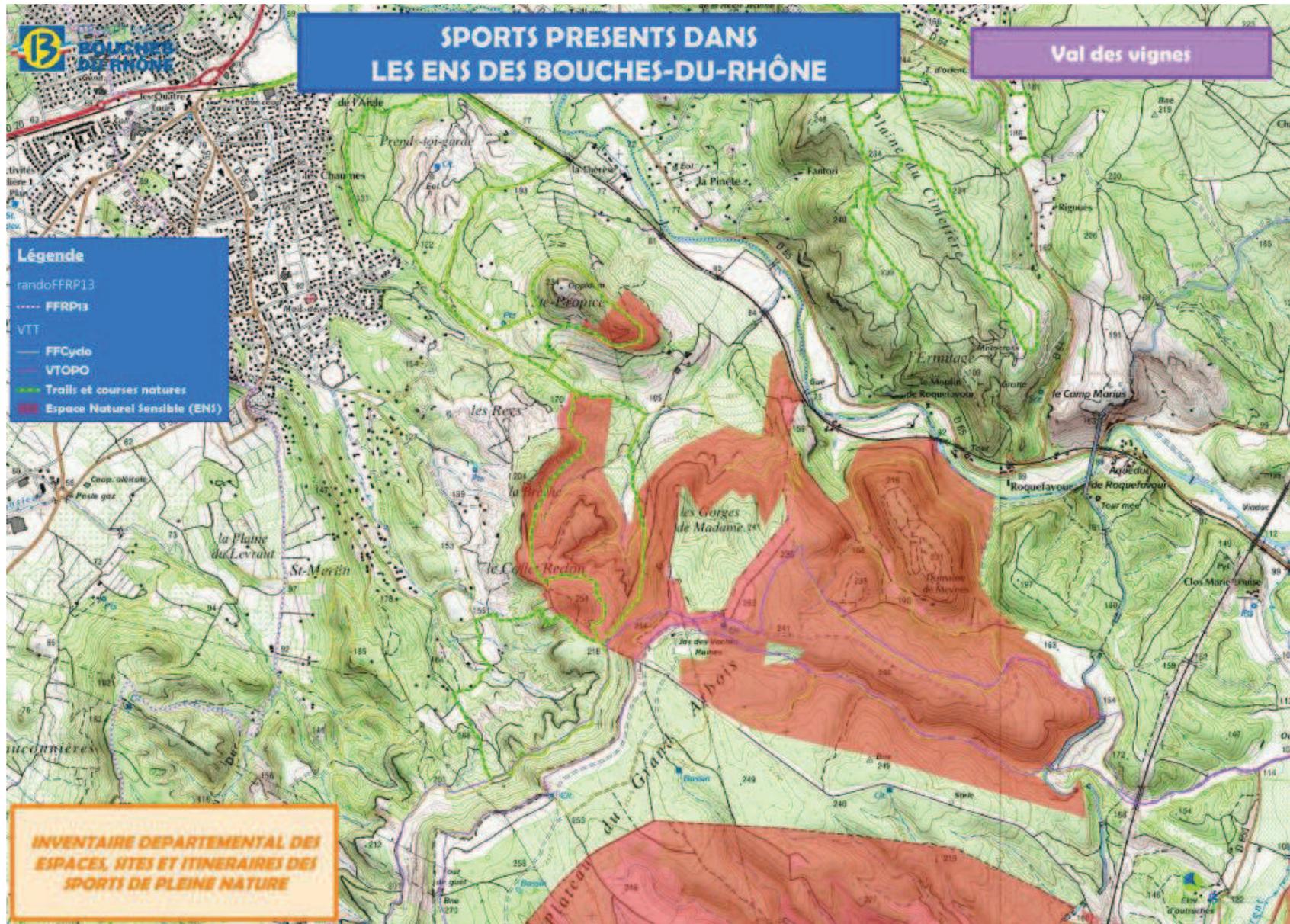
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



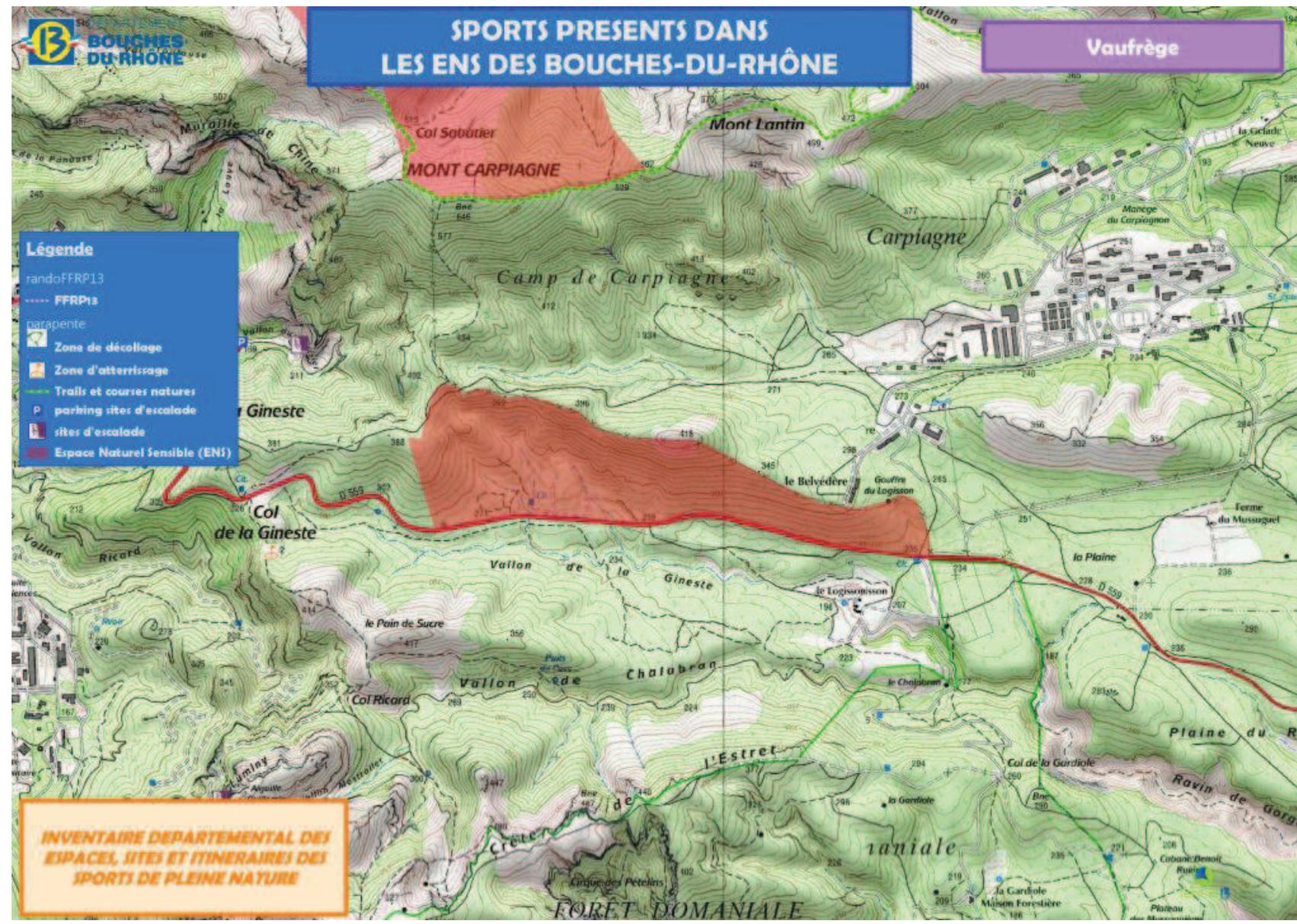
Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature



Département des Bouches-du-Rhône
Inventaire des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature





LA PROVENCE
DE DEMAIN,
ÇA COMMENCE
AUJOURD'HUI



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Hôtel du département- 52, avenue de Saint Just
13256 Marseille cedex 20